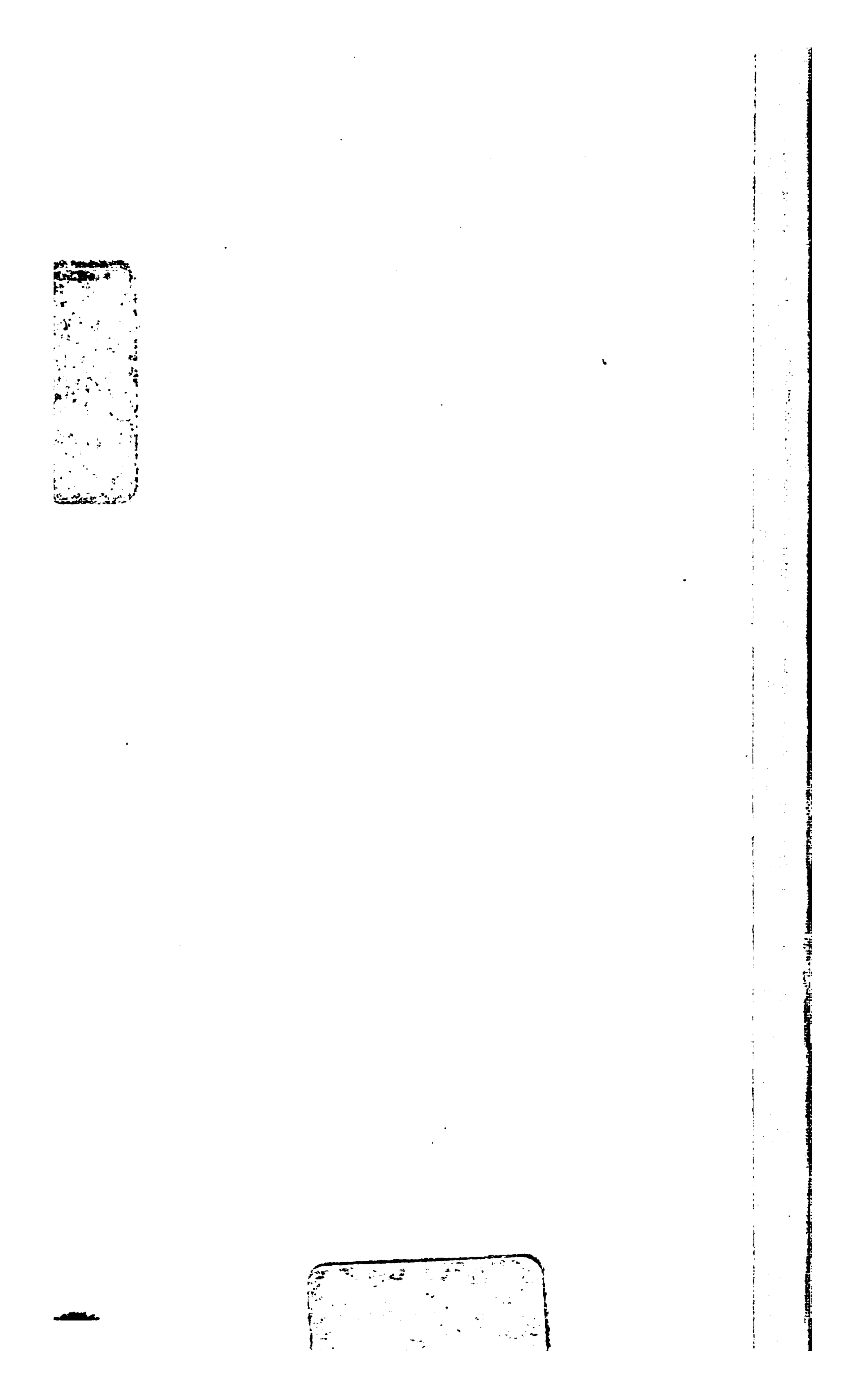




MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE GROUCHY

PARIS. — IMPRIMERIE JULES LE CLERE ET Cie, RUE CASSETTE 29.

MÉMOIRES

DU

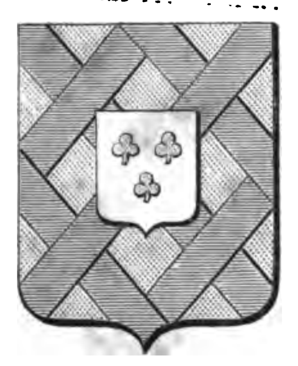
MARÉCHAL DE GROUCHY

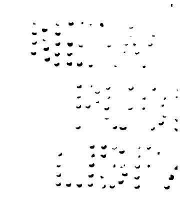
PAR LE MARQUIS DE GROUCHY

Officier d'État-Major.

—

TOME TROISIÈME





PARIS

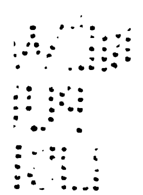
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PALAIS-ROYAL

17-19, GALERIE D'ORLÉANS, 17-19

—

1873



LE

MARÉCHAL DE GROUCHY

LIVRE DIXIÈME

De la fin de 1808 à la fin de 1809.

ITALIE ET HONGRIE.

Le général de Grouchy quitte l'armée d'Espagne. — Son fils lui est envoyé. — Il est envoyé à l'armée du vice-roi, prince Eugène, en Italie. — Préparatifs de guerre en France, en Allemagne et en Italie. — Force, composition et emplacement des armées. — Coup d'œil général sur le théâtre de la guerre et les plans de campagne. — Napoléon arrive à l'armée. — Grouchy à Milan, à la fin de mars 1809. — Il prend le commandement de la première division de dragons de l'armée franco-italienne. — Premières opérations. — Bataille de Sacile. — Réflexions. — Notes puisées dans les Mémoires du prince Eugène. — Mouvement offensif de l'armée d'Italie; part que le général de Grouchy prend à ce mouvement. — Le prince Eugène lui donne le commandement de toute la cavalerie. — Ses rapports au vice-roi du 8 au 14 mai 1809. — Nouveaux rapports du général en date des 30 mai et 17 juin, sur la marche et les combats en Hongrie, et la bataille du 14, à Raab. — Rôle de la division de dragons. — Grouchy aux batailles du 5 et du 6 juillet avec la grande armée. — Poursuite de l'ennemi jusqu'à Znaïm. — Récompenses accordées au général.

Nous n'avons pas retrouvé le registre des correspondances du général de Grouchy pour 1808, en sorte que les lettres qu'il dut écrire à cette époque à Belliard et à d'autres nous manquent.

Au moment où Grouchy quittait l'armée d'Espagne pour aller prendre les eaux de Barrèges, le ministre

de la guerre, Clarke, voulant faire quelque chose qui lui fût agréable, lui écrivit, le 15 septembre 1808, à Barrèges :

« Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que je donne l'ordre au lieutenant de Grouchy, l'un de vos aides de camp, de se rendre à l'état-major de l'armée d'Espagne, pour être employé dans une division de dragons. Cet officier reprendra près de vous ses fonctions d'aide de camp aussitôt que votre santé sera rétablie. »

Mais le général de Grouchy ne se souciait pas de retourner guerroyer en Espagne. Les affaires de la Péninsule ne lui souriaient nullement. Il préférait beaucoup être employé à d'autres armées. Il n'eut pas de peine à obtenir, à la fin de novembre, de quitter définitivement les troupes de Joseph-Napoléon.

A la suite des batailles de Burgos (10 novembre 1808), d'Espinosa (10 et 11), de Tudela (23), de Somo-Sierra (30), avaient eu lieu (les 2, 3 et 4 décembre) l'attaque et la capitulation de Madrid.

La grande armée se trouvait en Espagne, ayant à sa tête Napoléon Ier ; mais le mouvement qu'avait fait la majeure partie de ces vieux corps au delà des Pyrénées, avait dégarni le nord de l'Europe. Il ne restait plus, pour contenir les puissances de l'Allemagne, que quatre-vingt mille hommes des vieilles bandes de Davout sur l'Oder, d'Oudinot à Francfort, et cent vingt mille soldats des contingents saxons, bavarois, badois et westphaliens de la Confédération. Au sud, Marmont occupait la Dalmatie avec quinze mille hommes. Le

prince Eugène avait en Italie soixante-dix mille combattants.

L'Autriche, voulant profiter de l'éloignement des vieux soldats de Ney, Soult, Lannes, Bernadotte, occupés dans le Midi à comprimer les soulèvements populaires de l'Espagne et du Portugal, excita les populations, les poussant à imiter l'exemple des habitants de la Péninsule. Le Tyrol commença à s'agiter; les sociétés secrètes travaillèrent la Prusse et la confédération du Rhin. L'Autriche put dès lors compter sur des alliés sérieux. Elle résolut de mettre à profit la situation et organisa cinq cent mille hommes. Elle en forma neuf corps sous ses meilleurs généraux. Deux de réserve, les 8e et 9e, sous le commandement en chef de l'archiduc Jean, composèrent l'armée d'Italie.

A ces nouvelles, Napoléon revint à Paris avec la rapidité de la foudre et se prépara à relever le gant.

Il songea à envoyer au prince vice-roi quelques bons généraux, et désigna lui-même Grouchy pour être employé dans un commandement de cavalerie auprès du prince vice-roi.

« Général, écrivit le ministre de la guerre à Grouchy, le 17 novembre 1808, l'intention de l'empereur est que vous soyez employé à l'armée d'Italie. Vous voudrez bien partir pour Milan, aussitôt que votre santé vous le permettra.

« Son Altesse impériale le vice-roi d'Italie est informé de cette disposition ; je lui adresse vos lettres de service. »

La nomination du général était du 9 novembre.

Les deux aides de camp de Grouchy, Alphonse son fils et Carbonel, eurent ordre de le suivre. Ils furent nommés capitaines l'un et l'autre, quelques mois plus tard, par décret du 16 août 1809.

En arrivant à Milan, Grouchy y trouva la lettre ci-dessous du roi Murat :

« Mon cher général, j'apprends que vous êtes à Milan, et une de mes lettres a été vous chercher en Espagne,où, à mon grand regret, je vous avais laissé. Comment vous trouvez-vous à Milan? qui vous a remplacé? et pourquoi ne m'avez-vous pas donné de vos nouvelles? Avez-vous pu oublier l'intérêt et l'attachement que je vous porte? Je suis bien surpris que l'empereur ne vous ait pas continué en Espagne; il faut qu'il ait quelques craintes sur ces points, pour s'être privé des services que vous auriez pu rendre. Écrivez-moi longuement sur tout cela, sur tout ce qui vous intéresse; parlez-moi de Belliard, que j'attends, que j'ai demandé à Sa Majesté. Je vous parlais dans ma lettre du plaisir que j'aurais de vous rapprocher de moi; je vous offrais des places convenables, soit dans mon armée, soit à ma cour : je vous réitère les mêmes offres. J'aurais du plaisir à rallier un de mes anciens et braves officiers, qui brûlait tout comme moi de donner à l'empereur de nouvelles preuves de dévouement. Répondez-moi. Comptez toujours sur mon attachement. Ce 13 décembre 1808. »

L'archiduc Charles, général en chef des armées autrichiennes, résolut, avec les 1er corps (Bellegarde),

2e (Hohenzollern), 3e (Rosenberg), 4e (archiduc Louis), 5e (Hiller), 6e (archiduc Ferdinand), 7e (Chasteler) et les deux corps de réserve (Kienmayr et prince de Lichtenstein), de déboucher de la Bohême pour envahir le pays de Bayreuth, déborder Davout concentré entre le Mayn et la Rednitz, et porter la guerre sur le bas Rhin. Ce plan était habile. Il dégageait la Prusse, lui permettait de joindre ses efforts à ceux de l'Autriche et éloignait la guerre des États héréditaires. Mais la promptitude de Napoléon à agir ne permit pas à l'archiduc Charles d'exécuter ce plan. De retour à Paris, l'empereur avait donné des ordres pour renforcer Oudinot à Donawert ; pour que Masséna se portât sur le Lech avec trente mille hommes, il mit en marche pour la vallée du Danube la garde et les réserves de cavalerie.

L'archiduc comprit que le point objectif de son ennemi était Vienne, et que la capitale de l'Autriche allait se trouver menacée. Il fut obligé de modifier ses premiers projets. Laissant soixante mille hommes du premier corps sur la rive gauche du Danube, pour tenir tête à Davout, il passa sur la rive droite avec le reste de ses forces, à Lintz, espérant prendre l'offensive et pousser l'armée française jusqu'au Rhin, avant l'arrivée sur le champ de bataille de l'empereur, son terrible adversaire. Il commença par établir la communication avec l'armée d'Italie, par Jellachich, qu'il porta à Salzburg avec neuf mille hommes ; puis, avec le reste de ses forces, il déboucha, dans les premiers jours d'avril, sa droite sur Ratisbonne, son centre sur Plattling,

sa gauche sur Brannau et Landshut. Jellachich pointa sur Munich, en côtoyant les Alpes du Tyrol.

L'archiduc eut d'abord des succès. Hiller rejeta les troupes bavaroises des passages de Moosburg et de Landshut et les força de se replier sur l'Abens ; mais, au moment où, après avoir franchi l'Iser, le 16 avril, son armée se déployait au delà de cette rivière, Napoléon arrivait à Donawert et reprenait le commandement des faibles mains de Berthier, auquel l'armée avait été confiée en son absence.

Il était temps : les corps de l'armée française, disséminés sur un front de soixante lieues, n'opposaient qu'une ligne longue, mince et sinueuse aux masses de l'archiduc ; ce dernier n'avait plus qu'un pas à faire pour couper Davout et se jeter successivement sur les colonnes françaises, forcées d'agir isolément sur les deux rives du Danube.

Il ne fallait rien moins que le coup d'œil prompt et sûr, le génie de Napoléon, pour sortir avec avantage de cette critique situation. Son nom seul produisit son effet. L'archiduc suspendit son mouvement offensif, et changea de direction à droite, pour gagner Ratisbonne et assurer ses communications avec Bellegarde, laissé sur la rive gauche du Danube.

Les mouvements ordonnés par Napoléon ne tardèrent pas à modifier la situation. L'armée française concentrée, et dans la main de son généralissime, convergea sur les rives de l'Abens, et bientôt l'archiduc et ses troupes furent sur la défensive. Le 20 avril, les Autrichiens perdirent la bataille d'Abensberg, le 22 celle

d'Eckmuhl, et le 23 l'armée française entra dans Ratisbonne. Le 12 mai, Vienne capitulait.

Pendant que ces événements avaient lieu en Allemagne, voyons ce qui se passait en Italie, où le général de Grouchy arriva à la fin de mars 1809, et où il prit le commandement d'une division de dragons, la 1re composée du 7e, 30e de dragons et dragons de la reine, avec deux batteries; total, un peu plus de deux mille chevaux.

A cette époque, l'armée du prince vice-roi, forte de quatre-vingt mille hommes, était formée de la manière suivante : Eugène commandant en chef, *Charpentier* (et non, comme l'a dit M. Thiers, *Vignolle*) chef d'état-major; division *Séras* (brigades Garreau et Roussel), douze bataillons, huit mille quatre cents hommes; division *Broussier* (brigades Desaix et Dutruy), douze bataillons et un escadron, huit mille cinq cents combattants; division de cavalerie légère *Sahuc* (brigade Pagès), seize escadrons, deux mille chevaux; division *Grenier* (brigades Abbé et Teste), treize bataillons et un escadron, neuf mille cent combattants; division *Lamarque* (brigades Huard et Almeyras), douze bataillons, huit mille quatre cents hommes; division *Barbou* (brigades Moreau et Roiza), seize bataillons, cent douze mille hommes; division italienne *Severoli* (brigades Bonfanty et Peiry), dix bataillons et un escadron, sept mille cent vingt combattants; division italienne *Fontanelli* (brigades Julhien et Bertoletti), onze bataillons, deux escadrons, sept mille neuf cents combattants; garde royale italienne (brigades Lecchi

et Viani), quatre bataillons, trois escadrons, trois mille cinq cents combattants. 1re division de dragons, général de *Grouchy* (brigade Guérie), douze escadrons, deux mille chevaux ; 2e division de dragons, général *de Pully* (brigade Poinsot), onze escadrons, quinze cents chevaux. Total général : quatre-vingt-dix bataillons et quarante-sept escadrons, soixante-trois mille hommes d'infanterie, six mille de cavalerie.

Annexé à cette armée, se trouvait le 11e corps, *Marmont*, divisions *Montrichard* et *Clausel* (brigades Soyez, Launay, Delzons), quinze bataillons, deux escadrons, onze mille hommes; plus mille quatre cents hommes de garnison à Zara et Cattaro.

L'armée autrichienne destinée à combattre celle du vice-roi était aux ordres de l'archiduc *Jean*. Chef d'état-major *Zach*. 8e corps (*Giulay* Albert). Division *Frémont* (brigades Colloredo, Gayoli, Wetzler et Schmit) ; seize bataillons, douze escadrons, dix-neuf mille fantassins, deux mille cavaliers. 9e corps (*Giulay* Ignace); division *Knescwich* et *Wolfskehl* (brigades Keinmayer, Kalnassy, Hayer, Spleny, Marziany); quatorze bataillons, vingt-huit escadrons, seize mille fantassins et quatre mille cavaliers. Avant-garde, général *Gavassini*, dix-huit mille hommes. Corps du Tyrol, *Chastener* (brigades Fenner, Marschall, Auracher); vingt mille fantassins et quatre cent cinquante chevaux. Corps de Dalmatie, général *Stoichewich ;* douze mille fantassins et cent cinquante chevaux ; vingt bataillons de landwehr (général *Zach*), vingt-deux mille chevaux. Total général cent six mille fantassins et sept mille chevaux.

Les Autrichiens avaient concentré peu à peu leurs forces sur les frontières d'Italie. L'archiduc avait son quartier général à Gratz, le 8e corps cantonnait entre Tarvis et Villach, le 9e entre Laybac et l'Isonzo. Le 7 avril, l'archiduc vint à Villach et y donna la dernière main à l'organisation de ses troupes, tandis que le général Chasteler entrait en Tyrol par la vallée de la Drave, ayant avec lui le général Buol chargé de la levée des milices.

Le prince Eugène avait prévenu l'empereur de ces mouvements, et demandé l'autorisation de concentrer ses troupes; mais cette autorisation, pour un motif politique ou pour tout autre, lui avait été refusée, en sorte qu'au moment de la déclaration de la guerre, l'armée franco-italienne était fort disséminée.

En première ligne se trouvaient les divisions Séras, entre Udine et Palmanova, Broussier; entre San Daniel et Venzone; Sahuc, sur le Tagliamento.

En seconde ligne, venaient les divisions Grenier, à Sacile, à Conégliano et à Pordenone; Lamarque, en marche de Milan sur Vérone; Barbou à Legnano et à Bassano. Cinq bataillons étaient partis de Naples pour rallier l'armée.

La division italienne Sévéroli était à Pardone et à Este; la division Fontanelli, au camp de Montechiaro; la garde royale à Milan et à Padoue, les dragons de Grouchy entre Mantoue et Vérone, ceux de Pully à Ferrare et à Rovigo. Grouchy n'était pas encore arrivé de sa personne.

Ainsi donc, l'armée autrichienne d'Italie était con-

centrée et prête à agir ; l'armé française d'Italie disséminée et nullement en état de lutter avec avantage.

La cavalerie était bien loin d'être en position de donner, puisqu'elle occupait encore les lignes du Mincio et de l'Adige.

Le 9 avril 1809, l'archiduc Jean dénonça les hostilités, et le lendemain 10, à six heures du matin, les postes de la division Broussier furent attaqués dans la vallée de la Fella.

La Fella est un cours d'eau affluent de gauche du Tagliamento, qui traçait à cette époque, avec l'Izonzo, et le Tagliamento, la ligne de démarcation entre les possessions allemandes et italiennes.

Les avant-postes du général Broussier se replièrent sur la Chiusa Veneta, au débouché des vallées. Le prince vice-roi, alors en tournée à Udine, à la nouvelle de la déclaration de guerre, se hâta de donner des ordres de concentration, ordres tardifs sans doute, mais qu'il eût envoyés à temps sans les instructions de l'Empereur lui défendant nettement de donner l'éveil par ses mouvements.

La division Broussier occupa Ospidaletto sur la gauche du Tagliamento, à l'embranchement des routes de Klagenfuth et Villach sur Udine et Palmanova d'une part ; sur Codroïpo, Pordano, Sacile et Conégliano d'une autre part.

La division Séras opéra son mouvement par Codroïpo ; elle convergea avec celle de Broussier sur le ·gliamento, pour se réunir à celle de Grenier.

En quarante-huit heures les trois premières divisions

de l'armée d'Italie se trouvèrent concentrés de façon à opposer une certaine résistance à l'ennemi.

La division Barbou, à Trévise, se mit en marche pour Udine et le Tagliamento, en remontant par Conégliano. Elle atteignit, le 11 avril, Sacile sur le Livenza.

La division Lamarque eut également l'ordre de commencer, le 10, son mouvement sur Vicence, de façon à s'y trouver le 12 avril. Elle ne reçut cet ordre qu'un peu tard, resta dans ses positione jusqu'au 13, ce qui eut une influence fâcheuse sur la journée du 16, à Sacile. La division italienne Sévéroli, quittant Padoue le 11, se mit en marche sur Trévise ; l'autre, Fontanelli, resta au camp de Montechiaro pour observer le Tyrol, dont on n'avait pas de nouvelles. Elle y demeura jusqu'au 13. Les dragons et la garde royale quittèrent Milan le 11 ; ayant reçu l'ordre, le même jour, de se rapprocher rapidement de la Livenza, où ils devaient attendre de nouvelles instructions.

Le général Sahuc et sa brigade légère, formant l'extrême avant-garde de l'armée, s'établirent en arrière du Tagliamento et en avant de Valvasone.

Ce mouvement de concentration s'exécuta fort bien, sauf celui des divisions Lamarque Pully et de Grouchy. Les divisions Séras, Broussier, Grenier, Barbou, Sahuc, se trouvèrent le 15 sur la Livenza.

Le général Sahuc eut, par sa faute, une affaire malheureuse d'avant-garde à Pordenone, où il se laissa surprendre. Le vice-roi ayant la majeure partie de son armée dans la main, sur la rive gauche de la Livenza, fut sur le point de se replier et de prendre ce cours

d'eau pour ligne de défense, mais il se trouvait, par suite de l'affaire de Pordenone, tellement bec à bec avec es Autrichiens, qu'il craignit de faire un passage de rivière étant trop près de l'ennemi. Il se décida alors à livrer bataille le 16 en avant de Sacile. Au matin, il fit en personne la reconnaissance du terrain où il voulait combattre, envoya des ordres pour presser la marche des divisions Lamarque et des dragons, et engagea l'affaire. Le sort des armes ne lui fut pas favorable, et la division Lamarque n'étant pas arrivée, il se replia le soir, en voyant le mouvement offensif prononcé fait avec des forces considérables par l'archiduc, sur son aile gauche. Les divisions Séras, Sévéroli et Barbou se mirent en retraite sur Brugnara, les divisions Grenier, Broussier et Sahuc sur Sacile. Les troupes franchirent les ponts sur la Livenza, sans avoir été entourées par la nombreuse cavalerie ennemie, et les firent sauter.

A propos de cette bataille, nous lisons dans le grand ouvrage des Mémoires du prince Eugène, volume V, pages 20 et 21, les curieuses observations suivantes relatives au récit de cette bataille et des opérations qui la suivirent, fait par l'historien du consulat et de l'empire.

Voici les notes de l'auteur des Mémoires du prince Eugène.

« Malheureusement, dit M. Thiers, le prince Eugène, avec son chef d'état-major, *Vignolle*, mettant autant d'*irréflexion* à arrêter le plan de la bataille qu'à le résoudre, ordonnèrent tout le contraire de ce que conseillaient le terrain et la position de l'ennemi. Sans

même *reconnaître* ni l'un ni l'autre, ils décidèrent ceci. » (Suit le plan du prince pour cette bataille.)

A cette critique de M. Thiers, l'auteur des Mémoires Eugène répond :

1° Le général Vignolle n'était pas en Italie, mais sur l'Inn, à cent lieues de là, sous-chef d'état-major de Berthier à la grande armée en Allemagne.

2° Le grand historien ne nous fait pas connaître en quoi les dispositions du prince étaient contraires au terrain et à la position de l'ennemi. M. Thiers paraît s'être inspiré, pour l'histoire de cette campagne, des idées du général Pelet, qui reproche au prince Eugène, de n'avoir pas reculé jusqu'à l'Adige, sans livrer bataille. Or, tel n'est pas l'avis de Napoléon, qui écrit dans chacune de ses lettres à son fils adoptif :

« J'espère que vous n'avez pas abandonné la Piave, surtout n'abandonnez pas la Piave. »

3° Le prince avait fait en personne la reconnaissance du champ de bataille le 15 au matin.

Nous avons repris ces observations et nous en signalerons encore d'autres, tout aussi judicieuses, dans le but de faire voir, de prouver par des faits irrécusables, qu'il ne faut pas, si l'on veut connaître la vérité historique, s'en rapporter aveuglément à la narration imagée et brillante de M. Thiers.

Ainsi, attribuer la perte d'une bataille à la faute d'un officier général qui se trouvait à cent lieues de là c'est outre-passer le droit à l'erreur historique. M. Thiers a été trompé par le fait qu'à la fin de cette campagne de 1809, lors de la réunion des armées

françaises d'Allemagne et d'Italie, à Léoben, le général Vignolle devint en effet le chef d'état-major du prince Eugène ; mais la bataille de Sacile eut lieu le 16 avril et la réunion à Léoben le 27 mai, c'est-à-dire quarante jours après la bataille (1).

On comprend pourquoi nous appelons l'attention du lecteur sur les erreurs de fait et indiscutables contenues dans l'ouvrage de M. Thiers, c'est que nous-même nous en avons bien d'autres fort importantes à signaler et qui concernent le maréchal de Grouchy.

A propos de cette bataille de Sacile, on lit encore dans les Mémoires du prince Eugène la note suivante aux pages 26 et 27 :

M. Thiers, qui nous paraît avoir suivi la version du général Pelet pour la description de cette bataille qu'il analyse avec sa verve et son talent habituel, condamne le mouvement de retraite ordonné par le prince Eugène. « Le prince, dit-il, qui n'était résolu qu'au feu, s'alarma pour ses communications, et, bien que la lutte fût encore incertaine, ordonna la retraite, avec aussi peu de motifs qu'il en avait eu pour ordonner la bataille. Nos soldats, après avoir tué autant de monde qu'ils en avaient perdu, se retirèrent vers la Livenza, désolé du rôle humiliant qu'on leur faisait jouer. »

(1) On pourrait être surpris que dans les nombreuses éditions qui se sont succédé de l'ouvrage de M. Thiers, aucune rectification n'ait été faite après ce qui avait été signalé dans l'ouvrage des Mémoires du prince Eugène, mais on assure que l'éminent historien du Consulat et de l'Empire a un système qui consiste à ne jamais revenir sur ce qu'il a écrit, même lorsqu'il reconnaît son erreur.

Cette appréciation nous semble à nous, nous le disons en toute franchise, entachée de légèreté.

1° Il ne ressort nullement des documents que nous avons sous les yeux, et que nous livrons aux lecteurs, que le prince Eugène fut irrésolu. Le vice-roi se montre craintif dans ses rapports avec l'empereur, parce que, désirant bien servir son père adoptif dont il reconnaît le génie, il est aussi heureux de ses éloges que peiné des reproches qu'il en reçoit; mais, en dehors de cette timidité qui ne l'empêche pas de parler franchement dans toutes les circonstances, même à Napoléon, nous ne remarquons rien qui dénote un caractère irrésolu.

2° La retraite, ordonnée à cinq heures du soir par le prince, nous semble, à nous, un acte de sagesse parfaitement motivé : 1° par la non-arrivée sur le champ de bataille des dragons et de la division Lamarque; 2° par l'entrée en ligne du 9e corps autrichien et l'immense supériorité de l'ennemi; 3° par le danger d'être prévenu sur la Livenza. A la guerre, lorsqu'on ne peut vaincre, il faut savoir se replier à temps pour reformer ses troupes en arrière et se donner la chance de reprendre ensuite le dessus.

Enfin une nouvelle erreur de date, qui ne laisse pas que d'avoir son importance, est signalée encore, sur l'ouvrage du Consulat, par l'ouvrage des Mémoires Eugène. Page 31 de ce dernier volume V on lit la note suivante :

« Il lui arriva en outre, dit M. Thiers, ce qui, dans le moment, valait mieux qu'un renfort, c'est-à-dire un

général, et ce fut l'illustre Macdonald. » Et plus loin : « N'ayant pas voulu envoyer Masséna en Italie à cause du prince Eugène, qu'il craignait de réduire à un rôle secondaire, Napoléon s'était prêté à ce qu'on lui envoyât le général Macdonald, pour lui servir de guide et de soutien. »

1° Macdonald rejoignit l'armée d'Italie, non pas le 17 sur la Piave, mais le 27 sur l'Adige.

2° Nous renvoyons nos lecteurs à la correspondance entre Napoléon et Eugène, relativement à Macdonald, et nous appelons leur attention sur le rôle que joua cet officier général, détaché avec l'aile droite sur Préwald, pour qu'ils puissent apprécier s'il fut en effet envoyé en Italie comme soutien et comme guide du prince Eugène. Le général Macdonald avait été si peu envoyé par l'empereur au prince Eugène comme guide et comme soutien, que Napoléon ne s'était pas soucié dans le principe d'envoyer en Italie cet officier général, contre lequel il avait des préventions. Ce furent l'impératrice Joséphine et la reine Hortense qui, fort liées avec M. de Sémonville, prièrent le prince Eugène de demander Macdonald à Napoléon. Eugène le demanda en effet, et on voit à la correspondance la lettre que l'Empereur écrit à propos du général à son fils adoptif, Notre intention n'est pas, en écrivant ceci, de diminuer en rien la gloire de Macdonald et d'atténuer les services qu'il a pu rendre et le beau et loyal caractère qu'il a montré, surtout en 1814, mais bien de rentrer dans la vérité historique purement et simplement.

Nous sommes encore une fois obligé de rectifier une

erreur de M. Thiers. D'après lui, le conseil de se retirer sur l'Adige fut donné au prince Eugène par Macdonald. Cela n'a pu avoir lieu, puisque les ordres pour la retraite sur l'Adige furent expédiés le 18 avril, et que le général Macdonald ne rejoignit l'armée que le 27 du même mois.

« Ce ne fut pas non plus à cette époque, comme le laisse entendre M. Thiers, mais cinq jours après, que le prince vice-roi fractionna son armée en trois grands commandements, dont un, celui de droite, le plus éloigné de l'armée véritable chargée d'opérer contre l'archiduc Jean, fut donné à Macdonald. Ce ne fut même que le 28, le lendemain de l'arrivée du général à l'armée, que ce fractionnement, arrêté en principe le 23, reçut son exécution.

« Ces dates et ces faits ont leur éloquence.

« Nous sommes, comme M. Thiers, parfaitement convaincu du mérite transcendant de l'illustre maréchal Macdonald ; nous croyons qu'il eût peut-être mieux que le prince Eugène, encore fort jeune, commandé l'armée d'Italie ; nous ne doutons pas que le vice-roi, fort modeste, n'ait consulté cet officier général lorsqu'il en a trouvé l'occasion, puisque lui-même l'avait demandé à son père adoptif pour commander un de ses corps d'armée ; mais nous dénions qu'il ait été dans la pensée de l'Empereur de le donner comme guide et soutien au prince Eugène, et que ce dernier ait jamais eu la pensée d'en faire son chef d'état-major. M. Thiers a puisé, il le dit lui-même, dans les Mémoires manuscrits du maréchal Macdonald ; or tout homme qui

écrit sur les événements auxquels il a pris une part glorieuse s'attribue volontiers la part la plus large, et bien souvent même le mérite exclusif, la part du lion, dans les événements. C'est ce qu'on ne saurait oublier, lorsqu'on recherche consciencieusement la vérité historique, sans parti pris d'avance, sans arrière-pensée politique ou autre. »

Nous avons dit que la division des dragons Grouchy ne prit aucune part à la bataille de Sacile, étant encore fort éloignée du théâtre des opérations. En effet, cette division ne rejoignit le prince Eugène que le 6 mai, au moment où le vice-roi allait reprendre l'offensive en se portant sur la Piave, après avoir rétrogradé jusqu'à la position de Caldiero après Sacile. Le prince, en effet, n'avait pas tardé à comprendre que des succès importants avaient dû porter la grande armée de l'Empereur en avant, puisque en Italie l'archiduc Jean, même après son succès du 16, paraissait hésiter et se mettait tout à coup en retraite.

La division Grouchy eut ordre, dans le grand mouvement offensif, de se porter sur Pezzano.

On trouvera plus loin, du reste, les rapports du général faisant connaître le rôle que joua sa division pendant cette première partie de la campagne :

L'archiduc Jean avait commis la faute, après la bataille de Sacile, de ne pas poursuivre vigoureusement l'armée du vice-roi et de donner à ce prince le temps de reprendre haleine. Après avoir séjourné huit jours sur la Livenza, sans rien entreprendre, le général autrichien se plaça autour de Conégliano, can-

tonnant ses troupes comme si la guerre était terminée.

Ce répit donna le temps au prince Eugène de reprendre l'offensive, mais, avant de le faire, il reconstitua son armée et la forma en aile droite, aile gauche, centre et réserve.

Il donna le commandement de l'aile droite au général *Macdonald*, arrivé le 27 avril, et composée des divisions Broussier, Lamarche et brigade de dragons Guerie, douze bataillons et huit escadrons. L'aile gauche fut donnée au général *Baraguey d'Hilliers* (divisions Vial, Ruscans et Fontanelli ; dix-huit bataillons et quatre escadrons) ; le centre, au général *Grenier* (divisions Abbé et Seras ; dix bataillons et quatre escadrons de hussards) ; la réserve, sous le *vice-roi* (divisions Durutte, Lecchi, Sahuc ; treize bataillons et seize à dix-neuf escadrons). Effectif total : cinquante-six mille combattants environ.

Au moment où le prince allait reprendre l'offensive, c'est-à-dire à la fin d'avril, cette armée reconstituée occupait les positions suivantes : droite, à la position de Caldiero, ainsi qu'une partie du centre ; gauche, à l'entrée du Tyrol ; réserve, en avant de Caldiero.

Dans cette nouvelle organisation de l'armée d'Italie, le prince vice-roi réserva à Grouchy le commandement de toute la cavalerie, et, le 7 mai, il le chargea de se mettre aux trousses de l'ennemi, de façon à lui faire repasser le Tagliamento et à s'assurer si sa ligne de retraite était par le comté de Goritz ou par la route de Villach, dans le Carniole.

Le général de Grouchy se mit en mouvement dès le 8 mai au matin. Voici le rapport général sur ses opérations :

RAPPORT A SON ALTESSE IMPÉRIALE LE PRINCE EUGÈNE NAPOLÉON SUR LES JOURNÉES DES 8,9,10,11,12 ET 13 MAI 1809.

« Monseigneur, m'étant mis, d'après les ordres de Votre Altesse Impériale, à la tête de la 1re division de dragons, le 8 mai dernier, j'ai fait les dispositions nécessaires pour passer la Piave et protéger le même passage qu'avait à effectuer le corps sous les ordres du général Grenier. Les dragons ont franchi le torrent, sous le feu de l'artillerie ennemie qui a tué quelques hommes et quelques chevaux.

« Arrivé sur la rive gauche, je me suis promptement déployé, et, manœuvrant de manière à attirer l'attention des Autrichiens, j'ai facilité au général Grenier l'attaque de flanc qu'il opérait, et j'ai fait charger par deux escadrons, l'un du 30e régiment, l'autre du régiment italien de la Reine, conduits par mon aide de camp Carbonel, l'infanterie ennemie dans les diverses clairières des bois où l'attaquait la nôtre. On lui a fait, dans ces diverses charges partielles, cent cinquante prisonniers environ.

« Arrivé à hauteur du village de Tezzo qu'occupaient les Autrichiens, j'ai fait tourner ce village par la division, et les ai forcés, malgré une vive fusillade, à l'évacuer. Le régiment qui défendait le village s'é-

tant réfugié en arrière d'une digue d'où il fusillait encore avec avantage et nous tuait du monde, je manœuvrais de manière à le faire attaquer en flanc, et déjà il était tourné par les deux escadrons conduits par mon aide de camp, quand quelques pièces d'artillerie française du corps du général Macdonald se trouvant au moment d'être enlevées par des hussards ennemis, le 7e régiment a chargé sur les hussards et le régiment autrichien, et a sauvé les pièces ; mais cette utile charge n'a pas permis l'achèvement des dispositions nécessaires pour faire mettre bas les armes au régiment autrichien : elle honore toutefois la valeur de ce corps et de son chef le colonel Férou.

« Pressés alors par les corps du général Grenier et ma division, les Autrichiens se sont retirés dans le plus grand désordre par Conégliano, et ont été poursuivis dans leur mouvement rétrograde par la division qui leur a fait nombre de prisonniers. La nuit a arrêté la poursuite, et la division a bivouaqué sur la gauche de la route.

« Elle a perdu, durant cette brillante journée, environ cent hommes tués ou blessés et cent et quelques chevaux ; sa conduite, sa fermeté au canon et la façon vigoureuse dont elle a chargé, méritent de réels éloges. »

9 mai.

« La division a continué à suivre l'ennemi et s'est dirigée sur son flanc, en passant par les villages de Zoppé

et Bavarsi, et poussant des partis dans diverses directions pour ramasser des prisonniers, plusieurs postes d'arrière-garde ont été enlevés et environ deux cent cinquante prisonniers dirigés sur Conégliano; la division est venue occuper des cantonnements à hauteur de Sacile le long de la Livenza. »

10 mai.

« Votre Altesse Impériale m'ayant confié le commandement de toute la cavalerie de l'armée, à l'effet de harceler l'ennemi dans son mouvement rétrograde, et de le rejeter entièrement de l'autre côté du Tagliamento, je me suis mis en marche des bords de la Livenza à la pointe du jour, et j'ai débouché de Pordenone sur trois colonnes, dirigeant l'une sur Spilemberg, l'autre sur Valvasone, et portant la troisième à Saint-Vito.

« Quatre cents hommes et plusieurs officiers ont été ramassés, et Valvasone a été occupé.

« L'ennemi a coupé le pont sur le Tagliamento en face de Valvasone, et j'ai pris position sur les bords du torrent que quelques partis de troupes légères ont franchi pour reconnaître les forces de l'ennemi, sur l'autre rive et sa position. Il a canonné infructueusement la tête de mes colonnes. Tous les villages sur les bords du Tagliamento, depuis Spilemberg jusqu'à Saint-Vito, ont été surveillés, ou occupés par des patrouilles, et différents gués ont été reconnus afin d'effectuer le lendemain le passage du torrent. »

11 mai.

« Deux gués avaient été reconnus sur le Tagliamento; la crue des eaux pendant la nuit ayant rendu impraticable celui au-dessus du pont, en face de Valvasone, la cavalerie a dû effectuer son passage au-dessus et à hauteur du village de Rivis du Tagliamento. L'ennemi, dont le mouvement rétrograde devenait d'instant en instant plus prononcé, ne l'a pas disputé. En peu de temps le torrent a été traversé, et la cavalerie s'est formée sans obstacle sur la rive gauche.

« Les différents objets que Votre Altesse Impériale m'avait donnés à remplir étant de faire à la fois tout le mal possible à l'ennemi et de m'assurer d'une façon positive si sa retraite s'effectuait par le comté de Goritz, ou la route de Pontéba sur Villach, puis de débloquer Palmanuova, et d'occuper Udine sans cependant me mettre hors de mesure de faire participer la cavalerie à un combat sur Saint-Daniel, dans le cas où l'ennemi voudrait en courir les chances, j'ai balayé avec la plus grande rapidité, par cinq colonnes marchant à différentes hauteurs, la plaine entre le Tagliamento, Udine et Palma.

« Codroipo a d'abord été occupé par les troupes que j'avais postées la veille à Saint-Vito et qui ont passé le fleuve sur ce point. La division de cavalerie légère du général Sahuc a marché dans la direction d'Udine, passant par Pontiamins et Colloredo, un régiment de chasseurs à cheval flanquant sa gauche.

« La majeure partie des 1re et 2e divisions de dragons a suivi la grande route sur Udine. J'ai envoyé un détachement de deux cents chevaux à Palmanova, et un partit sur Lanzacco, à mi-chemin de Palma à Udine.

« Toute la plaine s'est trouvée balayée, et en même temps une avant-garde de cent chevaux, conduite par mon aide de camp Carbonel et suivie du 7e régiment de dragons, a été envoyée en toute hâte sur Udine. La ville a été enlevée par les dragons du 7e, mon aide de camp à leur tête, et l'ennemi poursuivi sur la route de Cividale, qu'un escadron du 8e chasseurs a bientôt occupée aussi (Cividale sur le Nasisone).

« La rapidité de ces mouvements combinés a valu de deux mille cinq cents à trois mille prisonniers; on a pris un équipage de pont entre Udine et Cividale, et des magasins immenses en grain, farine et avoine. Nombre de prisonniers français, que les Autrichiens n'ont pas eu le temps de faire évacuer, et trois cents de leurs blessés ont été trouvés dans cette première ville. Ayant acquis à Udine la certitude que les Autrichiens n'avaient fait filer par la partie de Goritz qu'une très-faible portion de leur armée, dont la majeure partie suivait le chemin de Villach, j'ai arrêté la marche d'une partie des colonnes et les ai dirigées par leur gauche, les troupes légères à Martignaco, et deux des régiments de dragons de la 1re division à Fagagna, coupant ainsi tout ce que l'ennemi pouvait avoir d'embarqué sur la route de Saint-Daniel à Udine. J'avais aussi pour but de venir prendre part au com-

bat qui s'était engagé à Saint-Thomasso, mais la chute du jour n'a pas permis d'arriver à temps.

« La 2e division de dragons avait été envoyée de Campo Formio à Udine, pour soutenir le 7e régiment de dragons et continuer à poursuivre l'ennemi dans la direction de Goritz. Cependant, pour compléter le succès du combat en avant de Saint-Daniel, j'ai donné l'ordre au colonel Gifflingua de partir, à dix heures du soir, de Fagagna avec le 6e régiment de hussards et une partie du régiment italien des dragons de la reine, et de marcher sur Gémona par la route dans la montagne passant par Pers et Sapramonti, afin d'arriver à Gémona avant que les Autrichiens eussent pu l'évacuer ; ce mouvement a été parfaitement exécuté. »

12 mai.

« Le colonel Gifflingua a trouvé les avant-postes ennemis à la pointe du jour ; il les a tous culbutés ou enlevés, est entré dans Gémona et a pris sept cents hommes, sept officiers et un drapeau du régiment autrichien n° 62. Je ne puis assez donner d'éloges à l'intelligence et à la vigueur avec laquelle le colonel Gifflingua a exécuté mes ordres. »

13 mai.

« Votre Altesse voulant, dans le cas où l'ennemi eût déployé de la cavalerie dans le terrain ouvert qui environne Osopo, l'y faire charger, la division Sahuc

et 1re de dragons ont débouché près de cette place (sur la rive gauche du Tagliamento). L'ennemi, pressé sur son flanc gauche par la colonne conduite par le colonel Gifflingua, non-seulement avait abandonné tout ce pays, mais était en pleine retraite sur Pontéba. Les troupes à cheval reconnues inutiles dans les gorges, ont été cantonnées, la division Sahuc à Messo, les dragons à Avasini.

« Les officiers qui se sont particulièrement distingués, tant au passage de la Piave que depuis, sont : le colonel Gifflingua, mon aide de camp Carbonel, le capitaine Sérou, du 7e de dragons, blessé en chargeant, et le maréchal des logis du 6e de hussards qui a enlevé un drapeau. J'ai l'honneur de vous demander des récompenses pour ces braves militaires, et notamment pour mon aide de camp Carbonel, qui a mérité maintes fois la croix en Prusse, en Pologne et en Espagne, et pour lequel je vous supplie de la solliciter de la justice de Sa Majesté l'empereur et roi. »

On a vu, du 8 au 14 mai, les mouvements de Grouchy avec la cavalerie de l'armée d'Italie.

Le 14 mai, les troupes à cheval étaient du côté d'Osopo, près des gorges et non loin de l'embranchement des routes de Pordenone et d'Udine, sur Villach et sur Klagenfurth. Le mouvement offensif du vice-roi continuant sans interruption, l'armée italienne se trouva bientôt portée dans les vallées de la Drave et de la Muhr, par Marbur, chassant devant elle l'archiduc Jean, et cherchant à rallier la grande armée française qui opérait en Allemagne.

Le prince Eugène, ayant gagné la bataille de la Piave, avait franchi ce cours d'eau et le Tagliamento. La cavalerie de Grouchy s'était conduite avec une vigueur remarquable et avait pris une grande part aux victoires de l'armée.

Voici les rapports du général sur ces opérations :

RAPPORT FAIT AU PRINCE EUGÈNE LE 30 MAI 1809.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que le corps de troupes dont elle m'a confié le commandement s'est porté de Marburg sur la Drave, dont il s'est emparé le 27 mai, et où il a opéré sa jonction avec le général Macdonald, sur Ehrenhausen (sur la Mur).

« L'ennemi occupait ce point et avait coupé le pont sur la Mur. Environ deux de ses bataillons étaient placés sur la rive droite de la rivière, pour en défendre le passage et s'opposer au rétablissement du pont. Sous le feu des Autrichiens, le pont a été rétabli par les grenadiers du 52e et les voltigeurs du 8e léger, qui ont chassé l'ennemi de la rive opposée et lui ont tué nombre d'hommes.

« Ce passage de vive force fait le plus grand honneur aux grenadiers et voltigeurs, et notamment au lieutenant, qui a passé le premier sur un fragile fragment de bois.

« Le 29, je me suis porté sur Gratz ; l'ennemi avait coupé le pont de la Mur et celui de la Kainach à Wildon.

« Marchant par ma gauche, j'ai dirigé les troupes par Ligist, au gré de la Kainach, et, trompant l'ennemi par une fausse démonstration sur Wildon, j'ai tourné sa position, reployé les troupes légères qu'il avait sur les rives de la Kainach, et passé cette rivière au gué, entre Wildon et Stoinz.

« Marchant vivement sur Gratz, j'ai trouvé l'ennemi à Feldkirken, et, le faisant attaquer à l'instant, je l'ai reployé sur le faubourg de Gratz, d'où quelques coups de canon et des tirailleurs l'ont chassé.

« La colonne que j'avais dirigée de Mahrenberg par Eibswald sur Gratz, débouchait au même moment, et l'heureux accord de son mouvement avec celui des troupes que je conduisais n'a pas peu contribué à la retraite de l'ennemi.

« Maître du faubourg, j'ai fait sommer la ville et le fort de Schlottberg qui la commande de se rendre. Les deux ponts qui conduisent à la ville étaient coupés et les Autrichiens fortement retranchés sur l'autre rive.

« L'approche des obusiers et la démonstration d'un passage de vive force ont déterminé le commandant à me remettre la ville. Je l'ai fait occuper sur-le-champ. La capitulation du fort n'a pu avoir lieu ; l'ennemi sent sa force et sait qu'il est à l'abri d'un assaut.

« L'occupation de la capitale de la Styrie met au pouvoir de l'armée des magasins et des ressources immenses, et frappe de consternation toutes les provinces environnantes. Je fais fournir à l'armée vingt-cinq mille paires de souliers, six mille paires de

bottes, vingt-cinq mille pantalons et des vivres en abondance.

« L'archiduc Jean a quitté Gratz, hier 29, à cinq heures du soir; il s'est retiré par Gleitzdorf, route de Furstenfeld. D'après divers rapports, il fait prendre aux débris de son armée, qui ne s'élèvent pas à plus de mille cinq cents hommes, la route de Neustadt par Stein-am-Anger. Il paraît avoir le dessein de redéboucher sur Murzuschlagg, ou, s'il n'est plus à temps de le faire, d'arriver le plus promptement possible à Vieux-Neustadt; il est cependant aussi quelque probabilité qu'il pourrait se porter par Furstenfeld sur la Hongrie. Les troupes légères que j'ai dirigées hier sur la route de Bruck (près Leoben, sur la Mur), s'étant mises en communication avec les postes de Votre Altesse sur cette même route, je reçois à l'instant l'ordre d'opérer ma jonction avec les troupes qu'elle commande; je remets en conséquence au général Macdonald la ville et le faubourg de Gratz.

« Demain, le corps que je commande prendra position à Pekau et arrivera après-demain à Bruck, si la réparation des ponts, qui sont tous coupés, ne retarde pas mon mouvement.

« Je ne puis assez me louer, Monseigneur, du zèle, de la vigueur et de l'excellente conduite des troupes que Votre Altesse a daigné me confier, et j'ai été parfaitement secondé dans toutes mes opérations par les généraux Pacthod et Sahuc.

« Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon profond respect. »

Le 17 juin 1809, nouveau rapport du général de Grouchy au vice-roi :

Grand-Guntz, le 17 juin 1809.

« La rapidité des mouvements des troupes à cheval n'a pas permis jusqu'à ce moment que le rapport des diverses affaires et engagements qu'elle a eus depuis quelques jours fût transmis à Votre Altesse. Je m'empresse de profiter du premier instant de repos, pour vous en offrir le récit succinct.

« Envoyé avec les 6e et 9e régiments de chasseurs à cheval et la 1re division de dragons d'OEdenburg (au sud-est de Neustadt) à Guntz, sur les traces de l'archiduc Jean, afin de découvrir la direction qu'il faisait prendre à son armée, et instruire Votre Altesse de tous ses mouvements, j'ai rencontré l'ennemi à hauteur du village de Czamote.

Combat de *Stein-am-Anger*. — « Sur-le-champ je l'ai fait attaquer et l'ai poussé de village en village et de position en position jusqu'à Stain-am-Anger, d'où il a été chassé par les charges successives du 6e régiment de chasseurs et d'un escadron des dragons du régiment de la reine. Un ravin a empêché que cette dernière charge produisît des résultats aussi brillants qu'on avait lieu d'en attendre; toutefois nombre de hussards de l'archiduc Joseph et de l'insurrection ont été sabrés et pris tant à Stein-am-Anger qu'au delà, et les Autrichiens ont été poursuivis jusques à une lieue et demie plus loin que cette ville, où j'ai pris position.

« Par suite des renseignements recueillis et des ordres de Votre Altesse, à la tête du 4ᵉ régiment de cavalerie légère, je me suis dirigé par Kormond, que l'ennemi venait d'évacuer et d'où je me suis mis en communication près Furstenfeld avec l'aile droite, aux ordres du général Macdonald sur Ridweg, Baltavar et Burgie, et me suis tenu constamment à portée de l'armée de l'archiduc Jean, le talonnant sans cesse, lui enlevant chaque jour de cent à cent cinquante prisonniers, des bagages, des voitures, enfin lui faisant un mal infini.

« La 1ʳᵉ division de dragons avait été dirigée d'en arrière de Kormont sur Ikerwar ; la division de cavalerie légère avec laquelle je marchais s'est emparée de Burgie, d'où elle a chassé l'extrême arrière-garde des Autrichiens et les a poursuivis jusques au ruisseau, près du village de Gyorgynar.

Combat en avant *de Buskower*. — « Le 11 juin, l'ennemi avait pris position avec de l'infanterie à Gyorgynar, et il tenait Ok par une forte arrière-garde ; il a été débusqué de ses positions et jeté vers Ikerwar. Votre Altesse m'ayant prévenu qu'elle ferait attaquer les Autrichiens au point de Karako par la brigade Colbert soutenue par de l'infanterie, j'ai débouché, à l'heure à laquelle devait avoir lieu cette attaque, des bois en avant de l'Ok, et ai atteint les Autrichiens près des villages de Sarrotd et Galza ; former les régiments et fondre sur l'ennemi a été l'affaire d'un instant, par une des plus brillantes charges fournie par le 9ᵉ régiment de chasseurs ; les hussards de Holz ont été culbutés dans Galza, rejetés sur leur infanterie, qui a été elle-même

débusquée du village, et, par suite des mouvements prescrits, toute l'arrière-garde autrichienne s'est vue forcée à se déployer dans le plus grand désordre sur les masses d'infanterie de l'armée de l'archiduc qui étaient placées en avant de Tukeswar.

« Cependant la brigade du général Colbert avançant vers Karako, je suis parvenu à franchir les marais qui nous séparaient et à me lier avec sa brigade, marchant alors à hauteur des troupes sous mes ordres ; j'ai occupé Torno et Borsengo et la brigade Colbert Karako. L'ennemi, intimidé par nos attaques vigoureuses, n'a pas cru devoir tenir à Tukeswar, et l'a évacué à neuf heures du soir.

Combat de *Papa*. — « Le 13 juin, Votre Altesse m'ayant prescrit de poursuivre l'archiduc Jean dans la direction de Papa, où elle marchait elle-même par le pont de Voth sur la Marchal, avec une partie de l'armée, tandis que le corps du général Grenier s'y dirigeait par Kerta, j'ai porté une brigade au delà de Buskewar sur la route de Vasarkelg, pour masquer mon mouvement par Aïzoni et Daka sur Papa.

« Au moment où je débouchais de Daka, avec la brigade Colbert, qui avait été placée sous mes ordres et que soutenait une des brigades de la division Sahuc, j'ai aperçu les Autrichiens en bataille en face du général Montbrun, qui avait marché sur Papa par Voth. Manœuvrant à l'instant sur le flanc gauche de la cavalerie autrichienne, je l'ai fait charger par le 7e régiment de chasseurs et le vingtième, qui, l'ayant culbutée et acculée au pont sur le ruisseau qui coule entre

Guyor et Papa, en ont fait un massacre épouvantable. Plus de deux cents hussards de Joseph et de l'insurrection ont été sabrés ou faits prisonniers sur ce point. Poursuivant alors nos avantages, nos troupes ont chargé de nouveau les Autrichiens jusques à Papa, qui, défendu par de l'artillerie et de l'infanterie, n'a pu être enlevé à l'instant. Votre Altesse avait ordonné d'attendre l'arrivée du général Grenier.

« Cependant, j'ai fait reconnaître et passer la brigade Colbert et une des brigades Sahuc à un gué à gauche de Papa, afin de tourner cette ville, et de couper l'ennemi, s'il voulait y tenir. Mais il n'a pas attendu l'attaque de notre infanterie, et a évacué Papa, où le général Montbrun est entré et a chargé son extrême arrière-garde. Nous l'avons poursuivi de concert sur la route de Raab jusques au delà de Takani, et avons ramené plusieurs centaines de prisonniers.

Combat en *arrière de Raab*. — « Le 13 juin, la cavalerie du général Montbrun, soutenue par la division légère sous mes ordres, s'est portée de Tankani sur Raab, a chassé l'arrière-garde des Autrichiens des villages de Syenen et de Czanach et l'a poussée jusque près de Raab ; mais l'ennemi, débouchant de cette ville avec des forces notables, a regagné quelque terrain et, au moyen de sa nombreuse artillerie, a fait essuyer des pertes aux corps qu'il combattait et qui ont fourni et reçu diverses charges. Dès que notre artillerie a été arrivée, l'offensive a été reprise ; l'ennemi a été repoussé de nouveau, et la position importante de Czanach a été conservée. Cependant, une

colonne d'infanterie de l'insurrection cherchait à déboucher par notre flanc gauche par le village de Gzornat : je l'ai fait sur-le-champ attaquer et sommer de se rendre par mon aide de camp Carbonel ; cinq cents soldats et sept officiers ont été faits prisonniers.

« J'ai particulièrement à me louer, dans le combat du 13, du 6e régiment de chasseurs et du général Debroc. »

Bataille de *Raab*, 14 juin. — « Votre Altesse ayant résolu de livrer bataille aux armées réunies des archiducs Jean et Palatin, j'ai d'abord, en exécution des dispositions prescrites, conduit la division légère du général Sahuc dans la direction de Raab, flanquant la gauche du corps aux ordres du général Baraguey d'Hilliers ; puis, avec la 1re division de dragons, je me suis porté à l'aile droite, où, de concert avec le général Montbrun, nous avons manœuvré de façon à déborder et tourner la nombreuse cavalerie que l'ennemi déployait devant nous ; plusieurs charges ont été fournies et ont obtenu les plus grands succès. L'artillerie de la division de dragons, commandée par le capitaine Forgeot, portée très en avant, a constamment pris en écharpe tout ce qui était devant nous. Le 30e régiment de dragons, ayant à sa tête le général Guérin et marchant à hauteur des tirailleurs de la division Séras, a puissamment contribué aux avantages obtenus par cette division au village de Megger. Ce brave régiment exposé au feu le plus violent de l'artillerie et de la mousqueterie, a montré l'attitude la plus imposante, et n'a pu être ébranlé ni retardé dans aucun de ses mouvements.

« Cependant, le village de Megger ayant été emporté, la division légère du général Sahuc a débouché par la gauche du village de Szabadhegy, s'est dirigée sur Saint-Ivani, et là, ayant joint l'arrière-garde ennemie, le 8e régiment de chasseurs, ayant à sa tête le général Sahuc, s'est précipité sur les carrés d'infanterie qui se formaient en avant du village, les a enfoncés et a fait mettre bas les armes à près de quatre mille hommes. Malheureusement, le 8e n'étant pas soutenu d'assez près par les autres corps de cette division, les Autrichiens ont repris leurs fusils et fait feu sur le 8e, qui n'a pu ramener ce qu'il avait d'abord pris, mais qui cependant a conservé plusieurs centaines de prisonniers, un général major, et ramassé plus de quinze cents fusils, douze tambours et autres trophées militaires. Cette charge fait le plus grand honneur au 8e et au colonel Curlot qui le commande. Une colonne de cavalerie autrichienne débouchant de Raab, pour se retirer sur Canova, a été chargée par le 30e de dragons ; deux escadrons ennemis ont été rejetés dans Raab, et le surplus, sur lequel je dirigeai, par un mouvement de flanc, le 7e régiment et les dragons de la Reine, n'a dû son salut qu'à la vitesse de ses chevaux et aux ombres de la nuit ; plusieurs dragons blancs et hussards ont cependant été pris, et deux de la propre main de mon aide de camp Carbonel. Le 15, j'ai poursuivi l'ennemi conjointement avec le général Montbrun, et lui ai fait cinq à six cents prisonniers. Je ne puis donner trop d'éloges, Monseigneur, aux généraux et aux troupes sous mes ordres, et je crois

devoir joindre ici les noms de ceux qui dans les divers combats se sont donné le plus de droits à de l'avancement et à des récompenses. »

Après le combat de Papa et la bataille de Raab, la cavalerie de Grouchy, comme les autres troupes du vice-roi, passèrent avec la grande armée dans l'île Lobau, où, en vertu des ordres de l'Empereur, ces troupes se concentrèrent dans la nuit du 4 au 5 juillet 1809. Le 5 au matin, Eugène franchit avec ses forces le dernier bras du Danube pour prendre position en seconde ligne de Davout.

La cavalerie de Grouchy prit donc part à la bataille de Wagram le 5. Voici son rapport sur cette journée :

RAPPORT DE L'AFFAIRE DU 5 JUILLET 1809 A SON ALTESSE LE PRINCE DE NEUCHATEL.

« Monseigneur, la division a passé le Danube le 5 juillet à l'île Alexandre, et a manœuvré en exécution des ordres de Sa Majesté, de manière à lier les corps qui marchaient à la gauche d'Enzendorf, avec celui de M. le duc d'Auerstaedt qui se portait vers Pisdorff ; l'ennemi cherchait à déboucher entre ces deux villages, et, par une canonnade extrêmement vive, s'efforçait de faire rétrograder la division. Inébranlable dans sa position, malgré les pertes qu'elle essuyait, elle n'a pas fait un pas rétrograde et a coopéré, par son attitude et sa fermeté, à l'enlèvement du village de Pisdorff effectué par les troupes de M. le duc d'Auerstaedt.

« Ayant reçu de Sa Majesté l'injonction de se porter à l'extrême droite de l'armée, elle s'est d'abord dirigée à gauche du village de Glinzendorff, et, manœuvrant de concert avec le général Montbrun, elle a occupé la nombreuse cavalerie des Autrichiens, pendant que M. le maréchal Davout enlevait, avec une de ses divisions, le village de Glizendorff. Cette division, s'avançant ensuite pour attaquer la forte position de l'ennemi à Neuziedel, a été soutenue par la division de dragons, qui cependant n'a pu déboucher à la droite de ce village, en raison d'un ruisseau marécageux, qui coule dans cette direction, et qui n'a pas permis à la division légère du général Montbrun de déboucher elle-même. La nuit s'avançant, la division est venue bivouaquer à la gauche du village de Loiborssdorff.

« Dans cette journée, le colonel Serrou du 7e a eu le bras cassé d'un boulet; plusieurs officiers et dragons ont été tués ou blessés. »

Bataille du 6 juillet. « La division de dragons s'est portée, à la pointe du jour, à hauteur du village de Glinzendorff, et, de concert avec la division Montbrun, a fait préparer sur le ruisseau de Rusback les passages nécessaires pour pouvoir déboucher et tourner la gauche de l'ennemi, pendant que M. le duc d'Auerstaedt attaquerait la position de Neudziedel.

« Les passages faits, les deux divisions ont débouché et déployé. La nombreuse cavalerie autrichienne, toujours débordée et vivement canonnée par notre artillerie, a fini par regagner la sommité de la crête qui règne depuis Neudziedel et se prolonge dans

la direction de la métairie de Sichdechsur. Malgré les efforts des soixante escadrons autrichiens qui nous étaient opposés, ces hauteurs ont été enlevées, et Neudziedel de beaucoup dépassé, par la cavalerie légère et les dragons.

« L'ennemi, sentant l'importance de prévenir nos progrès ultérieurs sur son flanc et profitant de sa supériorité numérique, ainsi que de l'avantage que lui donnaient des mouvements de terrain au moyen desquels il pouvait masquer ses manœuvres, a débordé à son tour toute notre droite et nous a attaqués de front, en flanc, et sur ses derrières. Quelques mouvements rétrogrades dans l'infanterie qui cherchait à enlever Neudziedel, avaient nécessité que la division de dragons fût rapprochée de ce village.

« Mais, jugeant à temps des projets de l'ennemi, la division, par une rapide manœuvre de flanc, a été reportée à la droite et formée en échelons, par un « en avant en bataille » de ses trois régiments. Elle a attaqué à l'instant les Autrichiens, qui, ayant culbuté la brigade Jacquinot, la poussaient vivement. L'ennemi a été arrêté, chargé de la façon la plus vigoureuse et la plus brillante par les dragons italiens de la reine, et le 7e de dragons soutenu du 30e.

« Ces charges, poussées à fond et faites avec un ensemble rare, ont été couronnées d'un succès complet. Environ quatre cents cuirassiers, dragons de Orelli et hussards de Blankenstein ont été tués ou faits prisonniers ; parmi eux nombre d'officiers, dont un colonel.

« Depuis lors, l'ennemi n'a plus osé tenir ni essayé de couvrir davantage la gauche de Neudziedel ; il s'est constamment reployé devant nous, et a effectué sa retraite en se dirigeant d'abord sur Altoff. La division de dragons l'a poursuivi au delà de Auerstaedt et a ramassé, dans le reste de la journée, six à sept cents prisonniers d'infanterie de divers corps et délivré à Schoukirken près de deux cents prisonniers français tant hussards que fantassins.

« La division a bivouaqué à Auerstaedt.

« Je ne puis, Monseigneur, donner trop d'éloges à la conduite des troupes sous mon commandement et à celle de mes aides de camp, qui ont montré autant de bravoure que de zèle. J'aurai l'honneur de vous désigner les militaires qui se sont donné le plus de titres à des récompenses.

« Je prie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon respect. »

Lancé à la poursuite de l'ennemi jusqu'à la convention de Znaïm, Grouchy rendit encore d'importants services avec sa cavalerie, et fit les 11, 19 juillet et 1er août 1809 les trois rapports ci-dessous :

Westerlitz, le 11 juillet 1809.

RAPPORT DE L'ENTRÉE A NIKOLSBOURG ET DU COMBAT DE WESTERLITZ.

« Monseigneur, en exécution des ordres de Votre Excellence, je suis parti de *Wulftkerdorsff* le 9 juillet, et

me suis porté sur *Nicolsburg* avec la 1re division de dragons et de deux bataillons du 13e régiment qui avaient été détachés en reconnaissance à *Paysdorf* et qui se sont réunis à moi à mon passage dans ce lieu. A hauteur du village de *Roulbrun*, et à la nuit tombante, la cavalerie ennemie a été rencontrée. Les petits postes autrichiens ont été reployés dans *Nicolsburg*, et à dix heures du soir je me suis trouvé aux portes de cette ville.

« Le feu, parti des premières maisons, a fait croire d'abord, qu'elle était défendue par de l'infanterie ; mais ayant tâté davantage les diverses issues, je me suis déterminé à faire charger par la compagnie d'élite du 7e de dragons, soutenue du reste du régiment, en colonne, par escadron à fortes distances, tout ce qui se trouverait dans la rue principale.

« J'ai ordonné qu'on traversât la ville au galop, s'il était possible, et qu'on se reformât à sa sortie. L'éloignement de l'infanterie qui n'avait pu suivre les rapides mouvements de la cavalerie, et les inconvénients si fréquents qui accompagnent les attaques de nuit, m'ont principalement engagé à brusquer celle de *Nicolsburg*. Elle a réussi, la ville a été emportée, et la cavalerie ennemie, qui seule la défendait et avait fait mettre pied à terre à quelques pelotons pour faire le coup de fusil pendant l'obscurité de la nuit, a été chassée au loin.

« Cette charge fait honneur au 7e et à mes aides de camp qui l'ont dirigée. Des magasins considérables, huit cents blessés autrichiens, huit cents fusils ont été trouvés à *Nicolsburg*.

« Maître de la ville, j'ai fait pousser les Autrichiens à une lieue et demie, au delà de *Nicolsburg*. Un bataillon d'infanterie soutenait le 7e de dragons; mon objet était de tâcher d'arriver, ainsi que me le prescrivaient mes instructions, sur la *Taya*, avant l'ennemi, ou aussitôt que lui, afin de l'empêcher d'en brûler les ponts et de ralentir par là notre poursuite dans la direction de Braunn. A mi-chemin de *Nicolsburg*, l'ennemi s'était reformé; il a encore été chargé, mais, arrivé près du pont, ses forces se sont trouvées telles qu'on a été obligé de prendre position. Toutefois son artillerie ne nous a point fait souffrir.

« Le 10, à la pointe du jour, le 30e régiment de dragons et le second bataillon du 13e léger ayant joint le 7e de dragons et le 1er bataillon du 13e, j'ai reçu l'ordre de Votre Excellence de jeter les Autrichiens sur la rive de la *Taya* et d'emporter les ponts de cette rivière. Ayant fait former les colonnes d'attaque, pour enlever d'abord le pont de *Mussau*, l'ennemi s'est hâté de se retirer dès les premiers coups de canon, et telle qu'ait été la célérité du mouvement, il n'a pas été possible d'arriver assez à temps pour l'empêcher de mettre le feu au pont. Mais, au même instant que je faisais attaquer les Autrichiens à *Mussau*, pont sur lequel j'avais semblé diriger toutes mes forces, je manœuvrais rapidement par ma droite, pour me porter à *Westernitz*, où j'étais informé qu'il existait aussi des ponts et où je voulais couper quelque cavalerie ennemie qui n'avait point eu le temps de repasser celui de *Mussau*. Trompé par ce mouvemeut et chargé par les dragons

de la division jusque dans *Westernitz*, on est arrivé au pont en même temps que l'ennemi, qui n'a pu les incendier. Cependant les dragons ont été arrêtés par le feu de l'infanterie embusquée dans l'île et les bois de la rive gauche. Aussitôt les dragons ont mis pied à terre, et entamé la fusillade pour empêcher les Autrichiens de redéboucher. Un bataillon du 13e étant arrivé, je me suis déterminé à effectuer le passage de vive force, quoique l'ennemi eût fait enlever toutes les planches des trois ponts derrière lesquels il se trouvait. Celui de la première île a réussi, par l'effet de la brillante charge du 1er bataillon du 13e léger combinée avec l'attaque d'une compagnie qui avait été passer dans une frêle barque sans que l'ennemi l'eût aperçue, et qui, arrivant au pont, sur le dernier bras, au même moment qu'on s'élançait sur les autres points, a fait mettre bas les armes à tout ce que les Autrichiens avaient de troupes pour défendre ce passage.

« Cette attaque, faite aux crix de *Vive l'Empereur* et guidée par mon aide de camp lieutenant Carbonel, couvre de gloire le 13e léger, d'autant plus qu'un régiment d'élite, celui du prince Charles, défendait les points attaqués. Environ quatre cents hommes de ce régimeut et trois officiers ont été faits prisonniers.

« L'ennemi, poursuivi la baïonnette aux reins et chargé par la compagnie d'élite du 7e dragons, qui a passé la *Taya* en partie à la nage, a été débusqué du village de *Tracktz*, que nous avons enlevé, quelque avantageuse que fût cette position, derrière laquelle étaient en bataille les régiments de l'archiduc Charles

et de Stein, beaucoup de cavalerie et quelques dragons.

« Les ordres de Votre Excellence ayant suspendu le mouvement en avant, les succès n'ont point été poussés plus loin; cependant une soixantaine de prisonniers ont encore été faits, et on a ramassé quatre cent cinquante-huit fusils jetés par l'ennemi dans sa déroute. La division a pris position à *Westernitz* et sur les bords de la Taya. Elle sera heureuse, ainsi que son chef, si elle a rempli les vues de Votre Excellence et mérité l'approbation de Sa Majesté.

« Les dragons du 7ᵉ, le premier bataillon du 13ᵉ, mon aide de camp et le sous-lieutenant Roget du 8ᵉ de chasseurs à cheval se sont vraiment distingués. »

Quelques jours après la bataille de Raab et de Wagram, le major général écrivit à Grouchy de Schönbrunn, le 19 juillet :

« Je vous préviens, monsieur le général Grouchy, que l'Empereur, par décret du 17 de ce mois, a nommé les lieutenants Grouchy et Carbonel, vos aides de camp, capitaines, et le capitaine Demoysen, aussi votre aide de camp, membre de la Légion d'honneur.

« Je joins ici les lettres d'avis provisoires pour ces trois officiers. »

Le 1ᵉʳ août, nouvelle lettre de Berthier.

« Je vous annonce avec plaisir, général, que l'Empereur, par décret du 31 juillet, vous a nommé colonel général des chasseurs.

« Sa Majesté m'autorise à vous donner cet avis provisoire, en attendant celui que vous recevrez officiellement, »

On voit que, si le général rendait de brillants services, l'Empereur savait les reconnaître d'une façon bien douce au cœur d'un père et d'un général, et non moins honorable pour lui que pour ceux qui étaient l'objet de ces faveurs méritées.

LIVRE ONZIÈME

1812.

Le général de Grouchy n'est pas employé de la fin de 1809 au commencement de 1812.— Il reçoit l'ordre, les 28 février et 5 mars, de se rendre d'abord à Erfurth, ensuite à Ratisbonne, pour y prendre le commandement du 3e corps de la réserve de cavalerie. Composition de ce corps d'armée. — Forces des armées françaises et russes, leurs effectifs et leurs positions. — Plan de Napoléon. — Mouvement des armées. — Part que prennent à la campagne le 3e corps et le général de Grouchy. — Witepsk, Smolensk, La Moscowa. — Le général est blessé dans cette bataille. — Il reprend son service au moment de la retraite de Moscow. — Bataille de Malojarotlawest (24 octobre), de Viasma (3 novembre). — Il reçoit le commandement du 1er corps, puis de l'escadron Sacré. — Document relatant le rôle du 3e corps pendant cette campagne.

Le général de Grouchy, à la suite de la campagne de 1809, obtint enfin de passer paisiblement plusieurs mois au milieu des siens. Depuis les premières guerres de la Révolution, à peine avait-il pu prendre quelques semaines de repos et consacrer quelques jours à ses intérêts de famille.

Ayant évité de retourner en Espagne, seul point de l'Europe où la France combattit en 1810 et en 1811, il put donner quelques soins à sa santé, fortement éprouvée par les fatigues de la guerre et par de glorieuses blessures.

Nous l'abandonnerons donc, pendant les deux années qu'il vécut de la vie de famille, auprès de ce père qu'il aimait tant, auprès d'une femme chérie et d'enfants dont l'un, Alphonse de Grouchy, était déjà cité comme un brillant officier de cavalerie.

Nous reprendrons le général de Grouchy au com-

mencement de février 1812, époque où les empereurs de France et de Russie, les deux souverains les plus puissants du monde, faisaient avec une sorte de rage leurs préparatifs pour se disputer le sceptre de l'Europe. Une lettre du major général, en date du 11 février 1812, prévint le général qu'il devait être rendu le 18 à Mayence, pour être employé à la grande armée. En effet, par décision en date du 26 du même mois, Grouchy fut nommé commandant en chef du 3ᵉ corps d'armée de la réserve de cavalerie, à la place du général de Latour-Maubourg nommé au commandement du 4ᵉ corps et détaché à l'aile droite de la grande armée, sous les ordres du roi de Westphalie.

Le 28 février, Grouchy se rendit en poste à Erfurth, quartier général des quatre corps de la réserve de cavalerie placée sous le commandement en chef du roi de Naples, Murat; mais le 5 mars, au lieu d'Erfurth, ce fut Ratisbonne qui lui fut désigné. Il devait s'y trouver le 12 mars, pour y prendre son commandement formé de trois divisions de cavalerie.

Paris, le 5 mars 1812.

A MONSIEUR LE GÉNÉRAL COMTE GROUCHY.

« L'Empereur ordonne, monsieur le général Grouchy, que vous soyez rendu à Ratisbonne le 12 mars, pour prendre le commandant que Sa Majesté vous a confié, du 3ᵉ corps de réserve de cavalerie composé de la division de cavalerie légère que commande le général

Kellermann et des 3e et 6e divisions de cavalerie ; l'intention de Sa Majesté est que ce corps ait trente pièces d'artillerie légère avec double approvisionnement. M. le général Lariboissière a reçu les ordres nécessaires. Voyez-le à cet égard, et, aussitôt votre arrivée, vous m'enverrez un état de situation exacte de cette artillerie, en même temps que celui des trois divisions que vous commandez. Faites-moi connaître l'époque de votre départ.

« Le prince de Wagram et de Neuchatel,
major général.

« Berthier. »

Voici la composition du 3e corps de la réserve de cavalerie : Grouchy, aide de camp; les capitaines Carbonel, Demoysain et Royé. Chef d'état-major, l'adjudant commandant Jumilhac. 3e division de cavalerie légère, Chastel. 10e brigade, Gérard (6e et 25e de chasseurs, colonels Sedard et Christophe). 11e brigade, Gautherin (6e et 8e de hussards, colonels Vallin et de Périgord). 3e division de cuirassiers, général Doumerc. 1re brigade Berkeim (4e de cuirassiers, colonel Dujeon). 2e brigade Dubois (7e de cuirassiers), colonel Lhéritier. 3e brigade, général Trip (14e de cuirassiers), colonel Doullembourg. 6e division de cavalerie, général de Lahoussaye. 1re brigade, général Thiry (7e et 13e de dragons), colonels Sopranzy et Briant. 2e brigade, général Séron (18e et 35e de dragons), colonels Montmarie et Pintiville.

Effectifs. Dix mille hommes et onze mille chevaux.

Ce 3e corps de la réserve de cavalerie eut, en outre, trente bouches à feu d'artillerie légère, avec double approvisionnement.

La grande armée française, au moment de son entrée en campagne, milieu de juin 1812, était formée de la manière suivante : 1er corps (Davout), cinq divisions ; cinquante mille combattants. 2e corps (Oudinot), trois divisions ; vingt-six mille hommes. 3e corps (Ney), trois divisions ; vingt-huit mille hommes. 4e corps (vice-roi d'Italie), trois divisions ; vingt-neuf mille hommes. 5e corps (Poniatowski), trois divisions ; vingt-cinq mille hommes. 6e corps (Saint-Cyr), deux divisions ; dix-huit mille hommes. 7e corps (Reynier), deux divisions ; quatorze mille hommes. 8e corps (roi de Westphalie), deux divisions ; quinze mille hommes. 9e corps, (duc de Bellune), deux divisions (non encore en ligne). 10e corps (Macdonald), trois divisions ; trente mille hommes. 11e corps (Augereau), en formation à Berlin. 12e corps (Murat), réserves de cavalerie en quatre corps, 1er Nansouty, 2e Montbrun, 3e Grouchy, 4e Latour-Maubourg, sept divisions de grosse cavalerie, quatre de cavalerie légère, quatre de dragons ; trente mille chevaux. 13e corps (Schwartzemburg), quatre divisions autrichiennes ; trente mille hommes. Garde impériale, trois divisions d'infanterie, un corps de cavalerie (Lefebvre, Mortier, Bessières) ; trente-deux mille combattants. C'était donc trois cent trente mille hommes que Napoléon allait faire manœuvrer.

Les armées russes étaient formées et placées, au

moment de l'ouverture des hostilités, de la manière suivante :

Première armée, en première ligne; (Barclay de Tolly), à Vilna. 1° *droite* (Wittgenstein), quarante mille hommes couvrant les avenues secondaires de Saint-Pétersbourg à Rossiena et Kerdanoui. 2° *gauche* (Doctorow), vingt-sept mille hommes, entre Grodno sur le Niémen et Lida, couvrant les avenues secondaires de Moscou, éclairant le Niémen avec les sept mille Cosaques de l'hetmann Platow. 3° *avant-garde* (Baggawout), avec seize mille hommes, à Kowno ou Kauen, au confluent du Niémen et de la Vilia. 4° *centre*, avec le commandant en chef, soixante-dix mille hommes, autour de Vilna sur la Vilia.

Total de la première armée, en première ligne, cent soixante mille combattants, s'appuyant à droite sur les places de Riga et de Dunenbourg qui avaient quarante mille hommes de garnison, et sur le camp retranché de Drissa, en avant de la Dwina, formant la 2e ligne de défense.

Seconde armée (Bagration), à gauche de la première, entre le Bug et le Niémen, de Bialistock à Wolkowistk, en position pour prendre en flanc les colonnes françaises marchant sur le Niémen; à l'extrême *gauche* de Bagration, un corps de seize mille hommes (général Hœrtel) gardait les défilés des marais de Pinsk et en position à Mozyr.

Enfin, une troisième armée, dite de réserve, sous Tormazow (cinquante mille hommes), se rassemblant à Loutsk, en Wolhynie (route de Vienne à Kiew),

ayant pour mission de coopérer au mouvement offensif de Bagration.

Telles étaient les forces russes en première ligne, trois cent soixante mille hommes, sans compter une nuée de Cosaques irréguliers.

Napoléon fit cinq colonnes de son armée :

1° à l'extrême gauche Macdonald (10e corps), destiné à marcher vers le nord-est et à manœuvrer de façon à contenir Wittgenstein, extrême droite de Barclay de Tolly.

2° Lui-même avec les 1er, 2e, 3e corps, la garde et les 1er et 2e corps de la réserve de cavalerie de Murat (cent cinquante mille hommes) pour franchir le Niémen, s'emparer de Vilna et rejeter le centre de Barclay de Tolly.

3° En avant de Marianpol et en arrière de Kowno, sous le prince Eugène, les 4e et 6e corps et le 3e corps de la réserve de cavalerie (Grouchy), pour se jeter entre Barclay et Doctorow, centre et gauche de l'armée russe, l'un en position à Vilna, l'autre à Grodno.

4° Jérôme, aile droite, avec les 5e, 7e et 8e corps et le 4e de la réserve de cavalerie (Latour-Maubourg) pour pousser l'armée de Bagration.

5° Schwarzenberg avec le 13e corps devant couvrir le duché de Varsovie et contenir Tormasow.

Le général de Grouchy marchait avec l'armée du prince vice-roi. C'est principalement à cette 3e colonne que nous nous attacherons ; mais, avant, disons que les papiers du général ayant été capturés dans la retraite de Moscou, comme ceux de la plupart des gé-

néraux, nous avons trouvé peu de documents émanant de lui.

Le 15 avril, Grouchy eut ordre de se porter avec sa cavalerie sur Thorn (Vistule), où l'armée d'Italie devait arriver à peu près à la même époque.

L'armée du vice-roi, dont le corps de Grouchy faisait partie, se mit en mouvement pour entrer en campagne, le 4 juin, de Thorn sur Soldau, où elle se trouva réunie le 6 juin 1812. De Soldau, les troupes vinrent à Villemberg quittant la route de Plock à Kœnigsberg pour prendre celle de Rostenburg. Continuant à marcher vers la Pologne, le vice-roi et Grouchy arrivèrent à Marienpol (route de Prenn sur le Niémen, à Kœnigsberg sur la Prégel).

Le 23 juin, la partie de la grande armée aux ordres directs de l'Empereur, (2e colonne), franchit le Niémen à Kowno et se porta sur Vilna. Le 4e corps et le 3e de la réserve de cavalerie restèrent en observation jusqu'au 29 juin, jour où ils passèrent à leur tour le fleuve et marchèrent sur Vilna par Kronizismori et New-Troki, où ils bivouaquèrent le 4 juillet.

Le 7 juillet, le vice-roi se porta sur Ochmiana, laissant Vilna sur la gauche. Il était chargé de servir de lien intermédiaire entre la colonne de l'Empereur et celle de l'extrême droite du roi de Westphalie. Pendant ce temps-là, le 1er corps (Davout) manœuvrait vers le sud, dans le double but de couper Doctorow, gauche de Barclay, qui n'avait pu gagner à temps Vilna, d'aider Jérôme à prévenir Bagration et à séparer ce dernier de la première armée russe. Le 12 juillet, le 4e corps

et la cavalerie Grouchy se concentrèrent à Sgmorghoni et y séjournèrent vint-quatre heures ; puis, traversant la Vilia, ils pénétrèrent dans Veleïka, abandonné par l'ennemi, où l'on s'empara de grands magasins.

Pendant ces premiers mouvements du 4e corps, Lhetmann Platow ignorant la prise de Vilna, et poussé par la cavalerie légère de Poniatowski de l'aile droite, s'était replié de Grodno sur Lida. Là, ayant su que divers corps de cavalerie française étaient dans le voisinage, il avait continué son mouvement sur Swic s'élevant au nord vers Vilna. Grouchy, envoyé le 4 juillet avec le 3e corps de la réserve de cavalerie à Bagdanow, occupa ce jour-là Wischnew, Subotniki, coupant la route de Vilna. Platow fut obligé de changer sa direction et de se replier sur Nowogrodew au sud-est, où il rallia Bagration en retraite, lui-même sur Minsk vers l'est. A quelques lieues de Minsk, le 9 juillet, Bagration apprit que le 1er corps (Davout) avait occupé cette ville la veille. Il prolongea son mouvement en changeant de direction, et se jetant d'abord un peu à l'ouest pour gagner Vitipsk par Nesvij, Sloutsk, Bobruisk et Mohilow.

Ce fut à ce moment de la campagne que Davout s'étant plaint, à tort ou à raison, à l'Empereur du peu de discipline du corps westphalien et de la façon dont les opérations étaient conduites par le roi Jérôme, reçut de Napoléon l'ordre de prendre le commandement en chef de l'aile droite. Jérôme furieux se retira dans ses Etats, mais il y eut dans les mouvements de l'aile droite un temps d'hésitation et d'arrêt dont Bagration profita.

Grouchy, avec son 3e corps de la réserve de cavalerie et la brigade Colbert de cavalerie légère, avait été envoyé à l'est, à Borizow sur la Bérésina, pour enlever les magasins qui s'y trouvaient et barrer le chemin à Bagration, s'il voulait tenter de suivre ce fleuve. En effet, le 15 juillet, il prit des magasins considérables. Bagration était descendu jusqu'à Bobruisk au sud, et, quittant la vallée de la Bérésina pour celle du Dniéper, se portait à marches forcées sur Smolensk par Mohilow. Grouchy reçut l'ordre de se jeter directement de la vallée de la Bérésina dans celle du Dniéper, par Kockanow et Orcha, où il arriva le 19 juillet. De là, il remonta au nord sur Babinowischi, et ne tarda pas à concourir au mouvement général de l'armée sur Smolensk. Le 14 août, se rapprochant de Smolensk, il chassa de Liady deux régiments de Cosaques, avant-garde de l'armée russe, et se réunit au corps de Nansouty. Il entra le 17 à Smolensk, et, le 19, il contribua à forcer les armées russes réunies de Barclay et de Bagration à se porter en trois colonnes sur la route de Viasma. Près de Donkovchtchina, la cavalerie Grouchy, qui flanquait la gauche de l'armée, força le général Wittgenstein à se séparer de la colonne et à se jeter tout à fait au nord, sur Bieloi, dans une direction excentrique, après un engagement brillant.

Grouchy occupa alors Babinowiki et adressa un rapport au prince Eugène sur ses opérations. Ce rapport nous manque. Le 23 juillet, Berthier prescrivit, de la part de l'Empereur au vice-roi, de réunir toute sa cavalerie légère, et une de ses divisions d'infanterie à Babino-

wicki, de lancer cette cavalerie légère dans la direction où se trouvait le général de Grouchy, qui se portait alors sur Kokhanow. Le lendemain, 24 juillet 1812, une autre lettre de Berthier prescrivit à Eugène de laisser une brigade légère pour être en communication sur Sienno avec la cavalerie de Grouchy.

Le général suivit ensuite le mouvement sur Moscou, et le 6 septembre, veille de la bataille de la Moscowa, il reçut de son ami Belliard, aide-major général, la lettre ci-dessous, datée du 5 au soir :

« Mon cher Grouchy, vous devez passer, avec tout votre corps et la brigade Guyon qui vous est donnée, sous les ordres du vice-roi, dont vous commanderez aussi la cavalerie. Faites repasser de suite votre division de dragons de l'autre côté de la rivière pour masser là votre cavalerie légère, et allez prendre les ordres du vice-roi.

« Envoyez un officier auprès du roi (de Naples).

« Bon soir. »

Grouchy prit l'extrême gauche de la ligne de bataille, à la journée de la Moscowa. Le prince Eugène eut pour mission de faire des démonstrations contre la droite des Russes pour retenir de ce côté une partie de leurs forces ; il garda la cavalerie de Grouchy en réserve une partie de la journée. Le soir, il la fit donner vigoureusement à gauche. Le général eut dans ces charges son cheval tué sous lui et reçut dans la poitrine un biscaïen qui lui fit une très-forte contusion. Son fils Alphonse de Grouchy fut également blessé

à ses côtés, au moment où son père tournait la grande redoute par une charge vigoureuse, tandis que Caulaincourt y pénétrait avec ses cuirassiers et y trouvait la mort la plus glorieuse. Grouchy fut transporté à Moscou et fut rétabli seulement au moment où l'armée quittait Moscou pour se porter sur la Kalouga. Il reprit son commandement et se trouva encore sous les ordres du vice-roi.

Il marqua pendant la retraite de Russie à la bataille de Malojaroslawest, le 24 octobre ; il combattit les forces russes, seul avec sa cavalerie, l'infanterie du vice-roi étant en arrière. Il rendit de grands services dans cette journée, ainsi que le 3 novembre, à Viasma, où il sauva une partie de l'artillerie fortement compromise.

Le jour même de la bataille de Malojaroslawest, Berthier écrivit à Grouchy :

« Je vous préviens, monsieur le général Grouchy, que l'Empereur vous confie le commandement du 1er corps des réserves de cavalerie ; j'ai prévenu S. M. le roi de Naples, qui vous fera reconnaître dans ce nouveau commandement. Rendez-vous sur-le-champ à la tête de ce corps. »

C'est avec le 1er corps que Grouchy combattit à Viasma.

Vers la fin de novembre, les malheurs causés à l'armée française par le manque de vivres et la rigueur du climat étant à leur comble, et les chevaux étant presque entièrement morts, on arriva à Borizow. Là, tous les officiers qui avaient pu conserver un cheval furent réunis en quatre compagnies de cent cinquante

cavaliers chacune, destinées à servir d'escorte à l'Empereur. Les généraux de division Defrance, Saint-Germain, Sébastiani en furent nommés capitaines. Les colonels étaient sous-officiers.

Cet escadron, qui prit le nom d'escadron sacré, fut mis sous les ordres directs du général de Grouchy et sous les ordres supérieurs de Murat.

Malgré tous les soins du général pour conserver les chevaux de cet escadron, ils périrent peu à peu. Ils avaient pu vivre isolés ; réunis, privés des soins qu'ils avaient avant, ils succombèrent en peu de temps et finirent par disparaître.

L'armée ayant franchi la Bérésina et Napoléon l'ayant quittée pour se rendre à Paris, l'escadron sacré fut dissous et Grouchy revint chez lui.

Nous trouvons sur le rôle du 3e corps de la réserve de cavalerie pendant la campagne de 1812 une pièce assez curieuse, écrite en 1840 par le maréchal de Grouchy et qui résume les opérations de ce 3e corps. Nous donnons ici cette pièce, qui a sa valeur historique :

« Je soussigné déclare que, pendant la campagne de Russie, en 1812, j'ai commandé le 3e corps de cavalerie, formé en partie des régiments de cavalerie de l'armée d'Italie et de cavalerie bavaroise. L'artillerie attachée à ce corps avait été également fournie par l'armée d'Italie. Au début de la campagne, le 3e corps de cavalerie était l'un des trois corps de l'armée placés sous les ordres du prince Eugène.

« Après le passage du Niémen, le 3e corps a été détaché du commandement du prince Eugène, et dirigé

sur Minsk pour appuyer le 1er corps commandé par le maréchal Davout, et le lier avec le gros de l'armée.

« De Minsk, le 3e corps a passé la Bérésina à Borisow, et s'est rapproché du centre de l'armée après quelques jours de repos; le 3e corps a exécuté un mouvement à droite, a passé le Dniéper, et a marché vers Smolensk; il était alors sous les ordres du prince Murat, et faisait, concurremment avec les 1er et 2e corps de cavalerie, l'avant-garde de l'armée, et c'est le 3e corps qui est arrivé le premier sur le plateau de Smolensk, qu'il a occupé seul, et où il s'est maintenu jusqu'à l'arrivée de l'infanterie du maréchal Davout et du maréchal Ney.

« Le 3e corps, après la prise de Smolensk, s'est réuni aux autres corps sous les ordres du prince Eugène, et a flanqué l'armée qui se dirigeait par la grande route vers Moscou. A la bataille de la Moskowa, le 3e corps faisait partie de l'aile gauche de l'armée que conduisait le prince Eugène.

« En foi de quoi, j'ai signé le présent. »

Paris, le 25 avril 1812.

LIVRE DOUZIÈME

De décembre 1813 au 10 février 1814.

Grouchy est désigné pour prendre le commandement du 3e corps de cavalerie (février 1813). — Sa santé et ses blessures ne lui permettant pas de guider des troupes de cavalerie, il demande un corps d'infanterie. — L'Empereur refuse. — Le prince Eugène demande Grouchy pour un de ses lieutenants. — Il n'est pas employé et demande, après le désastre de Leipzig, un commandement. — Il est désigné d'abord pour l'armée d'Italie, et le 15 décembre reçoit l'ordre de prendre le commandement de toute la cavalerie de l'armée. — Composition des quatre corps de cette arme. — Le 21 décembre 1813, le général reçoit l'ordre de partir dans la nuit pour Strasbourg. — Les gardes d'honneur. — Proclamation des alliés (23 décembre). — Position des armées belligérantes à la fin de décembre. — Correspondance du général de Grouchy avec le duc de Bellune et avec ses généraux. — Il est sous les ordres du duc de Bellune. — Retraite du 2e corps (Bellune) et de la cavalerie Grouchy, et leur concentration à Molsheim. — Position de ces troupes au 5 janvier vers Baccarat et Rambervilliers. — Ordre de mouvement du 10 janvier pour prolonger la retraite. — Reconnaissances faites par la cavalerie. — Affaire de Saint-Dié. — Ordres de mouvement pour les 11, 12, 13 janvier. — L'ennemi se rapproche de la vallée de la Marne. — Ordres du 14 au 29 janvier. — La désertion se met dans les troupes de cavalerie. — Le général Milhaud est envoyé le 16 janvier sur Vaucouleurs. — Défense de Ligny (21 janvier). — Placement des troupes du 2e corps d'infanterie et du 5e de cavalerie le 22 janvier. — Ils gagnent Saint-Dizier. — Position de l'armée française le 25. — Organisation nouvelle de la cavalerie. — Napoléon arrive à l'armée. — Il se rend le 27 janvier à Vitry. — Il veut se jeter sur Blücher en marche. — Blücher est prévenu. — Combat de Saint-Dizier. — Jonction des deux grandes armées alliées. — Marche sur Brienne. — Combat de Brienne. — Belles charges de la cavalerie Grouchy. — Ordres du 30 et du 31 janvier. — Bataille de la Rothière (1er février). — Retraite sur Troyes. — Ordre pour le 2 février. — Rapport sur l'affaire de Villiers-le-Brûlé. — Position du 2e corps et 5e de cavalerie le 3 février. — Dispositions générales pour le 4 février. — Positions occupées autour de Troyes par l'armée française en retraite sur Nogent-sur-Seine, le 6 février. — Ordre du jour de Grouchy le 7 février.

Le général de Grouchy se trouvait dans sa famille depuis le mois de décembre 1812, fort malade encore des fatigues de la campagne de Russie, de la retraite de Moscou et de ses blessures, lorsque, vers le milieu de février 1813, il reçut du duc de Feltre, ministre de la

guerre, une lettre du 15 février, le prévenant que l'Empereur l'avait choisi pour commander le 3e corps de réserve de cavalerie qui se réunissait à Metz. Le 13 mars, nouvelle lettre du ministre, avec ordre à Grouchy de se rendre sans délai à Metz.

Le général, fort malade, comme nous l'avons dit, et incapable de se tenir à cheval, de façon à pouvoir charger à la tête de ses soldats, comprenant que dans sa situation il ne pouvait commander des troupes de cavalerie, mais ne voulant pas faire défaut à la France et à l'Empereur, écrivit au ministre pour lui exposer l'état de sa santé et le pria de demander pour lui à Napoléon un commandement d'infanterie.

Le 18 mars, le duc de Feltre lui répondit :

« Général, j'ai mis sous les yeux de l'Empereur la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire pour m'informer des motifs qui l'empêchent de prendre le commandement du 3e corps de cavalerie de Metz. Sa Majesté, après en avoir pris connaissance, a décidé que vous seriez admis au traitement de non-activité à dater du 1er avril prochain. Je prie Votre Excellence de me renvoyer les lettres de service que je lui avais expédiées comme commandant du 3e corps de cavalerie de réserve. »

La décision de l'Empereur était dure. Le général ne souffla mot, ne réclama pas et demeura dans ses foyers; mais un des hommes dont il était le plus estimé, le prince Eugène, songea à l'employer dans son armée. Dans une lettre qu'il écrit de Milan le 14 juin à Napoléon, on lit :

« Je compte au 1er juillet diviser les corps d'observation en deux corps : l'un composé des 46e et 48e divisions, l'autre des 47e et 4e divisions. L'un des deux corps sera commandé par le général Grenier, et, comme je pense que ni le général Miollis vu son âge, ni le général duc d'Abrantès vu l'état actuel de sa santé, ne peuvent convenir pour l'autre corps, je demanderai à Votre Majesté un officier général pour les commander, comme par exemple le général Grouchy, s'il est vrai qu'il se trouve en ce moment sans emploi. »

L'Empereur n'ayant pas répondu à cette demande du prince Eugène, ce dernier la lui renouvela par la lettre suivante, en date du 27 juin 1813 :

« Sire, j'ai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, pour lui mander le général Grouchy pour commander une des lieutenances de l'armée d'Italie. Dans le cas où Votre Majesté ne jugerait pas à propos de me l'accorder, je lui demanderais, pour commander la 2e lieutenance, le général Molitor, avec lequel j'ai déjà servi et dont je n'ai eu qu'à me louer. Avant mon départ de Dresde, Votre Majesté semblait vouloir jeter les yeux sur le duc d'Abrantès ou le général Miollis ; mais j'ose l'assurer qu'aucun des deux ne réunit, en ce moment, la santé ou les qualités nécessaires pour former de jeunes troupes et les commander. »

Lorsque les désastres de Culm (20 septembre), de Leipzig (10 octobre), vinrent, après les victoires de Lutzen, de Bantzen et de Dresde, placer la France dans une position critique, le général de Grouchy, prévoyant l'invasion étrangère, adressa une demande

pour être employé de la façon qui conviendrait le mieux à l'Empereur. Il était à peu près en état de monter à cheval.

Napoléon se souvint alors du désir exprimé par son fils, le vice-roi d'Italie, et le duc de Feltre répondit au général de Grouchy, le 11 novembre 1813 :

« Général, l'Empereur, à qui j'avais soumis la demande que vous aviez faite de reprendre de l'activité, a pensé que vos services lui seraient plus utiles en Italie, où vous avez déjà fait la guerre. Son intention est que Votre Excellence se rende auprès de Son Altesse Impériale le prince vice-roi.

« Je donne des ordres pour qu'il soit pourvu au payement de vos frais de poste.

« Votre Excellence est priée de m'informer de son départ pour cette destination, qui doit être pour elle une nouvelle preuve de la confiance de Sa Majesté. »

Grouchy, d'après cette lettre, se préparait à se rendre en Italie, lorsqu'il reçut l'ordre d'attendre quelques jours avant de se mettre en route. Le 18 décembre ,le ministre lui donna une destination nouvelle, contenue dans la lettre ci-dessous :

« Général, j'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que, par un décret du 15 de ce mois, l'Empereur l'a nommée commandant en chef de la cavalerie de la grande armée. L'intention de Sa Majesté est que Votre Excellence se rende sur-le-champ en poste à Mayence.

« J'adresse ses lettres de service à Son Altes se Séré-

nissime le prince major général de la grande armée. »

L'Empereur avait pensé que Grouchy, avec sa grande habitude du commandement de la cavalerie, avec l'expérience acquise par lui à Friedland, à la Moscowa, où il avait manié avec intelligence et habileté des masses à cheval, lui serait autrement utile à la tête de sa cavalerie qu'auprès du vice-roi.

Une lettre du major général Berthier vint, le lendemain du jour où Grouchy avait reçu celle du duc de Feltre, confirmer la première ; voici cette lettre, datée du 19 décembre :

« Monsieur le général comte Grouchy, l'Empereur, par décret du 15 de ce mois, vous a nommé au commandement en chef de la cavalerie de la grande armée, en remplacement de M. le général comte Nansouty, appelé à d'autres fonctions. Je vous envoie vos lettres de service en cette qualité.

« Le ministre de la guerre vous a fait connaître, monsieur le comte, que l'intention de Sa Majesté était que vous fussiez rendu promptement à Mayence. Informez-moi de votre arrivée dans cette place et mettez-vous dès ce moment en correspondance avec MM. les généraux commandant les corps de cavalerie. Je vous en envoie ci-joint la note. Je fais connaître par un ordre du jour votre nomination à l'armée. »

A la lettre de Berthier étaient joints une note et un état donnant la situation des corps de cavalerie de la grande armée.

1er corps, aux ordres du général Bordesoulle ; quartier général à Kreutzmarck, réduit à une divi-

sion de quatre régiments provisoires, division placée sous le commandement du général Doumerc. Brigade légère, du Coetlosquet (1er et 2e régiments provisoires formés de chasseurs, hussards et chevau-légers). Brigade de grosse cavalerie, Latour-Poissac (3e et 4e régiments provisoires, formés de détachements pris dans divers corps de cuirassiers et de dragons).

2e corps, aux ordres du général Excelmans, quartier général à Clèves, réduit à une seule division de trois régiments. 1re brigade (Dommanguet), un régiment provisoire de cavalerie légère. 2e brigade (Maurin), un régiment provisoire de cavalerie légère, et un de grosse cavalerie.

3e corps, duc de Padoue. Quartier général à Cologne. Deux divisions, la 5e cavalerie légère (12e, 13e, 14e et 15e brigades), la 4e de grosse cavalerie, deux brigades.

5e corps, général Milhaud ; trois divisions en formation à Strasbourg, 9e division de cavalerie légère (général Piré), deux brigades, 5e de dragons (général de Briche), deux brigades, 6e de grosse cavalerie (général Lhéritier), deux brigades.

En outre au 6e corps (duc de Raguse) se trouvait la brigade de cavalerie légère portant le numéro 23 du général Beurmann (10e et 11e de hussards), et au 11e corps (duc de Tarente), le régiment des hussards Jérôme Napoléon.

On voit que le commandement en chef de Grouchy, fort important en apparence, était par son effectif peu

nombreux, et par sa composition bien au-dessous de ceux qui déjà avaient été sous les ordres de Grouchy.

A la fin de 1813, le 24 décembre, le général se rendit à Strasbourg, en vertu des deux lettres ci-dessous, l'une du major général, l'autre du ministre de la guerre.

Paris, 21 décembre 1813.

« Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'Empereur vient de me faire connaître ses intentions pour que Votre Excellence parte dans la nuit et se rende en toute diligence à Strasbourg. Elle devra y passer la revue du 5e corps de cavalerie et le tenir prêt à se porter partout où il sera nécessaire.

« Sa Majesté, à qui j'ai soumis la demande que Votre Excellence a faite d'être rappelé de ses appointements, m'a fait connaître que ce rappel n'était pas possible en ce moment. Elle m'a ordonné de faire payer à Votre Excellence une gratification pour son entrée en campagne.

« Je prescris les mesures nécessaires pour que ce payement ait lieu sans délai. »

Paris, 21 décembre 1813.

« Monsieur le genéral comte Grouchy, je vous ai fait connaître que l'Empereur vous a donné le commandement en chef de la cavalerie de la grande armée.

« Je joins ici un état sommaire, qui vous indiquera sa composition, et je charge le général Belliard, aide

major général de la cavalerie qui est au grand quartier général de l'armée de Metz, de vous la faire connaître plus en détail. L'armée est informée de votre nomination par un ordre du jour, en sorte que vous pouvez vous mettre de suite en correspondance avec les commandants des corps, divisions ou brigades de cavalerie.

« L'Empereur me charge de vous donner l'ordre de partir de suite pour vous rendre, non à Mayence, comme le portait mon dernier ordre, mais à Strasbourg, où vous établirez votre quartier général et où vous prendrez de suite l'exercice de vos nouvelles fonctions.

« Instruisez-moi de votre arrivée dans cette place et correspondez fréquemment avec moi. Si M. le général Nansouty est encore à Strasbourg à votre arrivée, il vous remettra, avec le commandement en chef de la cavalerie, tous les renseignements qui concernent le commandement. »

Ces lettres étaient la conséquence de la suivante de l'Empereur au duc de Feltre, écrite le même jour 21 décembre 1813.

L'EMPEREUR AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le duc de Feltre, j'ai nommé le général Grouchy commandant de la cavalerie de la grande armée. Donnez-lui ordre de partir au plus tard dans la nuit, pour se rendre à Strasbourg, où il passera la revue du 5e corps de cavalerie et le tiendra prêt à se porter partout où il sera nécessaire.

« Donnez ordre au général Ruty de fournir sur-le-

champ deux batteries d'artillerie à cheval au 5e corps de cavalerie à Strasbourg.

« Donnez ordre au duc de Bellune de tenir son corps réuni.

« Je n'approuve pas qu'il ait détaché un bataillon du 2e corps pour la garnison de Lauterbourg ; mais j'approuve qu'il recrute ses bataillons de tout ce qu'il trouvera disponible dans les conscrits réfractaires de Strasbourg.

« Donnez ordre au général Ruty d'activer la formation des batteries du 2e corps à Strasbourg.

« Le rappel des appointements du général Grouchy est une chose impossible ; mais faites-lui payer une gratification pour son entrée en campagne.

« Renouvelez les ordres pour que les bataillons qui doivent fournir au 2e corps soient dirigés sans délai sur trasbo urg ; il est urgent d'y avoir un bon corps.

« Donnez ordre aux dépôts de tous les régiments qui composent le 5e corps de cavalerie de faire partir sur-le-champ les hommes disponibles à cheval pour se rendre à Strasbourg et être incorporés dans les régiments.

« Vous avez reçu des ordres pour la formation des gardes nationales dans les différentes places.

« Donnez des instructions dans la journée pour leur prompte exécution. »

Le 23 décembre, l'Empereur écrit au major général :

« J'ai nommé quatre majors en 2e, généraux de brigade pour commander les quatre régiments de gardes d'honneur ; mon intention est d'en former une division

sous les ordres du général de division de cavalerie (présentez-le-moi), et d'y attacher deux batteries à cheval. Cela doit faire à peu près trois à quatre mille chevaux, ce qui, joint aux quatre mille chevaux du 5e corps de cavalerie, mettrait sous les ordres du général Grouchy sept à huit mille hommes à cheval. Faites connaître au général Grouchy qu'aussitôt qu'il aura passé la revue du 5e corps, il doit aller passer la revue des gardes d'honneur et former cette division. Sur ce, etc. »

Ce jour-là, 23 décembre, la proclamation ci-dessous du généralissime des armées alliées fut répandue dans toute la France :

« Français,

« La victoire a conduit les armées alliées sur votre frontière ; elles vont la franchir. Nous ne faisons pas la guerre à la France, mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont les mêmes droits au bonheur et à l'indépendance que le vôtre.

« Magistrats, propriétaires, cultivateurs, restez dans vos foyers ; le maintien de l'ordre public, le respect pour les propriétés particulières, la discipline la plus sévère marqueront le passage et le séjour des armées alliées.

« Elles ne sont animées de nul esprit de vengeance ; elles ne veulent point rendre à la France les maux sans nombre dont la France depuis vingt ans a

accablé ses voisins et les contrées les plus éloignées.

« D'autres principes et d'autres vues que celles qui ont conduit vos armées chez nous, président aux conseils des monarques alliés. Leur gloire sera celle d'avoir amené la fin la plus prompte aux malheurs de l'Europe.

« La seule conquête qu'ils ambitionnent est celle de la paix, mais d'une paix qui assure à leurs pays, à la France, à l'Europe, un véritable état de repos. Nous espérons la trouver avant de toucher au sol français; nous allons l'y chercher.

« Au quartier général de Lœrach, le 21 décembre 1813.

« Le maréchal prince de Schwartzemberg, général en chef des armées alliées. »

Le 30 décembre, Grouchy fut prévenu que les quatre régiments de gardes d'honneur formant division de cavalerie passaient sous le commandement du général Berkeim, placé sous ses ordres ; qu'elle aurait quatre brigades sous les généraux Picquet, Vallain, Vincent, Merlin.

Au moment où Grouchy arriva à son poste, les armées belligérantes occupaient les positions suivantes :

Les alliés en trois masses principales.

1° Bernadotte (deux cent mille hommes) ; armée du Nord, chargée de bloquer Hambourg, d'occuper la Hollande et de déboucher en Belgique.

On lui opposait Decaen, remplacé par Maison, avec

le premier corps (divisions) Barrois garde, Roguet (garde), Ambert et Castex. Total, douze mille combattants, couvrant la route d'Anvers.

2° Blucher, avec l'armée de Silésie (cent cinquante mille hommes), s'étendant de Coblentz à Manheim, prêt à passer le Rhin à Neuwied.

On lui opposait Marmont, avec le 6e corps (divisions Durutte, Ricard et Lagrange); treize mille hommes.

3° Schwartzemberg, avec la grande armée dite de Bohême (trois cent mille combattants), entre le Mayn et la frontière de Suisse.

On lui opposait le duc de Bellune, 2e corps, divisions Duhesme et Gérard (dix mille hommes), occupant l'Alsace de Landau à Huningue.

Trois corps de réserve s'organisaient.

Le 11e, duc de Tarente; quatorze mille hommes (divisions Amey, Albert, Brayer, Molitor); réserve de cavalerie, trois corps, plus le 5e en formation, général de Grouchy; garde impériale (vieille); divisions Friant, Michel; (jeune) divisions Meunier, Decouz, Boyer, Rottembourg; cavalerie de la garde, divisions Laferrière et Lefebvre des Nouettes, sous le général Nansouty. Le total de l'armée française était de soixante mille hommes, débris de Leipzig.

Grouchy rejoignit, le 1er janvier 1804, le duc de Bellune vers Strasbourg, avec le 5e corps de cavalerie et la division des gardes d'honneur. Le duc de Raguse était en retraite sur Kayserlautern et Sarguemines, où il resta en position jusqu'au 9 janvier, quittant la ligne de la Sarre, pour prendre celle de la Moselle. Le

duc de Bellune s'était également replié. Le duc de Trévise se portait de Troyes sur Langres.

La correspondance de Grouchy avec le duc de Bellune, avec ses généraux, donnera l'idée la plus exacte des opérations exécutées et du mouvement de retraite des 2e corps, 5e de cavalerie et gardes d'honneur. Grouchy passa sous les ordres du duc de Bellune. Il fut prévenu, à son arrivée à l'armée, que le général Berckeim, chargé de la levée en masse dans le Haut-Rhin, quittait le commandement de la division des gardes d'honneur, remplacé par le général Defrance.

Paris, le 3 janvier 1814.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général comte Grouchy, je vous préviens que l'Empereur ayant désigné le général Berckeim pour commander la levée en masse du département du Haut-Rhin, Sa Majesté a nommé M. le général Defrance pour prendre le commandement de la division des quatre régiments des gardes d'honneur. Je donne l'ordre à ce général de partir sur-le-champ en poste pour se rendre à la tête de cette division, en se dirigeant par Strasbourg. Je lui prescris de vous voir à son passage dans cette place.

« Donnez des ordres, monsieur le comte, pour que M. le général Defrance soit reconnu à la tête de la division des quatre régiments des gardes d'honneur et informez-moi de son arrivée. »

Le général de Grouchy, bien que commandant en chef toute la cavalerie de l'armée, moins celle de la garde aux ordres du général Nansouty, gardait plus spécialement la direction de celle du 5ᵉ corps et de la division des gardes d'honneur qu'il avait sous la main. Il appuyait, avec les huit à dix mille chevaux, les mouvements du duc de Bellune, dont il recevait des instructions et qui se repliait pas à pas devant l'ennemi, en attendant, ainsi que le duc de Raguse, le prince de la Moscowa et le duc de Tarente, que l'Empereur fût arrivé à l'armée avec les réserves, la garde, et eût pris le commandement en chef.

C'est ainsi que le duc de Bellune et Grouchy, en apprenant le passage du Rhin par les alliés dans les premiers jours de janvier 1814, et le mouvement qui découvrait leur droite, abandonnèrent la défense du fleuve, laissant vers Colmar une brigade de la division Duhesme avec la division de cavalerie Lhéritier, le tout sous les ordres du général Milhaud, pour couvrir le passage de Sainte-Marie aux Mines.

Le maréchal concentra ses forces à Molsheim. Le 5 janvier, voici quelle était la position du 2ᵉ corps et de la cavalerie Grouchy.

A Colmar, Milhaud; à Baccarat, Bellune et Grouchy, avec les divisions Gérard (infanterie) et de Briché (dragons), une brigade Duhesme (infanterie); la division Piré (cavalerie légère), à Raon-l'Étape, pour donner la main au général Milhaud.

Le 8 janvier, le duc de Bellune reçut la lettre ci-dessous du maire de Rambervilliers :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence que, vers midi de cejourd'hui, des commissaires porteurs de vos ordres sont venus en cette ville pour y répartir des fournitures en vivres, en fourrages pour votre armée, sur les communes des environs.

« A peine cette répartition était effectuée, qu'une ordonnance de M. le général Duhesme, que j'ai l'honneur de vous transmettre en original, est venue requérir la fourniture de cinq mille rations de pain : étant impossible que la commune puisse suffire aux réquisitions de deux armées simultanément, je crois devoir vous en référer.

« D'après cet état de choses, permettez, Monseigneur, que je tienne pour superflue la réquisition à diriger sur Baccarat en pain pour cette ville qui n'était que de mille rations, vous assurant d'ailleurs que les autres genres de réquisition seront conduits à Baccarat, comme vous l'avez ordonné, et je ferai remplir celle des cinq mille rations ordonnée par M. le général Duhesme, comme étant la plus forte et par conséquent la première à remplir.

« Les renseignements qui vous ont été donnés par M. le maire de Baccarat seraient bons dans toute autre circonstance que la présente. Il vous a fait entrevoir qu'il était possible d'avoir des vivres pour votre armée dans les communes, à certaine distance de Rambervilliers, mais il ne savait pas sans doute que les ennemis placés à Épinal faisaient des réquisitions sur elles; dans le nombre de celles qu'il a indiquées, sont

celles de Badmenil, Deneuvre, Zincourt, etc., qui ont eu des ordres et qui ont fourni plus qu'elles ne pouvaient déjà ; les deux dernières dans ce moment ont chez elles des Cosaques qui font charger en réquisitions. Le rapport qui vient de m'arriver en fait nombre de deux cents ; et on me fait pressentir leur visite dans la nuit ; se contenteront-ils de protéger leurs convois ? je n'en sais rien.

« Mais, Monseigneur, au nom du bien public, au nom de l'intérêt de votre armée, ordonnez qu'un corps quelconque de cavalerie et infanterie vienne se placer dans deux villages près de Rambervilliers, éloignés seulement l'un de l'autre d'une demi-lieue, et moins d'une lieue en avant de Rambervilliers; la route de Rambervilliers à Épinal passe entre ces deux villages, à environ un quart de lieue, et toutes ces réquisitions ennemies qui appauvrissent de subsistances votre armée elle-même, cesseront.

« En ce moment arrive un dragon envoyé par M. le général Montelégier, à qui j'ai transmis ces notions de mouvement de l'ennemi.

« Il est certain que la colonne qui est à Épinal et environs est faible : elle n'est pas de quatre mille hommes, dont un tiers est en détachements ; plus de moitié de ces détachements sont séparés de nous par la rivière de Moselle ; au moins quinze cents des leurs sont nécessaires pour conserver la position d'Épinal, inquiétée par quelques-uns des nôtres. Ainsi on aurait bon marché de la visite des ennemis à Rambervilliers.

« *P. S.* Si les ennemis arrivent à Rambervilliers, les

réquisitions pour Baccarat et Raon deviendront impossibles à fournir. »

Le duc de Bellune envoya cette lettre à Grouchy en y ajoutant :

« M. le comte de Grouchy est prié de prendre connaissance de cette lettre. Il y verra la sécurité de porter une division de dragons à Rambervilliers pour empêcher que les ennemis ne viennent inquiéter les villages des environs et pour en imposer à celle de leurs colonnes qui est à Épinal. Cette division devra être protégée par l'autre, qui devra être échelonnée depuis Roville jusqu'à Gerbéviller. Cette disposition pourra être appuyée, s'il est nécessaire, de quelques bataillons. La division établie à Rambervilliers devra bien servir et observer avec attention les routes de Saint-Dié et d'Épinal. »

Le général de Grouchy mit au bas de cette dépêche l'ordre suivant :

« M. le colonel Chasseriau (alors chef d'état-major) enverra l'ordre au général de division Briche de se porter à Rambervilliers avec toute sa division ; elle occupera au plus trois villages, à portée de faire soutenir les troupes entre elles. Il enverra l'ordre au général Lhéritier de faire échelonner par sa division celle du général Briche, conformément aux intentions de M. le maréchal duc de Bellune, et préviendra ces deux généraux qu'il sera envoyé de l'infanterie à Rambervilliers et dans les villages où ils la croiront nécessaire. Ce mouvement ne s'effectuera que de grand jour. »

Le 9 janvier, le duc de Raguse fut forcé d'abandon-

ner la ligne de la Sarre pour prendre celle de la Moselle, que le duc de Bellune couvrait encore, étant toujours à Baccarat, sa droite à Saint-Dié et sa gauche vers Sarrebourg. Mais dès que le passage de Phalsbourg sur Nancy devint ouvert au 6ᵉ corps (W. Hyemstein) de la grande armée alliée, tandis que le prince de Wurtemberg cherchait à gagner Épinal, Bellune dut continuer son mouvement en arrière, Raguse et lui pouvant être débordés par la droite et par la gauche. Il donna l'ordre suivant :

« Demain 10 du courant au point du jour, M. le général Duhesme se mettra en marche avec toute son avant-garde pour la diriger sur *Saint-Dié*, à l'effet d'attaquer l'ennemi qui s'est établi dans cette ville et de l'en déloger. M. le général Duhesme, arrivé à *Saint-Blaise*, enverra un parti de cavalerie dans la direction de *La Salle*, pour couvrir sa gauche et contenir les partis ennemis qui se montreraient dans cette direction.

« Avant son départ de *Raon*, M. le général Duhesme enverra une vingtaine de chevaux, commandés par un officier jusqu'à *Celles* (au nord-est), pour savoir ce qui se passe dans cette vallée et si on a des nouvelles de l'ennemi. Ce détachement rentrera à Raon pour continuer à observer la route de *Celles*.

« L'attaque de Saint-Dié doit être brusque et franche ; si elle réussit, M. le général Duhesme laissera sa cavalerie et deux bataillons d'infanterie pour observer les débouchés de la montagne, et il s'établira avec le reste de son infanterie et son artillerie à *Saint-Michel*, route de Saint-Dié à *Rambervilliers*.

« Si cette attaque était repoussée, M. le général Duhesme se reploierait avec toutes ses troupes sur le même village à *Saint-Michel*, et jusqu'à *Rambervilliers* s'il était nécessaire. Dans ce cas, il enverrait l'ordre au détachement de *La Celle* de retourner à *Saint-Blaise* pour couvrir ce point, de concert avec le détachement de Raon, dont la retraite au besoin serait sur Baccarat.

« M. le général Duhesme peut être attaqué à son tour à *Saint-Dié* par des forces supérieures à son avant-garde; dans ce cas, cette avant-garde se reploiera sur lui, à *Saint-Michel*, où il attendra en bataille, pour la soutenir et défendre ce point; et s'il croyait ne pas pouvoir s'y maintenir, il échelonnerait ses troupes dans la vallée, direction de Rambervilliers, et se défendrait de cette manière, en se reployant sur ce village.

« Une division de dragons occupe Rambervilliers, l'autre division de dragons et l'autre du 5e corps occuperont *Roville*, *Romont, Hardancourt, Saint-Maurice* et *Doncières*. M. le colonel général Grouchy est invité à donner ses ordres en conséquence.

« La 1re division d'infanterie quittera les cantonnements demain matin avec son artillerie pour se rendre à *Magnière* par *Flin*, *Vathimenil* et *Moyen*.

« Elle occupera le village de Magnière, ceux de *Domptail*, *Saint-Pierremont* et *Deseranville*.

« La 2e division, aux ordres de M. le général Forestier, restera à sa position actuelle et s'éclairera avec attention sur la route de *Raon*.

« L'artillerie de la 3e division, moins ce qui est à l'avant-garde, restera cantonnée où elle est.

« M. le commissaire des guerres fera la répartition des vivres dans les divers cantonnements indiqués.

« Le quartier général reste à Baccarat.

« M. le général Duhesme établira de deux en deux lieues, jusqu'à Baccarat, des postes de correspondance de deux ou trois cavaliers chacun, pour prévenir des suites de son attaque. »

Des reconnaissances furent donc poussées par la cavalerie de Grouchy, pour qu'on pût se rendre bien compte de la force de l'ennemi en marche sur les débouchés des Vosges. Une de ces reconnaissances, commandée par le général Milhaud et composée d'une des brigades Duhesme, des dragons Lhéritier, trouva une brigade bavaroise en position à Saint-Dié, la culbuta, et se replia ensuite sur Raon-l'Etape. La seconde reconnaissance (division Briche) chassa de Rambervilliers trois régiments de Cosaques ; la troisième composée d'une brigade d'infanterie et d'un des régiments du général Piré, poussant sur Epinal, se trouva en présence du corps entier du prince de Wurtemberg et eut de la peine à regagner Rambervilliers.

Le général de Grouchy rendit compte des opérations du 10 janvier par la lettre ci-dessous au duc de Bellune, en lui envoyant également un rapport du général Piré. Voici ces deux documents :

« Monsieur le maréchal, le général Duhesme vous a sans doute rendu compte des événements de la journée. Il est ce soir à Saint-Michel, et le général Piré vient d'écrire au général Milhaud qu'il en partirait demain,

à trois heures du matin, pour se reployer sur Rambervilliers.

« D'un autre côté, Bruyères (entre Rambervilliers et Epinal) est occupé par environ mille hommes de cavalerie wurtembergeoise, bavaroise et cosaque.

« De trois fortes reconnaissances envoyées par le général Milhaud, aucune n'a pu pousser au delà de Granvillers ; l'une d'elles n'est point rentrée. Deux cents Cosaques sont à Girecourt.

« Epinal a été occupé hier par le général Cassagne, mais il est probable qu'il y sera attaqué avant peu.

« Je vais lui faire part de ma manière de voir à cet égard, en envoyant ma lettre par Châtel, puisqu'elle ne pourrait lui arriver par sa route directe.

« Dans cet état de choses, je vous engage, monsieur le maréchal, à venir demain de bonne heure ici, car il est probable que le général Duhesme sera suivi, et la journée ne se passera probablement pas sans événement.

« *P. S.* Comme je fermais cette lettre, il en arrive une du général Duhesme que je me hâte de vous transmettre avec celle-ci.

Nompatelitz, le 10 janvier 1816, 6 heures du soir.

LE GÉNÉRAL PIRÉ A GROUCHY.

« Mon général, l'avant-garde de M. le général Duhesme ayant chassé de *Saint-Dié* quelques centaines d'hommes d'infanterie et cavalerie bavarois qui ve-

naient d'y rentrer, M. le général Duhesme m'a donné l'ordre de suivre l'ennemi et de me porter sur Sainte-Marguerite avec ma division et deux bataillons. A peine étais-je entré dans Sainte-Marguerite, que j'ai vu déboucher du village de Coinche, qui en est très-rapproché, plusieurs colonnes assez considérables, presque toutes d'infanterie; elles se sont portées rapidement sur Sainte-Marguerite, avant que j'y fusse établi, et, voyant que j'avais affaire à des forces très-supérieures, je me suis replié au milieu d'une fusillade très-vive sur *Saint-Dié*, où le général Duhesme était établi avec le reste de sa division : ma cavalerie ayant pris position dans la plaine pendant que l'infanterie se retirait par la chaussée, l'ennemi a été obligé de faire des dispositions pour m'attaquer; il a placé trois pièces d'artillerie à la tête du village, avec lesquelles il a tiré sur moi à mitraille et à boulet; ce qui ne m'a pas empêché de faire ma retraite avec une extrême lenteur et en quelque sorte comme je l'ai voulu; j'ai pris position en avant de Saint-Dié, et M. le général Duhesme a fait sortir un bataillon et quelques pièces d'artillerie pour me soutenir; je suis resté une heure sous le feu de l'artillerie ennemie, qui était placée à demi-portée et qui etait soutenue par des masses sur lesquelles je n'ai pu faire exécuter de charges, attendu la nature du terrain. L'ennemi, ayant longtemps manœuvré et toutes ses forces paraissant arrivées, s'est enfin décidé à nous attaquer, en se portant de front sur la ville et en même temps la faisant tourner par la droite et par la gauche. M. le général Duhesme, voyant qu'il avait

affaire à un ennemi très-supérieur en nombre et son artillerie étant si mal servie, qu'elle n'a, pour ainsi dire, produit aucun effet, a jugé à propos d'ordonner la retraite qui s'est faite avec ordre.

« L'ennemi, après nous avoir suivis vigoureusement dans la ville, n'a pas voulu nous reconduire dans les gorges; il s'est contenté de faire paraître ses troupes sur les deux routes de Rambervillers et de Raon.

« J'estime que nous avons eu affaire, dans cette journée, à un corps d'environ cinq à six mille hommes, parmi lesquels on n'a vu que quelques escadrons. Leur artillerie a été bien servie; elle se composait de deux pièces et un obusier, et j'ai cru en apercevoir autant en réserve.

« J'ai le plus grand éloge à faire de la cavalerie sous mes ordres; elle a manœuvré avec calme et sang-froid sous les balles, les boulets et la mitraille. Ma perte consiste en vingt-cinq chevaux et autant d'hommes *tués* ou blessés; parmi ces derniers se trouvent deux officiers. J'ai particulièrement à me louer de M. le général Subervic et de M. le baron Miller, colonel du 26e chasseurs, ainsi que des officiers de mon état-major, qui ont servi avec leur zèle et leur bravoure accoutumés.

« La contenance de l'ennemi, qui était en marche sur *Saint-Dié* lorsque je l'ai rencontré, me fait croire qu'il appartient à un corps plus considérable. Quelques Cosaques, que nous avons chassés de la ville dès le premier moment, se sont repliés sur la route de Colmar; les habitants m'ont assuré qu'il y avait quinze cents

Cosaques du coté de Corcieux et de Bruyères; ceux que nous avons aperçus étaient très-mal montés.

« M. le général Duhesme a pris position ce soir à Saint-Michel. Son intention est d'en partir à trois heures du matin pour se retirer sur Rambervilliers. Je vous prie d'envoyer au détachement que j'ai à Saint-Blaise et à Raon les ordres que vous jugerez convenables, d'après le mouvement que devra faire le corps d'armée. »

Le 10 janvier, le centre de l'armée française ne pouvait tenir davantage, en présence des forces colossales des alliés; toutefois Napoléon ayant envoyé l'ordre de prolonger la défense le plus longtemps possible, pour lui donner le temps d'organiser et d'amener des réserves qu'il rassemblait, le duc de Bellune résolut de se maintenir vers Baccarat, en avant de Lunéville. Il donna les deux ordres qu'on lira plus loin, ordres qu'il expédia à Grouchy dans la matinée.

Le général, le 11 janvier au matin, rendit compte au major général des journées du 9 et du 10 janvier, par les dépêches suivantes :

Ce 10 janvier 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse, qu'ayant dirigé, hier 9, sur Rambervilliers qu'occupait l'ennemi, la division de dragons du général Briche, cet officier général y a obtenu un

avantage sur la cavalerie alliée. Il a fait tourner la ville par le colonel Offmayer, du 2e de dragons, et s'est porté sur la route d'Épinal, tandis que le général Montélégier marchait droit sur Rambervilliers avec le reste de sa brigade, soutenue de celle aux ordres du général Ludot. Les ennemis ont été chassés et poursuivis l'épée dans les reins. S'étant ralliés, on les a enfoncés et un grand nombre ont été tués. Une trentaine de Cosaques ont été faits prisonniers.

« Ce nouveau succès honore le 5e corps de cavalerie, aux ordres du général Milhaud. Son intrépidité se fait remarquer dans toutes les circonstances, et les dispositions prises par ses chefs sont toujours aussi bien entendues que l'énergie et le dévouement des officiers particuliers sont remarquables.

« Le chef d'état-major de la division, M. de La Condamine, a tué de sa main un Cosaque et en a blessé plusieurs. Cet officier, qui s'était particulièrement distingué à l'affaire de Sainte-Croix, a été proposé pour la décoration d'officier de la Légion d'honneur.

« J'ai l'honneur etc. »

Rambervilliers, le 11 janvier 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que l'avant-garde du 2e corps, aux ordres de M. le général Duhesme, avant-garde à laquelle M. le duc de Bellune a réuni la division de cavalerie

légère du général Piré, s'étant portée hier 10 sur Saint-Dié, en a d'abord poussé l'ennemi, mais n'a pu s'y maintenir, et s'est reployée sur la route de Saint-Dié à Rambervilliers par Saint-Michel, dans l'affaire qui a eu lieu en avant de Saint-Dié, à hauteur de Sainte-Marguerite, où les alliés avaient leur masse d'infanterie, évaluée à six mille hommes; la cavalerie a souffert par l'effet de la fusillade et de la mitraille; vingt-cinq hommes et leurs officiers ont été blessés et un assez grand nombre de chevaux.

« L'attitude de la cavalerie a été parfaitement bonne; elle a opéré sa retraite dans le meilleur ordre.

« Les deux divisions de dragons du 5e corps se trouvent ici, ainsi qu'un régiment d'infanterie.

« Épinal est occupé depuis avant-hier par quelques troupes venues de Nancy; mais les alliés ont des forces imposantes de cavalerie à Bruyères, et il est probable qu'ils déboucheront en force sur Épinal, comme sur Saint-Dié.

« M. le maréchal duc de Bellune va se rendre ici, et transmettre sans doute un compte plus détaillé à Votre Altesse de la journée d'hier et de la marche de l'ennemi.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

Voici maintenant les deux ordres :

Rambervillers, 11 janvier 1814.

LE DUC DE BELLUNE A GROUCHY.

« M. le général Forestier fera partir demain M. le colonel Regeau avec un bataillon et deux pièces de canon

pour retourner à Baccarat, où il s'établira militairement à l'effet de couvrir et de défendre la grande communication de Lunéville. M. le colonel Regeau aura en outre sous ses ordres deux escadrons des gardes d'honneur qui arriveront demain à Baccarat. Il enverra ces deux escadrons à Bertrichamp avec deux cents hommes de son bataillon pour former son avant-garde, dans la direction de Raon. Ce détachement aura toujours un parti de cavalerie sur Raon pour avertir des mouvements des ennemis de ce côté. M. le colonel Regeau me préviendra fréquemment de tout ce qu'il apprendra. Si l'ennemi se présente devant lui, il se défendra autant que ses moyens lui permettent de le faire, et s'il est obligé de se retirer, il se dirigera par la grande route sur Lunéville, en prenant toutefois, s'il se peut, position à l'embranchement de cette route et de celle de *Rambervilliers*.

« Copie du présent ordre sera transmise par M. le général Forestier à M. le colonel Regeau. »

11 janvier 1814.

ORDRE.

« L'avant-garde aux ordres de M. le général Duhesme, serait compromise à Saint-Michel si l'ennemi marchait en force à Bruyères sur Rambervilliers.

« D'après cette considération, M. le général Duhesme se retirera demain, deux heures avant le jour, sur le village de Jeanménil, où il établira quatre bataillons,

et son artillerie; il laissera un bataillon en avant de Jeanménil, à l'entrée du bois, pour couvrir ce point. Ce bataillon sera relevé tous les jours, pendant tout le temps qu'on séjournera dans cette position.

« Trois escadrons resteront avec M. le général Duhesme pour éclairer la route de Saint-Dié; ils auront en même temps une grand'garde fixe, en avant du bataillon de service. Le reste de la cavalerie légère de M. le général Piré prendra les ordres de M. le général comte Grouchy.

« Les gardes d'honneur, moins deux cents chevaux, resteront à Bertrichamp, ayant un parti sur Raon, pour couvrir la route de Lunéville; le reste de la division Piré, une division de dragons et une batterie occuperont demain Grandvillers, Gugnécourt, Gircourt, Dompierre, Cercœur, Padoux, Destord, Sainte-Hélène et Vomécourt, la cavalerie légère en première ligne, les dragons et l'artillerie en deuxième. Mais avant de faire ces établissements, M. le comte Grouchy ordonnera d'attaquer et de chasser de Bruyères la cavalerie ennemie qui s'y trouve.

« L'autre division de dragons et le reste de l'artillerie seront établies par les soins de M. le général comte Grouchy en arrière de la deuxième ligne, de manière à ce qu'elles soient à portée de soutenir, au besoin, les deux autres divisions de cavalerie.

« En faisant cet établissement, M. le comte Grouchy aura l'attention de commander un service sur Saint-Benoît pour observer et éclairer la route de Raon.

« Le 24e régiment d'infanterie légère continuera à

servir avec la cavalerie. Un bataillon sera à Grandvillers, l'autre bataillon sera partagé entre Gircourt et Gugnécourt.

« Le point de réunion, en cas que les ennemis attaquent en force, est les hauteurs en arrière à gauche de la rive droite de la Montagne près la route de Lunéville. Dans ce cas, les colonnes s'y rendraient en bon ordre, et des officiers d'état-major les établiraient.

« La 1re division, moins le 24e léger, s'établira à Rambervillers, l'artillerie en arrière de la ville.

« La 2e division ira prendre position à Roville ; elle occupera en même temps Saint-Maurice, Doncières et Haffevilles.

« L'exactitude dans le service et la sévérité pour maintenir la police et la discipline des troupes sont très-instamment recommandées.

« Le quartier général reste à Rambervilliers.

« M. le général comte Grouchy donnera l'ordre à la division de dragons qui occupe Rambervilliers d'en partir sur-le-champ pour aller occuper aujourd'hui Domécourt, Sainte-Hélène, Destord, Padoux et Badménil ; cette disposition est commandée par la nécessité de faire place à la cavalerie qui arrive à Rambervilliers. »

Le 12 et le 13, nouveaux ordres pour prolonger le mouvement sur Toul (Moselle).

Roville, 12 janvier 1814.

ORDRE.

LE DUC DE BELLUNE A GROUCHY.

« La 1re division d'infanterie continuera son mouvement jusqu'à Gerbéviller.

« La 2e division d'infanterie continuera le sien jusqu'à Xermaménil et se gardera fortement sur la route de Bayon.

« La 3e division continuera également le sien jusqu'à Magnier, emmenant toute son artillerie, dont dix pièces sont à Roville.

« Ces trois divisions passeront une partie de la nuit dans ces endroits et en partiront demain 13 à quatre heures du matin, pour se diriger par Lunéville sur Saint-Nicolas, où elles prendront position. A leur passage à Lunéville, elles prendront des vivres. Les fourriers passeront devant, pour les faire préparer et en activer la distribution.

« Les deux divisions de dragons s'établiront ce soir de bonne heure à Roville ; elles en partiront, comme l'infanterie, à quatre heures du matin, avec une batterie, pour se rendre aussi à Saint-Nicolas.

« Les gardes d'honneur, les trois cents chevaux de cavalerie légère restés sur la route de Saint-Dié à Jeanmesnil, le 24e régiment d'infanterie légère et une batterie feront l'arrière-garde sous les ordres de M. le général Defrance. Ils partiront également à quatre

heures du matin, pour suivre le mouvement général jusqu'à Lunéville.

« M. le général Piré, commandant la colonne qui est sur la route de Baccarat, se reploiera aussi à quatre heures du matin par cette route sur Lunéville, pour se joindre, avant d'y entrer, à M. le général Defrance. Cette jonction faite, M. le général Defrance prendra le commandement des gardes d'honneur de la division Piré, de la batterie et du 24ᵉ régiment d'infanterie légère. Il prendra position en avant et en arrière de Lunéville pour observer les ennemis et couvrir cette ville, autant que faire se pourra. Il se retirerait au besoin sur Saint-Nicolas.

« M. le général Defrance ordonnera à M. le colonel Regeau de continuer sa marche avec son bataillon et les deux pièces d'artillerie qui sont avec lui, pour se rendre à Saint-Nicolas.

« M. le comte Grouchy est invité à donner ses instructions en ce qui le concerne, pour l'exécution du présent ordre, et de faire en sorte que les deux colonnes du général Defrance et du général Piré marchent parallèlement et se communiquent; il fera prudemment en faisant précéder la cavalerie par le 24ᵉ régiment.

« Le quartier général sera demain à Lunéville. »

Saint-Nicolas, le 18 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL DEFRANCE.

« Mon cher général, les circonstances nécessitent impérieusement que vous accélériez votre mouvement. Je vous avais mandé de *Dombasle* de partir à trois heures. Il faut vous mettre en marche à *deux heures très-précises ;* faites partir dès une heure du matin le 24e régiment. Si l'artillerie était encore à *Lunéville* pour cause de rafraîchissement ou de fatigue quand vous recevrez cette lettre, mettez-la sur-le-champ en marche, et qu'elle se rejoigne à *Dombasle* aux dragons qui en partiront à deux heures du matin, et donnez-lui pour instruction de toujours marcher avec eux. Faites dire, je vous prie, à la cavalerie légère que vous avez avec vous, qu'au lieu d'aller dans les cantonnements qui lui avaient été assignés, il faut qu'elle se rende au-dessus de *Saint-Nicolas* et qu'elle y arrive à cinq heures du matin pour se réunir aux dragons. »

Cet ordre pressant était motivé sur l'avis qu'on avait reçu d'une marche rapide de l'ennemi pour se porter sur Nancy, Toul, Gondrecourt, Joinville, et se rapprocher de la vallée de la Marne.

Ordre pareil au général Briche.

« Mon cher général, par suite des nouvelles que l'on reçoit de Nancy, il y a urgence d'y arriver le plus promptement possible. Veuillez donc, au lieu d'être rendu en avant de Saint-Nicolas à quatre heures, y

arriver à trois heures, et surtout emmenez avec vous l'artillerie du 5ᵉ corps, qui a ordre de vous rejoindre ce soir à *Dombasle*. Communiquez, je vous prie, cet ordre de départ pour trois heures aux généraux commandant la 2ᵉ division; faites, je vous prie, parvenir en toute hâte au général Defrance la lettre ci-incluse, qui a pour objet de lui faire accélérer son mouvement. Recommandez, je vous prie, que l'on marche demain très-serré et dans le meilleur ordre. »

Le mouvement en retraite du maréchal duc de Bellune ayant continué, devant un ennemi supérieur, jusqu'au jour où l'armée fut réunie et aux mains de Napoléon, sur la Marne, nous allons nous borner à donner la série des ordres que motiva ce mouvement, du 14 au 29 janvier.

Saint-Nicolas, 13 janvier 1814.

ORDRE.

LE DUC DE BELLUNE A GROUCHY.

« L'ennemi n'étant pas encore maître de Flavigny (route de Nancy), les troupes du 2ᵉ corps d'infanterie et du 5ᵉ de cavalerie s'établiront de la manière suivante pour passer le nuit :

« La cavalerie légère du général Piré à Saint-Hilaire et à Lupcourt (entre la route de Nancy à Épinal et de Nancy à Lunéville) ayant des postes sur Flavigny et sur Richerménil.

« Les deux divisions de dragons s'arrêteront à

Dombasle et villages voisins (entre Lunéville et Saint-Nicolas).

« Les gardes d'honneur resteront à Lunéville, s'éclairant sur Blamont (route de Sarrebourg), Baccarat (route de Saint-Dié) etRambervillers.

« La 3e division d'infanterie à Varangeville (entre Saint-Nicolas et Lunéville).

« La 2e à Saint-Nicolas.

« La 1re à la Neuville et environs (route de Nancy).

« Toutes les troupes se mettront en marche demain à cinq heures du matin pour se rendre à Toul par Nancy.

« *P. S.* L'ennemi paraît manœuvrer sur Toul. Recommandez que le mouvement soit commencé à cinq heures précises. »

14 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL MILHAUD.

« Mon cher général, jusqu'à ce moment, le 2e corps et le 5e de cavalerie ne doivent pas faire de mouvement demain.

« L'ennemi étant entré dans Nancy peu d'instants après celui où j'en suis sorti, je vous prie de donner à tous vos cantonnements l'ordre d'une extrême surveillance. Il faudra aussi pousser, à la pointe du jour, des reconnaissances sur les routes de Vézelise et de Vaucouleurs, et aller aux nouvelles dans l'une et l'autre de ces directions.

« Envoyez-moi, mon ami, l'état de vos cantonne-

ments. Je pense qu'il y a trop de cavalerie amoncelée entre Nancy et Toul, surtout ayant un long défilé à passer pour se replacer sur Toul. J'ai donc envie que demain, dans la journée, nous rectifions votre établissement. »

14 janvier 1814.

LE DUC DE BELLUNE A GROUCHY.

« Le mouvement sera continué sur *Toul*.

« La 1re division d'infanterie ouvre la marche.

« La 2e division suit la première.

« Les deux divisions de dragons marchent ensemble derrière la 2e division d'infanterie.

« Les gardes d'honneur et la cavalerie légère font l'arrière-garde. M. le général Defrance, qui la commande, fera occuper jusqu'à la nuit la route de Château-Salins, de Flavigny (route d'Épinal) et de Saint-Vincent, pour observer les ennemis qui sont sur ces points. Il occupera lui-même avec le gros de sa cavalerie le village de Bathélémont sur la route de Toul jusqu'à la nuit et se reploiera avec tout son monde dans la direction de Toul jusqu'au village de Gondreville, où il attendra ses ordres. »

Gondreville, 15 janvier 1814, neuf heures du matin.

LE GÉNÉRAL PIRÉ A GROUCHY.

« J'ignore en quelle force l'ennemi est rentré à Nancy; nous n'avons vu que des uhlans. Il paraît que quelques

gardes d'honneur du 4e régiment ont été enlevés ce matin par des Cosaques près du village où ils ont couché cette nuit.

« Toute ma division est bivouaquée en arrière de Gondreville.

« C'est avec le plus vif chagrin que je suis forcé de vous rendre compte que la désertion s'établit dans ma division ; dix hussards d'élite des 3e et 11e chasseurs du 27e, sont passés à l'ennemi ; c'était tous de vieux soldats excellents ; ils sont Alsaciens ou Lorrains ; la troupe se plaint, mal payée, mal habillée, etc. »

Gondreville, le 15 janvier, deux heures du soir.

LE GÉNÉRAL PIRÉ A GROUCHY.

« Mon général, en réponse aux dispositions dont Votre Excellence me fait part par sa lettre datée d'hier dix heures du soir, j'aurai l'honneur de vous répondre que je serai forcé par ma position de passer la journée au bivouac la bride au bras, en arrière de Gondreville, pour ne pas être exposé à perdre en entier la division que je commande ; car certainement l'ennemi viendra assez en force pour m'obliger à la retraite sur Dommartin, ce que je n'aurais pas le temps d'exécuter si j'étais dans Gondreville, encore moins si l'ennemi arrivait par la route de droite qui va à Pont-Saint-Vincent, et qui est très-praticable, suivant ce que j'apprends ici ; il y a même plusieurs communications.

disent les paysans. Je dois d'ailleurs vous déclarer que dans l'état actuel des chemins et du ferrage, une cavalerie qui peut être abordée est plus que compromise. De ma personne, j'ai voyagé à pied depuis Nancy jusqu'ici, jugez des autres. Vous n'ignorez pas, mon général, que la cavalerie allemande est ferrée avec soin et que les Cosaques ne le sont pas : leurs chevaux courent à merveille sur la glace.

« Ma véritable position serait en avant de Dommartin, occupant Gondreville par une grand'garde. Il n'y a pas de doute que ma présence ici ne fait que compromettre ma division, car, à l'approche de l'ennemi, les considérations ci-dessus me forcent à me retirer immédiatement comme une simple grand'garde, et il en resultera que mes chevaux vont souffrir horriblement, et que dans quelques jours ma division n'existera plus ; d'ailleurs, comment vivrais-je ? Gondreville est ravagé à n'y pas trouver un fétu de paille. »

Toul, le 15 janvier 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL DEFRANCE.

« Mon cher général, je vous fais passer une lettre à transmettre par un parlementaire aux avant-postes ennemis. Veuillez l'envoyer de suite ; peut-être laissera-t-on passer l'officier jusqu'à Nancy ou au delà, et ce serait un moyen d'avoir quelques données sur les forces alliées dans cette partie ; il serait bien intéressant de savoir s'ils ont de l'infanterie en

face de nous ; on est si mal informé qu'il faut employer tous les moyens pour aller aux nouvelles.

« Le général Milhaud a répondu à la dernière que vous m'avez adressée ; j'espère que quand celle-ci vous parviendra, vous aurez reçu un peu d'infanterie à Gondreville ; le maréchal en a envoyé aussi un peu à Dommartin.

« J'ai le cœur navré de la désertion, et ne suis pas plus satisfait que vous de la position où vous êtes ; mais je ne commande pas l'armée, et n'ai malheureusement que la voie de la représentation.

« Écrivez-moi souvent et faites toujours prévenir la brigade de dragons qui est à Dommartin dès que vous êtes menacé par l'ennemi. »

A cette époque, Grouchy fut prévenu par ses généraux de division, et notamment par le baron de Piré ,que de nombreux cas de désertion se produisaient dans ses régiments.

Cela inquiétait beaucoup le commandant en chef de la cavalerie, qui crut devoir prévenir le major général en le conjurant de mettre cette circonstance sous les yeux de l'empereur, sans lui rien cacher.

Il résulta de là un décret sévère contre les déserteurs.

Voici la dépêche de Grouchy, datée du 15 janvier 1814 ; elle est écrite de Toul :

« Monseigneur, c'est avec un vif chagrin que je me vois forcé d'instruire Votre Altesse des pertes notables qu'éprouve la cavalerie par l'effet de la désertion ; non-seulement de nouveaux militaires des

départements envahis abandonnent leurs drapeaux, mais même des anciens soldats de ces départements : chaque jour est marqué par de nombreuses désertions; encore cette nuit, dix chasseurs d'élite, des 3e de hussards, 11e et 27e de chasseurs, ont passé à l'ennemi. Les causes de ce mal, si inquiétant par ses progrès, sont les souffrances du soldat, qui n'est pas payé, qui ne reçoit presque point de dristributions et qui est mal vu et maltraité par l'habitant, enfin qui est travaillé par les menées des coalisés, qui ne sont que trop secondés par les indignes Français que nous rencontrons depuis que nous avons quitté l'Alsace. Ceux-ci se prononcent si ouvertement contre le gouvernement qu'ils ébranlent l'armée, que tout mouvement rétrograde démoralise toujours.

« D'un autre côté, le temps rigoureux qui s'est établi depuis que la cavalerie a repassé les Vosges et les longues marches que l'on a faites ont fait périr un grand nombre de chevaux.

« Il n'y a pas un cheval ferré à glace, et pas un régiment n'a de fonds pour subvenir à cette urgente dépense. Depuis Baccarat jusqu'à Toul, d'où je vous écris, le 5e corps, son artillerie et les deux régiments de la garde d'honneur ont perdu plus de trois cents chevaux laissés en arrière ou qui se sont cassé les jambes. Partout les caisses ont été évacuées; il n'y a point de payeur à l'armée, et les généraux eux-mêmes sont sans argent. J'ai cru, pour subvenir à l'objet important de la ferrure, devoir faire un emprunt, en évacuant Nancy, le maire et la municipalité s'étant

refusés à prêter, sur ma signature et une réquisition du duc de Bellune, la modique somme de *quinze mille francs*. Au moment où j'allais quitter la ville, j'ai fait emmener le maire et deux de ses adjoints. Cette mesure rigoureuse a produit le versement de cette somme, qui a été répartie entre les troupes à cheval et l'artillerie des 5ᵉ corps de cavalerie et 2ᵉ d'infanterie; mais de tels moyens sont aussi affligeants à prendre qu'insuffisants dans la position critique où nous sommes.

« L'ordre du 3 janvier prescrit le payement d'un mois de solde à l'armée, mais cet ordre est pour le moment illusoire, puisqu'il ne se trouve de fonds nulle part.

« Je vous conjure, Monseigneur, de ne point taire à Sa Majesté les tristes vérités que renferme cette lettre : elles navrent le cœur de ses plus fidèles sujets.

« L'ennemi est entré hier soir à Nancy; ce sont des Cosaques et des uhlans autrichiens. Les troupes bavaroises et autrichiennes, qui ont débouché par Sainte-Marie et le Bonhomme et qui étaient le 9 à Bruyères et à Épinal, où quatre ou cinq cents chevaux, qui y avaient été envoyés de Nancy avec le général Cassagne, ont été entièrement détruits, manœuvrent par notre droite.

« M. le maréchal duc de Bellune, rendant compte à Votre Altesse des mouvements qu'il fait et des causes qui les lui font juger nécessaires, je n'entre point dans de plus amples détails sur notre position.

« Le général Defrance a pris le commandement, depuis quatre à cinq jours, des deux régiments des gardes d'honneur qui sont avec le 5e corps de cavalerie. Une partie du 1er régiment doit s'être jetée dans Strasbourg. J'ignore où se trouve le 2e.

« Le 1er corps de cavalerie est organisé en une division ; elle est avec le maréchal duc de Raguse. »

Toul, 16 janvier 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL MILHAUD.

« Mon cher général, par suite des dispositions de M. le maréchal duc de Bellune, vous devez prendre le commandement d'une colonne formée de la 1re division d'infanterie et de ses quatorze bouches à feu, du 4e régiment des gardes d'honneur et de la division de dragons du général Briche.

« Vous vous mettrez en marche avec cette colonne pour vous diriger sur Vaucouleurs, demain 17 du courant. Vous commencerez votre mouvement à six heures du matin très-précises ; vous prendrez position à Vaucouleurs, gardant et éclairant les routes de Toul, de Pont-Saint-Vincent et de Neufchâteau ; vous mettrez six pièces de canon en batterie derrière le pont de la Meuse et une forte grand' garde d'infanterie. Dès que vous serez établi à Vaucouleurs, vous vous mettrez en communication avec moi ; j'aurai mon quartier général à Void (intersection des routes de Toul à Ligny et de Vaucouleurs à Commercy), où

seront établies la division Lhéritier avec l'artillerie du 5e corps, la 2e division d'infanterie et son artillerie. Vous tâcherez d'avoir des renseignements sur la position de l'armée austro-bavaroise, qui doit avoir poussé une avant-garde jusqu'à Gondrecourt (au sud de Vaucouleurs, route de Bar-le-Duc). »

Toul, le 16 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« Mon cher général, par suite de dispositions nouvelles du duc de Bellune, vous commanderez demain, 17 du courant, l'arrière-garde de l'armée. Cette arrière-garde sera formée de votre division, d'un bataillon du 26e régiment d'infanterie légère et de deux bouches à feu; vous quitterez entre sept et huit heures du matin la position que vous occupiez à Gondreville, et vous vous reploierez sur Toul, que vous traverserez quand tout ce qui s'y trouve sera évacué. Vous viendrez vous établir à Lay (route de Toul à Void), ayant vos avant-postes sous les murs de Toul et les reployant successivement jusqu'à Foug; vous trouverez à Lay deux pièces d'artillerie du 5e corps, que vous garderez avec vous à l'arrière-garde.

« Prévenez dès ce soir le bataillon du 26e régiment, qui doit faire partie de votre arrière-garde.

« Si vous étiez forcé dans la position de Lay, vous vous reploieriez sur Pagny-sur-Meuse, où vous trouveriez une division d'infanterie et du canon. »

Toul, le 16 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL LHÉRITIER.

« Je vous prie, mon cher général, de donner des ordres à votre division d'être à cheval demain matin, 17 du courant, à six heures précises, sur la route de Toul à Void; je vous serai obligé de venir me prendre dès qu'elle sera rassemblée, afin que nous cheminions ensemble avec elle jusqu'à Void, où elle devra s'établir ; il ne sera pas nécessaire de faire revenir sur Toul la portion de votre division qui est cantonnée à Foug : nous prendrons en passant cette portion, et partirons avec celle qui est en ce moment cantonnée à Choloy, route de Vaucouleurs. Elle devra quitter cette route pour se porter sur celle de Toul à Void. »

Toul, 16 janvier 1814.

GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse que la dépêche qu'elle m'avait adressée pour la faire parvenir à M. le prince de Schwartzemberg ayant été portée aux avant-postes ennemis, y a d'abord été reçue, mais qu'ensuite elle a été renvoyée par le général major prince de Courlande, commandant l'avant-garde de l'aile gauche de l'armée russo-prussienne, sous prétexte qu'il n'y était chargé de recevoir d'autres communications que celles regardant directement le maréchal

Blücher. — Ci-joint le reçu de la dépêche et le renvoi de la lettre du prince de Courlande.

« Il est peut-être permis d'en induire qu'une complète harmonie n'existe pas entre les coalisés, et, pour l'accroître, si cette hypothèse est vraie, j'envoie par le parlementaire qui est porteur de la dépêche de Son Altesse l'original de la lettre du prince de Courlande dirigeant le parlementaire sur Neufchâteau, Mirecourt, où se trouvent les têtes des colonnes austro-bavaroises.

« Je crois devoir rendre compte à Votre Altesse qu'hier soir à neuf heures, le poste de Pont-à-Mousson a été évacué par les troupes de M. le maréchal duc de Raguse sans qu'on en ait été prévenu. Je ne l'ai su que par le rapport de mes reconnaissances. Cette évacuation va amener l'abandon de la ligne de la Moselle, et il est si funeste aux intérêts de Sa Majesté que tous les mouvements des troupes aux ordres du duc de Raguse, du prince de la Moskowa ne soient pas combinés, que je ne puis m'empêcher d'en témoigner mon étonnement au prince et à Votre Altesse. Un semblable défaut d'ensemble dans les opérations atténue encore nos moyens déjà si faibles et avancerait la rapidité de l'invasion de l'ennemi. »

Void, le 18 janvier 1814.

LE DUC DE BELLUNE A GROUCHY.

« L'abondance des pluies pouvant inonder d'un moment à l'autre les communications de Sorcy à Void et la route de Sorcy à celle de Commercy, la 1re divi-

sion d'infanterie serait compromise. Elle partira en conséquence au reçu du présent, pour se rendre à Commercy, où elle servira sous les ordres de M. le général de division Briche. Cette division, réunie aux forces de M. le général Briche, le mettra à même de défendre le pont de Commercy jusqu'à la dernière extrémité. Dans le cas où il serait forcé, il se reploierait en bon ordre sur Saint-Aubin (à l'ouest, route de Ligny), ayant l'attention de prévenir bien promptement de ce mouvement. Il se mettrait en bataille à Saint-Aubin et attendrait là, l'arrivée du reste des 2e et 5e corps. Ses forces lui permettent encore d'avoir toujours un parti dans Saint-Mihiel même.

« Le colonel commandant l'artillerie de la 1re division d'infanterie fera parquer son artillerie à Chouville en arrière de Commercy sur la route de Saint-Aubin.

« Pour couvrir le pont de Sorcy, M. le colonel général comte Grouchy y établira la moitié du 4e régiment des gardes d'honneur, qui aura sa communication avec Commercy sur la rive droite de la Meuse, par Vignot. Ce détachement cherchera à communiquer aussi avec Void autant que la crue des eaux le permettra. »

Void, 18 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL DEFRANCE.

« Mon cher général, les ordres de l'empereur sont de retarder le plus possible la marche de l'ennemi et de tenir partout où l'on pourra ; son intention était que l'on

défende la ligne de la Moselle ; puisque nous voilà rejetés sur celle de la Meuse, c'est à celle-ci que nous devons tenir jusqu'à la dernière extrémité.

« Vous avez en face de vous, à Neufchâteau, le corps de l'hetman Platow, qui ne se compose guère que de trois cents hommes, mais qui a de l'artillerie, ce qui me fait regretter que vous n'ayez voulu prendre que quatre pièces. Toutefois, avec vos dragons et vos gardes d'honneur, vous devez ne point craindre le général Platow.

« Si vous étiez forcé, vous devriez vous reployer sur Void et prévenir en hâte tant à Void, que la division de cavalerie légère, et la division d'infanterie placée à Lay et Pagny-sur-Meuse. Le débordement de cette rivière en rend les divers passages difficiles à l'ennemi ; vous n'avez d'ailleurs qu'à faire rompre les divers petits ponts à votre droite et votre gauche.

« M. l'adjudant commandant La Condamine se rendra ce soir à Vaucouleurs pour, de là, pousser jusqu'au quartier général de Platow ; vous lui fournirez un petit détachement de gardes d'honneur et de dragons bien choisis, avec lesquels il se rendra à Gondrecourt, où il laissera son détachement pour se porter de sa personne avec un trompette à Neufchâteau. Il faudra que l'officier commandant le détachement prenne à Gondrecourt tous les renseignements sur la position de l'ennemi, ses forces et la direction dans laquelle il peut marcher ; il paraît qu'il prend la direction de Langres, leur tête de colonne ayant reçu un échec de la part des troupes aux ordres du duc de Trévise.

Les têtes des colonnes ennemies ont aussi éprouvé un revers en avant d'Anvers.

« Adieu, mon cher général ; donnez-moi fréquemment de vos nouvelles. La division Briche est à Commercy avec une division d'infanterie ; vos gardes d'honneur lient Void avec Commercy. »

Void, le 18 janvier 1814.

GROUCHY AU GÉNÉRAL MILHAUD.

« Mon cher général, par suite des dispositions nouvelles de M. le maréchal duc de Bellune, la division d'infanterie stationnée à Sorcy a ordre de se rendre à Commercy, où elle sera sous les ordres de M. le général Briche. Cette division, réunie aux forces qu'il a déjà, le mettra à même de défendre jusqu'à la dernière extrémité le pont de Commercy. Dans le cas où il serait forcé, il se reploierait en bon ordre sur le village de Saint-Aubin, ayant soin de prévenir de son mouvement, en toute hâte, M. le duc de Bellune à Void. S'il était repoussé jusqu'à Saint-Aubin, il s'y mettrait en bataille et y attendrait jusqu'à l'arrivée du reste des 2e et 5e corps.

« L'artillerie de la division d'infanterie envoyée à Commercy sera parquée à Chouville, en arrière de Commercy, sur la route Saint-Aubin.

« La moitié du régiment des gardes d'honneur devra rester à Sorcy et l'autre moitié à Ville-Issy ; la portion

des gardes d'honneur stationnée à Sorcy sera chargée de la défense du pont de Sorcy ; elle communiquera par la rive droite de la Meuse avec Commercy, en passant par Vignot. Ce détachement communiquera aussi avec Void, autant que la crue des eaux le rendra possible.

« Le général Briche devra avoir un parti de trente chevaux entre Commercy et Saint-Mihiel. Ce parti aura sa masse en arrière de Pont-sur-Meuse, et ayant des échelons à Ailly et Hand-sur-Meuse. Des patrouilles seront portées sur *Mihiel*, à l'effet d'être constamment et promptement informé de ce qui se passe.

« Veuillez en outre, mon cher général, ordonner au général Briche de donner toutes les trois heures des nouvelles, afin que l'on puisse bien promptement informer ici si aucune colonne ennemie ne débouche sur Saint-Mihiel, sur Bar. »

Le 18 janvier, Grouchy rendit compte au duc de Bellune du résultat d'une mission confiée à son chef d'état-major, de la façon suivante :

Void, le 18 janvier 1814, à deux heures après midi.

« Monseigneur, la lettre que Votre Altesse Sérénissime a adressée au prince Schwartzenberg n'ayant pas été reçue aux avant-postes prussiens, j'ai chargé M. l'adjudant-commandant La Condamine de la porter à ceux des Russes à Neufchâteau. Cet officier a trouvé dans cette ville Platow avec ses Cosaques. Il a éprouvé quelques difficultés pour se faire admettre, mais sa persévérance les a vaincus, et il a pu parvenir jusqu'au

général Platow, dont il a été reçu avec une bienveillance affectée, et même avec quelque distinction. L'hetman avait fait préparer trois fauteuils, comme pour la réception d'un ambassadeur. Il était debout près de celui du milieu; des officiers de tout grade l'entouraient. L'antichambre était garnie d'autres officiers chagés d'introduire mon envoyé. C'est ainsi que M. de la Condamine a été reçu. Chacun lui a fait bonne grâce et s'est livré à des questions politiques auxquelles M. de la Condamine a répondu avec esprit et circonspection. Tous les officiers lui ont témoigné qu'ils désiraient la paix, que c'était le vœu général des alliés, tout en faisant entendre cependant qu'ils se dirigeaient sur Paris pour l'obtenir. M. de la Condamine leur a répondu que la paix était le vœu unanime des Français, mais qu'avant d'entrer à Paris, ils auraient à combattre cent cinquante mille hommes de l'armée d'Espagne, deux cent mille hommes de troupes de ligne qui venaient d'être organisés, le même nombre de gardes nationales qui se réunissaient, quatre-vingt mille hommes de la garde impériale et soixante mille hommes de la grande armée. Ils ont paru interdits de cette force, sur laquelle ils ne comptaient pas. Ils n'avaient encore aucune connaissance de la paix avec l'Espagne. Enfin l'hetman a reçu la dépêche pour M. de Schwartzenberg, avec promesse de la lui envoyer par courrier extraordinaire, et la permission à M. de la Condamine de revenir à Neufchâteau pour en recevoir la réponse. Cet officier est venu ce matin pour me rendre compte de sa mission. Il va retourner

à Neufchâteau. Il a vu les Cosaques de Platow. Il a vu également, au bureau du mouvement des troupes de cet hetman un itinéraire qui dirigeait une colonne d'iufanterie sur Langres par Saint-Thiébault. Les Cosaques sont établis entre Neufchâteau et Gondrecourt : c'est sans doute pour couvrir le mouvement de la colonne d'infanterie.

« Les Russes ont conclu la paix avec les Perses. Je joins ici l'ordre du jour qui annonce cet événement à leur armée.

« Le corps de Sacken suit M. le duc de Raguse dans la direction de Metz à Verdun.

« Celui d'York, qui s'est dirigé sur Pont-à-Mousson et Nancy, est devant moi. Celui de Kleist paraît s'être arrêté devant Thionville.

« Un parti d'York s'est présenté hier devant Toul, dont les portes étaient fermées, et qui était gardé par quelque infanterie du 2e corps, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander hier à Votre Altesse Sérénissime. Ce parti a été repoussé par cette petite garnison.

« Les troupes légères ennemies qui se sont présentées hier devant Commercy ont été chassées par la division de dragons que j'ai envoyée sur ce point. La même chose est arrivée à Vaucouleurs.

« J'ai fait connaître ma position à M. le duc de Raguse, et je lui ai fait sentir la nécessité de concentrer nos forces sur la Meuse pour agir de concert à l'effet de repousser les colonnes ennemies qui se présenteraient sur cette ligne. S'il souscrit à ma demande, nous pourrons arrêter les ennemis assez de temps pour

permettre à l'empereur de rassembler ses réserves; mais, ainsi que je l'ai marqué à Votre Altesse Sérénissime par mes dernières dépêches, on obtiendrait plus facilement ce résultat si le 2e corps, celui du prince de la Moskowa et celui du duc de Raguse étaient réunis en un seul commandement.

« Je prie Votre Altesse Sérénissime, etc. »

Vaucouleurs, le 20 janvier 1814, à une heure après midi.

LE DUC DE BELLUNE AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Mon cher général, je vous adresse ci-joint copie de deux lettres, l'une du maire de Chermisey et l'autre de M. le général Lamotte.

« Il paraît certain, d'après tous les rapports, que l'armée ennemie marche pour passer la Meuse, puisque les Bavarois et les Autrichiens ont remplacé les Russes à Neufchâteau.

« Je pense que l'ennemi va faire son mouvement sur Gondrecourt, afin de chercher à arriver à Ligny et à Saint-Dizier avant nous.

« Je ne puis presque plus parler aujourd'hui, tellement je suis enrhumé et que la poitrine me fait mal.

« Au moment où je ferme ma lettre, le général Lamotte m'envoie un dragon du 18e régiment qui faisait partie de la reconnaissance qui a été envoyée pour faire couper les ponts sur la Meuse. Cette reconnaissance a trouvé l'ennemi (à ce qu'il paraît) au pont de Maxey. Ce dragon dit qu'il y en avait trois ou quatre

cents de passés, et qu'il avait vu deux ou trois colonnes de l'autre côté de la rivière, qui commençaient à passer. Nul doute que si nous restons dans cette position, nous serons attaqués demain matin, à moins que l'ennemi ne se porte sur *Gondrecourt*, pour tâcher d'arriver avant nous à Ligny ou à *Saint-Dizier*. Il serait essentiel d'être en mesure, pour éviter une échauffourée. »

Nançois-le-Petit, 21 janvier 1814, neuf heures du soir.

LE GÉNÉRAL PIRÉ AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Mon général, vous m'avez blâmé de m'être établi ce soir de ma personne à Nançois-le-Petit; je ne l'avais fait qu'après avoir reconnu que c'était le point de retraite de Vuillérancourt, où vous m'aviez ordonné de placer ma division; ce qui prouve que je ne me suis pas trompé, c'est que, par suite des mouvements de l'ennemi, M. le général Subervie, commandant trois régiments que j'avais laissés à l'avancée, vient d'être obligé de s'y replier, après avoir bien parfaitement reconnu les forces qui se présentaient contre lui. Il a vu, et bien vu, huit à dix escadrons ennemis occupant Saint-Aubin et en avant de ce village, et en outre une colonne assez considérable manœuvrant par sa gauche et dirigeant par la traverse un parti assez fort sur Nançois-le-Grand, qui est occupé en ce moment par l'ennemi. Cet endroit n'étant qu'à une portée de fusil de Vuillérancourt, ce dernier village a dû être évacué, et M. le général Subervie se réunissant à moi

au Petit-Nançois, a seulement laissé une grand'garde de soixante chevaux en avant de celle des dragons, sur la route de Saint-Aubin, se gardant militairement sur Vuillérancourt. J'approuve entièrement les dispositions prises par M. le général Subervie, qui a mon entière confiance, et qui justifie dans toutes les occasions qu'il a le jugement aussi sain qu'il est excellent officier.

« Mon général, vous m'avez donné connaissance des dispositions prises pour la journée de demain; il est de mon devoir, comme général de division et comme commandant votre avant-garde, de vous faire connaître, sous ma responsabilité, qu'une armée ennemie très-considérable débouche sur vous dans toutes les directions. Tous les renseignements, toutes les reconnaissances démontrent que le corps de M. le maréchal duc de Bellune est compromis en continuant à occuper Ligny, qui est une mauvaise position et un véritable entonnoir. Si la brigade de M. le général ..... évacue Petit-Nançois, l'ennemi, arrivant par Nançois-le-Grand et Vuillérancourt, coupera la route de Bar, par le très-beau pont de pierre de Vélaine ou par celui de Petit-Nançois, à côté duquel il y a un gué praticable; d'un autre côté, M. le général Briche, qui garde la route de Gondrecourt, n'est pas en état de résister à la colonne ennemie qu'on sait avoir débouché par Vaucouleurs et par Maxey; si elle n'attaque pas M. le général Briche, il est évident qu'elle marche sur Saint-Dizier par Joinville, et le corps d'observation que l'on a envoyé à Joinville ne peut pas s'opposer à la marche d'un nombre aussi supérieur. Il est facile, en jetant les

yeux sur la carte, de sentir la justesse de mon raisonnement; je défie tout ce qui est militaire d'en nier la possibilité et la vraisemblance; je persiste, sous ma responsabilité, à vous dire que, soit qu'on se maintienne demain à Ligny, ce que je ne crois pas, soit qu'on n'y soit pas attaqué avec vigueur, il y a les plus graves inconvénients à ne pas l'évacuer immédiatement. Telle est mon opinion, telle est celle de tous les officiers généraux d'infanterie et de cavalerie avec lesquels je me suis entendu, et je ne crains pas que vous la soumettiez ni à M. le maréchal, ni au major général; les événements me justifient.

« Par la gelée, toutes les communications des montagnes sur Saint-Mihiel sont praticables et même carrossables.

Ligny, le 21 janvier 1814.

DISPOSITIONS DÉFENSIVES.

« La position de Ligny dans la direction de Saint-Aubin étant entièrement à l'avantage de l'ennemi, il serait possible qu'il en profitât et qu'il vînt s'établir sur les hauteurs qui dominent cette ville de ce côté pour nous attaquer. Dans ce cas, il serait impossible de s'y maintenir si les mesures suivantes n'étaient pas exécutées :

« Notre ligne d'opération est sur Saint-Dizier. Toutes les voitures des grands équipages, soit particuliers, régimentaires et divisionnaires, doivent être dirigées demain, au point du jour, sur Hainville, pour y rester jusqu'à nouvel ordre. Il ne doit rester au 2e corps d'infanterie et au 5e de cavalerie que les troupes et

l'artillerie; encore faut-il que celle-ci soit échelonnée sur la route de Saint-Dizier, afin de ne pas causer d'embarras en cas de mouvement dans cette direction. MM. les généraux commandant les troupes d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie sont chargés de l'exécution de ces mesures, chacun en ce qui le concerne.

« L'artillerie de la 3e division et du 5e corps sera parquée en arrière de la ville de Ligny, sur la route de Saint-Dizier; celle de la 2e division à Meulan, celle de la 1re à Nant-le-Grand sur la même route; mais l'établissement de l'artillerie de ces deux divisions n'aura lieu que dans le cas expliqué ci-après.

« Les 1re et 2e divisions d'infanterie quitteront leurs cantonnements demain matin 22 à cinq heures pour venir à Ligny, et de là prendre la direction de Saint-Dizier, la 2e division en tête; elles s'arrêteront en colonne, ayant leur artillerie derrière elle, lorsqu'elles auront dépassé la ville de Ligny d'un quart de lieue, et attendront des ordres. Elles enverront leurs équipages à Stainville, ainsi qu'il est dit plus haut.

« La 3e division d'infanterie est chargée de la garde et de la défense de Ligny. M. le général Duhesme fera placer du canon et des gardes aux portes et à l'avancée des routes de Gondrecourt et de Saint-Aubin. Il fera placer également des gardes sur les hauteurs qui dominent la ville. Il aura deux cents hommes d'infanterie légère de service permanent sur les hauteurs de Ligny, pour servir avec la cavalerie. Il enverra, avant le jour, deux bataillons pour soutenir ces deux cents hommes, et il ne fera rentrer ces bataillons en

ville que lorsqu'on aura la certitude que l'ennemi ne se présente pas. Ils y retourneraient au besoin. Il fera commander des piquets, qui seront toujours prêts à aller au secours des gardes avancées. En cas d'attaque, il laisse aux portes de la ville les gardes nécessaires et prend position avec le reste de ses troupes sur les hauteurs qui commandent la route de Saint-Aubin.

« Les autres divisions recevront des instructions sur le terrain, pour le même cas.

« Tous les matins, au point du jour, les troupes de toutes armes seront sous les armes, l'artillerie attelée et échelonnée sur la route de Saint-Dizier. Mille chevaux et une batterie du 5e corps iront s'établir sur la hauteur de Saint-Aubin, à côté des deux bataillons auxiliaires de la 3e division ; le reste de la cavalerie se tiendra en bataille et prêt à marcher. Des partis seront envoyés au loin dans la direction de Saint-Aubin et de Gondrecourt ; ce dernier service doit être permanent, comme celui de l'avant-garde, sur les deux communications. Les mille chevaux rentreront à leur quartier avec les bataillons, si l'ennemi ne paraît pas. Les 1re et 2e divisions d'infanterie recevront des ordres à l'endroit où elles doivent s'arrêter pour leur établissement de demain. »

Le 21 janvier 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL MILHAUD.

« Mon cher général, il est très-fâcheux que toute notre cavalerie soit forcée d'être dans Ligny, ce soir ;

c'est avoir l'ennemi sous son nez, et demain matin il fera tel hurra qu'il voudra, non-seulement sur Ligny, mais aussi sur la division Briche, sur le flanc de laquelle il peut arriver en passant l'Ornain qui a des ponts.

« Prévenez, je vous prie, le général Briche à ce sujet; donnez ordre à la division Lhéritier d'être à cheval demain, avant le jour, en avant de Ligny, sur la route de Saint-Aubin, ayant devant elle la division Piré, soutenues l'une et l'autre par l'infanterie que fera sortir le maréchal. Que la division Briche monte aussi à cheval au jour, et pousse, dès quatre heures du matin, des reconnaissances sur Monancourt, et s'il est possible sur Morlincourt (route de Gondrecourt), afin de s'assurer si une colonne ennemie ne s'avance pas de ce côté. Mais que ces reconnaissances marchent bien éclairés, puisque l'ennemi est à Gondrecourt.

« Veuillez, je vous prie, faire revenir votre artillerie à la pointe du jour en arrière de Ligny. »

Placement des troupes pour le 22 *janvier* 1814.

La division Piré continuera à faire le service sur Saint-Aubin. Elle est soutenue par la division Duhesme. Quatre cents dragons de la division Briche feront le service de Gondrecourt; ils sont soutenus par la 1re division d'infanterie. Cette division garde sa batterie d'artillerie légère. Elle occupera avec ses dragons les villages de Cubranval, Longeaux, Nontois, l'avant-garde à Saint-Amand.

Le reste de la division Briche cantonnera en arrière de Ligny sur la route de Bar, à Trouville, Guerpont et Tannois.

« La division Lhéritier ira se réunir à Stainville avec une batterie du 5ᵉ corps.

« Les gardes d'honneur à Ancerville, près Saint-Dizier, avec M. le général Defrance.

La 2ᵉ division d'infanterie reprend les cantonnements qu'elle occupait cette nuit, mais elle envoie toute son artillerie avec un bataillon à Stainville sous les ordres de M. le général Lhéritier. La batterie à pied de la 1ʳᵉ division d'infanterie va également à Stainville, ainsi que la batterie à pied de la 3ᵉ division d'infanterie.

« M. le général Montgenet se rendra à Stainville pour commander les trois batteries d'artillerie à pied.

« Les caissons d'artillerie resteront avec la division.

« Les troupes seront sous les armes demain au point du jour, comme il a déjà été ordonné. En cas d'attaque, les 1ᵉʳ et 2ᵉ divisions se porteront où elles sont maintenant, en masse sur la route de Saint-Dizier. »

Nous avons dit que le duc de Bellune, se voyant débordé par Épinal et apprenant que les Prussiens passaient la Sarre, avait prolongé, du 11 au 21 janvier, son mouvement de retraite, pour se réunir le 13 au prince de la Moscowa vers Toul, pour se porter le 16 à Void, Commercy et Vaucouleurs, d'où il s'était mis en communication avec le duc de Raguse.

Le 17 les corps des quatre maréchaux étaient : ceux de Bellune et de Raguse derrière la Meuse, de

Verdun à Commercy; de Ney, à Bar-sur-Ornain; de Trevise, à Chaumont.

Les colonnes des armées alliées s'apprêtaient à opérer sur la Marne et à marcher sur Paris par la rive gauche de cette rivière et par les deux rives de la Seine. Il ne restait plus à l'Empereur que peu de jours pour manœuvrer et combattre. Il se porta au point central de Châlons-sur-Marne.

Cependant le duc de Bellune et Grouchy étaient prêts, le 22 janvier, à prolonger la retraite sur Saint-Dizier, pour n'être pas débordés, lorsque l'ordre leur arriva de tenir sur la rivière d'Ornain. Le général Milhaud, avec le 5e corps de cavalerie, put passer en avant de Ligny, sur Commercy. A moitié chemin, au village de Saint-Aubin, il eut un engagemeut avec les Russes et se replia sur Ligny. Le 23, le mouvement offensif en grande masse des alliés continuant, le duc de Bellune laissa une brigade à Ligny et gagna Saint-Dizier, tandis que Ney entrait à Bar-sur-Ornain. Un combat assez vif eut lieu à Ligny.

Le 25 janvier, le duc de Raguse prit position à à Vitry-le-François, le prince de la Moscowa à Vitry-le-Brûlé et le duc de Bellune à Perthes. Une des brigades Duhesme occupait encore Saint-Dizier : elle fut repoussée par l'ennemi, et les deux grandes armées alliées firent leur jonction. Ce jour-là aussi (26 janvier), Napoléon arriva à Châlons-sur-Marne. Toute l'armée française se trouva concentrée sur la Marne, de Châlons à Vitry. Le major général prévint le duc de Bellune et Grouchy par la dépêche ci-dessous :

Vitry, le 26 janvier 1814.

LE MAJOR GÉNÉRAL AU MARÉCHAL DUC DE BELLUNE.

« Monsieur le maréchal, l'Empereur est arrivé à Châlons à cinq heures du matin, et Sa Majesté va être bientôt ici. L'intention de l'Empereur est que vous vous réunissiez tout entier à Saint-Dizier, étant appuyé par le duc de Raguse, qui sera entre Vitry et Saint-Dizier. Les deux divisions de jeune garde sont réunies à Vitry sous les ordres du prince de la Moskowa. Communiquez ces dispositions au général Grouchy, et manœuvrez aujourd'hui dans le sens de ces dispositions. L'Empereur reprend l'offensive. Toutes les troupes qui sont à Châlons et qui sont échelonnées sur la route, arrivent ici ; envoyez un officier au duc de Raguse. »

Le 27 janvier, Blücher gagna Brienne, et Napoléon quitta Châlons pour se rendre à Vitry, où se trouvait concentrée en grande partie l'armée française. Ordre fut donné au général Milhaud de se porter sur Saint-Dizier avec la cavalerie et la division Duhesme. L'Empereur, par ce mouvement, espérait tomber sur les colonnes de Blücher en marche pour rejoindre l'armée de Schwartzemberg. Il était trop tard : le général prussien avait connu, par dépêche tombée en ses mains, le projet de l'Empereur. L'ennemi fut culbuté, Saint-Dizier réoccupé, et Napoléon prévenu de la jonction des deux grandes armées alliées. Il changea alors son plan, résolut de s'opposer à la marche des alliés

sur l'Aube et se décida à se porter sur Brienne.

Grouchy écrivit de Vassy à Napoléon le 27 janvier :

« Sire,

« Environ cinq cents hussards et Cosaques sont les seules troupes que j'aie eues devant moi depuis Saint-Dizier jusqu'ici.

« Elles se sont retirées par la route de Doulevent.

« Ainsi que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte ce matin à Votre Majesté, l'infanterie russe qui était à Saint-Dizier s'est portée sur Eclaron. Environ quinze mille hommes ont suivi cette direction. Mais leur artillerie, consistant en soixante-dix pièces environ, à raison de la rupture du pont d'Eclaron, précédemment emporté par les eaux, a suivi la route de Vassy jusqu'au village de Louvemont, où elle a pris la route de traverse conduisant à Montiérender.

« Cette artillerie se trouve embarquée dans des chemins abominables. Beaucoup de voitures, roues, etc., ont été brisées. On la suit, et j'espère qu'on en ramassera quelques pièces.

Il n'a point passé d'infanterie à Vassy, mais ces jours derniers quinze ou dix-huit mille chevaux.

« Les généraux Serebatow et Mitrowski étaient avec cette cavalerie ; ils ont annoncé le dessein de se porter sur Arcis ou sur Troyes.

« La majeure partie du corps de Blücher a passé à Joinville. Blücher, de sa personne, y a couché hier 26. Il en est reparti pour se porter sur Arcis ou sur Bar-

sur-Aube ; il y a incertitude sur lequel de ces deux endroits ; on estime à vingt-cinq mille hommes le nombre des troupes de Blücher qui ont passé à Joinville.

« La cavalerie légère est à Voye-le-Comte, route de Montiérender.

« Une division de dragons à Vaux, s'éclairant sur les routes de Doulevent et de Joinville.

« Une autre division de dragons en réserve à Attencourt. Les gardes d'honneur sont à Humbecourt, poussant des partis sur Eclaron.

« Je suis, etc. »

Le général Grouchy ayant fait, dans la journée du 27, un mouvement en avant de Vassy sur Eurville, manda de ce point au major général, à six heures du soir :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que je suis entré dans le village d'Eurville.

« L'ennemi a tenté plusieurs fois de prendre position depuis le bois en avant de Saint-Dizier jusqu'ici, mais en manœuvrant par ma droite, je l'ai toujours forcé à se retirer. L'ennemi paraissait être établi à Prey-sur-Marne, où il avait fait beaucoup de feux. Comme il est en pleine retraite, M. le général Defrance, qui arrive à l'instant avec les gardes d'honneur, se porte dans ce moment en avant avec un bataillon pour les décider à abandonner cette position. Je l'y ai fortement engagé, et j'espère qu'il réussira.

« Nous avons fait quelques prisonniers, qui m'ont dit que l'ennemi avait sur ce point-ci six régiments d'in-

fanterie et deux de cavalerie, qu'ils assurent être forts chacun de deux mille hommes. Mais l'habitant qui remettra cette lettre à Votre Altesse lui dira, comme tous les autres habitants, qu'ils ne sont que cinq à six mille hommes, tout compris.

« L'ennemi a fait beaucoup de mal dans ce village; il a pillé partout, etc. »

Le 28 janvier, l'avant-garde du 2e corps et de l'armée active, aux ordres du général Piré poussa jusqu'à Maizières, à droite de la route de Montiérender à Brienne, faisant place aux troupes qui le suivaient et s'éclairant à l'est sur Brienne et Lesmont[1]; au nord, sur Chavanges. Cette avant-garde était soutenue par deux divisions de dragons, qui s'établirent à droite de Maizières. Le général Milhaud chargé du commandement mit son quartier général à Boulancourt, conservant là quelques escadrons et une batterie.

Le général de Grouchy se trouvait avec le général Milhaud.

Les divisions d'infanterie du 2e corps s'établirent à Louze et à Longueville, à l'ouest de Montiérender, entre cette ville et Brienne. Longueville fut assigné comme quartier général du duc de Bellune. Les troupes reçurent l'ordre d'être prêtes à marcher, le 29 au matin, et ce jour-là Grouchy, arrivé à Dienville-sur-l'Aube, au-dessous de Brienne, écrivit au major général:

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que la cavalerie du général Milhaud occupe Dienville, la-Rothière et Petit-Mesnil. La division du général Guyot est à Briennne-la-Ville.

« J'ai eu devant moi, aujourd'hui, environ quatre mille chevaux et deux pulks de cosaques qui se sont retirés lentement et sans s'engager. La nuit, qui nous a pris en arrivant à la Rothière, n'a pas permis de les pousser plus loin. Mon opinion, dont je vous prie de faire part à Sa Majesté, est que le corps de Blücher, ou au moins une forte partie de ce corps, est à très-peu de distance d'ici. Des lignes de feux considérables couvrent toute la route de Bar, et il est aisé de reconnaître que ce ne sont point des bivouacs de cavalerie, mais que des masses d'infanterie sont échelonnées de distance en distance sur cette route.

« L'artillerie du 5ᵉ corps se trouve réduite à huit bouches à feu. Une de ses pièces a été démontée hier; les trois autres manquent de canonniers pour les servir, à raison des pertes en hommes qu'a essuyées cette artillerie aux affaires de Ligny, de Saint-Dizier et de Brienne; elle a d'ailleurs consommé beaucoup de munitions hier, et je prie Votre Altesse de prendre les mesures de remplacement qu'elle croira nécessaires.

« J'ai l'honneur, etc. »

« *P. S.* Je vous prie, Monseigneur, de m'envoyer vos ordres par l'officier porteur de ces lignes, qui les attendra à votre quartier général. »

Belliard, ami de Grouchy, arrivé à l'armée avec l'Empereur et Berthier dont il était un des aides-majors, apprit par cette lettre que le général s'y trouvait également et lui écrivit de Montiérender ce jour-là 29 janvier :

« Mon cher Grouchy, j'apprends à l'instant que vous êtes ici : il aurait fallu m'envoyer un officier. Nous

n'avons reçu aucun rapport de vous dans la journée. Où est le duc de Bellune ? Faites-moi connaître la position de vos troupes et celle du maréchal, si vous le pouvez. »

Grouchy ayant fait connaître la position du 2ᵉ corps et de sa cavalerie reçut du major général, dans la journée du 29, la lettre suivante :

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur ordonne que le général Briche monte à cheval à six heures du matin, avec sa division de dragons, et aille couper la route de Joinville entre *Sommevoire* et *Doulevent* pour avoir des nouvelles de tout ce qui est passé sur cette route et de tout ce qui se passe ; il m'enverra des habitants des villages situés sur la route. »

Le lendemain 30 janvier, à sept heures du matin, le major général manda de Marzoires à Grouchy :

« Monsieur le général Grouchy, je ne savais pas que vous fussiez avec le général Milhaud ; je lui prescris d'occuper les hauteurs de Perthes pour protéger la route de Rosnay ; l'Empereur me charge de vous dire que votre cavalerie et celle du général Lefèbvre Desnouettes peuvent rester dans la position où elles sont ; le général Ricard, qui est à Margerie, doit se rendre à Rosnay ; la ligne d'opération de l'armée va être établie dorénavant par Rosnay et Vitry et par Rosnay et Châlons. Le parc de réserve de l'armée se rend à Rosnay. Je vous prie de m'envoyer un officier.

« Je donne l'ordre à la division Piré de rester avec le duc de Reggio, qui prend position à l'entrée du bois, sur la route de Brienne à Maizières pour

éclairer la gauche, donnez-lui vous-même cet ordre.

Une heure plus tard, nouvelle dépêche du major général.

Maizières, 30 janvier 1814, huit heures et demie du matin.

«Monsieur le général Grouchy, nous sommes maîtres de Brienne et du château. L'intention de l'Empereur est donc qu'avec votre cavalerie vous vous mettiez de suite à la poursuite de l'ennemi. »

Les ordres se succédaient rapidement ; voici ce qui les motivait.

Le 29 au matin, l'Empereur s'était mis en mouvement à Montiérender avec le corps des ducs de Bellune et de la Moscowa et avec la cavalerie de Grouchy.

Le duc de Raguse s'était porté à Vassy. A midi, l'avant-garde (général Piré), ayant rencontré l'ennemi en position en arrière de Maizières, l'avait attaqué. Le reste de la cavalerie du 5e corps, avec laquelle marchait le général commandant en chef cette arme, ayant rencontré la division Piré, déploya ses troupes dans la plaine, à gauche. Le général russe Palhen, vigoureusement attaqué, se replia sur Perthes. La cavalerie Grouchy, redoublant d'efforts, enfonça la cavalerie russe en exécutant plusieurs charges des plus brillantes, dans l'une desquelles fut blessé le général Lefebvre Desnouettes de la garde impériale. L'ennemi, formant en carré son infanterie, se porta sur Brienne.

Alors eut lieu le long et sanglant combat de Brienne.

Le général russe Palhen, protégé par deux régiments

envoyés de Brienne, traversa la ville vers trois heures de l'après-midi. Brienne était défendu par le corps d'Alsufiew et en arrière l'armée de Silesie était en position. Le corps de Sacken venait d'entrer en ligne.

A trois heures, la tête du corps de Bellune se présenta. La division Duhesme attaqua. Le prince de la Moscowa arriva bientôt, porta en avant ses bataillons et s'approcha de la ville; mais la division Duhesme, abordée pas plus de quarante escadrons russes, ayant été obligée de se replier, l'attaque de Ney fut suspendue. La nuit venue, Blücher fut se reposer au château, après avoir donné des ordres pour la retraite du lendemain. Vers huit heures du soir, le général Chateau, chef d'état-major du 2e corps, ayant fait un détour avec deux bataillons, pénétra dans le château de Brienne par le parc. Blücher était à table; il n'eut que le temps de déguerpir. La ville fut prise, malgré les efforts d'Alsufiew qui, pour couvrir sa retraite, y mit le feu. La cavalerie de Grouchy fit une vigoureuse charge; elle fut refoulée sur la division Duhesme; mais l'ennemi ne put reprendre le château. La division Lhéritier tenta encore une charge à dix heures du soir et se maintint à l'entrée de la ville, où l'armée française resta toute la nuit en position.

Le 30, un grand nombre d'ordres furent adressés à Grouchy, dont la cavalerie avait été très-brillante dans la journée de la veille :

Onze heures et demie du matin.

« Monsieur le général Grouchy, l'intention de l'Em-

pereur est d'abord que vous vous assuriez si le pont de Brienne la Ville est coupé, et si celui de Dienville l'est aussi ; vous poursuivrez ensuite l'ennemi sur Bar-sur-Aube.

« Je vous préviens que le duc de Raguse, le général Duhesme et le général Briche viennent par la route de Doulevent. Si vous entendez du canon de ce côté, il faut en prévenir, afin de faire diversion et attaquer de suite. »

Midi et demi.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur me demande les rapports des avant-postes. Je n'en ai pas encore reçu. Envoyez des partis du côté de Soulaines, pour savoir ce qu'il y a de nouveau. Le duc de Raguse a pris sur lui de venir sur Montiérender ; vous ne devez donc pas être couvert sur votre gauche. L'ennemi ne pense pas à vous attaquer ; dans le cas où il le ferait, non-seulement la garde vous soutiendrait, mais même l'Empereur s'y porterait en personne. Deux mille chevaux arrivent aujourd'hui avec le général Colbert pour renforcer la division de la garde ; vingt mille hommes de vieilles troupes de l'armée d'Espagne arrivent demain et après-demain à Montereau-sur-Yonne ; trois divisions de plus de six mille hommes de cavalerie arrivent le 8 février à Montereau-sur-Yonne ; huit mille hommes de l'armée de Catalogne et deux mille chevaux sont arrivés à Lyon et servent de tête à l'armée du duc de Castiglione, qui sera forte de plus de trente mille hommes et qui se portera par Genève sur le flanc de l'ennemi. La division Briche doit vous avoir rejoint.

Quant au général Defrance, il arrive en ce moment et se porte sur Lesmont.

« Toute la cavalerie de l'armée se trouvant sur différentes directions, mais près le quartier général, Sa Majesté désire que ce soir à six heures vous partiez de votre personne pour venir à Brienne pour conférer avec l'Empereur. Il serait convenable que vous ayez des chevaux sur différents points pour vous y porter suivant les circonstances. »

Neuf heures et demie du soir.

« Monsieur le général Grouchy, je vous préviens que je donne l'ordre au géneral Defrance de partir demain à la pointe du jour avec les gardes d'honneur qui sont ici pour se rendre au pont de Lesmont, où il prendra position, et d'où il se mettra en communication avec Arcis-sur-Aube et Troyes. »

Onze heures et demie du soir.

« Monsieur le général Grouchy, j'ai reçu votre lettre : je l'ai mise sous les yeux de l'Empereur. Vous avez devant vous le corps de Blücher, qui paraît se retirer sur Bar-sur-Aube. Quant aux munitions, votre commandant d'artillerie doit s'adresser au général Sorbier qui est ici. »

Le soir de ce même jour, 30 janvier, le duc de Bellune envoya au major général son rapport sur le combat de Brienne.

30 janvier 1814.

RAPPORT.

« Hier 29, les troupes du 2e corps d'infanterie et du 5e de cavalerie se sont mises en marche de Longeville à huit heures du matin pour se diriger sur Brienne, la cavalerie légère du général Piré et les dragons du général Milhaud formant l'avant-garde. Les troupes arrivées à Maizières, elles ont rencontré les postes ennemis qu'elles ont poussés au delà du défilé qui est entre Brienne et Maizières ; arrivées au débouché, M. le colonel général comte Grouchy, qui commandait cette cavalerie, a vu celle de l'ennemi rangée en bataille devant Brienne au nombre de trois mille chevaux, tant cosaques que cavalerie de ligne. M. le comte Grouchy, n'ayant pas assez de forces pour attaquer cette cavalerie, s'est fait joindre par les divisions aux ordres de MM. les généraux Lefebvre-Desnouettes et Krasinsky, et a disposé quelques batteries pour soutenir l'attaque qui devait être faite contre les ennemis. Les dispositions en ont été faites à la manière suivante : la cavalerie légère des généraux Lebebvre et Krasinsky tenait la droite, les dragons du général Lhéritier le centre avec une batterie, le général Piré la gauche avec une autre batterie. Toute notre cavalerie s'est portée en avant dans cet ordre pour charger l'ennemi; mais celui-ci ne nous a pas attendus. Il s'est mis en ordre de colonne et s'est dirigé sur Brienne,

qu'il a traversé pour se former de l'autre côté de cette ville, sur la route de Bar-sur-Aube. Cependant M. le colonel général Grouchy, saisissant une occasion heureuse, a fait exécuter une charge par les dragons sur les derniers régiments ennemis. Elle a été faite avec l'audace qui distingue nos dragons, mais trois bataillons russes soutenaient leur cavalerie ; ils étaient formés en carré, et le feu qu'ils ont fait à tous leurs rangs a obligé nos dragons à se retirer. On ignorait encore qu'ils ont de l'infanterie à Brienne ; celle qui venait de se montrer faisant penser qu'elle était soutenue par d'autres, on a jugé convenable de faire des dispositions pour attaquer Brienne. L'infanterie du deuxième corps commençait à déboucher ; la cavalerie et plusieurs batteries ont été établies à cheval sur la route. De ce moment la canonnade a commencé de part et d'autre. Notre infanterie était formée en colonne à mesure qu'elle arrivait. L'attaque générale allait commencer lorsque Sa Majesté a paru. Elle a dirigé elle-même une colonne par la route et une autre à gauche, tandis qu'une troisième, commandée par M. le général Château, avait ordre de se porter à droite sur le château de Brienne, par le derrière du plateau sur lequel il est situé. Les deux premières colonnes se sont avancées sur l'ennemi et l'ont attaqué avec vigueur. Mais la résistance qu'elles ont éprouvée et le nombre supérieur des ennemis les ont obligées à se reployer. MM. les généraux et officiers supérieurs, y ayant rétabli l'ordre, les ont reportées en avant, et cette nouvelle attaque s'est soutenue jusqu'à la nuit

close, malgré l'opiniâtreté avec laquelle les ennemis se défendaient et les pertes considérables que nous éprouvions. C'est dans ce moment que M. le général Château s'est mis en marche pour exécuter l'ordre qu'il avait reçu de s'emparer du château de Brienne. Cette opération a été faite avec beaucoup d'intelligence. M. le général Château, ayant dérobé sa marche aux ennemis, s'est emparé de cette position sans coup férir, et, après y avoir établi quatre cents hommes des 37[e] et 56[e] régiments, sous les ordres du chef de bataillon Honders, du 56[e], et du capitaine Balion, du 37[e], il s'est porté sur la ville avec l'autre partie de sa troupe, et a forcé l'ennemi à l'abandonner. MM. les généraux Krasinsky et Lefebvre-Desnouettes arrivaient en même temps. Ils ont tenté une charge qui n'a pas réussi, et leur retour entraînant l'infanterie du général Château, celui-ci s'est vu dans la nécessité de sortir à son tour de la ville ; mais la position supérieure de Brienne était fortement gardée. Une demi-heure après cet événement, l'infanterie du 2[e] corps, étant en partie ralliée, a attaqué de nouveau Brienne par diverses issues. Cette attaque a été repoussée, et nos troupes, harassées et considérablement réduites, ont pris position à la droite de la route de Maizières, où elles ont passé la nuit.

« Ce matin vers quatre heures, l'armée ennemie a évacué Brienne et nos troupes y sont entrées aussitôt. La retraite des ennemis peut être attribuée à l'occupation de la position du château de Brienne, dont M. le général Château s'était emparé, et à la belle résistance

qu'y ont faite les troupes du 37ᵉ et du 56ᵉ régiment. Le chef de bataillon et le capitaine qui les ont commandées méritent de l'avancement. Ils se distinguent en toute occasion.

« Notre perte en tués et blessés n'est pas encore connue, mais elle paraît grande. M. le général Forestier est blessé, dit-on, mortellement; M. le général Jamin et M. le colonel Delahaye, du 5ᵉ régiment, l'ont été légèrement; tous ces officiers se sont bien conduits. M. le colonel Duverger a été tué ; cet officier méritait l'estime générale.

« Voici les renseignements qui ont été donnés sur la force des ennemis et sur quelques événements qui ont eu lieu.

« Le 24, on s'est battu à Fontaine, près de Bar-sur-Aube.

« Le 25, les cosaques se sont présentés à Montiérender.

« Le 26 au matin, quelques cosaques se présentèrent à Brienne. Le même jour, une colonne de deux à trois mille hommes, mille chevaux et beaucoup d'artillerie, arrivèrent dans cette ville vers trois ou quatre heures après-midi. Cette colonne venait de Joinville (on ignore qui la commandait) ; elle était composée de Russes. Le 27, elle partit, se dirigeant sur Arcis-sur-Aube.

« Le même jour 27, le général Blücher arriva avec son état-major et dix mille hommes d'infanterie. On n'a pu juger le nombre de la cavalerie, mais il en passa une grande partie de la nuit. Il y avait un grand parc d'artillerie. Le tout coucha dans les environs de Brienne.

« Le 28, il arriva beaucoup de troupes dans les villages voisins de Brienne.

« Le 29, à huit heures du matin, trois coups de canon ont été tirés : ce fut le signal de la réunion de toutes les troupes ennemies à Brienne. Un ancien militaire, M. de Montangon, a évalué leur force à trente mille hommes, tant infanterie que cavalerie.

« Ce corps s'est retiré cette nuit sur la route de Bar-sur-Aube.

« Au quartier général à Brienne, le 30 janvier 1814. »

Le 30 janvier, le 2e corps et la cavalerie Grouchy débouchèrent de Brienne. La cavalerie ennemie était en position à droite et à gauche de Brienne-la-Ville. L'ennemi fut poussé au delà de la Rothière (route de Bar-sur-Aube). Le duc de Bellune occupa ce point, et le soir Grouchy, déployé en avant, fit chasser les Cosaques des villages voisins. Le général Defrance avec huit cents gardes d'honneur fut envoyé à Lesmont pour protéger la reconstruction du pont.

Le 31, Grouchy, toujours en présence des Russes de Palhen, reçut les deux dépêches ci-dessous :

Brienne-le-Château, le 31 janvier 1814, sept heures du matin.

« Monsieur le général Grouchy, j'ai mis sous les yeux de l'empereur votre lettre; il n'est pas douteux que l'ennemi est en avant de Bar-sur-Aube, en force. L'intention de l'empereur est que l'armée prenne une bonne position, la droite à l'Aube, la gauche au bois. On lui a désigné celle de Trannes à Éclanche (en avant

de la Rothière) comme bonne et susceptible d'être accommodée.

« La division Briche a dû vous joindre; la cavalerie du duc de Raguse doit aussi arriver à La Chaise (route de Doulevent), ainsi que le maréchal. Nous n'en avons pas encore de nouvelles. Plusieurs milliers de chevaux appartenant aux dragons sont à Nogent-sur-Seine et à Arcis-sur-Aube; ce sera un précieux renfort pour vos régiments.

« J'imagine que vous avez donné de votre côté l'ordre aux gardes d'honneur de se rendre au pont de Lesmont. »

31 janvier 1814.

ORDRE.

LE DUC DE BELLUNE AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Les troupes du 2e corps d'infanterie et du 5e de cavalerie se mettront en marche aujourd'hui à une heure précise pour se diriger sur *Trannes* à l'effet d'en chasser l'ennemi; elles marcheront dans l'ordre suivant :

« La cavalerie légère du général Piré prendra la droite de la route.

« Les deux divisions de dragons marcheront en bataille à la gauche.

« Six bouches à feu précéderont la cavalerie et marcheront sur la route. C'est la batterie à cheval du général Jamin qui fera ce service.

« La division Jamin marchera en colonne, sur la

route, en arrière de sa batterie; son autre batterie la suivra.

« La division Duhesme suivra l'artillerie de la 1re division. Elle aura la sienne derrière elle en totalité.

« L'artillerie du 5e corps suivra celle du général Duhesme.

« D'autres dispositions seront ordonnées si on rencontre les ennemis. »

Le 1er février au matin, les principales armées belligérantes occupaient les positions suivantes :

Napoléon avec les 2e et 6e corps et la garde à Brienne, faisant face à l'armée de Silésie, aux corps de Giulay et de Wurtemberg, détachés de l'armée de Schwarzemberg, et aux réserves; le duc de Tarente à Châlons, le duc de Trévise à Troyes. Le corps de Colloredo à Bar-sur-Aube, celui de Wittgenstein et de de Wrède près Saint-Dizier, se rapprochant de Brienne. Le corps d'York à Vitry.

L'empereur avait dans les mains, entre Brienne et la Rothière, vingt-sept mille hommes d'infanterie et neuf mille de cavalerie; l'armée coalisée était forte de cinquante et un mille fantassins et de dix-sept mille cavaliers.

Le même jour, 1er février 1814, l'armée française prit position de la manière suivante :

Gérard, deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie formant l'aile droite vers Dienville, s'appuyant à l'Aube; au centre, le 2e corps, duc de Bellune, deux divisions d'infanterie, en avant de la Rothière, vers Petit-Mesnil et Chaumesnil, flanqué à

droite et à gauche par six divisions de cavalerie des corps de Milhaud et de Nansouty, sous les ordres supérieurs de Grouchy. A gauche, à Vernonvilliers et à la Chaise, les deux divisions du duc de Raguse. Le prince de la Moscowa en réserve devant Brienne avec la garde.

L'armée coalisée s'établit : *la gauche* (Giulay) en colonnes sur la grande route de Bar à Brienne, en arrière de Trannes; *le centre* (Blücher, Sacken et Alsufiew) sur le plateau à droite de Trannes, la cavalerie au pied des hauteurs; *la droite* (Wurtemberg), derrière Éclances (réserve), cuirassiers et grenadiers russes un peu en arrière. En outre, le général de Wrède, marchant de Doulevent sur Soulaines, s'approchant de Brienne.

L'empereur, on l'a vu, avait envoyé les gardes d'honneur du général Defrance au pont de Lesmont pour protéger les travaux. Dès le 1er février au matin, le pont était rétabli et la retraite assurée. Napoléon, voyant que l'ennemi ne faisait aucun mouvement, se décida à commencer son mouvement rétrograde. Les réserves reçurent l'ordre de se replier. Le général de Grouchy reçut du major général l'ordre de lui donner des nouvelles de l'ennemi. Il expédia aussitôt à ses généraux la dépêche suivante :

« L'empereur ayant ordonné, général, que le commandant en chef de la cavalerie lui fît connaître chaque jour les positions occupées par l'ennemi, les mouvements qu'il peut faire, ceux des troupes que vous commandez et les divers événements qui se passent aux avant-postes, je m'empresse de vous prier de m'adresser journellement au quartier impérial le rapport

des reconnaissances et partis que vous envoyez, et de me mettre à même, par une correspondance extrêmement active, de satisfaire avec une grande régularité aux intentions très-précises de Sa Majesté à cet égard.

« Les rapports que vous voudrez bien m'adresser seront indépendants de ceux que vous devez faire aux maréchaux ou commandants de corps sous les ordres immédiats desquels vous êtes.

« Si j'étais absent du grand quartier général, le général Belliard, aide-major général, ouvrirait vos dépêches et en ferait connaître le contenu à Sa Majesté.

« L'adresse de vos lettres devra donc porter : *En l'absence du général Grouchy, au général Belliard.*

« Vous enjoindrez à tous les commandants des reconnaissances et détachements que vous ferez partir de m'envoyer directement leurs rapports ; lorsque par la suite des points sur lesquels ils auraient été dirigés, ils se trouveraient plus rapprochés que vous du quartier général impérial. C'est à la cavalerie à éclairer Sa Majesté sur tout ce qui se passe ; elle verrait avec mécontentement qu'elle ne remplît plus cette partie importante de ses devoirs, et elle a placé au rang des miens de lui faire connaître ceux qui apporteraient négligence ou retard a y satisfaire.

« Envoyez-moi de suite, je vous prie, général, un état de situation du personnel et du matériel des troupes que vous commandez.

« Faites-moi connaître les emplois d'officiers supérieurs qui seraient vacants dans les régiments sous vos ordres, et aussi ceux de ces officiers qui se trouveraient

au-dessous des fonctions qu'ils sont appelés à remplir; enfin instruisez-moi s'il vous manque des généraux de division ou de brigade, afin que Sa Majesté pourvoie à leur remplacement. »

L'empereur, prévenu par les reconnaissances de la cavalerie Grouchy, vers midi, qu'un grand mouvement avait lieu dans les lignes ennemies, se porta lui-même en avant et vit qu'il allait être attaqué. La neige tombait à plein temps. Ordre fut donné aux troupes en retraite de rétrograder, et tout le monde prit les armes.

Napoléon ne se trompait pas. A midi l'armée coalisée se mit en mouvement sur trois colonnes : celle de gauche (Giulay) longeant la rive droite de l'Aube; celle du centre suivant la grande route; celle de droite, à la hauteur de la seconde; en arrière, le corps d'Alsufiew; la cavalerie entre les colonnes. L'attaque commença par le bois de Beaulieu. Le poste français se replia; le prince de Wurtemberg déboucha vers deux heures, passa le défilé des étangs et se forma face au coteau de la Gibrie, dont le sommet était occupé par les troupes françaises. Après un combat d'une heure, le duc de Bellune fut contraint de se replier sur le Petit-Mesnil. Le succès de l'ennemi fut de courte durée; le 2e corps, ramené au combat, reprit la Gibrie. Le prince de Wurtemberg demanda des renforts aux deux colonnes de droite et de gauche, craignant d'être culbuté dans le défilé.

Malheureusement, à notre extrême gauche, le corps de de Wrède, débouchant de Soulaines, nous prenait à revers.

Au centre et à droite, l'ennemi s'avançait dans la plaine, marchant sur la Rothière et Dienville. Un combat très-vif s'engagea au pont de Dienville, que l'ennemi cherchait à nous enlever sans pouvoir y parvenir; au centre, vers deux heures, la Rothière fut attaqué avec vigueur et défendu avec une grande opiniâtreté. La cavalerie de Grouchy, menée au combat par son général en chef, fit plusieurs charges brillantes et ramena en désordre celle des Russes.

Blücher, voyant qu'il n'avançait pas, fit marcher les réserves russes vers quatre heures. Une division de grenadiers fut envoyée au prince de Wurtemberg, et lui-même, avec les corps de Sacken et d'Alsufiew, appuyés d'une division de grenadiers et de deux de cuirassiers, ordonna l'attaque de la Rothière. La division Duhesme, qui occupait ce point, écrasée par le nombre, céda le terrain jusqu'à l'église. Les divisions Colbert, Guyot et Piré, chargées par la nombreuse cavalerie russe, furent rejetées sur Brienne-la-Ville. Les divisions Desnouettes à droite, Briche à gauche, essayèrent en vain de prendre en flanc la cavalerie ennemie. Blücher profita de son succès dû au nombre pour enlever le reste de la Rothière.

A la chute du jour, Napoléon, voyant la bataille perdue, ordonna la retraite sur Lesmont. Dès le matin, les dispositions suivantes avaient été prises en vue de cette éventualité :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

« La retraite de l'Empereur étant sur Lesmont, le général Sorbier s'occupera, avec les moyens qui lui restent, d'organiser une batterie de six pièces d'artillerie à cheval.

« Les ducs de Bellune et de Raguse doivent avoir des batteries d'artillerie à cheval pour la retraite.

« Le général Dulauloy prendra le commandement des batteries à cheval.

« Les trois divisions d'infanterie de la garde ont chacune une batterie, ce qui fait 24 pièces

« Les batteries à cheval de ligne et de la garde font 24 pièces.

Total 48 pièces.

« Demain 2 février, à quatre heures du matin, on aura pris la position suivante :

« Le général Nansouty, avec ses trois mille chevaux, sera en position sur la gauche, un peu en arrière de Brienne-la-Ville avec douze pièces d'artillerie à cheval.

« Le général Gérard avec deux pièces sera en position en arrière de Brienne-la-Ville et sera sur trois lignes, l'une à la tête du village, l'autre à la queue, la troisième dans le bois à la hauteur de Brienne.

« Le général Ricard passera à deux heures du matin le pont de Brienne-la-Ville avec la cavalerie de la garde et s'arrêtera ; à trois heures, il coupera le pont de Brienne-la-Ville ; après quoi il marchera sur Piney, suivant la route de Lesmont par la rive gauche.

« Le général Grouchy, avec la cavalerie du 5e corps, sera sur la gauche de la garde. Le général Curial avec sa division sera en position devant Brienne, occupant la ville en colonne de marche.

« La division Meunier sera rangée en deux colonnes, sur l'extrême gauche ; l'une à peu près au chemin de Maizières, l'autre plus en arrière.

« La division Rottenbourg, à trois heures du matin, traversera Brienne et ira prendre position sur les hauteurs à mi-chemin de Lesmont ; elle aura sa batterie et occupera le bois et la hauteur du moulin à vent. L'on placera les batteries de douze près de Lesmont, afin que si l'Empereur était trop pressé, il pût faire usage de toute son artillerie et coucher au besoin sur la rive droite au Moulin à vent.

« Le duc de Bellune partira à deux heures du matin, traversera Brienne et prendra position au Moulin à vent.

« Le duc de Raguse, avec six pièces d'artillerie et un demi-approvisionnement, partira à trois heures du matin, prendra position sur les hauteurs de Perthes, s'assurera du pont de Rosnay où il y a un bataillon de garde et prendra position sur les hauteurs de Rosnay, se retirant, s'il y est forcé, par le pont d'Arcis-sur-Aube.

« Le général Defrance avec les gardes d'honneur se mettra en marche à une heure après minuit, passera le pont de Lesmont, jettera des partis sur la route de Piney et sur la rive gauche de l'Aube en remontant ; s'il a besoin d'artillerie, le général Ruty lui en donnera.

« Demain au jour, le général Ruty aura soin de choisir

des emplacements pour y placer de l'artillerie à droite et à gauche sur la rive gauche de l'Aube.

« Les troupes à mesure de leur passage se rangeront en bataille, le duc de Bellune à droite, la garde à gauche; dans cette situation on pourra passer la nuit de demain.

« Le général Corbineau se rendra de suite de Maizières à Rosnay et à l'intersection des routes de Rosnay à Lesmont ; il fera brûler les ponts de Rosnay lorsqu'il en recevra l'ordre, ou, s'il est pressé par l'ennemi, il prendra sous ses ordres le bataillon qui est à Rosnay et les pièces ; il prendra ainsi position, ayant la gauche à la Voire et la droite au pont de Lesmont, et flanquant l'arrière-garde pour arriver avec elle à Lesmont. »

A la suite de cette bataille, le major général, dont le quartier général avait rétrogradé jusqu'à Piney (route de Lesmont à Troyes), écrivit à sept heures à Grouchy :

« Monsieur le général Grouchy, donnez l'ordre au général Piré de se porter avec sa division jusqu'à Sacey (en arrière de Piney), pour éclairer la route de Troyes. J'ai donné l'ordre au général Defrance d'aller s'établir ce soir au village de Villers-le-Brûlé avec le régiment des gardes d'honneur et avec le 10e régiment de hussards ; il fera occuper Brevones et éclairera tout ce qui pourrait venir de Dienville. »

Deux heures plus tard, à neuf heures, le général de Grouchy reçut la seconde dépêche ci-dessous :

« Monsieur le général Grouchy, l'intention de l'Empereur est que vous fassiez évacuer sur-le-champ derrière Brienne tous les caissons vides, artillerie et

bagages inutiles, en ne gardant seulement que l'artillerie nécessaire pour défendre et conserver votre position.

« Il est arrivé ici cent mille rations de vivres; je donne des ordres pour qu'il soit distribué pour deux jours de pain et d'eau-de-vie. Envoyez-les prendre sur-le-champ à Brienne. On s'adressera à M. l'ordonnateur Daure.

« Faites évacuer aussi vos ambulances sur Brienne et de Brienne plus loin. Il faut avoir soin de mettre à la tête de vos évacuations un officier qui les fasse marcher en règle, et parquer en ordre en arrière de Brienne.

« Je donne l'ordre au général Sorbier, commandant en chef l'artillerie, de faire ramasser toutes les pièces de canon démontées et de les emmener au grand parc en arrière de Brienne. Cette opération doit être faite dans la nuit ; s'il y avait de l'embarras, on pourrait les jeter dans l'eau, ou dans une mare où on les retrouverait après.

« Prenez enfin, général, toutes les mesures pour vous alléger le plus possible et pour pouvoir vous porter partout où vous aurez l'ordre d'aller avec la célérité convenable aux circonstances.

« Renvoyez avec vos bagages etc. tous les chevaux de main et tous les hommes à pied, et généralement tout ce qui vous est inutile.

« Envoyez de suite auprès de moi, général, un aide de camp et un officier d'état-major pour faire connaître votre position et pour prendre des ordres de

mouvement qui vous seront expédiés avant deux heures du matin. »

Le 2 février, de grand matin, Grouchy reçut communication de l'ordre suivant :

« La 1[re] division d'infanterie partira sur-le-champ avec six pièces d'artillerie légère pour se diriger sur Lesmont. Avant d'arriver à cette ville, elle prendra position au moulin.

« La 2[e] division suivra immédiatement la 1[re] et prendra position à côté d'elle au Moulin à vent. Elle aura également six bouches à feu.

« M. le général Montgenet précédera la 1[re] division avec le reste de l'artillerie.

« Le 5[e] corps de cavalerie s'établira à la gauche de la garde et suivra son mouvement. »

A une heure de l'après-midi, le général reçut un nouvel ordre, en vertu duquel il devait se porter avec sa cavalerie sur Piney.

La cavalerie du général Milhaud avait été portée sur Brevonnes. Elle eut à Villers-le-Brûlé, dans la journée du 2 février, une affaire assez chaude, dont le général de Grouchy rendit compte au major général à dix heures et demie du soir par les deux lettres suivantes :

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse le rapport du général Milhaud, qui me rend compte de l'affaire qu'il vient d'avoir à Villers-le-Brûlé et qui fait connaître les forces assez considérables en cavalerie qu'il a en face de lui et qui occupent Brevonnes. Quoique j'aie donné l'ordre au général Defrance de partir demain d'ici, à cinq heures du matin, et de se porter

à Villers-le-Brûlé pour soutenir le général Milhaud, comme il n'a avec lui qu'une faible brigade, l'autre étant sur la route de Troyes, je regarde comme instant, Monseigneur, d'envoyer de suite au général Milhaud un bataillon d'infanterie. J'ai l'honneur de vous prier de donner des ordres en conséquence, soit à M. le duc de Bellune, soit à M. le général Gérard, qui se trouvent ici. Il est très-probable que l'ennemi attaquera demain de bonne heure le général Milhaud, et s'il était repoussé, il en résulterait désordre et confusion à Piney.

« Agréez, etc.

« *P. S.* Le général Milhaud a reçu l'ordre d'envoyer chercher du pain pour ses troupes, et de l'eau-de-vie que M. l'ordonnateur Daure a dit pouvoir distribuer. »

8 février 1814, trois heures du matin.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Altesse un nouveau rapport relatif à Villers-le-Brûlé, qui constate que l'ennemi est en face et en force. Je crois devoir y ajouter qu'au moment où les deux bataillons que Votre Altesse y a fait passer y sont arrivés, il y a eu une fusillade assez vive. L'officier qui m'en rend compte ajoute que cependant elle n'a pas eu de suite. Votre Altesse, dans sa lettre de il y a quelques heures, me priait de fortement soutenir, avec de la cavalerie, le général Milhaud; mais j'observe à Votre

Altesse que je n'ai ici qu'une très-faible brigade de gardes d'honneur, laquelle a ordre de s'y rendre à cinq heures du matin, et que le reste de la cavalerie se trouve à deux ou trois lieues en avant, sur la route de Troyes. J'estime donc qu'il conviendrait d'y envoyer toute une division d'infanterie, les moyens dont je puis disposer étant insuffisants, en cas d'une attaque vigoureuse de la part de l'ennemi. Enfin il paraît, d'après les dires de l'officier porteur du rapport du général Briche, que l'ennemi a aussi des troupes sur la droite du village de Villiers et plus près de la route de Troyes, ce qui rend nécessaire d'être en mesure de combattre ce matin, si l'ennemi est lui-même assez en force dans cette partie pour entreprendre sur le flanc gauche de l'armée de Sa Majesté. Quoique je ne puisse avoir que des données vagues à cet égard, néanmoins je vous prie de faire part du contenu de la présente à l'Empereur.

« Agréez etc. »

Le 3 février, le mouvement de retraite continuant sur Troyes, le major général écrivit à huit heures du matin, de Piney, au général de Grouchy :

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur ordonne que vous placerez le 5ᵉ corps de cavalerie à Créney éclairant les routes de Ramerupt, Arcis-sur-Aube, Coclois et Lesmont. Ce corps sera sous les ordres du duc de Bellune.

« Donnez l'ordre au général Defrance de se rendre à Saint-Parres-aux-Tertres, d'où il éclairera la route de Bar-sur-Aube ; il sera sous les ordres du général Gérard. »

Cet ordre fut suivi, un instant après, de la note suivante du major général :

« Monsieur le général Grouchy, je vous ai écrit de donner l'ordre au général Milhaud de se défendre avec le 5e corps à Créney, pour y être aux ordres du duc de Bellune. Il est bien entendu que cet ordre ne recevra d'exécution que lorsque le général Milhaud sera arrivé à Troyes, avec le prince de la Moskowa qui fait l'arrière-garde. »

Le soir, à sept heures, le duc de Bellune fit connaître la position du 2e corps et de la cavalerie Grouchy :

« Monseigneur, les troupes du 2e corps d'infanterie et du 5e de cavalerie sont établies de la manière suivante :

« La cavalerie légère et la division Duhesme à Sacey et Rouilly.

« Une division de dragons à Rosson.

« La 1re division d'infanterie à Piney.

« L'autre division de dragons, un bataillon et deux pièces de canon à Villers, se gardent fortement dans la direction de Dienville. Le reste de l'artillerie est parqué en avant de Piney, sur la route de Troyes. Toutes ces troupes seront prêtes à exécuter les ordres de l'Empereur demain au point du jour.

« Nous avons des prisonniers russes qui nous ont dit que leur empereur était à l'affaire d'hier et qu'il les avait passés en revue le matin. »

Grouchy avait envoyé dans la journée l'ordre ci-dessous au général Milhaud :

« Votre corps sera établi ce soir, mon cher général, de la manière suivante :

« Une division de dragons occupera Bouranton et Laubressel.

« L'autre division de dragons occupera Sainte-Maure et Pont-Sainte-Marie.

« Votre cavalerie légère s'établira à Créney.

« Ainsi que je vous l'ai marqué ce matin, votre corps est chargé d'éclairer au loin les routes d'Arcis-sur-Aube, Ramerupt, Pouilly, Lesmont et Piney ; il y aura de l'infanterie à Bouranton et probablement à Créney.

« Vous m'enverrez les rapports des diverses reconnaissances que vous pousserez sur les routes que vous devez observer ; vous en recevrez d'ailleurs de M. le duc de Bellune, qui a son quartier général à Pont-Hubert.

« Vous vous lierez par votre droite avec les gardes d'honneur qui sont chargés d'éclairer la route de Bar-sur-Aube.

« Vous mettrez votre artillerie en arrière de Pont-Hubert, il ne faut pas absolument qu'elle reste de l'autre côté du défilé.

« Si les troupes que M. le maréchal place à Bouranton et Laubressel étaient poussées par l'ennemi, elles en préviendraient en toute hâte M. le maréchal à Pont-Hubert, et opéreraient leur retraite sur Troyes, en s'y dirigeant par le chemin qui conduit de Bouranton à Saint-Parres et de Laubressel à Saint-Parres, qui est occupé par l'infanterie aux ordres du général Gérard, couverte elle-même par la division des gardes d'honneur. »

Le lendemain, l'Empereur prescrivit les disposi-

tions suivantes envoyées à Grouchy par le major général :

Troyes, le 4 février 1814, quatre heures du matin.

« Monsieur le général comte Grouchy, l'ennemi menaçant de nous attaquer, l'Empereur a ordonné, pour aujourd'hui 4 février, les dispositions dont vous verrez l'ensemble dans l'ordre que je joins ici ; examinez-les avec attention et exécutez-les en tout ce qui vous concerne. »

4 février 1814.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

« Tous les parcs d'artillerie, les équipages militaires, les bagages se mettront en mouvement de suite et passeront sur la rive gauche de la Seine et se parqueront dans les villages sur la route de Nogent, savoir : les parcs d'artillerie à la Chapelle-Saint-Luc, les équipages militaires à Les Noës, les bagages de l'état-major général à Saint-Martin.

« Le maréchal duc de Bellune occupera Créney par une avant-garde et de la cavalerie ; il occupera en forces le Pont-Hubert et fera reconnaître depuis le Pont-Hubert tous les ponts jusqu'à Villacerf.

« Le général Gérard occupera le pont de la Guillottière, et, en cas qu'il fût tourné, il défendra le pont de Saint-Parres-aux-Tertres et tous les ponts sur la Seine depuis Saint-Parres jusqu'à la hauteur des Maisons-Blanches.

« Le général Hamelinaye défendra les postes de la ville à la tête des faubourgs.

« Le maréchal duc de Trévise, avec les vingt bataillons de la vieille garde, leur artillerie et les réserves, sera en bataille ce matin, à huit heures, la gauche à la Seine en avant du village de Sancey.

« Les trois divisions de cavalerie de la garde seront placées à huit heures du matin aux mêmes lieux que la vieille garde.

« Le maréchal duc de Reggio avec la division Rottembourg sera placé à huit heures du matin derrière la vieille garde.

« Le prince de la Moskowa avec les divisions Meunier et Curial sera aussi placé à huit heures du matin derrière la vieille garde.

« Le maréchal duc de Trévise désignera sur le terrain les emplacements que devra occuper chaque division, de manière que la 2e division de vieille garde soit en 1re ligne, les divisions Rottembourg, Meunier et Curial en 2e ligne, la 1re division de vieille garde en 3e ligne ou réserve.

« Le général Grouchy se portera aux Maisons-Blanches avec une division de dragons du 5e corps de cavalerie.

« Le maréchal duc de Trévise, avec les bataillons de la garnison qui sont déjà en position, avec la 2e division de la vieille garde, commencera l'attaque en s'emparant du pont vis-à-vis Clérey ; les autres dispositions seront faites d'après ce que présentera l'ennemi.

« Le duc de Bellune, le général Gérard auront soin

d'envoyer leurs parcs, c'est-à-dire ce qui les embarrasserait, sur la rive gauche de la Seine, route de Nogent, où ils parqueront; mais ils conserveront avec eux toutes leurs pièces et leurs munitions.

« Le prince de la Moskowa et le duc de Reggio feront également évacuer les embarras de leurs parcs et leurs bagages sur la rive gauche de la Seine, route de Nogent, où tout cela se parquera. »

Le but de Napoléon, en manœuvrant comme il l'avait fait sur Brienne et Piney, avait été de surprendre les colonnes de Blücher, ce qui n'avait pas réussi, puis de rejoindre par Lesmont et Piney le corps de Mortier, pour combattre la grande armée alliée. Après la bataille de la Rothière, les coalisés marchèrent sur l'Aube et sur la Marne avec des masses énormes, pressant le centre et les ailes de la peu nombreuse armée française, dont l'alignement passait par Sens, Troyes, Arcis et Châlons. L'ennemi avait alors des forces considérables autour de Bar-sur-Aube. Il résolut de peser fortement sur les ailes de son adversaire; en conséquence Blücher quitta Brienne pour gagner Châlons, défendu par le faible corps de Macdonald; Wittgenstein, opérant sur la rive droite de l'Aube, replia Marmont d'Arcis sur Méry-sur-Seine, Schwarzemberg manœuvra sur Troyes, une partie de ses troupes se présentant par Piney, une autre partie venant par Bar-sur-Aube. Napoléon, avec les troupes qui avaient combattu à la Rothière, était en position dans les villages autour de Troyes, ayant pris les positions relatées dans l'ordre ci-dessous du 6 février :

6 février 1814.

ORDRE.

« Le quartier général sera ce soir aux Grez. La division Friant sera également aux Grez. La cavalerie de la garde aura une division à Chastres, une à la Grange et une entre Chastres et les Grez.

« Le duc de Bellune sera à Savières.

« Le prince de la Moskowa aux Grez, ou à la Fontaine-Saint-Georges, ou à Blie.

« Le duc de Reggio sera à la Malmaison.

« La cavalerie du général Lhéritier sera sur la vieille route de Paris au Pavillon.

« Le maréchal duc de Trévise et le général Gérard seront dans les faubourgs de Troyes sur la route de Nogent, ainsi que la cavalerie du 5e corps qui est avec le duc de Trévise.

« Le duc de Trévise laissera trois cents chevaux aux Maisons-Blanches.

« Le général Gérard laissera un détachement au pont de la Guillottière, et laissera un bataillon et deux pièces de canon au pont de la Seine.

« Le général Defrance ira passer la nuit à la Chapelle-Saint-Luc.

« Le parc qui est aux Grez ira droit sur Nogent et marchera de manière à y être rendu demain avant midi.

« La cavalerie du général Piré se rendra aux Granges, y rafraîchira, et attendra l'Empereur pour l'escorter jusqu'à Nogent. »

Ainsi toutes les forces en la main de l'Empereur étaient échelonnées sur la route de Troyes à Nogent-sur-Seine, rive gauche de la Seine.

Ce jour-là, 6 février, des désordres eurent lieu ; quelques régiments de cavalerie pillèrent : le général de Grouchy fit lire le lendemain l'ordre du jour suivant, aux troupes sous ses ordres :

« Un coupable désordre, des excès affligeants, accompagnent la marche des troupes. Au moment où elles ont à remplir la tâche glorieuse de mettre un terme aux maux que l'étranger verse sur le sol français, serait-il possible qu'elles méconnussent leurs devoirs et fussent sourdes à la voix de la patrie, qui leur commande plus impérieusement que jamais énergie, discipline, constants et généreux efforts ?

« S'il doit en être ainsi, l'Empereur ordonne qu'une sévère punition frappe les coupables, et que ceux surtout qui, par l'autorité de leur grade et celle de leur exemple, n'auront pas tout fait pour le rétablissement de l'ordre, soient les premiers atteints.

« Il sera donné connaissance demain 8 février, à la pointe du jour, aux troupes réunies à cet effet, des dispositions justement rigoureuses contenues dans le décret de Sa Majesté annexé au présent. MM. les généraux et officiers supérieurs le feront mettre à exécution en ce qui les concerne. »

Nogent, le 9 février 1814.

« Monsieur le général comte de Grouchy, je vous

envoie, d'après votre demande de ce jour, l'autorisation pour que MM. Blocqueville, Vial et Lafontaine remplissent provisoirement les fonctions d'aides de camp près de vous. J'écris au ministre de la guerre pour l'expédition de leurs commissions en cette qualité. Je soumets à l'Empereur votre demande pour l'avancement de M. de Blocqueville. »

LIVRE TREIZIÈME

Du 10 février au 9 mars 1814.

L'Empereur se décide à manœuvrer contre l'armée de Silésie. — Blücher allonge ses colonnes de Vertus à la Ferté-sous-Jouarre. — Napoléon profite de cette faute. — Ses dispositions pour battre et écraser séparément Alsufieff, Sacken, York et Blücher. — Combats des 10, 11, 12 février à Champaubert, Montmirail et Château-Thierry. — La division Friant et le corps du général Saint-Germain sous Grouchy ont ordre de se porter à Montmirail le 13 février. — Combat de Vauchamps le 14. — Mouvement de la cavalerie Grouchy qui décide de la victoire. — Bulletin sur ce combat. — Nouvelle organisation de la cavalerie. — Napoléon se tourne contre l'armée de Bohême ou de Schwarzemberg. — Ordres au duc de Bellune (15 février) et à Grouchy. — Ce dernier arrive à Montmirail. — Il envoie des instructions à ses généraux. — Fausse position du duc de Raguse. — Grouchy prévient l'Empereur. — Mouvement sur Meaux. — Grouchy prévient Marmont. — Nouvelles dispositions de l'Empereur. — Ordres du 16 février. — Dépêches du 17 février. — Mouvement de l'ennemi ayant motivé les dispositions contenues dans les dépêches du 17. — Rapport du général Milhaud sur le combat de Marmont. — Rapport du duc de Bellune. — Dépêches du 18 février. — Grouchy passe sous les ordres du duc de Raguse. — Dépêches des 18, 19 et 20 février. — Rôle de Grouchy à la reprise de Troyes (24 février), de Reims (5 mars). — Dépêche de Berthier du 23 février au 7 mars. — Mouvement de Napoléon au commencement de mars, après la prise de Soissons par l'ennemi. — Son nouveau plan. — Ordre à Grouchy. — Combat et bataille de Craonne le 7 mars. — Grouchy, grièvement blessé, quitte l'armée.

Dans les premiers jours de février et après la bataille de la Rothière, les deux grandes armées ennemies manœuvraient l'une sur la Seine, l'autre sur la Marne, cherchant à converger sur Paris.

Tandis que l'Empereur retenait, dans l'angle formé par l'Yonne et la Seine vers Montereau, Schwarzemberg, Blücher, désireux de se porter aussi promptement que son allié sur la capitale de la France, se décidait à engager ses différents corps de l'armée de Silésie, Alsufieff, Sacken, York, Langeron, dans la traverse de Châlons à Montmirail, à la Ferté-sous-Jouarre, pour

gagner Meaux. Il espérait en outre couper la retraite à Macdonald et à son faible 11e corps, qui se repliaient devant York de Châlons sur Epernay et Château-Thierry.

Le généralissime prussien ne comprit pas qu'il était dangereux de s'allonger par une marche de flanc dans un pays difficile et ruiné, en face d'un ennemi aussi actif et aussi intelligent que l'était Napoléon.

Le 8 février, tandis que Macdonald échappait à York en gagnant Meaux, après avoir fait sauter les ponts du Trilport, Alsufieff, tête de colonne de l'armée de Silésie, atteignait la Ferté-sous-Jouarre. York était à Château-Thierry au nord, Alsufieff à Champaubert, route de Montmirail, et Langeron avec Kleist et Blücher lui-même à Vertus.

Il résultait de cette disposition vicieuse que les divers corps de l'armée de Silésie marchaient isolés les uns des autres, dans un pays marécageux, difficile, et prêtaient le flanc à leur adversaire.

Napoléon ne manqua pas de profiter de cette faute de Blücher.

Il laisse à Nogent-sur-Seine le 2e corps de Bellune et le 5e de cavalerie de Grouchy pour contenir l'armée de Schwarzemberg; puis, avec le 6e de Marmont, les réserves de Ney et la garde, il abandonne Troyes, vient repasser la Seine à Nogent et lance au nord par la traverse de Sézanne sur le flanc gauche de l'ennemi les troupes qu'il a sous la main.

Arrivé à Sézanne, l'Empereur est informé que les coureurs du duc de Raguse ont échangé quelque coups de sabre avec ceux d'Alsufieff sur les bords du petit

Morin. Aussitôt les dispositions sont faites pour atteindre Alsufieff vers Champaubert. Les chemins détestables opposent des difficultés à Marmont ; mais on double les attelages de l'artillerie, les paysans accourent et le corps Alsufieff, abordé par Neyet Marmont le 10 janvier, est culbuté, rejeté sur Champaubert et finalement détruit, et son chef est fait prisonnier. Blücher cependant, apprenant l'arrivée de Napoléon à Sézanne, expédie à Sacken et à York l'ordre de se concontrer à Montmirail et lui-même marche sur Champaubert. Il espère envelopper la petite armée française en faisant converger tout son corps sur elle et en se portant lui-même de Vertus à Sézanne et Montmirail par Champaubert.

Mais Blücher avait calculé son mouvement sans tenir compte de deux circonstances capitales, la défense de Sézanne par Mortier, placé là pour s'opposer à sa marche sur Montmirail, et la destruction du corps d'Alsufieff. Il fut obligé de rétrograder sur Bergères, pour essayer d'attaquer par la route même de Châlons à Montmirail. Pendant qu'il opère cette contre-marche, Napoléon, sans perdre une minute, appelle Mortier à Montmirail, court à Sacken et à York placés vers la Ferté-sous-Jouarre et Château-Thierry, faisant occuper par le duc de Raguse avec une division d'infanterie et par le 5e corps de la cavalerie de Grouchy Etoges, nœud des routes de Vertus à Montmirail et à Château-Thierry. Le 11 février, Napoléon se jette sur Sacken, alors en pleine manœuvre pour exécuter l'ordre du général en chef prussien et qui essaye vainement de rejeter l'armée française sur York.

Sacken est culbuté le 11 ; York ramené sur Château-Thierry le 12 ; en sorte que, le 13 février, l'avant-garde et le centre de l'armée de Silésie sont anéantis et hors de combat, à la suite des affaires du 10 à Champaubert, du 11 à Montmirail, du 12 à Château-Thierry.

Reste Blücher avec Kleist et Langeron, revenus à Bergères et attendant le mouvement de concentration prescrit pour envelopper la petite armée de l'Empereur.

Le 13 février au matin, Blücher, persuadé que le mouvement des siens sur Montmirail est effectué ; que Marmont ne reste à Etoges que pour masquer la retraite de l'armée française rejetée de Montmirail sur Sézanne, se met lui-même en marche sur Etoges. Mais là il trouve la division Lagrange et le 5ᵉ corps de cavalerie.

Après un court engagement, Marmont commence sa retraite en bon ordre, couvert par la cavalerie de Grouchy. Il vient bivouaquer le soir à Fromentières sur la route de Montmirail, en avant de cette ville, et prévient l'Empereur, qui accourt de Château-Thierry, laissant le duc de Trévise avec les divisions de cavalere Defrance (gardes d'honneur) et Colbert, et la division d'infanterie Christiani pour observer et contenir les débris de Sacken et d'York.

La division Friant et la cavalerie du général Saint-Germain reçoivent l'ordre de se porter, sous le commandement du général de Grouchy, de Vieux-Maisons près Provins et de Nogent à Montmirail.

Le 14 février au matin, Marmont prolonge son mou-

vement de retraite sur Montmirail par Vauchamps. Au moment où il dépasse ce dernier point, il reçoit l'ordre de s'arrêter et de reprendre l'offensive. Napoléon, venant d'arriver, se porte sur-le-champ en avant. Les dispositions d'attaque sont arrêtées, et l'Empereur, profitant de la supériorité en cavalerie de sa petite armée, prescrit à Grouchy d'en prendre la direction et de se former à gauche de la première ligne; puis, aussitôt l'action engagée, de tourner la droite de l'ennemi par l'Échelle et Serchamp, et de prendre à revers les troupes de Blücher.

L'ennemi était déjà à Vauchamps. La division française Ricard du 6e corps attaqua le village. Elle fut repoussée. L'ennemi sortit alors de Vauchamps et se lança à la poursuite des assaillants. L'escadron d'escorte du duc de Raguse le chargea avec intrépidité et bonheur, et le refoula. Les quatre escadrons de service auprès de l'Empereur, commandés par le général Lion, rejetèrent la division ennemie Zieten jusqu'au delà du village, lui enlevèrent une batterie et beaucoup de prisonniers. Le 6e corps occupa Vauchamps. Blücher commençait à se déployer, lorsqu'il vit le mouvement de la cavalerie Grouchy qui se dessinait et menaçait ses divisions; il comprit enfin alors que ses lieutenants avaient été battus et il se mit en retraite. Son mouvement fut assez régulier pendant deux heures; mais, arrivé à Janvilliers, entre Fromentières et Vauchamps, il fut atteint par la cavalerie du général de Grouchy, qui avait exécuté le mouvement tournant ordonné par l'Empereur. Plusieurs carrés prussiens furent enfoncés; des canons

furent enlevés et des bataillons obligés de mettre bas les armes. Maître du champ de bataille à trois heures de l'après-midi, Napoléon prescrivit à Grouchy de continuer son mouvement sur la droite de l'ennemi et de le prévenir à Champaubert. A la chute du jour, Blücher atteignit Champaubert, et ses carrés, se formant en colonne de marche, se disposèrent à franchir la forêt d'Etoges.

Grouchy avait marché rapidement et se trouvait à la lisière de la fôret. Il s'élança sur l'ennemi, qui essaya de le retenir en faisant charger sa cavalerie ; mais cette cavalerie, renversée par la sienne, jeta le désordre dans les rangs de l'infanterie ; plusieurs carrés furent enfoncés et sabrés. Blücher parvint à Étoges la nuit, avec beaucoup de peine et en essuyant des pertes considérables.

Le bulletin de la bataille de Vauchamps porte :

14 février 1814.

« *Combat de Vauchamps.* — L'Empereur ordonne au général Grouchy de se porter sur Champaubert, à une lieue sur les derrières de l'ennemi. Il y arrive, entoure et sabre trois carrés. »

Le major général écrivait de Montmirail à cinq heures du matin au duc de Bellune :

« Monsieur le duc, je m'empresse de vous faire connaître les brillants succès que nous avons obtenus dans la journée d'hier. L'Empereur a fait attaquer le corps de Zieten et Kleist, fort d'environ vingt-cinq mille

hommes, qui s'était avancé sur la route de Montmirail. L'ennemi a été repoussé de position en position. Nous lui avons fait six mille prisonniers, pris dix pièces de canon, trois drapeaux, et nous l'avons culbuté jusqu'au delà d'Étoges.

« L'Empereur marche sur vous avec l'armée; envoyez-nous de vos nouvelles à Meaux, où l'Empereur sera aujourd'hui. »

En arrivant à Nogent, et avant de commencer son opération offensive contre Blücher, Napoléon avait donné une organisation nouvelle à la cavalerie de l'armée.

Elle fut formée en quatre corps, savoir : les 1er, 2e, 5e, 6e.

1er CORPS. — Général *Bordesoulle :* division Merlin (1er de cavalerie légère). Brigade Wathiez (6e, 7e, 8e hussards, 1er chevau-légers, 3e, 5e, 7e, 8e chasseurs); 2e brigade (1er, 2e, 3e, 6e, 8e, 9e, 16e, 25e de chasseurs). Division Bordesoulle; 1re brigade Thiry (2e, 3e, 6e, 9e, 11e, 12e de cuirassiers; 2e brigade Laville (4e, 7e, 14e cuirassiers, 23e, 7e, 28e, 30e de dragons.)

Deux batteries d'artillerie légère.

2e CORPS. — Général *Saint-Germain* (division Maurin); 3e brigade de cavalerie légère, général Dammangez (5e, 9e hussards, 11e, 12e de chasseurs, 2e et 4e chevau-légers); 4e brigade légère, général Delort (4e et 10e hussards, 6e chevau-légers, 7e, 20e, 23e, 24e de chasseurs); division de grosse cavalerie Saint-Germain : 3e brigade de grosse cavalerie, général Blancard (1er et 2e de carabiniers, 1er, 2e de cuirassiers); 4e brigade, général Sopppranzy (5e, 8e, 10e, 13e de cuirassiers).

5ᵉ CORPS. — Général *Milhaud*, division Piré. Brigade Subervic (3ᵉ hussards, 14ᵉ chasseurs ; brigade du Coetlosquet (26ᵉ et 27ᵉ de chasseurs) ; division Briche, brigade Montelégier, 2ᵉ, 6ᵉ de dragons ; brigade Liédot (11ᵉ, 13ᵉ, 15ᵉ de dragons) ; division Lhéritier ; brigade Lamothe (18ᵉ, 19ᵉ, 20ᵉ de dragons) ; brigade Collard (22ᵉ et 25ᵉ de dragons) ; division Defrance (2 brigades de gardes d'honneur).

6ᵉ CORPS. — Comte de *Valmy* : division Jacquinot ; brigade Ameil (5ᵉ, 10ᵉ, 13ᵉ, 15ᵉ de chasseurs) ; brigade (21ᵉ, 22ᵉ de chasseurs, 2ᵉ, 4ᵉ, 12ᵉ hussards) ; division Treilhard ; brigade Ismert (4ᵉ, 14ᵉ, 16ᵉ de dragons ; brigade Ormanzy (17ᵉ, 24ᵉ, 27ᵉ de dragons) ; division Roussel : brigade Guignard (5ᵉ, 12ᵉ de dragons) ; brigade Rigaud (21ᵉ et 26ᵉ de dragons).

Toute cette cavalerie resta sous le commandement en chef du comte de Grouchy, qui, à moins d'ordres contraires, marchait avec le grand quartier général.

Dès le lendemain des affaires qui avaient été si fatales à l'armée de Silésie, Napoléon résolut, sans perdre un instant, de se retourner sur la grande armée de Schwartzemberg. Le major général envoya au duc de Bellune la dépêche ci-dessous, indiquant les intentions de l'Empereur :

La Ferté-sous-Jouarre, 15 février 1814, deux heures après midi.

« Monsieur le duc de Bellune, l'Empereur arrive à Meaux. La garde à pied et à cheval y sera cette nuit. Sa Majesté me charge de vous prévenir qu'il ne faut

pas livrer bataille demain, qu'il est probable que demain à deux heures après midi la garde arrivera par la route de la Houssaye et de Fontenay. En passant la petite rivière d'Yères, en occupant les ponts qui conduisent à Brie-Comte-Robert et Fontenay, et en coupant tous les autres intermédiaires, l'Empereur pense que cette position doit être telle qu'elle doive obliger l'ennemi à employer trois jours pour se mettre en bataille ; or, nous serons prêts à le recevoir après-demain 17. Sa Majesté se rendra peut-être demain de sa personne par le chemin de la Houssaye à Chaumes ; elle suppose qu'à l'heure qu'il est l'Yères doit être débordée, et par conséquent n'être plus guéable. »

Dans la même journée du 15 février, le général de Grouchy reçut du major général les ordres suivants :

Montmirail, 15 février 1814.

« Monsieur le général Grouchy, l'intention de l'Empereur est que de votre personne vous suiviez le corps de cavalerie du général Saint-Germain.

« Rendez-vous sur-le-champ à Montmirail ; vous prendrez sous vos ordres pour la marche les divisions Saint-Germain et Leval, qui ont ordre de se porter sur la Ferté-sous-Jouarre.

« L'ennemi ayant passé la Seine, il est nécessaire de marcher militairement et ensemble. »

La Ferté-sous-Jouarre, le 15 février 1814.

« Monsieur le général Grouchy, je pense que vous

êtes arrivé à Montmirail et que vous avez pris le commandement de la division Leval et de la division Saint-Germain, et que ces deux divisions marchent ensemble pour venir coucher le plus près possible de la Ferté-sous-Jouarre. Si vous ne pouvez y arriver ce soir, faites-moi connaître où vous coucherez aujourd'hui; il faudra partir demain une heure avant le jour, afin d'arriver à Meaux d'assez bonne heure pour aller coucher à deux ou trois lieues plus loin. Cela est de la plus haute importance, l'Empereur n'ayant pas un moment à perdre pour tomber sur le flanc de l'ennemi et couvrir Paris. Marchez donc autant que vous pourrez. »

Grouchy, forcé de marcher en vertu des ordres qu'il avait reçus et dont il comprenait l'importance, arriva le 15, à quatre heures du soir, à Montmirail. Il expédia aussitôt à ses généraux l'ordre d'envoyer de fortes reconnaissances de cavalerie sur diverses routes, ainsi que cela résulte des dépêches suivantes :

« Veuillez, général, faire partir demain une heure avant le jour de fortes reconnaissances, que vous pousserez de la route de Bergères et sur la route de traverse qui conduit à Vertus; elles iront jusqu'à ce qu'elles rencontrent l'ennemi et qu'elles aient reconnu le point où il aura pris position ; elles feront part en toute hâte de ce qu'elles verront; ces reconnaissances devront être au moins de cent chevaux chacune.

« Il convient aussi que vous envoyiez un parti sur la route qui conduit à Étoges, et aussi pour vous assurer qu'il soit enfin donné des ordres pour que vos troupes soient prêtes à se porter en avant à la pointe du jour. »

AU GÉNÉRAL DOUMERC.

« L'on vient de me faire le rapport, général, qu'une forte colonne de cavalerie arrivait de Sézanne sur notre flanc droit se dirigeant par Pont-Saint-Prix. Envoyez de suite une forte reconnaissance dans cette direction, afin de bien éclairer cette partie et qu'on sache à quoi s'en tenir sur cette nouvelle ; ne perdez pas un moment à vous occuper de donner cet ordre.

« Il n'y a point encore d'ordre de mouvement; cependant tenez-vous prêt à marcher. »

Cela fait, Grouchy écrivit à l'Empereur à quatre heures du soir :

« Sire, j'arriveà l'instant ici (Montmirail), et j'y trouve la division Leval tiraillant avec un corps bavarois qui se trouve entre Méringe et Mac-Launay, sur la rive droite du Petit-Morin. Ce corps est de douze bataillons et autant d'escadrons. Je n'ai pas cru devoir partir de Montmirail pour la Ferté sans de nouveaux ordres de Votre Majesté, attendu que le duc de Raguse se trouverait avoir ce corps sur ses derrières, si j'évacuais à l'instant Montmirail. D'ailleurs, je pense que les ordres de Votre Majesté me parviendront assez à temps pour qu'en marchant pendant la nuit j'arrive à la Ferté. Je préviens M. le maréchal duc de Raguse, et s'il était ici, je ne balancerais pas à attaquer ce corps, afin de lui donner une poussée qui en débarrassât pour du temps. »

A la même heure où il écrivait cette lettre à l'Empereur, Grouchy mandait à Marmont :

« Mon cher duc, je m'empresse de vous prévenir que, depuis ce matin, un corps de Bavarois de douze escadrons et autant de bataillons avec de l'artillerie venant de Sézanne, est sur les hauteurs entre Meringe et Maclaunay, et tiraille avec la division Leval, qui est en position ici; ce corps pourrait bien être l'avant-garde de Wrède.

« Le général de Montesquiou, qui se trouvait à Montmirail, en est parti en toute hâte pour prévenir Sa Majesté. J'ignore quels ordres elle pourra donner, mais je compte rester ici jusqu'à leur réception.

« Peut-être pensez-vous que, devant avoir ce corps sur vos derrières, du moment où j'abandonnerai Montmirail (si j'en reçois l'ordre), il conviendrait que vous vinssiez ici, vous mettant en marche de manière à ce que nous puissions combattre dès demain ces Bavarois et leur donner une poussée, avant de nous réunir à l'Empereur. »

A sept heures du soir, Grouchy ayant reçu de nouveaux ordres de l'Empereur, ordres expédiés avant que Napoléon ait eu connaissance de ce que le général lui mandait par aide de camp, le commandant en chef de la cavalerie ne crut pas pouvoir différer davantage son mouvement sur Meaux, et il écrivit de nouveau à Marmont :

« Mon cher maréchal, de nouveaux ordres de l'Empereur me font partir à l'instant pour la Ferté et Meaux. Je m'empresse de vous en prévenir, afin que vous vous reployiez, si vous pensez devoir le faire, et je présume que vous prendrez ce parti. Sans cela bien

probablement vous seriez coupé, ce qui ne servirait assurément à rien, tandis que, par une marche de nuit, vous êtes à temps d'arriver à Montmirail, l'ennemi ne pouvant être informé de mon mouvement assez tôt pour couper la ville avant que vous y soyez. Je vais d'ailleurs faire détruire les ponts sur le petit Morin et y laisserai des postes jusques au jour.

« Il serait possible que le corps bavarois fût venu ici pour opérer contre l'Empereur, et que, sachant la poussée des Russes, il se ralliât de son côté pendant la nuit pour aller se rattacher à l'armée de Schwarzemberg. »

En même temps Grouchy expédia à l'Empereur la dépêche ci-dessous :

Montmirail, le 15 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, les ordres itératifs de Votre Majesté me déterminent à me porter sur Meaux, et, malgré la présence d'un corps bavarois près de Montmirail, je quitterai cette ville à dix heures du soir et poursuivrai rapidement ma route dans la direction qui m'est assignée. Je préviens le duc de Raguse de mon mouvement, afin qu'il manœuvre en conséquence de la position difficile dans laquelle il va se trouver. Il est averti assez à temps pour pouvoir arriver à la pointe du jour à Montmirail, si telles sont ses instructions. Il est d'ailleurs possible que les événements d'hier déterminent

les Bavarois à se retirer, et à aller se rattacher à l'armée de Schwarzemberg. Je fais en outre rester jusques au jour des postes sur le petit Morin ; ainsi dans l'hypothèse où le duc Raguse se rendrait à Montmirail, il est à même d'y être avant que l'ennemi y soit entré. »

Aussitôt que l'Empereur sut, par les dépêches de Grouchy, que le duc de Raguse pouvait être compromis à Montmirail, il lui manda (à une heure du matin, dans la nuit du 15 au 16) de Meaux où était le quartier impérial :

« Monsieur le général Grouchy, s'il est vrai qu'il se soit présenté de l'infanterie sur Montmirail et que ce ne soit pas de l'infanterie égarée, et si cette infanterie menace de couper le duc de Raguse en occupant Montmirail avant lui, il est important que vous manœuvriez de manière à assurer les derrières du duc de Raguse et battre la colonne ennemie, si elle vous était inférieure en force. Sa Majesté suppose que, si l'ennemi a montré des forces considérables d'infanterie, vous en avez sur-le-champ prévenu le duc de Raguse. Quel que soit le désir que peut avoir l'Empereur de vous voir arriver, la première de toutes les choses, dans la position où vous êtes, est de pourvoir à ce que le duc de Raguse ne soit pas coupé. »

Cette dépêche était expédiée trop tard. On a vu que Grouchy n'avait pas cru devoir se dérober aux ordres positifs et itératifs de l'Empereur ; mais les précautions qu'il avait prises avaient couvert le duc de Raguse. Au reçu de la dépêche ci-dessus, le général envoya l'ordre suivant :

La Ferté-sous-Jouarre, le 16 février 1814.

AUX GÉNÉRAUX SAINT-GERMAIN ET LEVAL.

« Veuillez, général, faire monter à cheval votre corps d'armée à dix heures très-précises, et vous porter sur Meaux, où vous vous arrêterez pendant une heure pour y faire manger les chevaux ; vous y recevrez de nouveaux ordres.

« Vous laisserez à la Ferté la brigade de cavalerie légère du général Morin, qui formera l'extrême arrière-garde, marchera après l'infanterie et ne repartira de la Ferté qu'entre onze heures et midi. Prescrivez, je vous prie, au général Morin de se rendre chez moi à dix heures ; je suis logé au château, chez M. Lamy, près la poste.

« Il sera fourni ici du pain et de la viande aux troupes ; qu'on s'adresse pour l'avoir chez M. le maire. »

La Ferté-sous-Jouarre, 16 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL LEVAL.

« Mon cher général, le prince de Neuchatel me réitère encore l'ordre d'arriver demain à midi avec l'infanterie et la cavalerie à Meaux ; la chose me paraît à peu près impossible quant à l'infanterie, car je ne pense pas que vous soyez ici avant sept heures du matin. Toutefois il faut absolument en partir à onze heures précises ; je vous prie de donner vos ordres en conséquence.

Vos troupes recevront ici du pain et de la viande. Adressez-vous à cet effet à M. le maire. Je suis logé au château chez M. Lamy, près la poste. Vous me ferez le plaisir de venir m'y voir vers les dix heures, afin que nous concertions le mode dans lequel nous marcherons.

« Je vous charge spécialement, mon cher général, de faire partir une heure avant vous, s'il est possible, la colonne des prisonniers russes, ainsi que le général. Si ces prisonniers étaient par trop fatigués, ils marcheraient en même temps que nous, mais il ne faut pas absolument les laisser en arrière. »

Le 16 février, à midi, Grouchy rendit compte au major général :

« Monseigneur, M. le duc de Raguse est à Montmirail, de sorte que les échelons que j'avais envoyés à Bussières et Vieux-Maisons se lient parfaitement avec *la Ferté*. Veuillez maintenant me transmettre les ordres de Sa Majesté. Arrivé ici vers les sept heures, quelques moments de repos étaient bien nécessaires aux troupes. Aussitôt les intentions de l'Empereur connues, je me remettrai en route, et, par une bonne marche de nuit, me trouverai bien rapproché de Sa Majesté. »

Cette nouvelle de l'arrivée du duc de Raguse à Montmirail n'était pas exacte, ainsi qu'on le verra par la dépêche ci-dessous d'un colonel de l'un des régiments de cavalerie sous les ordres de Grouchy :

Flogny, le 16 février 1814, à midi et demi.

« Monsieur le comte, le rapport que j'ai eu l'hon-

neur de vous faire que M. le duc de Raguse était arrivé hier soir à Montmirail n'est point exact. Le courrier qui m'avait fait ce rapport est un imposteur. Plusieurs officiers et soldats ont quitté ce matin à sept heures Montmirail ; tous m'assurent que les Cosaques en petit nombre sont entrés ce matin à sept heures et demie ou huit heures dans cette ville.

« Il est probable que M. le duc de Raguse sera arrivé dans la matinée à Montmirail. J'envoie une reconnaissance jusque dans cette ville, s'il est possible, afin de pouvoir vous rendre un compte exact de ce que j'aurai appris de nouveau.

« M. Pont-Bellanger, votre aide de camp, est avec moi à Flogny. Il est allé au-dessus de Vieux-Maisons, où il a vu dans les environs quelques Cosaques. Il attendra avec moi le rapport du parti que j'envoie à Montmirail pour continuer sa marche.

« Je vous prie, etc. »

Toutefois, Marmont arriva à Montmirail le 16, dans l'après-midi, et le major général écrivit le 17 à Grouchy :

Guignes, le 17 février 1814, à quatre heures du matin.

« Monsieur le général comte Grouchy, l'Empereur a appris avec plaisir l'arrivée du duc de Raguse avec son corps à Montmirail, qui n'a pas été suivi par l'ennemi. Sa Majesté pense que vous devez vous mettre en marche avec les divisions Leval et Saint-Germain pour vous rendre à Meaux ; vous me ferez connaître à quelle heure vous y arriverez.

« Faites rassembler tous les prisonniers; que le général Woronzow soit traité avec égards, mais qu'il ne puisse s'évader. Dirigez tous ces prisonniers sur Paris avec une escorte suffisante. Un officier de l'escorte se rendra à l'avance chez le ministre de la guerre pour recevoir ses ordres sur la manière de les faire traverser Paris.

« Il doit y avoir un commandant d'armes à la Ferté-sous-Jouarre et environ trois cents hommes appartenant au corps du duc de Raguse. Ils y resteront pour garder le pont. »

Une demi-heure plus tard, nouvel ordre de Berthier :

Guignes, 17 février 1814, quatre heures et demie.

LE MAJOR GÉNÉRAL AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« L'Empereur ordonne, monsieur le général Grouchy, qu'avec votre cavalerie et la division du général Leval, vous vous mettiez en marche pour venir à Guignes. Faites-moi connaître quand vous y arriverez. »

Nangis, 17 février 1814.

LE MÊME AU MÊME.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur approuve que vous ayez pris position à la Ferté-sous-Jouarre. Il faut que vous manœuvriez pour dégager le duc de Raguse. Réuni avec lui, vous pouvez attaquer ce qui est là. — Le duc de Trévise était hier à Villers-

Cotterets; par conséquent, la nouvelle qu'il s'était battu à Château-Thierry est fausse. Faites connaître au duc de Raguse que vous êtes là pour vous réunir à lui.

« Nous avons battu aujourd'hui Wittgenstein : nous lui avons pris aujourd'hui six mille hommes, quinze pièces d'artillerie et plusieurs généraux.

« Vous devez vous conduire pour manœuvrer selon les circonstances. »

Voici ce que motivait la seconde dépêche du major général :

Le prince de Schwarzemberg, après les combats contre l'armée de Silésie, avait détaché de sa grande armée les corps de Wittgenstein et de de Wrède pour secourir York et Sacken menacés. Wittgenstein fut dirigé sur Sézanne par Villenauxe, et de Wrède passa également la Seine à Nogent pour l'appuyer. De Wrède commandait le corps bavarois, dont quelques troupes s'étaient montrées près Montmirail et avaient inquiété un instant le duc de Raguse.

Schwarzemberg ayant cru devoir contre-mander le mouvement de flanc ordonné à Wittgenstein, ce dernier pensa qu'il pouvait marcher sur Paris, et il se porta sur Nangis par la route de Provins. La cavalerie Palhau occupa Mormant, ayant ses avant-postes sur les routes de Chaumes et de Guignes. Wittgenstein se trouvait dans cette position le 16 février. Napoléon, ayant, par les plus savantes combinaisons, réuni sur Mormant une quarantaine de mille hommes, tomba sur les Russes et les Bavarois et les battit complétement.

Grouchy ne se trouvait pas à cette affaire que la dépêche de Berthier lui faisait connaître.

Le général Milhaud, dont le 5e corps avait pris une des plus glorieuses parts à ce combat, fit à Grouchy le rapport suivant :

« Hier à midi, le 5e corps de cavalerie, qui avait la division Lhéritier détachée sur la route de Nangis par ordre de M. le maréchal duc de Bellune, marchait sur la gauche de cette route avec la division Briche et la division Piré.

« Un aide de camp de l'Empereur vint porter l'ordre au général comte Milhaud de pousser devant lui avec ces deux divisions tout ce qui était dans la plaine et de tourner le flanc droit de l'ennemi. Ce mouvement s'exécuta sans hésiter. La brigade de cavalerie légère du général Subervic fit un mouvement à droite et sabra les tirailleurs de l'infanterie ennemie, qui s'étaient avancés dans la plaine, tandis que le général Piré, avec l'autre brigade, marchait sur quinze escadrons ennemis, ayant en seconde ligne derrière lui la division de dragons du général Briche. La cavalerie ennemie fut renversée, et son infanterie ainsi que son artillerie furent débandées. Pendant ce mouvement très-rapide et décisif, la cavalerie du général Kellermann chargeait sur la route et sur la droite de la route. Une colonne d'infanterie voulut en vain faire sa retraite en quittant la route pour gagner un village et des marais.

« La division de cavalerie légère du général Piré et la brigade de dragons du général Liédot enfoncèrent

les quinze escadrons ennemis, qui furent obligés d'abandonner l'infanterie, et au moment où deux escadrons du 16e dragons et du 4e, commandés par le général Kellermann, entraient par la queue du bataillon carré, un escadron du 13e dragons et un peloton du 6e dragons pénétrèrent par la tête du bataillon; et c'est au milieu du carré prisonnier que les généraux Kellermann et Milhaud se sont embrassés.

« La cavalerie légère et la division Briche continuèrent de poursuivre la cavalerie ennemie l'épée dans les reins et tuèrent ou prirent plus de deux cents chevaux ennemis, et sabrèrent beaucoup de uhlans et de Cosaques, et des hussards ennemis, au défilé près du bois, à la gauche de Nangis, et auprès de Maison-Rouge; douze pièces de canon ont été abandonnées par l'ennemi. Plus de trois mille prisonniers ont été le résultat des charges combinées des corps des généraux Kellermann et Milhaud. C'est un sapeur du 6e de dragons qui a pris les décorations du général ennemi au milieu du carré. Son nom a été remis à un aide de camp de Sa Majesté, et les décorations ont été envoyées à M. le maréchal duc de Bellune.

« J'aurai l'honneur de faire connaître le nom des braves militaires qui se sont le plus distingués.

« *P.-S.* La division Lhéritier, qui avait été détachée sur la droite de l'armée, a eu deux engagements avec les uhlans autrichiens et les hussards du prince Joseph. Elle a tué ou pris une cinquantaine d'hommes et de chevaux et a pris deux officiers. »

Le duc de Trevise, qui manœuvrait au-dessous de

Soissons pour rallier l'Empereur, écrivit le 17 février à Grouchy, avec lequel il avait ordre de se mettre en rapport, et lui fit connaître la fatale reddition de Soissons, qui paralysa les belles combinaisons et les succès de l'Empereur contre les armées prussiennes et russes.

Voici la dépêche du maréchal à Grouchy :

Villers-Cotterets, 17 février 1814.

« Monsieur le général, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier de la Ferté-sous-Jouarre.

« L'Empereur m'avait détaché pour suivre l'ennemi dans sa retraite de Château-Thierry sur Fismes. J'avais déjà passé Fère et j'étais à hauteur de Mareuil, lorsque le commandant d'un fort parti de cavalerie que j'avais détaché sur Soissons, m'annonça que cette ville s'était rendue à un corps de six à sept mille hommes. Cet événement me détermina à prendre position à l'embranchement des routes de Fismes, Soissons et Villers-Cotterets, à Oulchy-le-Château où je reçus de l'Empereur de nouvelles instructions d'après lesquelles je dois manœuvrer en droite ligne sur Paris, sans passer à Château-Thierry, ayant soin toutefois de ne pas presser mon mouvement, afin de contenir les corps qui se trouvent devant moi.

« J'ai pris position à Villers-Cotterets, après avoir chassé jusque près de Soissons les postes que l'ennemi avait établis jusqu'au-dessus d'Hartennes ; depuis je me suis assuré par une très-forte reconnaissance qui

est dans ce moment-ci à Soissons, que cette ville avait été évacuée ; elle paraît avoir été attaquée par une colonne venue de Laon et aux ordres du général Ventzingerode. S. A. le prince major général m'a écrit que l'Empereur se portait sur Meaux pour marcher contre les Autrichiens qui avaient passé la Seine à Nogent et à Bray. Je n'ai aucune nouvelle du duc de Raguse ; mais je doute qu'il soit resté à Etoges, si l'ennemi occupe en force Montmirail.

« Vous m'obligerez de me donner de vos nouvelles toutes les fois que vous le pourrez, et je m'empresserai de vous communiquer ce qui se passerait de nouveau.

« *P. S.* Votre officier a reçu une pierre dans l'œil et ne pourra partir que dans quelques heures. Je vous envoie ma lettre par estafette. »

Le 19 février, à minuit, le duc de Bellune, qui avait poussé jusqu'au delà de Donnemarie, près de Montereau, le mouvement qu'il avait ordre de faire sur cette dernière ville, envoya au major général pour l'Empereur le curieux rapport ci-dessous. Nous le donnons ici parce qu'il y est question de la cavalerie de Grouchy :

Montigny-Lencoup, le 17 février 1814, à minuit.

LE MARÉCHAL DUC DE BELLUNE AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, les troupes de mon commandement étaient en bataille ce matin à cinq heures devant le village de Pecqueux. Au point du jour, elles se sont

mises en mouvement sur trois colonnes. Celle de droite était composée de la 1re division d'infanterie ; celle du centre, du corps de réserve de la division Duhesme. Chacune de ces deux divisions était flanquée par une division de dragons. Toutes ces troupes, marchant dans cet ordre sur Nangis, ont rencontré l'ennemi à une demi-lieue de Mormant, fort de douze escadrons, de deux mille hommes d'infanterie et de deux pièces de canon. Il a voulu résister, mais, se voyant bientôt débordé, il a dû se retirer en toute hâte jusqu'à sa réserve qui l'attendait en avant du village de Bailly. S. M. connaît ce qui s'est passé sur ce point et le résultat de l'attaque brillante qui a été faite par nos dragons. La moitié du corps de Pahlen a été prise avec dix ou douze pièces de canon. Le reste a fui dans la direction de Provins. Cette affaire terminée, j'ai continué ma marche par ordre de l'Empereur pour me rendre à Montereau. Arrivé sur Villeneuve-le-Comte (Villeneuve-les-Bordes, près de Donnemarie ?), nous avons vu ranger en bataille un corps ennemi assez considérable. Je l'ai fait attaquer par M. le général Gérard et par la cavalerie qui était avec moi. C'était la division de dragons Lhéritier et quatre cents chevaux, cuirassiers et chasseurs, commandés par le général Bordessoulle. Cette attaque a été faite avec beaucoup de résolution ; mais l'ennemi, fort de son nombre, a opposé une résistance qui a rendu le combat très-meurtrier de part et d'autre. Cependant, après une lutte sanglante qui a duré plus de trois heures, il a été forcé de céder à la valeur des soldats du corps de réserve. M. le général Gérard a puissamment con-

tribué à ce succès par ses bonnes dispositions. Au moment où l'ennemi commençait à céder, les dragons du général Lhéritier pouvaient faire un grand nombre de prisonniers : ils avaient reçu l'ordre de manœuvrer à cet effet ; mais ils ont manqué cette occasion, dont je suis très-peiné. M. le général Bordessoulle l'a mieux saisie : il a fait une charge heureuse qui a coûté trois ou quatre cents hommes tués des hussards de Schwarzemberg, et qui a obligé plusieurs bataillons à jeter leurs armes et à s'enfuir par les bois. Malgré les fautes faites dans cette circonstance, l'ennemi a beaucoup souffert, et, d'après ce que j'ai vu, j'ai lieu de croire qu'il a perdu environ deux mille hommes, non compris les fuyards qui ont jeté leurs armes.

« Ce corps était composé, selon la note ci-jointe, donnée par un officier des hussards de Schwartzemberg fait prisonnier.

« La nuit tombait lorsque cet engagement a cessé. Les soldats étaient très-fatigués, et il n'était plus possible de nous rendre à Montereau. J'ai néanmoins porté les deux divisions du premier corps et les dragons du général Lhéritier à Salins, le corps de réserve et la cavalerie de M. le général Bordessoulle à Montigny-Lencoup, où je suis moi-même. Cent dragons doivent être dans ce moment à Montereau, pour savoir s'il y a encore des ennemis ; dans le cas contraire, s'informer de la direction qu'ils ont prise. Tous les habitants de ce pays m'assurent que l'armée bavaro-autrichienne, qui était depuis quelques jours à Montereau et environs, l'avait quitté ce matin pour

aller à Donnemarie, et que son passage dans cette direction avait duré toute la journée. Ils la croient forte de vingt-cinq à trente mille hommes. Si ce rapport est vrai, comme j'ai lieu de le croire, S. M. me dirigera sans doute demain matin sur Donnemarie et augmentera ma cavalerie, afin de me donner le moyen de faire le plus de mal possible à l'ennemi. M. le duc de Reggio, placé à Villeneuve-le-Comte, est comme moi en mesure de contribuer à l'attaque que S. M. déciderait sur Donnemarie. S'il y a maintenant des ennemis sur la rive gauche de la Seine du côté de Fontainebleau, ce ne peut être que les Cosaques de Platow, qui, sans être attaqués, seront bientôt forcés de se retirer.

« V. A. S. trouvera ci-joint les rapports de M. le général Bordessoulle sur la conduite de ses troupes à Villeneuve-le-Comte, et ses recommandations en faveur de plusieurs militaires qui se sont distingués.

« Je prie V. A. S. etc. »

Nangis, 18 février 1814, cinq heures et demie du matin.

LE MAJOR GÉNÉRAL AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Monsieur le comte Grouchy, l'Empereur pense qu'aussitôt que vous serez réuni au duc de Raguse, vous devez marcher de concert contre de Wrède et battre les Bavarois comme il faut, si toutefois les mouvements qui ont eu lieu de ce côté-ci n'ont pas porté les Bavarois à se retirer. Il est important de les battre, pour empêcher un nouvel orage de se former sur notre

gauche. De ce côté-ci, l'ennemi paraît vouloir repasser la Seine. Monsieur le comte, vous présenterez au duc de Raguse la présente lettre, qui lui servira d'instructions, et qu'on ne perde pas un instant à attendre de nouveaux ordres. L'Empereur espère, général, que vous ferez là comme à Vauchamps, et enlèverez toute cette division bavaroise.

« Nous avons battu hier le corps de Pahlen, entre Guignes et Nangis. Nous lui avons fait quatre mille prisonniers et pris dix-huit pièces de canon. »

Depuis les derniers mouvements de l'Empereur contre Wittgenstein, Grouchy était passé sous les ordres du duc de Raguse, qu'il avait mission de dégager et avec lequel il opérait depuis qu'il avait abandonné, par ordre, le 2ᵉ corps du duc de Bellune.

Il rendit compte au major général de sa position par la dépêche suivante :

18 février 1814, cinq heures du matin.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le duc de Raguse a rejeté l'ennemi sur Montmirail, et de l'autre côté du petit Morin. Je n'ai point encore de détails sur les résultats de cette affaire, je les attends d'un instant à l'autre et je vous les transmettrai dès qu'ils me seront parvenus.

« Je réunis à Vieux-Maisons les troupes qui y étaient déjà et celles que j'avais ici, à Moron et à Bussières, et me rends de ma personne à Montmirail, pour concerter avec le duc de Raguse l'attaque des troupes qui sont

en face de nous ; le plateau qu'elles occupaient de l'autre côté de Montmirail, et qu'on dit qu'elles tiennent encore, étant d'un difficile accès, je pense qu'il conviendra d'attaquer cette position en passant au pont de la Celle ; c'est du moins ce que je proproserai au duc de Raguse.

« Voici deux lettres que le général Grenier m'a prié de vous faire porter.

« Je suis bien heureux des nouveaux succès obtenus par les troupes de Sa Majesté ; je les ai fait publier partout. »

Vieux-Maisons, 18 février, dix heures du matin.

« On me rend compte que l'ennemi a déjà quitté la position en face de Montmirail, et s'est retiré.

« Un millier de Cosaques est arrivé à la Ferté-Gaucher et six cents à Rebais.

« J'aurai l'honneur de récrire de nouveau à Votre Altesse aussitôt mon arrivée à Montmirail. »

Les 18 et 19 février, Grouchy expédia les dépêches ci-dessous, qui ont leur importance historique et font connaître le but de ses mouvements :

La Ferté-sous-Jouarre.

LE GÉNERAL GROUCHY AU GÉNÉRAL VINCENT, COMMANDANT A CHATEAU-THIERRY.

« Je vous remercie, mon cher général, des nouvelles que vous me donnez du duc de Raguse. J'en reçois

de bien bonnes de l'Empereur ; hier 17, il a battu l'ennemi en avant de Guignes, lui a pris quinze pièces de canon et six mille prisonniers. Faites publier, je vous prie, ces nouveaux succès.

« Je marche en ce moment sur Montmirail, pour attaquer l'ennemi de l'autre côté du petit Morin. Faites-moi passer directement à Château-Thierry le rapport de tout ce que vous apprendrez des mouvements des coalisés, s'ils marchaient d'Epernay ou de Reims sur Château-Thierry. Il est bien important que j'en sois averti à Montmirail. Si vous étiez obligé d'évacuer Château-Thierry et de vous reployer sur la Ferté, il faudrait tenir à la Ferté, où je laisse un peu d'infanterie, le plus longtemps possible, et ne pas manquer, en évacuant Château-Thierry, d'en détruire le pont, afin que l'ennemi ne puisse pas arriver sur la Ferté par la rive gauche de la Marne. En faisant aussi rompre le pont de la Ferté, vous pourrez vous y soutenir du temps, et me donner celui de me reployer sur ce point. »

Montmirail, le 18 février 1814, à six heures du soir.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Le duc de Raguse vous fait connaître les motifs qui le déterminent à se porter demain de Montmirail sur la Ferté-Gaucher. Je l'accompagnerai jusque-là et dépasserai cette ligne, me rapprochant autant que possible de Rosoy avec la division Leval et la division Saint-Germain. Je seconderai le duc de Raguse, s'il doit,

pendant son mouvement, rencontrer l'ennemi, et me rapprocherai de l'Empereur, qu'il me tarde de rejoindre maintenant que l'objet que j'avais à remplir pour dégager M. le duc de Raguse se trouve atteint. Veuillez, Monseigneur, m'adresser vos ordres entre Rosoy et la Ferté, où je serai demain au soir, et d'où je poursuivrai ma route après-demain vers Montereau ou Melun, selon la direction que j'apprendrai qu'aura tenue l'Empereur.

« J'ai l'honneur etc. »

Le 18 février 1814, à neuf heures.

GROUCHY AU GÉNÉRAL SAINT-GERMAIN.

« Veuillez, général, réunir vos troupes et les faire monter à cheval d'assez bonne heure pour qu'elles puissent être rendues à la petite pointe du jour à Montmirail ; y étant arrivé vous vous rendrez au château, où je vous indiquerai la direction suivant laquelle vous devrez marcher.

« Faites prévenir le général Morin, qui doit être établi à *Vaubières* près *Marchais*, qu'il ait également à se rendre à Montmirail à la pointe du jour. J'ai chargé le général Saint-Germain de lui donner cet ordre ; mais comme il serait possible qu'il ne sût pas positivement où est établi le général Morin, il est bon, pour plus de sûreté, que vous lui transmettiez aussi cet ordre. »

Montmirail, 19 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL SAINT-GERMAIN.

« Veuillez, mon cher général, partir des cantonnements que vous occupez, demain 19 d'assez bonne heure pour être rendu à la petite pointe du jour à Montmirail, d'où nous partirons sur la Ferté-Gaucher ou sur Sézanne selon les circonstances; ralliez à nous tous les détachements possibles à votre portée; je donnerai ordre au général Domange, qui est ici près, d'être également rendu à la petite pointe du jour à Montmirail.

« Je n'ai point donné d'ordre au général Morin; ainsi je vous prie de lui en adresser directement.

« Les détachements placés à la ferme de Lille et à celle de la Sablinière devront se reunir à M. le général Leval, qui de Vieux-Maisons se portera sur la Ferté-Gaucher. Je suis peiné que vous ayez laissé cinquante hommes au commandant de la Ferté-sous-Jouarre : Dieu sait quand ils vous reviendront !

« Je n'ai pu vous expédier plus tôt des ordres, le mouvement pour demain n'ayant été arrêté qu'à l'instant. »

Au moment où pour défendre le terrain pied à pied, de concert avec le duc de Raguse, Grouchy se disposait à se porter soit au sud sur Sézanne, soit à l'ouest sur la Ferté-Gaucher, il reçut du major général l'importante dépêche ci-dessous :

Montereau, le 19 février 1814, neuf heures et demie du matin.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur me charge de vous réitérer l'ordre de revenir sur Montereau avec votre cavalerie et la division d'infanterie du genéral Leval, puisque bientôt il y aura un affaire générale où il est important que vous vous trouviez. »

Le général se hâta de répondre :

20 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, je reçois à l'instant aujourd'hui 20 février, à neuf heures du matin, les ordres de Votre Altesse, qui me prescrivent de me diriger sur Montereau, avec la cavalerie du général Saint-Germain et la division d'infanterie du général Leval : je ne perds pas une minute à me mettre en mouvement. J'irai coucher aussi près qu'il sera possible de Nangis, dont je me trouve à dix lieues. Ayant des avant-postes fort près de Sézanne, il paraît que cette ville a été évacuée par l'ennemi, lequel se retire en partie sur Villenauxe et en partie sur la route de Troyes.

« Demain 21, j'arriverai près de Montereau, où de ma personne j'irai prendre les ordres de Votre Altesse. Je la remercie de me fournir la possibilité de participer à l'affaire générale qui doit avoir lieu. »

Grouchy s'apprêtait donc à se porter sur Montereau,

avec la division Leval et le corps Saint-Germain, lorsqu'il reçut dans la journée le nouvel ordre ci-dessous du major général :

Montereau, le 20 février 1814, cinq heures du matin.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur vient de prendre connaissance de vos dépêches, d'après lesquelles il paraît que vous avez couché cette nuit entre Rosoy et la Ferté-Gaucher; l'intention de l'Empereur est que vous vous dirigiez sur Bray, où le pont est déjà réparé. Ecrivez-moi pour me faire connaître votre marche.

« *P. S.* Faites remettre la lettre ci-jointe à M. le duc de Raguse, après en avoir pris connaissance. »

Cette dépêche parvint à Grouchy le 20 février au soir; il y répondit immédiatement :

Lacroix-en-Brie, le 20 février 1814, neuf heures du soir.

GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« J'arrive à l'instant ici, et j'y reçois les nouveaux ordres de Votre Altesse qui me prescrivent de me diriger sur Bray, au lieu de me porter sur Montereau, ainsi que vous m'aviez marqué de le faire par votre lettre en date d'hier; je serai demain avec les troupes sous mes ordres un peu en arrière de Bray; je désire-

rais me porter plus loin, mais la marche de dix lieues que viennent de faire les troupes par des chemins de traverse épouvantables les a extrêmement fatiguées, et il est impossible que je les remette en mouvement de très-bonne heure. Je prie Votre Altesse de me transmettre ses ordres à Everly près Bray, où j'établirai demain soir mon quartier général.

« Pendant le temps que j'ai passé à la Ferté-sous-Jouarre, j'avais chargé le général Vincent, commandant à Château-Thierry, de me transmettre tous les renseignements qu'il pourrait recueillir sur la marche et les mouvements que ferait l'ennemi par les routes d'Epernay et de Soissons. Cet officier général a écrit au général Dru, commandant à la Ferté, la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointe à celle-ci. Quelque ridicule exagération qu'il puisse y avoir quant à la quotité des troupes dont on annonce l'arrivée, toujours est-il certain que l'apparition des quatre cents hommes d'infanterie sur Château-Thierry mérite d'être prise en considération. Je n'ai donc pas perdu un moment à faire part de cette nouvelle à M. le duc de Raguse, que j'ai laissé ce matin à Réveillon, route de la Ferté-Gaucher à Sézanne. Je crois devoir également, Monseigneur, vous instruire de ce mouveme t, sur lequel je n'ai au reste d'autres données que celles renfermées dans la lettre du général Dru. »

A cette dépêche était jointe la copie de la lettre sans grande importance du général Dru, dont l'original avait été renvoyé au duc de Raguse avec la lettre ci-dessous :

Lacroix-en-Brie, 20 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU MARÉCHAL DUC DE RAGUSE.

« Je m'empresse, mon cher maréchal, de vous donner communication de la lettre que je reçois de M. le général Dru, commandant à la Ferté-sous-Jouarre. Quelque exagération qu'il puisse y avoir quant à la quotité des troupes dont on annonce la marche, toujours est-il certain que ce mouvement de l'ennemi mérite d'être pris en considération ; c'est ce qui me fait ne pas perdre un moment à vous le faire connaître, profitant pour cela de l'officier du prince de Neuchâtel qui vous porte des dépêches.

« Provins est occupé par nos troupes, et, au lieu de marcher sur Montereau, je me rendrai demain à Bray avec les troupes que je commande.

« L'Empereur aura probablement demain son quartier général à Nogent. »

Les ordres suivants, sous la date du 20 février, furent envoyés par Grouchy à ses généraux :

Réveillon, le 20 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL DE SAINT-GERMAIN.

« Veuillez, mon cher général, partir sur-le-champ des cantonnements que vous occupez, pour vous rendre à Lacroix-en-Brie, en arrière de Nangis ; vous établirez

vos troupes dans les villages de Bailly-Carrois, Clos-Fontaine, Saint-Just, Chateaubleau et Lacroix-en-Brie, où j'aurai mon quartier général.

« Il y a à peu près neuf lieues des points où vous vous trouvez à Lacroix-en-Brie ; ainsi ne perdez point de temps à vous mettre en mouvement. Votre route, à ce qu'on m'assure, est de passer par Cuerlet, Courchamp, Champcouelle, Chenoise, la Maison-Rouge. Au reste, il est nécessaire que vous preniez des guides pour toutes les routes de traverse.

« Il sera nécessaire que vous fassiez une halte d'une demi-heure à Champcouelle, tant pour rallier votre monde que pour être à même de recevoir de nouveaux ordres, s'il allait m'en être adressés ; mais au bout d'une demi-heure de halte à Champcouelle, vous vous mettrez en marche, si je ne vous ai rien fait dire.

« Si vous ne vous établissez point de votre personne à Lacroix-en-Brie, vous m'y enverrez un officier pour y recevoir l'ordre de mouvement de demain.

« L'Empereur a battu les Wurtembergeois près de Montereau ; on leur a pris trois mille hommes, six pièces de canon et un drapeau. Nous marchons en hâte pour nous réunir à Sa Majesté, qui s'attend à une affaire générale. »

20 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL SAINT-GERMAIN.

« Veuillez, mon cher général, partir des cantonnements que vous occupez ce soir et aller cantonner de-

main votre corps d'armée aux villages de Chalmaison, Gouaix, Everly, Moulin Docie, les Ormes et villages environnants, situés en arrière de Bray.

« J'établirai mon quartier général à Everly, où je vous prierai de m'envoyer un officier du lieu où vous aurez fixé le vôtre.

« Faites-moi le plaisir de dire au général Morin que je désirerais qu'il se rendît chez moi à Lacroix-en-Brie, demain matin à huit heures.

« Ci-joint des lettres que le major général m'a prié de vous transmettre. »

Lacroix-en-Brie, le 20 février 1814, 11 heures du soir.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL LAGRANGE.

« Veuillez, mon cher général, partir demain de Jouy-le-Châtel, pour vous rendre, s'il vous est possible, à Bray, où vous prendrez position et attendrez de nouveaux ordres.

« Si vos troupes étaient trop fatiguées, vous ne pousseriez point jusqu'à Bray, mais vous les établiriez dans les villages de Savins, Lourps, Paroy et Sigy, d'où vous enverrez chercher des vivres à Donnemarie.

« Je vous avais marqué d'en faire préparer à Nangis, mais vous allongeriez beaucoup votre route en y passant, tandis qu'un chemin presque direct vous conduit de Jouy-le-Châtel sur Bray et passe à peu près au milieu des autres cantonnements que je vous assigne, si vous pouvez aller jusqu'à Bray.

« J'aurai mon quartier général à Everly, où je vous prierai de m'envoyer un sous-officier, pour y chercher les ordres que j'aurai à vous transmettre dès que vous aurez fixé le lieu où vous vous établirez.

« *P.-S.* Ci-joint une lettre que je crois vous être destinée. »

Du 20 février au 7 mars 1814, jour de la bataille de Craonne, Grouchy fut toùjours en mouvement, eut à soutenir avec sa cavalerie de fréquents combats et reçut chaque jour du major général des ordres qui font connaître le rôle important qu'il eut à jouer dans cette partie de la glorieuse campagne de France, à la reprise de Troyes (24 février), à la prise de Reims (3 mars), et enfin le 7 à Craonne.

Voici les plus importants des documents relatifs à cette époque :

Nogent, le 21 février 1814, à dix heures du matin.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, je reçois votre lettre de Lacroix-en-Brie, d'hier 20, à neuf heures du soir. Je vous ai mandé de vous diriger sur Bray ; mais comme nous occupons Nogent et que le pont sera rétabli ce soir, vous êtes le maître de vous diriger sur Nogent. Ne consultez en cela que le plus court chemin pour arriver à Nogent. »

Nogent, le 21 février 1814.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, le général Bordesoulle arrive demain à Nogent avec environ cinq cent cinquante-cinq hommes montés du 1er corps de cavalerie et trois cents hommes du second. Je lui donne l'ordre de laisser ici à la disposition du général Saint-Germain les trois cents hommes appartenant au 2e corps de cavalerie qui arrive avec vous. Ayez soin qu'ils rejoignent leurs corps respectifs, et si le 2e corps était déjà parti de Nogent, laissez-leur des ordres pour le suivre sur la route de Pont et le rejoindre.

« Le général Bordesoulle de sa personne, avec tous les détachements appartenant au 1er corps de cavalerie qu'il doit commander, se dirigera de Nogent sur Plancy : là, il se mettra en communication avec Sézanne, où est le duc de Raguse, et ce maréchal lui enverra des ordres à Plancy. »

Nogent, le 21 février 1814, neuf heures et demie du soir.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur ordonne qu'avec votre cavalerie et la division d'infanterie du général Leval vous passiez le pont de Nogent et que vous fassiez une marche dans la direction des

Granges, sur la grande route de Nogent à Troyes.

« Ayez soin de me faire connaître l'en droit oùvous irez coucher demain. Vous réglerez votre marche de manière à ce que du point où vous partirez demain matin, vous fassiez une bonne journée, mais cependant sans trop vous fatiguer et en prenant position avant la nuit. »

23 février 1814, quatre heures et demie du matin.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'intention de l'Empereur est que vous partiez de votre personne, pour être arrivé aujourd'hui à neuf ou dix heures du matin, au corps du comte de Volmy, qui est entre les Grez et Malmaison sur la grande route de Troyes. En votre qualité de commandant en chef de la cavalerie, vous commanderez supérieurement ce corps et celui du général Milhaud qui est au Pavillon, de manière à opérer la réunion. Vous communiquerez avec la division du général Roussel, qui vient par Sens, du côté du général Gérard, et qui doit être aux Granges-aux-Rais.

« Donnez l'ordre au 2e corps de cavalerie que commande le général Saint-Germain de partir à sept heures du matin pour vous rejoindre à l'avant-garde, et envoyez l'ordre à Nogent pour que tout ce qui appartient au 2e corps de cavalerie, notamment le détachement qui est avec le général Bordesoulle, marche pour venir le joindre.

« Enfin, Monsieur le comte, donnez l'ordre au général Leval de se mettre en marche avec sa division à sept heures du matin, pour se rendre aux Grez et prendre les ordres de M. le maréchal duc de Reggio. »

Troyes, le 24 février 1814, onze heures du matin.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, M. le général Gérard a l'ordre de se rendre ce soir à Vandœuvre, s'il est possible, avec son corps d'armée, la division du général Treillard et le corps de cavalerie du général Saint-Germain.

« Le duc de Tarente a l'ordre de se porter à Bar-sur-Seine avec son corps d'armée et le 5e corps de cavalerie.

« La division de cavalerie du général Roussel doit rester en réserve aux Maisons-Blanches, pour pouvoir se porter où il sera nécessaire.

« Je donne des ordres à cet effet au général Gérard et au duc de Tarente; donnez-en aussi de votre côté à ce corps de cavalerie. »

Troyes, le 24 février 1814.

BERTHIER A GROUCHY.

« Le général Bordesoulle doit avoir reçu l'ordre à Nogent, mon cher général, de se diriger, avec tous les

hommes disponibles du 1er corps, sur Plancy, par Anglure, pour se réunir au duc de Raguse qui avait ordre de venir de Sézanne à Arcis-sur-Aube ; je pense que le général Bordesoulle est en marche pour exécuter ce mouvement; pas moins, d'après ce qu'il a écrit hier, comme il serait possible qu'il eût pris sa direction sur Troyes, il ne serait pas mal de lui envoyer l'ordre d'aller joindre le duc de Raguse, qui était hier à Sézanne et qui, je pense, est en marche pour Arcis ; il doit toujours passer par Nogent, et ensuite suivre la route d'Anglure, par la rive droite de la Seine et de l'Aube; au surplus, il doit aller aux informations en marchant, pour connaître au juste la position du duc de Raguse. »

Troyes, le 24 février 1814.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL MILHAUD.

« Je vous préviens, mon cher général, que, par suite de nouvelles dispositions de l'Empereur, vous allez passer momentanément avec votre corps d'armée sous les ordres de M. le duc de Tarente, qui doit se trouver déjà dans la direction d'Arcis-sur-Aube. Veuillez en conséquence partir des Maisons-Blanches, traverser la ville et vous porter de suite sur la route d'Arcis, jusqu'à ce que vous ayez rejoint M. le duc de Tarente; ne perdez pas un moment à exécuter votre mouvement, l'Empereur me talonnant pour qu'il soit exécuté en toute hâte. »

Troyes, ce 24 février 1814, à cinq heures et demie du soir.

LE GÉNÉRAL GROUCHY AU GÉNÉRAL BORDESOULLE.

« Vous devez avoir reçu l'ordre de Nogent, mon cher général, de vous diriger, avec tous les hommes disponibles du 1er corps, sur Plancy par Anglure, pour vous réunir au duc de Raguse, qui avait ordre de venir de Sézanne à Arcis-sur-Aube.

« Comme il me paraît d'après votre lettre que vous vous dirigez sur Troyes, je ne puis que vous répéter l'intention de l'Empereur, relativement à votre jonction avec le duc de Raguse ; il était hier 23 à Sézanne, et je pense qu'il est en marche pour Arcis. Si vous avez dépassé Méry et que vous soyez entre cette ville et Troyes, le meilleur sera peut-être que vous veniez jusqu'à Troyes, d'où vous vous porterez sur Arcis, en marchant avec précaution, vous éclairant bien et allant aux informations sur tous les points où peut se trouver le duc de Raguse et l'ennemi. Faites-moi part, mon cher général, de la détermination que vous prendrez d'après la présente et recevez l'assurance de mes affectueux sentiments. »

Troyes, le 25 février 1814, quatre heures et demie du soir.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, je donne l'ordre au général Roussel, qui était avec sa division aux

Maisons-Blanches, de revenir sur Troyes, de dépasser aujourd'hui la ville et d'aller passer la nuit à Pont-Sainte-Marie.

Il se mettra en communication avec le prince de la Moskowa, qui est à Aubeterre, et enverra une reconnaissance du côté de Piney. »

Arcis, le 27 février 1814, sept heures du soir.

GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, quoique souffrant encore à cheval, je me suis rendu à Arcis; n'y trouvant plus le quartier général, j'en repartirai demain à la pointe du jour, pour le joindre à Herbisse. Je m'y porterai moi-même, pendant la nuit, si Votre Altesse le juge nécessaire. Je la prie de me transmettre ses ordres à cet égard par l'un des deux officiers que j'envoie près d'elle pour les recevoir dans le cas où le quartier impérial serait transféré plus loin que Herbisse. Veuillez, Monseigneur, me le faire savoir, afin que de très-bonne heure je puisse me réunir à vous, et arriver à temps utile pour une affaire, si elle doit avoir lieu demain. »

A la fin de février, l'Empereur était donc en pleine opération contre Schwarzemberg, sur l'Aube; l'armée de Silésie reprenait l'offensive et se portait sur les abords de Paris, défendus seulement par les faibles corps de Raguse et de Mortier.

Napoléon résolut de laisser un instant la grande armée alliée pour se jeter une seconde fois sur celle

de Silésie. Il s'élança par la traverse d'Herbisse à Sézanne, puis à la Ferté-Gaucher et enfin à la Ferté-sous-Jouarre. Blücher était perdu sans la faiblesse du général Moreau, commandant à Soissons, qui rendit aux Prusso-Russes cette place si importante à ce moment de la campagne.

Napoléon, furieux, ne désespéra pas encore ; il porta sa ligne d'opération sur la route de Reims à Laon, décidé selon les circonstances à se jeter sur Schwarzemberg en faisant quelques marches en arrière si l'armée de Bohême devenait trop pressante, ou à tourner celle de Blücher en reprenant Soissons.

L'opération était délicate. Il fallait éviter de démasquer le mouvement, se débarrasser des éclaireurs placés à Braisne, dégager Reims.

Napoléon prescrivit à Mortier et à Marmont de faire une forte démonstration contre Soissons, à Grouchy de déblayer l'espace entre l'Aisne et la Vesle, et à Corbineau de tourner et couper la route de Laon, de se rabattre sur Reims et d'enlever cette ville, ce qui eut lieu le 5 mars.

En conséquence de ce grand mouvement, de cette nouvelle combinaison stratégique, Grouchy, à dater du 1er mars, reçut des ordres nouveaux :

Jouarre, le 1er mars 1814, sept heures du soir.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur ordonne que vous envoyiez de forts partis sur Château-Thierry

par la rive gauche de la Marne et sur Montmirail jusqu'à Mora. Vous devez envoyer aussi des partis sur la route de Meaux pour communiquer avec le duc de Raguse. L'intention de l'Empereur est que vous portiez vos troupes à la Ferté et environs et que vous occupiez la ville en force. Vous devez vous occuper de suite de faire réparer le pont de la Ferté. Mettez du canon en batterie pour protéger les travailleurs. Aussitôt que l'infanterie sera arrivée, on vous enverra..... L'Empereur désire, général, que vous preniez des renseignements sur les mouvements de l'ennemi, sur sa marche et sur ses forces et que vous les lui envoyiez de suite. »

Jouarre, le 2 mars 1814.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, vous devez avoir reçu hier soir du général Belliard l'ordre de l'Empereur d'envoyer de forts partis sur la route de Château-Thierry par la rive gauche et sur la route de Montmirail jusqu'à Mora, ainsi que sur la route de Meaux pour communiquer avec le duc de Raguse. L'Empereur me charge de vous réitérer l'ordre d'envoyer des partis sur toutes les directions, même sur celle par laquelle nous sommes arrivés, afin de tâcher de se procurer des nouvelles. Vous ne m'avez pas fait dire si nous avions communiqué avec Trilport. »

La Ferté-sous-Jouarre, 2 mars 1814, six heures et demie du soir.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'intention de l'Empereur est que vous fassiez passer le pont de la Ferté à la cavalerie légère du général Watthiez, ce soir à huit heures et même auparavant si le pont est terminé plus tôt. Vous ordonnerez à ce général de se mettre à la suite de l'ennemi dans la direction de Crouy, de la Ferté-Milon ; vous lui ferez connaître que des marches de nuit sont surtout avantageuses quand on a le pays pour soi, qu'il faut donc en profiter pour tenter d'enlever les postes de l'ennemi, puisque nous pouvons avoir des intelligences avec les habitants qui lui diront le nombre d'hommes qu'a l'ennemi et le conduiront sur ses derrières, où il doit avoir beaucoup de bagages et de pièces embourbées.

« Ordonnez au général Roussel de reployer tous ses postes, ce soir, à huit heures, et de passer sur-le-champ le pont pour porter ce soir son quartier général à Montreuil. Il fera passer ses batteries d'artillerie légère avec lui.

« *P. S.* Placez un de vos officiers au pont, afin de savoir à quel moment il faut que la tête des troupes du général Watthiez y soit pour passer ; disposez la division Roussel pour qu'elle parte immédiatement après la cavalerie du général Watthiez et se porte à Montreuil. »

Montreuil, le 3 mars 1814, deux heures après midi.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur vous fait dire d'appuyer votre cavalerie légère ; et aussitôt que vous aurez des nouvelles du duc de Trévise ou du duc de Raguse, vous agirez selon les nouvelles que vous apprendrez de l'ennemi. Si, comme tout porte à le penser, l'ennemi prend la direction de Soissons, écrivez au duc de Raguse et au duc de Trévise de le poursuivre vivement. L'ennemi peut se rendre à Soissons, soit directement de la Ferté-Milon, soit par Villers-Cotterets où il rejoint une grande route de Paris à Soissons. »

3 mars 1814, dix heures du matin.

NAPOLÉON A GROUCHY.

« Monsieur le comte Grouchy, envoyez sur-le-champ cinq cents chevaux couper la route de Château-Thierry à Soissons à une ou deux lieues de Château-Thierry. Ce détachement se mettra à la suite de l'ennemi, qui a évacué beaucoup de malades et de bagages sur Soissons. Le général qui commandera enverra des ordres à Château-Thierry pour qu'on rétablisse le pont et fera commander beaucoup de pain dans les environs. Portez-vous avec tout le reste de la cavalerie en queue

de l'ennemi dans la direction de la Ferté-Milon, en ayant soin de vous tenir toujours sur la droite de l'ennemi, parce qu'on pense que de la Ferté-Milon ils iront se rendre sur Fère en Tardenois ; communiquez avec le duc de Raguse, qui était hier au soir sur les hauteurs de Gesvres. Je me rends à Montreuil ; faites-moi passer là les rapports. »

Montreuil, le 3 mars 1814, deux heures après midi.

BERTHIER A GROUCHY.

« Monsieur le général Grouchy, l'Empereur reçoit à l'instant des nouvelles du duc de Raguse, de ce matin, à trois heures. Le duc de Raguse mande qu'hier à la nuit l'ennemi avait un camp sur la hauteur de Gesvres et Crouy, un autre camp sur les hauteurs vis-à-vis Mareuil, sur la rive gauche de l'Ourcq, occupant les bois de Montigny. Il est probable que l'ennemi aura filé toute la nuit : il est donc bien important, général, que vous souteniez votre cavalerie légère, en vous portant sur Chézy, et que vous vous assuriez de ce que l'ennemi a fait, et que vous agissiez en conséquence pour appuyer le duc de Raguse. Le maréchal avait hier soir son quartier général à Neufchelles ; il avait le projet ce matin de marcher sur Mareuil et la Ferté-Milon. Votre cavalerie légère doit avoir entendu la canonnade, et doit avoir communiqué avec le duc de Raguse. Si de la Ferté-Milon l'ennemi se dirigeait sur Reims par Oulchy-la-Ville, vous longeriez la droite par Neuilly-

Saint-Front ; si au contraire l'ennemi s'était porté sur Villers-Cotterets, vous vous tiendriez en mesure de soutenir le duc de Raguse ; en soutenant bien votre cavalerie légère Sa Majesté croit que vous êtes en position de faire beaucoup de mal à l'ennemi. Tout porte à penser que celui-ci a beaucoup d'embarras vers Crouy et dans les mauvais chemins où il s'est engagé. Dans cet état de choses, Monsieur le comte, il est bien important que vous nous envoyiez des officiers bien montés pour nous donner des nouvelles. Car l'armée est en position d'être à Oulchy avant l'ennemi et de le barrer entièrement. Envoyez la copie de cette lettre au duc de Raguse. »

Montreuil, le 3 mars 1814.

LE GÉNÉRAL DROUOT, PAR ORDRE DE L'EMPEREUR, A GROUCHY.

« Je donne l'ordre aux cinq cents chevaux que vous avez envoyés sur Bezu de se porter sur Oulchy-la-Ville pour couper la route de la Ferté-Milon à la Fère en Tardenois. Le général Nansouty soutiendra ces cinq cents chevaux. Le quartier général sera ce soir à Château-Thierry ou à Bezu : faites-le connaître au duc de Raguse et au duc de Trévise. Aussitôt que vous aurez communiqué avec eux, appuyez sur Oulchy et Soissons, où il est probable que l'ennemi veut se retirer soit directement par la Ferté-Milon, soit par Villers-Cotterets. Au reste c'est à vous de me donner des renseignements. »

Les deux maréchaux Marmont et Mortier échouèrent

devant Soissons; mais Grouchy déblaya le terrain entre l'Aisne et la Vesle, et Reims fut repris. En effet, le 4 mars, au point du jour, la cavalerie Grouchy et celle de la garde se portèrent en toute diligence à Soissons par la traverse de Fère en Tardenois pour tourner la gauche de l'ennemi. Les ducs de Raguse et de Trévise reçurent l'ordre, en s'appuyant sur la réserve de Paris du duc de Padoue, de pousser vivement l'ennemi. L'Empereur fit faire une reconnaissance par ses escadrons de service ; cette reconnaissance fut ramenée par Czernischew; mais Grouchy, arrivant à la tête de la division Roussel, culbuta la cavalerie russe.

Le 5 mars, le général Corbineau et la division Lafferière enlevèrent Reims à cinq heures du matin.

Le 6 eut lieu le combat de Craone, et le lendemain, 7 mars, fut livrée la bataille de Craone, au commencement de laquelle le comte de Grouchy, au moment où il arrivait sur le flanc gauche des alliés, après avoir franchi le ravin de Vaucler et commandé la charge, fut si grièvement blessé à la cuisse, qu'il dut quitter le champ de bataille.

Le surlendemain, 9 mars, le général fut évacué sur Paris.

LIVRE QUATORZIÈME

De mars 1814 à mai 1815.

Le général de Grouchy blessé à la bataille de Craone, 7 mars 1814, quitte l'armée. — Louis XVIII lui ôte son titre de colonel général. — Réclamation fondée du général. — Sa lettre au roi. — Le ministre de la guerre Dupont envoie à Grouchy l'ordre de quitter Paris (15 mai 1814). — Le général est rappelé (6 juin). — Retour de l'île d'Elbe (mars 1815). Considérations et motifs de la tentative de Napoléon. — Grouchy offre ses services au roi. — Ils sont refusés nettement par le duc de Berry. — Après le 20 mars, Napoléon fait demander Grouchy. — Leur entrevue. — Situation des affaires en France, depuis le 5 mars. — Soult. — Dupont. — Marchand à Grenoble. — *Monsieur* à Lyon. — Ney. — Le comte d'Artois forcé de quitter Lyon. — Effort tenté à Paris par le roi. — Son départ (nuit du 19 mars). — Le duc de Bourbon en Vendée. — Le duc et la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. — Le duc quitte Bordeaux (nuit du 9 au 10 mars), et se rend en Languedoc pour y organiser une armée royale. — Il reçoit à Nîmes les pleins pouvoirs du roi, qui lui confèrent le gouvernement de cinq divisions militaires (24 départements). — Conseil de guerre à Nîmes le 18 mars. — Plan de campagne adopté. — Voyage du duc d'Angoulême au Pont Saint-Esprit, à Marseille, à Toulon. — Le marquis de Rivière. — Organisation de l'armée royale du Midi en aile droite (général Ernouf), centre (duc d'Angoulême), aile gauche (général Compans). — Le général d'Aultanne. — Dispositions hostiles à la cause royale des troupes de ligne. — Le 10e régiment. — Commencement des opérations le 29 mars. — Le Pont Saint-Esprit mis en état de défense. — Le général Debelle à Montélimart. — Affaire du 30 mars. — Rapport de Debelle au général Lasalcette. — Succès croissant du duc d'Angoulême les 2 et 3 avril. — Il entre à Valence après la déroute de Debelle à Loriol. — Rapport du général au ministre. — Mesures prises par l'empereur pour réprimer les troubles du Midi. — Le général de Grouchy appelé chez le ministre (nuit du 31 mars). — Entrevue de Grouchy et de l'Empereur. — Paroles de Napoléon. — Grouchy part pour Lyon 1er avril à midi. — Il arrive le 2 avril au soir. — Mesures qu'il prend. — Sa correspondance. — Rapport du général Lasalcette, commandant à Grenoble. — L'armée royale occupe Romans et le Pont. — Le prince se décide à marcher sur Lyon, dès que son aile droite sera à sa hauteur. — Opérations du général Ernouf. — Elles échouent. — Le duc d'Angoulême, abandonné par une partie de ses troupes, renonce à ses projets sur Lyon. — Lettres et ordres donnés les 3 et 4 avril. — Dépêches télégraphiques. — La division Girard envoyée Lyon. — Le général Piré sur l'Isère. — Nouveau plan du duc d'Angoulême. — Le général Piré à Tain. — Le maréchal Suchet envoyé de Paris à Lyon ; mécontentement de Grouchy. — Correspondance du 5 avril. — Proclamation ; mouvement de retraite du duc d'Angoulême sur Avignon. — Lettre

du 6 avril. — Arrivée à Lyon du général Corbineau, aide-de-camp de l'Empereur, chargé de surveiller Grouchy. — Adresse aux Lyonnais. — Le duc d'Angoulême pressé de toute part refuse de quitter ses compagnons de guerre. — Lettres du 7 avril. — Curieuse lettre de Grouchy au général Piré. — Réflexions auxquelles elle donne lieu. — Affaire de la lettre dérobée au ministère de la guerre. — Le duc d'Angoulême, arrivé le 7 avril à Montélimart, charge son chef d'Etat-major, le général d'Aultanne, de traiter. — Le général traite à Pont Saint-Esprit avec le colonel du 10e de chasseurs, puis à Lapalud avec le général Gilly. — Lettres des 8, 9 et 10 avril. — Le général de Grouchy arrive le 10 avril au Pont Saint-Esprit et s'abouche avec le baron de Damas, aide de camp du duc d'Angoulême. — Correspondance du 11 avril. — Fin de l'historique de la campagne du Midi contre le duc d'Angoulême. — Lettre de l'Empereur à Grouchy (11 avril 1815). — Dépêches des 12, 13, 14 avril. — Rapport du général Debelle sur les événements dans le département de la Drôme. — Marche sur Marseille. — Soumission de cette ville. — Départ du duc d'Angoulême (14 avril). — Proclamation de Grouchy. — Sa nomination au maréchalat (17 avril). — Formation du 7e corps dit d'observation des Alpes. — Documents relatifs à ce corps commandé par Grouchy.

Le 7 mars, jour de la bataille de Craone où il avait reçu sa quatorzième blessure, le général de Grouchy fut obligé de quitter l'armée, avec la satisfaction d'avoir puissamment contribué au succès de la journée. Il écrivit du champ de bataille au major-général :

« Monseigneur, j'ose prendre la liberté de vous prier de faire parvenir à Paris les deux lettres ci-jointes, par la plus prochaine estafette.

« Je souffre beaucoup, Monseigneur, de la blessure que j'ai reçue ; mais j'espère qu'elle n'aura pas de suite, et que sous un mois je pourrai monter à cheval.

« Soyez assez bon pour me faire dire dans quelle direction je puis me retirer. On assure ici que la route de Reims est occupée par des partis ennemis. S'il en est ainsi, il me semble que c'est par Fismes et la Fère que je pourrais me diriger demain, ainsi que M. le maréchal Victor.

« Quelques-uns de mes officiers ayant été blessés ou démontés, j'aurai l'honneur de transmettre à Votre Altesse les demandes de récompenses auxquelles ils se sont donné des droits. »

Le général fut en effet dirigé sur la Fère, qu'il traversa le 10 mars pour se rendre chez lui. A peine arrivé dans son foyer, il écrivit de nouveau à Berthier :

AU PRINCE MAJOR GÉNÉRAL.

« Monseigneur, éloigné pour quelque temps de l'armée à raison de la blessure que j'ai reçue à la bataille de Craone, je place au rang de mes devoirs les plus sacrés de demander en faveur de ceux des officiers de l'état-major de la cavalerie, et des officiers d'ordonnance près de moi, qui ont servi et combattu avec le plus de distinction pendant la campagne, les récompenses auxquelles ils se sont donné des droits.

« J'ai en conséquence l'honneur de prier Votre Altesse de demander à Sa Majesté de daigner nommer :

« Le général de brigade, chef d'état-major.

« Martial Thomas, chevalier de la Couronne de fer.

« Le colonel Bergeret sous-chef d'état-major, officier de la Légion d'honneur.

« Le chef d'escadron adjoint Monistrol, officier de la Légion.

« Le capitaine adjoint Koch, chef de ba taillon.

« Le lieutenant Cuisseret, du 21ᵉ de chasseurs, officier d'ordonnance, qni a eu deux chevaux de tués sous lui, capitaine.

« Les sous-lieutenants Bellegarde, du 12ᵉ de chasseurs, Demicourt, du 11ᵉ de dragons, officiers d'ordonnance près de moi, lieutenants.

« Ces officiers sont retournés à leur corps aussitôt après ma blessure, et ceux dont les états de service ne sont pas joints à la présente, se trouvant à l'état-major général de la cavalerie, auront l'honneur de les remettre eux-mêmes à Votre Altesse.

« Je la supplie de daigner seconder près de Sa Majesté le vœu que je forme à l'égard de ces sept officiers; on n'en saurait récompenser de plus méritants, et auxquels je porte un intérêt plus vif. »

La fin prématurée de la campagne de 1814, l'abdication de l'Empereur, les événements d'Essonne et de Fontainebleau ne laissèrent pas au général de Grouchy la faculté de rejoindre son poste avant la guérison de sa dernière blessure. La Restauration ayant remplacé l'Empire, le Roi ayant promulgué la charte et, par ce pacte avec la nation, reconnu les droits aux positions acquises, le général accepta le nouveau gouvernement et se tint prêt à le servir avec fidélité; mais quels ne furent pas son étonnement et son mécontentement lorsque, le 15 mai 1814, sortant du palais des Tuileries où il avait été présenter ses hommages au Roi, il apprit, de la bouche même du duc de Berry, qu'il n'était plus *colonel général*, mais seulement simple premier inspecteur général des chasseurs!

Le général de Grouchy se hâta d'écrire au roi Louis XVIII :

SIRE,

« Son Altesse royale M. le duc de Berri m'a annoncé ce matin, en sortant de chez Votre Majesté, qu'elle prenait ma place de colonel général des chasseurs, et que je l'échangerais contre la place secondaire de premier inspecteur de cette arme. J'ose vous adresser, Sire, de respectueuses réclamations à ce sujet. Il y a cinq ans que j'ai obtenu sur le champ de bataille de Wagram l'emploi de colonel général. Je suis un des plus anciens chefs de l'armée. Votre Majesté, par sa déclaration du 2 mars, a pris devant la France entière l'engagement de ne priver aucun officier de son grade, de ses titres et de ses honneurs. Vous êtes trop juste, Sire, pour me dépouiller, sans motif, d'une récompense à vie, honorablement acquise, et pour vouloir que, descendant d'un rang, je sois placé le second dans une arme, à la tête de laquelle je suis depuis longtemps.

« Dans l'ancienne organisation militaire de la France, Sire, des gentilshommes ont occupé les emplois de colonels généraux : M. de Coigny l'était des dragons, M. de Béthune de la cavalerie. La déclaration de Votre Majesté me donne le droit de croire que je ne puis être privé de ma place que par un jugement, ou pour être revêtu de fonctions plus éminentes, fonctions aux-

quelles mes services et la confiance de l'armée me permettent de prétendre. Si, loin de là, Sire, la nouvelle organisation militaire m'assigne un emploi inférieur à celui que j'occupe en ce moment, il ne me reste qu'à protester contre une telle disposition, et à me vouer à la nullité. Je serai profondément affecté d'un tel parti; mais j'aurai au moins la conscience de n'avoir point dérogé à la noble fierté de caractère qui distingue le soldat français, et la consolation d'emporter dans ma retraite l'estime de Votre Majesté et les regrets de mes compagnons d'armes. »

Paris, le 15 mai 1814.

Cette réclamation fort juste du général ne convint ni au Roi, ni aux princes, ni au ministre Dupont, l'ancien signataire de la capitulation de Baylen; mais celui qu'elle choqua principalement fut le duc de Berri, qui ne pardonnait pas à Grouchy sa démarche, cependant si naturelle, et lui témoigna longtemps une sorte d'animosité, et cela avec la fougue de son caractère jeune et souvent peu réfléchi. Le dernier des fils du comte d'Artois était violent, servait ses amis ou desservait ses ennemis d'une façon plus passionnée que judicieuse; on en verra bientôt la preuve, à l'égard du général.

Faisons observer aussi que le jeune prince et la cour ne pardonnaient pas au descendant de l'ancienne famille des marquis de Grouchy, qui montaient dans les carosses du Roi avant la révolution, d'avoir consacré

son épée aux luttes de cette révolution dont les principes avaient été embrassés par lui avec enthousiasme.

La famille royale, sans tenir compte du milieu dans lequel le jeune de Grouchy s'était trouvé au moment où éclata la révolution, sans songer qu'il avait été élevé avec les Condorcet, les Lafayette, les Cabanis (1) et autres hommes à idées libérales complétement en désaccord avec celles de la cour, la famille royale, disons-nous, ne pardonnait pas au marquis Emmanuel de Grouchy d'avoir pris du service dans les armées républicaines.

En réponse à sa lettre au Roi du 15 mai, Grouchy reçut le 27 du même mois, du ministre de la guerre, l'injonction contenue dans la dépêche ci-dessous :

Paris, le 27 mai 1814.

« Monsieur le lieutenant général, je suis chargé par le Roi de vous prévenir que son intention est que vous vous retiriez dans l'une de vos terres et que vous restiez éloigné de Paris jusqu'à nouvel ordre. »

Cet ordre inqualifiable constituait une maladresse insigne, à l'époque où l'on se trouvait. En effet, n'était-on pas à quelques jours du retour de la famille royale en France ? à moins d'un mois des serments prêtés par le Roi d'observer la Charte, et des garanties promises à la liberté individuelle et aux droits acquis? Le général

(1) Les deux sœurs d'Emmanuel de Grouchy avaient épousé, l'une Condorcet, l'autre Cabanis.

de Grouchy, auquel le vaincu *de Baylen* donnait si beau jeu contre lui, se hâta d'obéir, de s'exiler dans une de ses terres à Villette, absolument comme il l'eût fait avant 1789, alors qu'il montait dans les carrosses du Roi; puis il écrivit au ministre si fâcheusement choisi par le gouvernement royal :

Villette, 1er juin 1814.

GROUCHY A DUPONT.

« Monsieur le comte, je me suis empressé d'obéir aux ordres que vous m'avez donnés, le 27 mars, de sortir de Paris et de me rendre dans une de mes terres. Je devais cette déférence à mon respect pour la personne de Sa Majesté. Maintenant j'ai à vous adresser quelques observations.

« Je ne puis reconnaître un ordre militaire dans la lettre de cachet que vous m'avez adressée ; un ordre militaire m'instruirait du délit que j'aurais commis, et si j'avais encouru une punition, elle devrait être une de celles portées au Code pénal relatif à l'armée. Je n'y trouve ni le bannissement de la capitale, ni l'exil sans jugement.

« C'est sans être entendu ni jugé, et au mépris de la déclaration du Roi du 2 mars qui assure la liberté individuelle, que vous m'avez privé de ma liberté. Vous n'avez pas même représenté à Sa Majesté que, par un acte aussi arbitraire, elle allait porter au plus haut degré le sentiment d'amertume que me faisait

déjà éprouver la perte de mon titre de colonel général.

« Enfin vous avez tracé de votre propre main une lettre de cachet contre un des plus anciens généraux, honoré de l'estime de l'armée, qui sent douloureusement l'humiliation que vous avez essayé de lui faire supporter.

« Ministre responsable par la déclaration royale et la constitution de l'État, et venant de renouveler un de ces actes contre lesquels la France s'est fortement prononcée à toutes les époques, je me crois autorisé, Monsieur le comte, à provoquer toutes les conséquences qui, aux termes de la constitution, doivent résulter de votre conduite à mon égard, et à demander l'éclatante réparation due à un des chefs de l'armée, puni sans jugement et privé par vous de ses droits comme citoyen français. »

Dupont et le Roi, à la lecture de la lettre de Grouchy, comprirent qu'ils avaient fait fausse route et agi maladroitement. Ils résolurent de rendre au général sa liberté d'action. On fit plus : afin, sans doute, que l'ancien colonel général des chasseurs n'en appelât pas, des mesures prises contre lui, à l'opinion publique, peut-être même aux tribunaux compétents, puisqu'en lui enlevant ses titres et dignités acquises sur les champs de bataille, on violait la Charte, le ministre de la guerre reçut ordre d'écrire à Grouchy. Le 6 juin il lui adressa la lettre ci-dessous :

Paris, le 6 juin 1814.

DUPONT A GROUCHY.

« Je m'empresse, Monsieur le lieutenant général, de vous annoncer que Sa Majesté a bien voulu consentir à votre retour à Paris et que cette faveur vous est accordée sur la demande que S. A. R. Mgr le duc de Berri en a faite au Roi.

« Il m'est bien agréable de vous adresser cette nouvelle satisfaction et qui présage un accueil favorable de la part de Sa Majesté. »

Le général, à la suite de ce replâtrage avec la cour, ne voulut aucune fonction militaire. Il resta chez lui, s'occupant de ses affaires personnelles et privées; mais, à l'époque de la session des conseils généraux, il reçut de M. Guizot, alors ministre de l'intérieur, la dépêche suivante :

« Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre,

« A tous ceux qui ces présentes verront, salut :

« Sur la proposition de notre ministre de l'intérieur,

« Nous avons nommé et nommons le sieur de Grouchy (Emmanuel), lieutenant général des armées du Roi,

« Aux fonctions de membre du conseil général dans le département du Calvados, en remplacement du sieur de Cheux de Saint-Clair, nommé sous-préfet. »

A deux reprises différentes, le 19 juillet 1814 et le

6 janvier 1815, le Roi fit expédier au marquis de Grouchy les provisions de premier inspecteur général des chasseurs et chevau-légers lanciers ; mais le général n'en voulut pas remplir les fonctions. Il ne prit donc pas de service sous le gouvernement de la première Restauration.

Napoléon ayant été transporté à l'île d'Elbe avec les quelques vieux soldats de sa garde et les serviteurs fidèles qui lui avaient été laissés, les signataires du traité de Fontainebleau commencèrent à élever des objections à l'accomplissement de plusieurs des clauses stipulées.

L'Empereur fit faire, à Vienne, de justes réclamations par ses agents. Ces réclamations non-seulement ne furent pas accueillies, mais ses agents ne tardèrent pas à découvrir que les puissances alliées, trouvant le grand homme, objet de leur effroi, trop près de la France, complotaient de le reléguer dans une île éloignée de l'Océan, Sainte-Helène par exemple. Bientôt ils apprirent que cette résolution, contraire à tout ce qui avait été stipulé, débattue et arrêtée finalement au congrès de Vienne, allait incessamment recevoir son exécution.

Napoléon, prévenu à temps par son frère Joseph qui, de Suisse où il s'était réfugié, lui envoya un Grec dévoué, nommé Bourbaki (1), prit alors la brusque et énergique résolution de tenter un audacieux coup de main et, avec une poignée de soldats, de se jeter

(1) Père du général actuel Bourbaki, si aimé et si admiré dans l'armée française.

sur les côtes de France pour ressaisir le pouvoir.

Nous ne raconterons pas ici les péripéties du retour de l'île d'Elbe et la marche triomphale de Cannes à Paris du grand capitaine.

La maladresse avec laquelle les Bourbons de la branche aînée, princes de bonne volonté, mais ignorants de la situation des choses et des esprits, avaient exécuté les engagements contractés envers la France, leur avait fait perdre la confiance et l'attachement de leurs sujets. Leur gouvernement mal affermi sombra sous le mécontentement d'une partie de la nation, et surtout sous celui de l'armée.

Le général de Grouchy, malgré l'injustice dont il avait été la victime sous le gouvernement de la Restauration, quoiqu'il n'eût pas repris du service et qu'il n'eût pas à se louer des princes, ayant en 1814 prêté serment de fidélité au Roi, comme membre de l'ordre de Saint-Louis, crut devoir se présenter à la cour, dès qu'il eut appris le débarquement de l'Empereur, pour demander à être employé. Il se trouvait alors dans ses terres à 60 lieues de Paris. Il prit la poste, vint trouver le duc de Berri pour demander des ordres.

Il fut reçu d'une façon désagréable par le prince, qui employa publiquement, à son égard, des expressions peu convenables, lui reprochant d'avoir beaucoup trop tardé à se présenter et lui déclarant qu'il n'aurait pas de fonctions à remplir.

Le duc de Berri, excellent, plein de cœur, ayant beaucoup de bonnes qualités personnelles, était malheureusement d'une extrême violence. Il avait pris la

direction de l'armée, et, comme voulut le faire après lui et sans plus de succès, sous la Restauration, le duc d'Angoulême, ne connaissant rien aux affaires militaires, il s'égarait sans cesse. Il avait été choqué de la réclamation, bien naturelle et bien juste cependant, du marquis de Grouchy relativement à sa charge de colonel général, et ne lui pardonnait pas ce qu'il regardait comme un acte d'opposition, presque d'insubordination et de lèse-majesté.

Le général de Grouchy, blessé, mais croyant de son devoir de ne pas abandonner une cause à laquelle il avait prêté serment de fidélité, fut voir le comte d'Artois, alors *Monsieur*. Il lui fit connaître l'injure gratuite qu'il venait de recevoir du prince son fils et déclara qu'il n'en était pas moins désireux de servir le Roi.

Sorti de son audience à la suite de quelques paroles banales de *Monsieur* et laissé sans ordre et sans fonctions à Paris, le général ne se présenta pas cependant aux Tuileries lorsque, le 20 mars, l'Empereur y arriva, porté en triomphe par le flot populaire et par les Exelmans, les Pajol et autres généraux de la grande armée, ses camarades et ses compagnons de gloire.

Napoléon remarqua bientôt l'absence de Grouchy. Il l'envoya chercher, et lui demanda s'il ne partageait pas l'opinion de l'armée, l'engageant à ne pas se séparer de ses frères d'armes, ajoutant que le Roi avait quitté la France, renvoyé les chefs de l'armée et licencié sa maison. Tout cela n'était pas exact ; le Roi avait bien en effet quitté la France, ne pouvant agir autrement, en présence d'une armée qui abandonnait

sa cause partout ; il n'avait pas renvoyé les généraux, mais les chefs militaires, à un très-petit nombre près, l'avaient quitté pour se ranger sous la bannière de Napoléon ; enfin, la maison du Roi s'était trouvée détruite d'elle-même et licenciée de fait, après la marche dans le Nord et l'évacuation de Lille.

Napoléon ajouta que la nation, comme l'armée française, se prononçait d'une façon bien nette en sa faveur ; qu'il n'existait donc plus d'autre gouvernement que le sien.

Grouchy n'avait jamais exercé, sous la Restauration, aucun gouvernement, aucun commandement, il devait tout à la république et à l'Empereur, rien aux Bourbons. Le seul serment qu'il eût prononcé était celui relatif à l'admission dans l'ordre de Saint-Louis; il répondit à l'Empereur (1) : « J'ai toujours pensé, quelque vifs que fussent mes vœux pour votre retour, qu'il importait à la tranquillité de la France et à vous-même que vous fussiez replacé sur le trône impérial par le vœu des Français, et sans l'insurrection de l'armée, sur laquelle d'ailleurs Votre Majesté peut compter, non moins que sur tous ses anciens lieutenants.

— Je vous reconnais bien là, reprit en riant l'Empereur, et vous avez raison. »

Ainsi se termina l'audience de Grouchy.

Voyons cependant ce qui se passait alors en France.

Le 5 mars 1815, le roi Louis XVIII avait appris par une dépêche télégraphique le débarquement de

(1) Cette réponse est consignée dans un écrit de mon grand-père.

l'ex-Empereur sur le territoire français, avec onze cents hommes.

Cet incroyable et audacieux événement ne pouvait être que le résultat d'un complot secondé par des gens haut placés dans le gouvernement royal, ou l'acte d'un homme décidé à ressaisir le pouvoir ou à périr. On crut d'abord à la cour que le retour de l'île d'Elbe avait été provoqué par un complot, et l'opinion publique accusa, fort injustement de reste, le ministre de la guerre alors maréchal Soult, duc de Dalmatie, d'avoir prêté la main à la tentative de l'Empereur, d'être d'accord avec Napoléon. Le souvenir de la conduite de Soult sous le premier Empire prêtait aux suppositions de ce genre. On se rappelait que le maréchal, alors qu'il commandait le camp de Boulogne sous le Consulat, avait exalté publiquement le meurtre du duc d'Enghien ; on se rappelait qu'il avait été comblé par l'Empereur, malgré sa conduite en Espagne. Devenu ministre du Roi, n'avait-il pas tout intérêt à ramener les Napoléons au détriment des Bourbons ? n'était-ce pas à dessein que les troupes cantonnées dans le Midi avaient été diminuées et que les régiments les plus dévoués à l'ex-Empereur y avaient été placés de préférence à d'autres ?

Tout cela paraissant plausible, le maréchal successeur de Dupont au portefeuille de la guerre crut devoir se retirer. Des ordres furent expédiés en toute hâte par le nouveau ministre Clarke, duc de Feltre, pour que des troupes fussent massées à Lyon.

Le commandant à Grenoble, général Marchand,

quoiqu'il dût, comme Soult et tous les autres, sa fortune militaire à Napoléon Ier, paraissait dévoué au Roi. Il écrivait que tout allait bien, que les troupes montraient un excellent esprit. La garnison d'Antibes avait tenu bon, résisté aux sollicitations de l'Empereur, et fait prisonnier le détachement de sa garde qu'il y avait envoyé. A Toulon, Masséna, gouverneur de la 10e division militaire, ne s'était pas prononcé en faveur de l'échappé de l'île d'Elbe, et le général commandant le département du Var s'était hautement déclaré pour le parti du Roi (1). Rien n'était donc désespéré, on devait le croire du moins à la cour.

MONSIEUR (comte d'Artois) partit le 6 mars au matin pour Lyon, afin de prendre le commandement du corps qui s'y trouvait réuni. Il fut suivi, le lendemain, par le duc d'Orléans, le futur roi des Français, qui, se disant alors plein de dévouement pour la branche aînée de sa famille, suivait le Roi en exil à Gand. Tous les maréchaux et généraux employés dans les départements eurent ordre de se rendre à leurs postes. Le maréchal Ney, qui commandait à Besançon (6e division militaire) et pouvait seconder les opérations de MONSIEUR, vint prendre congé de Louis XVIII, et, baisant la main de Sa Majesté, lui dit : « Si j'atteins l'ennemi du Roi et de la France, *je le ramènerai dans une cage de fer*. MONSIEUR, arrivé à Lyon le 7 mars, y fut reçu avec enthousiasme. Tout

(1) Le général baron Ducasse, ex-chef d'état-major de l'armée de Lyon en 1814.

fut préparé pour opposer une résistance vigoureuse; mais le lendemain on apprit dans la seconde ville de France qu'un bataillon du 5e de ligne, envoyé de Grenoble par le général Marchand pour combattre Napoléon, avait refusé à l'aide de camp et neveu du général, le capitaine Randon (ministre de la guerre de Napoléon III), de tirer sur les soldats de l'Empereur, et s'était jeté dans leurs rangs; que le colonel de la Bédoyère du 7e de ligne, venant de Chambéry, avait amené son régiment à l'Empereur; que la garnison de Grenoble lui avait ouvert les portes de la ville. Lyon n'avait pas encore reçu beaucoup de troupes, et d'ailleurs partout, sur le passage de l'Empereur, officiers et soldats se rangeaient sous ses ordres. Le maréchal Macdonald, un des hommes les plus justement estimés de la grande armée, rejoignit alors le comte d'Artois. On résolut de tenir derrière de faibles barricades élevées à la hâte. Mais le 10 mars, à la vue des premiers éclaireurs de Napoléon, Lyon fit comme Grenoble, ouvrit ses portes et se déclara pour l'Empereur.

En vain Monsieur et Macdonald, cherchant à s'attacher les troupes, les avaient passées en revue, leur demandant de crier *vive le Roi!* en vain l'un et l'autre avaient fait appel à leur serment, à leur devoir, tous avaient répondu par le cri de *vive l'Empereur!*

Le prince quitta Lyon accompagné d'un seul cavalier, un garde d'honneur que Napoléon décora.

Les Bourbons ne pouvaient plus songer à envoyer des troupes pour combattre Napoléon. L'armée se déclairait partout en sa faveur. Tous les régiments

qu'on envoyait au-devant de lui se rangeaient sous son drapeau et marchaient avec lui. Ney lui-même rallia Napoléon avec ses soldats, engageant par une proclamation fâcheuse ses anciens compagnons d'armes de la grande armée à l'imiter.

Le Roi tenta alors un effort suprême. Les troupes stationnées à Paris et dans la première division militaire, que l'on croyait plus facile à maintenir, furent formées en un corps nombreux et placées sous les ordres du duc de Berri, ayant pour commander sous lui et réellement le fidèle duc de Tarente; mais à l'approche de l'Empereur les intentions des soldats ne furent plus douteuses, et le 19 mars à minuit le malheureux roi Louis XVIII crut prudent de quitter sa capitale et de s'éloigner en prenant la route de Lille. Son intention était de tenir dans cette ville forte, avec sa maison militaire et les volontaires royaux. Cette résolution dut être abandonnée comme les autres. L'attitude des troupes de la garnison de cette place ne permettait pas d'espérer le succès. Le duc de Trévise fut le premier à presser le Roi et le duc d'Orléans de se retirer en Belgique, ce qu'ils firent les 23 et 24 mars. De là, ils gagnèrent Gand, qui devint le séjour de la royauté expulsée, pendant ce qu'on est convenu d'appeler le gouvernement des Cent-Jours.

Ainsi, au moment où Napoléon, rentré à Paris, ressaisissait aux Tuileries le pouvoir et reprenait de fait les rênes de l'État, le roi *Louis XVIII* et le *duc d'Orléans* se rendaient en Belgique; *Monsieur* et le *duc de Berri*, restés à la tête de la maison militaire et des

volontaires royaux, se dirigeaient sur la frontière du Nord, gardée par le duc de Raguse. Licenciés ou rendus libres par *Monsieur*, ils se dispersèrent et les princes gagnèrent Gand. Le comte d'Artois gagna Ypres.

Restaient en France : 1° dans l'Ouest et la Vendée, le duc de Bourbon, cherchant à soulever et à organiser ces provinces dévouées à l'antique dynastie royale; 2° à Bordeaux, la duchesse d'Angoulême, essayant d'héroïques efforts pour conserver au Roi et à son parti cette importante ville; 3° enfin, dans le Midi, à Nîmes, le duc d'Angoulême, organisant la résistance. Nous allons nous occuper plus spécialement de ce dernier prince et de la campagne faite contre lui sur le Rhône.

Parti de Bordeaux dans la nuit du 9 au 10 mars, le duc d'Angoulême s'était dirigé sur le Languedoc, dans l'espérance d'y organiser une armée royale. Il se rendit à Nîmes, où il établit son quartier général. Là il connut les événements qui s'étaient si rapidement succédé à Grenoble, à Lyon, etc. Il ne tarda pas à recevoir à Nîmes les pleins pouvoirs du Roi, qui lui confirmaient le gouvernement supérieur et général des cinq divisions militaires territoriales suivantes :

La 7e (chef-lieu Lyon) : département du Rhône (Lyon), de l'Ain (Bourg), des Hautes-Alpes (Gap), de la Drôme (Valence), de l'Isère (Grenoble), de la Loire (Montbrison).

La 8e (chef-lieu Marseille) : département des Bouches-du-Rhône (Marseille), des Basses-Alpes (Digne), du Var (Draguignan), de Vaucluse (Avignon).

La 9e (Montpellier): département de l'Hérault (Montpellier), de l'Ardèche (Privas), de l'Aveyron (Rodez), du Gard (Nîmes), de la Lozère (Mende).

La 10e (Toulouse) : département de la Haute-Garonne (Toulouse), du Lot (Cahors), de Tarn-et-Garonne (Montauban), du Tarn (Albi).

La 11e (Bordeaux): département de la Gironde (Bordeaux,) de la Charente-Inférieure (la Rochelle), de la Charente (Angoulême), de la Dordogne (Périgueux), de Lot-et-Garonne (Agen).

C'était donc vingt-quatre départements du Midi et du centre de la France qui étaient placés sous la haute direction du duc d'Angoulême.

Près de neuf mille volontaires, dès l'arrivée du prince à Nîmes, vinrent lui demander de se placer sous sa bannière des lis.

Le 13 mars, le prince réunit en conseil de guerre les généraux Ambert, commandant la 9e division, Merle et Briche, le comte de Damas-Crux, son premier gentilhomme, ses deux aides de camp, le vicomte de Bruges et le baron de Damas.

Deux plans furent proposés. Le premier, par le général Ambert, consistait à réoccuper les départements traversés par l'Empereur, au fur et à mesure qu'ils étaient abandonnés par sa colonne, et organiser une insurrection sur ses derrières, au moyen d'un noyau de gardes nationales et de volontaires. Le second plan, auquel on donna la préférence, était de fusionner les volontaires et la troupe de ligne, de retenir les seconds par les premiers, de former trois corps ma-

nœuvrant de concert des Alpes aux montagnes de l'Auvergne, en remontant vers Lyon. Ce projet embrassait une ligne d'opération un peu étendue, mais il semblait donner moins au hasard que l'autre.

La grande affaire était de retenir sous le drapeau blanc beaucoup de régiments qui semblaient n'attendre que l'instant propice pour tourner.

Le duc d'Angoulême espérait, en désorganisant les uns, en éloignant les autres, en les mettant en ligne avec les volontaires royaux qui de toute part accouraient près de lui, former une armée à peu près fidèle.

On s'occupa donc immédiatement, à l'état-major du prince, de composer et organiser des bataillons. On les dirigeait au fur et à mesure de leur formation sur le Pont-Saint-Esprit, où s'opérait le concentration. La cavalerie manquait. Le duc d'Angoulême demanda vingt-cinq hommes à cheval à chaque grande ville, et bientôt eut quelques escadrons, mais, au lieu de les réunir à Pont-Saint-Esprit aux bataillons, il suivit le conseil maladroit qui lui était donné et envoya cette cavalerie à Mende pour y dissiper une insurrection. Cette mesure fit accréditer le bruit que le Roi dirigeait les royalistes sur les Cévennes pour y massacrer les protestants.

Le 17 mars, le duc d'Angoulême se rendit au Pont-Saint-Esprit, puis il partit pour Marseille, où il fut accueilli avec enthousiasme ; quinze cents volontaires vinrent se faire incorporer.

Deux officiers piémontais se présentèrent pendant le séjour du prince dans cette ville pour proposer de

la part de leur souverain d'envoyer au Roi des troupes sardes. Le duc refusa noblement, ne voulant pas que l'étranger mît le pied sur le sol de la France, attiré par lui. Tout était en bonne voie à Marseille. Le prince fut à Toulon, dont il vit l'arsenal d'où il tira des armes qu'il dirigea sur Nîmes, ainsi que des munitions de guerre et de l'artillerie. Il nomma ensuite son lieutenant avec des pouvoirs étendus le marquis de Rivière, ambassadeur à Constantinople alors à Marseille et prêt à s'embarquer au premier retour de l'Empereur. C'était une nouvelle maladresse du prince. Cette faveur accordée au marquis de Rivière aliénait aux Bourbons Masséna, gouverneur de la 8e division, incertain encore de la ligne de conduite politique qu'il tiendrait et dont la coopération eût été autrement utile à la tête des troupes que celle du marquis.

De Toulon le duc d'Angoulême revint à Marseille. Le général Ernouf, qui avait eu maille à partir avec le régime impérial et un des rares généraux mécontents, lui offrit son épée et, secondé par M. de Rivière, organisa quinze cents hommes en compagnies franches de cent hommes.

La petite armée royale fut alors organisée en aile droite (général Ernouf), trois brigades réunies à Sisteron sous les ordres des généraux Peyremond, Gardanne et Loverdo, et formées de deux mille hommes de troupes de ligne, des 58e, 83e, 9e régiments, quelques compagnies du 87e, et de deux mille cinq cents gardes nationaux des Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Cette aile droite avait pour artillerie quatre pièces de

campagne. Le Centre, aux ordres directs du duc d'Angoulême, était de quatre mille combattants des 10ᵉ de ligne, 14ᵉ de chasseurs à cheval et de huit bataillons des gardes nationales de Vaucluse, de l'Hérault et du Gard, avec dix bouches à feu de campagne, dont six attelées.

L'aile gauche, sous le général Compans, était formée des gardes nationales des 9ᵉ et 10ᵉ divisions militaires. Ce corps, le plus faible des trois, ne devait agir qu'après la prise de Lyon par l'armée royale, dont le chef d'état-major était le général d'Aultanne.

Voici maintenant ce qui avait été arrêté pour les opérations militaires.

L'aile droite (Ernouf) devait marcher rapidement par Sisteron sur Gap et Grenoble, que le général Chabert couvrait pour l'Empereur avec trois cents hommes de troupes de ligne et avec un rassemblement de gardes nationales du Dauphiné. Une fois maître de Grenoble, le général Ernouf devait descendre l'Isère et rallier le corps du centre pour marcher avec lui sur Lyon.

Le centre devait s'avancer vers Lyon par la route de Montélimart et de Valence; enfin la gauche devait rallier la droite et le centre, dès qu'on serait à Lyon.

En outre, une petite colonne intermédiaire, aux ordres du général Rey, et composée de quelques gardes nationaux de l'Ardèche et de la Haute-Loire, rassemblés au Puy, avait pour mission de chercher à gagner Lyon par Saint-Étienne.

Pendant que le duc d'Angoulême s'efforçait d'organiser sa petite et fort médiocre armée, Napoléon,

sans faire alors grande attention à ce qui se passait au Midi, s'emparait du pouvoir, sachant bien qu'il aurait facilement raison des rassemblement de Nîmes, Marseille, etc., tant qu'il conserverait Lyon.

Le prince s'apprêtait à entrer en campagne, lorsqu'il connut la fuite du Roi, l'entrée de Napoléon à Paris et les dispositions malveilantes de la plupart de ses régiments de ligne pour la cause royale. En effet, les rapports de ses agents lui firent savoir que le 13ᵉ régiment au Pont-Saint-Esprit avait déclaré hautement qu'il ne se battrait pas; que le 63ᵉ avait tenu le même langage. Le prince envoya ces régiments à Avignon, à Nîmes et à Montpellier : seul le 10ᵉ de ligne du colonel d'Ambrugeac restait fidèle au parti royal. Le duc le fit venir à Nîmes, alla à sa rencontre et revint en ville à sa tête.

Enfin, le 29 mars, tout paraissait prêt pour l'entrée en campagne. Le prince se rendit à Pont-Saint-Esprit, où il trouva le 14ᵉ chasseurs à cheval et le régiment étranger. Il détacha un de ses aides de camp, le vicomte d'Escar, à la tête d'une colonne de cent chevaux et de cinq cents fantassins. M. d'Escar franchit le Rhône, marcha sur Pierrelatte, occupa Donzère, et le 29 poussa jusqu'à Montélimart, où il entra sans résistance.

Le département de la Drôme tenait pour l'Empereur. Le général Debelle, enfant du pays, en avait été nommé commandant par Napoléon lors de son passage à Grenoble. A l'approche des troupes royales, cet officier général fit connaître au ministre de la guerre de

l'Empire, Davout, qu'il se trouvait dans une situation critique.

Le duc d'Angoulême, cependant, ayant rallié son avant-garde à Montélimart et placé à Donzère (moitié chemin de Pont-Saint-Esprit) un bataillon de gardes-nationaux avec le commandant d'Hautpoul, revint à Pont-Saint-Esprit pour mettre en défense ce poste important en cas de retraite forcée. Il confia le commandant de ce poste au général Merle, lui donna le comte de Vogüé qui dut faire mettre en batterie les dix pièces non attelées, occuper la citadelle et organiser en seconde ligne les gardes nationales du pays.

Le prince avait alors avec lui : neuf cents hommes du 10e de ligne, cent cinquante du régiment étranger, deux mille gardes nationaux, soixante-dix volontaires à cheval, vingt-cinq chasseurs du 14e, quatre caissons et deux obusiers.

Le 30 mars, le général Debelle, étant parvenu à réunir sept cents hommes de gardes nationaux ruraux, et deux bouches à feu, marcha sur Montélimart pour en rejeter l'avant-garde royale. Le vicomte d'Escars ralliant le détachement d'Hautpoul, prit position en avant de la ville. Vers neuf heures du matin, les avant-postes aperçurent la tête de colonne du général Debelle sur la route de Valence.

Quelques tirailleurs furent bientôt engagés. Le général Debelle crut devoir envoyer un parlementaire pour sommer le vicomte d'Escar de reconnaître l'autorité de l'Empereur. On répondit à cette singulière sommation par les cris de *vive le Roi!* et pendant six

heures une fusillade assez insignifiante fut entretenue de part et d'autre. Le général Debelle céda le terrain le soir, et se retira, craignant d'avoir bientôt affaire à l'armée du duc d'Angoulême et n'ayant avec lui qu'une force tout à fait insignifiante.

Il rendit compte de cette affaire au commandant de la 7e division militaire, de Loriol, le 31 mars, par le rapport suivant :

« Général, j'ai l'honneur de vous informer que les insurgés s'étant rendus maîtres de Montélimart le 29 à dix heures du matin, je fis, dès que la nouvelle m'en parvint, rassembler toutes les gardes nationales disponibles tant de la ville de Valence que des communes environnantes ; j'y réunis les militaires en retraite, et après les avoir fait armer le mieux possible, je partis le même jour à midi avec une force de quatre cents hommes et mes deux pièces pour me porter au pont de la Drôme, où j'arrivai à quatre heures et où je pris position. J'y appris que le duc d'Angoulême avait paru à Montélimart dans la matinée et qu'il en était reparti une heure après.

« Le lendemain, 30 du courant, à cinq heures du matin, je me dirigeai sur Montélimart avec ma petite troupe ; arrivé à la hauteur de la ville et voulant éviter toute effusion de sang, j'ai recouru aux voies de modération qui sont dans mon caractère, surtout à l'égard des Français. En conséquence, j'ai détaché un parlementaire au commandant des troupes insurgées (M. Damas-Cruz, aide de camp du duc d'Angoulême). Je lui représentai que l'intention de Sa Majesté l'Empereur n'était point de faire verser le sang de ses sujets ;

j'espérais qu'il ne me contraindrait point à en venir à une pareille extrémité, que je le sommais en conséquence d'évacuer la place dans deux heures, le rendant responsable des malheurs qu'occasionnerait sa résistance. J'écrivis également au maire pour lui faire entrevoir combien il était essentiel pour le bien de la ville qu'il engageât les insurgés à se retirer ; mais jugez, général, de ma surprise : non-seulement on refusa de me donner une réponse, mais on se permit, contre toute espèce de droit de la guerre et de droit des gens, de tirer sur mon parlementaire avant qu'il eût passé leur avant-poste ; immédiatement après je fus attaqué de toute part. Il a bien fallu me défendre. C'est ici le lieu de rendre justice aux gardes nationales qui composaient toute ma troupe : je ne puis que me louer de leur courage et bravoure ; chacun a fait son devoir, mais mes moyens n'étant pas au niveau de leur excellente disposition et instruit que dans le moment de l'action l'ennemi recevait un renfort de troupes et d'artillerie, je pris le parti d'effectuer ma retraite, qui fut faite dans le meilleur ordre possible et sans que l'ennemi osât sortir de la ville pour me poursuivre. Je suis revenu à Loriol après quatre heures de combat, j'y ai repris ma position et je m'y défendrai jusqu'à la dernière extrémité.

« Tels sont les détails d'une affaire que je regarde comme glorieuse, puisque avec quatre cents hommes de gardes nationales et deux pièces de 8 j'ai eu à combattre trois mille hommes au moins, défendus par six pièces de canon, des positions inexpugnables et des munitions abondantes. J'ai eu seulement cinq

hommes blessés et les insurgés ont perdu, d'après des rapports sûrs, de soixante à quatre-vingts hommes en tués ou blessés. Je regarde, dis-je, cette affaire comme d'autant plus glorieuse qu'elle a facilité à un détachement de soixante hommes de chasseurs à cheval du 14e de s'échapper de leurs rangs et de se joindre à moi sous les étendards de l'Empereur.

« A mon retour à Loriol, il y avait un détachement de gardes d'honneur à cheval, de Valence, composé de jeunes gens tous dévoués à Sa Majesté et qui donnent les plus belles espérances.

« Je vais attendre dans cette position les gardes nationales des communes voisines, auxquelles j'ai donné l'ordre de se joindre de suite à moi. Je vais aussi prendre mes dispositions pour faire lever en masse toutes celles des autres communes du département et j'attendrai de pied ferme l'ennemi. Si les circonstances ne me permettent pas de l'attaquer, au moins si je ne suis pas assez heureux d'éclairer les gens que j'ai à combattre, j'espère en avoir bientôt fait justice.

« Mes pièces sont sans munitions, je n'ai plus de cartouches. Veuillez bien, mon général, donner de suite des ordres pour qu'il m'en soit envoyé. Si les deux caissons à boulets et les deux à cartouches ne sont pas encore partis, je vous prie de les faire diriger de suite sur Valence. Si vous pouviez m'envoyer deux pièces de canon, j'ai des canonniers pour les servir et elles me seraient d'une grande utilité; mais surtout les quatre caisses de suite. »

Cependant le prince établit le 1er avril son quartier

général sur la rive droite du Rhône à Saint-Andéol, qu'il avait fait occuper par le colonel Maignier et par cinq cents gardes nationaux.

Il passa en revue ses troupes formant un effectif de deux mille quatre cents hommes d'infanterie et de cent chevaux. En avant de lui se trouvaient, sur la droite de Crest, un bataillon détaché pour dissiper un rassemblement de paysans armés.

Après l'affaire du 30 mars, le général Debelle s'était retiré sur la rive gauche de la Drôme à Loriol pour défendre le passage de la rivière et couvrir Valence.

Le 2 avril, le duc d'Angoulême résolut de culbuter le général et de forcer le passage de la Drôme. Il envoya l'ordre au général Ernouf, alors à Sisteron avec la droite de l'armée royale, de se porter en avant. Lui-même, à cinq heures du matin, mit ses troupes en mouvement sur plusieurs colonnes. Celle de droite était formée d'un bataillon du régiment étranger, d'un détachement de douaniers, d'un peloton d'étudiants en médecine de Montpellier, de quelques pelotons de gardes nationales de l'Hérault et du Gard. La colonne du centre se composait du 10e de ligne, d'un peloton de cavalerie, et de l'artillerie du corps d'armée. La colonne de gauche comprenait les bataillons de Vaucluse.

A Mirmande, entre Montélimart et Loriol, les troupes royales se trouvèrent bec à bec avec les avant-postes du général Debelle. L'attaque commença par une compagnie franche de Vaucluse. Les postes impériaux se replièrent et gagnèrent les hauteurs de Loriol. Les

chasseurs de Vaucluse entrèrent dans Loriol, tandis que sur la rive droite du Rhône un bataillon du duc d'Angoulême remontait le fleuve parallèlement à la grande route. Le général Debelle ayant fait faire feu de ses deux pièces, le général Berge, qui commandait l'artillerie royale, fit taire ses deux canons avec les siens. Les positions des impérialistes furent enlevées les unes après les autres, et les détachements qui les défendaient ramenés sur la rive droite de la Drôme. Le général Debelle se posta sur les hauteurs de Livron, ayant, pour défendre le pont, un détachement du 39e et deux canons.

Bientôt le général Debelle fut blessé et ses troupes mises dans une déroute complète. Voici le rapport envoyé par cet officier général au ministre de la guerre le lendemain 3 avril :

Romans, le 3 avril 1815, à six heures du matin.

LE GÉNÉRAL BARON DEBELLE, COMMANDANT LE DÉPARTEMENT DE LA DROME, AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, c'est avec la plus vive douleur que j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que j'ai été obligé d'abandonner la position du pont de la Drôme. Ma troupe, composée de cinq cent cinquante hommes, y compris trois cents gardes nationaux, a combattu pendant sept heures avec le plus grand acharnement et une bravoure extraordinaire.

« Mais un événement funeste dont l'histoire n'a

jamais peut-être présenté l'exemple, a eu lieu envers ma troupe au moment où elle allait effectuer en bon ordre sa retraite. Le 10e régiment de ligne, qui avait rejoint les insurgés à Montélimart avant-hier et qui marchait à leur tête, arrive à cent pas de mes batteries gardées par un détachement du 39e, et, par un mouvement spontané, ils haussent la crosse en l'air et arborent un pavillon tricolore en criant Vive l'Empereur! Au même instant le feu cesse de part et d'autre, on laisse approcher ces deux bataillons du 10e. Chacun croyait qu'il venait fraterniser; mais, Monseigneur, quelle sera votre surprise lorsque vous apprendrez que ces traîtres, arrivés à quatre pas de ma troupe, au lieu de fraterniser, se sont mis à crier *vive le Roi!* en remplaçant leur pavillon tricolore par un blanc et en faisant une décharge affreuse de mousqueterie sur leurs braves camarades, qui en tue la moitié, et le reste fut fait prisonnier !

« Le colonel Noël qui commandait ce poste a été fait prisonnier ; je me trouvais moi-même sur un autre point pour défendre la route de Crest, par où l'ennemi menaçait de me déborder ; ce malheur m'a forcé hier à une retraite précipitée sur Romans, n'ayant pu parvenir à faire battre les gardes nationales que j'avais organisées, et qui se sont mises dans la plus grande déroute.

« La ville de Valence n'a pas voulu se défendre ; je n'ai pu les y contraindre, puisqu'il ne me restait de force militaire qu'une compagnie de vétérans réduite à soixante-quatre hommes présents.

« Je me suis établi à Romans, où je tiendrai tant que je pourrai.

« Je rends compte de cet événement à M. le général commandant la 7[e] division militaire, ainsi qu'à M. le comte Desaix, commandant à Lyon. et leur demande des forces ainsi que je n'ai cessé de le faire depuis quinze jours que ces masses me menacent.

Je ne dois pas vous dissimuler que l'armée de ces rebelles est nombreuse; on évalue sa force dans le département le la Drôme à huit mille hommes d'infanterie, huit bouches à feu, deux obusiers, toute la gendarmerie du Gard et de Vaucluse et les gardes d'honneur de Montpellier. Votre Excellence verra par cet exposé qu'il faut des forces imposantes pour les combattre et les chasser des points qu'ils occupent.

« Telle est, Monseigneur, l'exacte vérité de ce qui s'est passé.

« *P. S.* Au moment où je ferme ma lettre, j'apprends que le duc d'Angoulême est entré à Valence avec son état-major, ce matin à quatre heures. »

Le rapport du général Debelle et l'incident relatif au 10[e] de ligne ne sont pas conformes à ce qui est dit dans un rapport adressé par le colonel de ce régiment M. d'Ambrugeac. Le colonel fut accusé et destitué. Une enquête eut lieu sur sa conduite.

Quoi qu'il en soit, les premiers succès de l'armée royale, la prise de Valence par le duc d'Angoulême, qui eut lieu le lendemain 3 avril, firent adopter, à Paris, des mesures vigoureuses pour la répression des affaires du Midi.

Dès le 30 mars, le général Desaix, commandant à Lyon pour l'Empereur, avait envoyé au ministre de la guerre la dépêche suivante :

« Les insurgés au nombre de cinq mille, commandés par les généraux Ernouf, Gardanne et Loverdo, sont entrés à Gap le 28, avec les 58e et 83e de ligne, et se dirigent sur Grenoble.

« Ils sont aussi entrés à Montélimart et menacent Valence.

« Je demande à être autorisé à faire venir, de Lons-le-Saulnier le 6e d'infanterie légère pour remplacer les troupes que je dois envoyer contre les insurgés du Midi. »

L'aile gauche de l'armée royale, en effet, sous le général Ernouf, était entrée à Gap ; le corps du centre entré le 3 avril à Valence. Le ministre Davout envoya immédiatement l'ordre au 6e de ligne de se rendre à Lyon.

Cette dépêche de Desaix ayant été communiquée à l'Empereur, Sa Majesté écrivit le même jour, 30 mars au soir, à son ministre de la guerre :

« Mon cousin, faites partir le général Grouchy pour la 7e et la 19e division, dont il aura le commandement supérieur, et investissez-le des pouvoirs nécessaires pour prendre les gardes nationales et les diriger sur les points du territoire de la 7e et de la 19e division qu'elles doivent garder. — Faites partir le général Piré et deux généraux de brigade dont les opinions soient bien prononcées, pour que le général Grouchy puisse les placer selon les circonstances. Il serait convenable qu'ils partissent dans la nuit. »

Ce même jour 30 mars, un M. Teste, envoyé de Nîmes à Paris, remit les notes ci-dessous au gouvernement impérial :

« Envoyé par les généraux Gilly et Merle pour faire connaître à Sa Majesté la position des deux braves généraux, des troupes sous leurs ordres et des départements méridionaux, j'eus l'honneur d'entretenir Mgr le grand maréchal, auquel je remis une lettre de M. le comte Desaix, mon ami.

« Je suis parti de Nîmes ce jour-là, à la suite d'une conférence avec les généraux Merle et Gilly.

« Le duc d'Angoulême était à Nîmes, où il était retourné après une course rapide à Marseille et Toulon.

« Il a auprès de lui MM. Etienne de Damas-Crux, de Guiche, de Serent, de Saint-Priest.

« Il a nommé chef de son état-major le général Daultanne, qui est un royaliste décidé.

« Il a donné au général Gilly le commandement de la troupe de ligne, au général Merle celui de la garde nationale.

« Il a auprès de lui les généraux Briche et Polignac, qui lui sont dévoués.

« Les généraux Merle et Gilly sont au contraire fidèles à l'honneur, à la France et à l'Empereur.

« Il y a à Nîmes le 63[e] régiment de ligne, colonel Teulet. Tout est bon.

« A Montpellier, le 16[e]; excellent.

« A Avignon, le 6[e], qui est bon; mais le colonel est détestable.

« A Tarascon, un régiment de cavalerie, qui est

est bon et très-bien commandé m'assure-t-on.

« On a eu occasion de diviser ces troupes, et l'on se propose de distribuer les régiments eux-mêmes, dans div ers cantonnements, pour les désarmer.

« Les préfets de Nîmes, Avignon, Montpellier et Marseille sont vendus aux Bourbons et secondent ardemment leurs projets.

« Les maires de Nîmes et d'Avignon sont les seuls fonctionnaires qui leur obéissent à regret, et qui désirent secouer le joug.

« La garde urbaine de Nîmes est bonne, mais peu nombreuse.

« Le prince a ordonné une levée générale des royalistes, et la formation de ce qu'il appelle lui-même une *Vendée méridionale,* qui, par Bordeaux, doit donner la main à celle de l'Ouest.

« Nîmes avait déjà le 24 mars trois bataillons (1,800 hommes) portés au Pont-Saint-Esprit. Le département du Gard a de plus fourni trois autres bataillons.

« Il était parti de Marseille 2,500 hommes allant à Nîmes, et autant dans deux jours.

« Il était arrivé de Montpellier à Nîmes 800 hommes, dont 50 cavaliers.

« Avignon avait environ 1,000 hommes armés prêts à marcher.

« Ces bandes (celle de Nîmes surtout) sont composées de la lie du peuple et commandées par des nobles.

« On dit qu'un pareil soulèvement a lieu dans la Lozère et dans l'Ardèche.

« A Nîmes les chefs du mouvement sont le président de Fortou, le conseiller Baron, l'avocat général Trinquelague, le marquis de Surville, les frères de Bernis, M. Pagan, conservateur des forêts, etc.

« Les communications sont rompues. On n'a su à Nîmes le départ de l'empereur de Lyon que le 13. Nulle lettre ne parvient, et l'on a établi un cordon sur la ligne de Pont-Saint-Esprit, Lapalud, Saint-Paul, etc. pour arrêter les voitures et même les piétons.

« Les royalistes portent, à l'exemple des croisés, une fleur de lis rouge du côté du cœur sur l'habit.

« On arrête ceux qu'on soupçonne d'être fidèles à l'honneur et à l'empereur. A Nîmes, M. Joly-Cler, ancien commissaire général de police à Bordeaux, à Avignon le commandant de la place, ont été enlevés et traduits à Marseille.

« L'ignorance des événements ajoute à la perplexité et à la terreur dont les bons citoyens sont frappés.

« Tout est à craindre si l'on parvient à diviser et à désarmer la ligne.

« Il y a Nîmes huit pièces et huit caissons.

« La gendarmerie est bonne, elle est commandée par le colonel Rivaud, et le chef d'escadron Morin qui sort de la gendarmerie d'élite.

« C'est sur Nîmes qu'il faut agir.

« Nîmes occupé, la communication cesse entre le haut Languedoc et la Provence, et l'on assure au contraire les communications avec Paris par le Pont-Saint-Esprit.

« Les généraux Merle et Gilly ont concerté avec moi les opérations suivantes :

« Muni d'un ordre de Sa Majesté ou bien avec un autre commissaire nommé par elle, et une escorte de cinq cents hommes, je dois m'embarquer à Lyon, prendre terre entre le bourg et le Pont-Saint-Esprit, tourner cette dernière place, et, par des chemins que je connais, arriver à Remoulins avant le jour. De là, donner avis aux deux généraux, qui, à l'instant, se mettent à la tête du régiment et de la gendarmerie, proclament le nom de l'empereur, s'emparent du prince et de sa suite. — La garde urbaine se joint à eux, et, au besoin, on tire des Cévennes et des environs de Nîmes, cinq à six mille hommes bons citoyens, armés, qui n'attendent que le signal.

« On fait ensuite arriver les régiments de Montpellier et de Tarascon ; on s'assure de la ligne du Rhône, et l'on se porte sur Avignon pour dégager le 6e régiment et chasser le général Monnier, qui est sur ce point, le chef de l'insurrection royale.

« L'armée royale, dont le gros est à Saint-Esprit et Lapalud, se trouvera ainsi cernée. On lui fait mettre bas les armes, et on la disperse.

« Marseille, privée des soldats qu'elle a portés au dehors, est alors forcée de se rendre, et la révolution s'opère en trois jours sans effusion de sang.

« La connaissance parfaite que j'ai des hommes et des localités, et la confiance dont tous les bons citoyens m'honorent, ont fait croire aux généraux Merle et Gilly que j'étais propre à diriger ces mouvements.

« Mon cœur, ma tête et mon bras sont à la patrie et à l'Empereur. »

Le 31 mars, Grouchy reçut du maréchal Davout la lettre et les instructions suivantes.

On verra par ces instructions, que le général était investi d'un pouvoir exceptionnel et autorisé même à disposer des fonds qui se trouvaient dans les caisses publiques.

Son commandement s'étendant aux 7e et 19e divisions, il avait sous ses ordres les départements du Rhône, de l'Ain, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, de la Loire, et ceux du Puy-de-Dôme (Clermont-Ferrand), de l'Allier, de la Haute-Loire, du Cantal, de la Corrèze.

Paris, le 31 mars 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que, conformément aux ordres de l'Empereur, vous devez prendre le commandement supérieur des 7 et 19e divisions militaires.

« L'intention de Sa Majesté est que vous partiez sur-le-champ en poste pour vous rendre à Lyon.

« Vous trouverez ci-joint l'état des troupes, des officiers généraux et des commandants de place employés dans les 7e et 19e divisions militaires.

« MM. le lieutenant général Piré, les maréchaux de camp Le Sénécal et Letellier, l'adjudant commandant

Petiet, le colonel Roger, dont vous trouverez ci-joint les lettres de service, reçoivent l'ordre de se rendre sur-le-champ, en poste, à Lyon pour y être à votre disposition. Le même ordre est donné aux officiers qui doivent servir près de vous comme aides de camp. »

Paris, le 31 mars 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le général, je vous adresse copie d'une lettre de l'Empereur qui vous donne le commandement supérieur des 7e et 19e divisions militaires, avec des pouvoirs extraordinaires.

« Vous pourrez disposer de toutes les troupes qui sont dans les divisions militaires et lever les gardes nationales. Je joins ici un ordre pour que tous les commandants aient à vous obéir. Vous êtes investi de toute l'autorité pour faire suspendre et arrêter tous les fonctionnaires publics, civils et militaires qui seraient les instigateurs des troubles. Vous êtes autorisé à nommer des commissions militaires pour juger les coupables et vous renverrez chez eux les paysans momentanément égarés.

« Je ne puis trop vous recommander les mesures à prendre pour la subsistance des troupes, mais en même temps pour maintenir la discipline la plus sévère ; suspendez et destituez même les autorités civiles qui seraient animées d'un mauvais esprit, mettez-les en surveillance ; faites arrêter les plus dangereux, saisir

leurs papiers et les remplacer par des hommes sûrs. Je joins ici l'extrait de mes ordres au général Morand, qui a dû commencer son mouvement d'Angers aujourd'hui pour se porter dans le Midi, pour que vous puissiez vous mettre en communication avec lui et concerter les mesures à prendre pour étouffer dans son origine ce mouvement de guerre civile.

Les rapports font mention de quelques généraux de l'armée française et de deux régiments qu'on sait être animés d'un bon esprit par la mission donnée par eux au général Chartrand qui a quitté Nîmes le 23, pour venir prendre les ordres de l'Empereur pour le mouvement à faire par ses troupes.

« Faites savoir à ces généraux, par l'exemple du maréchal Saint-Cyr, que l'Empereur ne se ressouviendrait plus de ce qui a été fait, s'ils se rangent de suite du côté de la patrie, mais qu'ils se mettraient dans une position fâcheuse s'ils versaient le sang français.

« Le général Souham, à Périgueux, a fait son mouvement, dès le 25, et a envoyé son aide de camp porter à l'Empereur les expressions de son dévouement. Je lui ai envoyé des ordres pour se porter vers Bordeaux avec six cents hommes et les gardes nationales qu'il m'a écrit être dans le meilleur esprit.

« Il est inutile, général, de vous indiquer plus au long les mesures que vous devez prendre. Vous avez toute autorité sur le civil et sur le militaire et vous êtes revêtu des pouvoirs extraordinaires.

« Je vous autorise, Monsieur le général, à prendre chez les payeurs des 7e et 19e divisions militaires, sur

votre quitance, les fonds qui vous seraient nécessaires dans la mission qui vous est confiée, à la charge d'en compter et d'en régulariser l'emploi.

« Envoyez plusieurs Provençaux au prince d'Essling, pour l'instruire que des forces considérables marchent sur Nîmes et sur Toulouse et qu'il est temps qu'il rassemble ses troupes et qu'il montre un peu d'énergie. »

Il était minuit, le 31 mars, lorsqu'un officier de l'empereur vint donner l'ordre au général de Grouchy de se rendre à l'instant même chez le ministre de la guerre, qui lui ferait connaître les intentions de Sa Majesté, lui remettrait ses instructions. Le général devait être en route pour Lyon, deux heures après avoir quitté le ministre.

Davout donna en effet à Grouchy des lettres de service et d'autres instructions secrètes portant qu'il devait livrer à des commissions militaires et faire impitoyablement fusiller tous les partisans du duc d'Angoulême que l'on pourrait saisir.

Le général de Grouchy, révolté de l'odieux de semblables mesures, courut chez l'empereur, dès le lendemain matin 1er avril, lui communiqua ce que lui avait donné le ministre et lui déclara que ces instructions lui répugnaient trop pour qu'il se chargeât d'une pareille mission.

L'empereur prit les instructions secrètes du prince d'Eckmühl, les parcourut avec impatience, les jeta à terre avec indignation et dit au général :

« Ce que je veux c'est préserver le midi de la France des horreurs d'une guerre civile, et non en allumer les

torches en les couvrant d'échafauds. Ramenez ces hommes égarés, en leur disant que les couleurs nationales flottent sur les clochers de toutes les communes de France, que mon gouvernement a été salué par l'assentiment de l'immense majorité des Français; que Louis XVIII et sa famille sont sortis du royaume; que ce monarque a délié ses sujets du serment de fidélité, et qu'aucune mesure de terrorisme ne souille la pacifique révolution qui replace de nouveau entre mes mains les destinées de la patrie. Vous êtes investi de toute ma confiance, puisqu'en vous chargeant d'une mission aussi importante et aussi délicate, je vous prouve que je vous crois plus que personne capable de la bien remplir. Allez, et remplissez mes intentions. »

Grouchy se disposait à quitter Napoléon, lorsque ce prince lui fit signe de rester.

Alors se parlant à lui-même, l'empereur ajouta à mi-voix :

« L'on ne me rend pas l'impératrice, son père la retient... J'ai fait pousser le roi hors de France, je voulais en agir de même avec le duc d'Angoulême; mais non, faites ce qui dépendra de vous pour le faire prisonnier, et retenez-le jusqu'à ce que je donne de nouveaux ordres à son égard. J'essayerai de l'échanger contre Marie-Louise. »

Puis, après quelques moments de silence, se grandissant en quelque sorte par la dignité de son attitude et la solennité de sa voix, il ajouta :

« Toutefois, traitez-le avec les égards que comman-

dent de grandes infortunes, et qui sont dus à son rang. Qu'aucune insulte ne lui soit faite; qu'il soit respecté de tous, et surtout qu'il ne lui soit pas arraché un cheveu de la tête! Grouchy, la vôtre m'en répond; car, il m'importe d'apprendre à ces brigands couronnés, que je vis si longtemps à mes genoux et qui me mettent aujourd'hui hors la loi des nations, que les droits que donne le malheur sont sacrés pour moi, et que je ne me venge d'ennemi tels qu'eux, qu'en les vouant par ma générosité à l'exécration publique. »

On comprend que le général de Grouchy ne perdit pas une seule de ces paroles de l'empereur. Pourquoi Napoléon n'avait-il pas eu en 1804, pour le duc d'Enghien, les pensées généreuses et nobles qu'il a eues en 1815 pour le duc d'Angoulême? Le premier empire n'eût pas eu à se reprocher plus qu'un crime, comme le dit M. de Talleyrand, une *faute*.

Après avoir prononcé les derniers mots, Napoléon congédia Grouchy, qui monta en chaise de poste et partit, heureux de pouvoir accepter la mission qu'il avait voulu refuser de Davout et décidé à agir envers les royalistes avec la générosité qui lui était recommandée par le souverain lui-même.

Le 2 avril au soir, le général de Grouchy arriva à Lyon, ville ouverte alors de tous côtés et qui n'avait pas un soldat de garnison, puisque les troupes de ligne qui s'y trouvaient le 10 mars, lors du passage de l'empereur, l'avaient suivi à Paris et que celles appelées depuis des divisions voisines, avaient été dirigées contre les royalistes.

Le général néanmoins ne perdit pas un instant, il réunit les anciens militaires, appela ceux qui se trouvaient dans les départements voisins et, à la tête des volontaires, résolut de se porter à la rencontre du duc d'Angoulême. Les sages et vigoureuses mesures que prit le général de Grouchy ressortent du reste de sa correspondance, que l'on trouvera plus loin.

En arrivant, le général reçut du général Lasalcette à Grenoble copie du rapport ci-dessous envoyé au ministre de la guerre :

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le 58e régiment de ligne, fort de soixante-deux officiers et de huit cent dix sous-officiers et soldats, est entré hier à Grenoble, ainsi qu'un détachement de cent dix sous-officiers et soldats du 87e de ligne, et deux officiers et vingt-huit sous-officiers et soldats du 83e ; ces deux derniers détachements ont abandonné la colonne du général Loverdo, qui est rentrée en Provence ; j'ai mis les hommes des 87e et 83e régiments à la suite du 58e, et je les conserverai à Grenoble pour recevoir les hommes de ces deux régiments, qui, épars dans les montagnes, ont abandonné leurs régiments (1).

« J'ai fait partir aujourd'hui le 49e régiment de ligne pour se rendre dans les Hautes-Alpes ; je l'ai mis à la disposition du général Protoau, qui est également parti pour prendre le commandement de ce département ; il

(1) Les hommes de ces régiments, 58e, 83e, 87e, faisaient partie de la brigade royaliste du général de Loverdo, colonne de droite, commandée par le général Ernouf. Abandonné par ses troupes, le général de Loverdo s'était retiré.

est chargé de renforcer les garnisons des places et d'assurer le département contre une nouvelle invasion d'insurgés. Je compte envoyer à Chambéry un bataillon complet du 58ᵉ régiment ; je garderai à Grenoble le reste de ce régiment pour le porter partout où je pourrais être menacé, en évitant cependant de le mettre en contact avec les insurgés.

« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que, d'après les rapports qui viennent de m'être faits par un officier envoyé du département de la Drôme, j'ai fait partir pour Romans trois cents hommes et deux pièces d'artillerie pour soutenir le général Debelle, qui, par ruse de la part des insurgés, paraît avoir été compromis et annonce l'intention, s'il est poussé, de se retirer sur Romans et d'évacuer Valence. Voici ce que rapporte l'officier qui m'a été expédié, car je n'ai pas ce rapport écrit du général Debelle; il annonce que nos troupes ont été abordées par les insurgés aux cris de Vive l'Empereur! qu'aussitôt les insurgés sont tombés sur elles aux cris de Vive le Roi! et les ont entièrement ou prises ou dispersées. J'ai cependant lieu de penser que ce rapport est exagéré. Le général Dessaix m'annonce que mille hommes d'infanterie arriveront aujourd'hui à Valence; au moyen de ce renfort et du détachement que j'ai envoyé à Romans, je ne doute pas que les bandes insurgées ne repassent bientôt le Rhône.

« Il n'y a rien de nouveau du côté de la Savoie; les troupes du roi de Sardaigne s'y réunissent ; il est lui-même de sa personne à Saint-Jean de Maurienne, du

moins tous les rapports le disent; les détachements que j'ai placés sur la frontière observent les mouvements de l'ennemi et gardent tous les débouchés.

« Il arrive journellement des déserteurs des troupes sardes : j'ai cru, pour ne pas les laisser trop près de la frontière, devoir les diriger sur Lyon. J'en ai prévenu M. le comte Dessaix.

Le général Lasalcette commandait la 7e division et le général Dessaix la place de Lyon.

Après l'affaire du 2 avril, à Loriol, le général Debelle s'était retiré sur Romans. La route de Valence étant libre, le duc d'Angoulême résolut de s'en emparer, mais ses troupes étaient tellement fatiguées, qu'il se décida à attendre au lendemain, ne voulant pas d'ailleurs y pénétrer de nuit.

Le 4 avril, en effet, la colonne royaliste se mit en marche vers neuf heures du matin; les autorités de Valence se portèrent au-devant du prince qui vit défiler ses troupes, plaça un bataillon en ville et fit bivouaquer en dehors le reste de sa petite armée.

Dans l'après-midi, le duc d'Angoulême monta à cheval et se porta au pont de Romans sur l'Isère, qui fut occupé sans coup férir. Des reconnaissances furent poussées sur les routes de Lyon et de Grenoble. Il voulait marcher en avant, mais on lui représenta que ses troupes avaient besoin d'un jour de repos.

Ce retard était une grande faute dans le moment actuel, le général de Grouchy venant d'arriver à Lyon et de donner une impulsion nouvelle à la résistance. Le prince le comprit, mais n'osa passer outre. Il adressa

une proclamation aux habitants de la Drôme, cette proclamation produisit fort peu d'effet, le pays étant dévoué à l'Empereur. Il fit aussi répandre la déclaration du congrès de Vienne.

Cependant le duc d'Angoulême était informé que Lyon n'avait que quelques dépôts, et que le seul obstacle qui pût être opposé à sa marche, consistait dans un détachement de 800 hommes en position à Saint-Rambert sur la rive gauche du Rhône. Toutefois, pour se porter sur ce point, il fallait franchir d'abord l'Isère.

Le prince résolut d'attendre, pour tenter cette opération, l'appoint de son aile droite. Voyons quelles avaient été les opérations de cette aile droite, confiée au général Ernouf. Ce lieutenant du duc d'Angoulême, en partant de Sisteron, mit ses troupes en marche sur deux colonnes : l'une, commandée par le général Gardanne, se porta sur Saint-Bonnet et Corps (route de Grenoble); l'autre, avec le général de Loverdo, s'avança par Serres et Apremont (route de Valence). Cette dernière devait déboucher à la Mure. Ernouf espérait tourner le général Chabert, qui était sorti de Grenoble avec deux bataillons, et l'entourer. Le général Gardanne devait éviter Gap; mais, au lieu d'exécuter l'ordre fort sage qui lui était donné, il entra dans la ville de Gap, et, ayant eu un pourparler avec le général Chabert, le 58e de ligne arbora la cocarde tricolore et, ainsi qu'on a pu le voir par le rapport du général Lasalcette, vint à Grenoble faire sa soumission, ainsi qu'une partie des 9e et 87e.

Cette défection faisait échouer le plan d'Ernouf; il se

porta à Gap, fit rétrograder le peu de troupes de ligne restées fidèles au roi et ordonna au général de Loverdo de se replier sur Montélimart, pour y joindre le duc d'Angoulême. Gardanne avait inutilement fait des tentatives auprès de Loverdo pour qu'il passât au parti de l'Empereur; mais quoique le 83e de ligne, instruit de la défection du 58e, l'eût abandonné pour se rendre également à Grenoble, le général voulut rester avec le prince.

Ernouf, craignant d'être coupé du duc d'Angoulême entre Gap et Sisteron, se hâta de ramener dans cette dernière ville les 2 000 volontaires provençaux qui lui restaient, en sorte que le prince, au lieu de trouver un appui dans son aile droite, fut obligé d'abandonner ses projets sur Lyon, pour se porter au soutien d'Ernouf.

C'est en ce moment, nous l'avons dit, que le général de Grouchy arrivait à Lyon muni des pleins pouvoirs de l'Empereur. Aussitôt il prit les mesures qui résultent du document ci-après :

Le 8 avril 1815.

ORDRE

« Il est ordonné au général Piré de se porter sur-le-champ au-devant des troupes qui ont évacué Valence et d'en prendre le commandement; il aura sous ses ordres le général Debelle et les généraux qui se trouvent dans cette partie, et toutes les troupes qui sont en marche de ces côtés ainsi que la gendarmerie et les gardes nationales.

« Il occupera la position de l'Isère et la défendra le plus longtemps possible. S'il y est forcé, il se repliera par la route de Vienne, disputant le terrain pied à pied afin de gagner du temps et mettre à même de réunir des moyens de défense. »

« Il me rendra compte au moins trois fois par jour; il emploiera tous les moyens pour éclairer les troupes qui peuvent se trouver avec les insurgés, et les ramener aux sentiments qui animent le reste des Français. »

Lyon, 3 avril 1815.

AU GÉNÉRAL LASALCETTE A GRENOBLE.

« L'Empereur m'ayant confié le commandement supérieur des 7e et 19e divisions, j'arrive à l'instant à Lyon. Les insurgés ont occupé Valence, hier de 2 à 6 heures du soir, après avoir battu les troupes aux ordres du général Debelle. J'imagine qu'il aura repris position sur l'Isère. J'y envoie le lieutenant général Piré avec un régiment d'infanterie, seule troupe disponible que j'aie ici. S'il est forcé, nul doute que les insurgés ne se portent sur Lyon.

« Veuillez en conséquence, général, y envoyer en poste le régiment du général Gardanne et cet officier général ainsi que toutes les troupes disponibles de votre division. Ne gardez que ce qui est indispensablement nécessaire pour la défense de Grenoble. Ne perdez pas un instant à exécuter cet ordre, le salut de Lyon en dépend..... Comme les Piémontais n'ont fait aucune

démonstration en Maurienne et en Tarentaise, j'envoie ordre à un des bataillons du régiment qui est à Chambéry de venir à l'instant. Que les troupes que vous mettez en mouvement envoient à l'avance un officier prendre mes ordres, et, je le répète, qu'elles viennent en poste avec des voitures de réquisition et en employant les moyens les plus accélérés. Envoyez-moi aussi des chevaux d'artillerie si vous en avez, dirigeant le tout sur Lyon. Veuillez, général, m'écrire plutôt deux fois par jour qu'une, et recevez l'assurance de ma haute considération. »

8 avril 1815.

GROUCHY AU GÉNÉRAL LASALCETTE A GRENOBLE.

« Veuillez, mon cher général, faire occuper par des gardes nationales, à défaut de troupes de ligne, toute la rive droite de l'Isère ainsi que Romans et Saint-Marcellin ; il faut défendre le plus possible le passage de la rivière, afin d'arrêter les insurgés et donner le temps aux troupes de l'Empereur d'arriver.

J'envoie des officiers à Saint-Romain et Saint-Marcellin pour préparer les mesures de précaution que vous allez prescrire. Partant d'ici, ils devanceront toujours un peu vos ordres. Mettez en mouvement tout ce qui vous reste de gardes nationales, mon cher général, et faites tout pour que Grenoble soit à l'abri et que les progrès des insurgés soient arrêtés.

Lyon, 3 avril 1815, 1 heure.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Monseigneur, je suis arrivé à Lyon à onze heures du soir le 2 avril. Le général Dessaix n'avait que des nouvelles satisfaisantes, ses proclamations les annonçaient. Aujourd'hui elles ont un autre caractère : les insurgés ont battu le général Debelle entre Valence et Montélimart, lui ont enlevé son artillerie, et sont entrés hier à six heures du soir à Valence. Je fais partir à l'instant le général Piré pour aller prendre le commandement des troupes du général Debelle, rallier les fuyards et prendre position sur l'Isère, que je ne puis croire que le général Debelle n'ait pas gardée. Le 6e régiment léger part aussi à l'instant pour le même point, je l'ai passé en revue, ses dispositions sont bonnes ; le général Debelle n'avait que cinq ou six cents hommes avec lui, et le 6e régiment léger est tout ce qu'il y a de disponible ici.... Les insurgés ont huit ou dix bouches à feu, plusieurs régiments de ligne et des bataillons de volontaires organisés dans le pays occupé par eux. Nul doute qu'enhardis par ce premier succès, ils ne se portent sur Lyon, s'ils forcent le passage de l'Isère (je ne suis pas encore sûr que le général Debelle l'ait gardé). Il n'y a donc pas un instant à perdre pour envoyer en poste les troupes de ces côtés, d'autant que les Piémontais ont trois mille hommes en Maurienne et pourraient se réunir d'un instant à l'autre aux insurgés. La dépêche télégraphique porte la

demande des troupes en toute hâte, mais le temps nébuleux permettra difficilement sa transmission. Je vous expédie donc cette lettre par un courrier.

« J'ai requis des chevaux pour neuf bouches à feu qui sont ici. J'en envoie trois avec le général Piré ; c'est la seule artillerie disponible que j'aie.

« Si le mouvement du général Morand (1) n'occupe pas les insurgés, ils feront des progrès malgré le zèle et la bonne volonté des gardes nationales, qui sont insuffisantes pour arrêter un corps d'armée organisée.

« Le général Loverdo est retourné avec son régiment en Provence, le général Gardanne avec le sien et du côté de Grenoble ; je le fais venir ici pour être sûr qu'il n'échappe pas aussi.

« J'ai donné, quant à Grenoble, les ordres nécessaires, mais, je le répète, il me faut des moyens et que le général Morand hâte son mouvement. »

Lyon, 8 avril 1815. 4 heures du soir.

AU GÉNÉRAL MORAND.

« Mon cher général, je suis arrivé ici cette nuit et m'empresse de vous faire part de ce qui s'y passe. Les royalistes du Midi, qui comptent dans leurs rangs quelques-uns de nos régiments, se portent sur Lyon. Ils ont attaqué et battu le général Debelle, qui était à Loriol entre Montélimart et Valence et qui n'avait que six ou sept cents hommes. Ils sont entrés hier soir à

(1) Le général Morand commandait la 6e division militaire.

Valence. Il n'y a à leur opposer de ces côtés qu'un régiment d'infanterie de mille hommes et quelques dépôts, j'envoie ce régiment avec le général Piré sur l'Isère pour en défendre le passage et arrêter les insurgés.

« Hâtez, je vous prie, le plus possible votre mouvement, car soit que vous tombiez sur les derrières de l'ennemi vers Nîmes, soit que vous marchiez sur le Pont Saint-Esprit, tant il y a que vous le mettrez dans le plus grand embarras et le paralyserez dans ses projets.

« Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour défendre Lyon, mais je suis sans moyens, ce qu'il y avait de troupes de ces côtés s'étant porté à Paris avec l'Empereur.

« Votre division, si elle n'est pas tardive, sauvera tout ; je le répète, mon cher général, accélérez votre mouvement le plus possible et indiquez-moi par le retour de l'estafette la marche que, d'après ces nouvelles, vous allez suivre. »

Grouchy, tout en donnant les ordres ci-dessus à ses généraux, faisait connaître par dépêche télégraphique au ministre de la guerre la situation des choses. Ces nouvelles surprirent Davout, qui, d'après les rapports satisfaisants du général Dessaix à Lyon, croyait la marche de l'armée royale arrêtée. L'Empereur averti prit alors la résolution d'envoyer dans le Midi la division Girard, toute formée, et qu'il fit partir en poste le 4 avril. Le prince d'Eckmühl écrivit alors à Grouchy :

Paris, le 3 avril 1815, à 11 heures du soir.

« Monsieur le général, l'Empereur me transmet votre dépêche télégraphique qui annonce « que le 2 « au matin les insurgés ont attaqué nos troupes, qui se « sont repliées sur Valence ; qu'à cinq heures du soir « les insurgés se sont emparés de cette place ; qu'ils « ont des troupes de ligne, notamment le 10e, et huit « canons. Le 6e régiment d'infanterie légère et le gé- « néral Piré doivent prendre position au pont sur « l'Isère ; ce général doit rallier ce qui s'est retiré de « Valence ; que le général Loverdo et le 83e sont re- « passés aux insurgés; que les moyens de défense sont « insuffisants à Lyon. »

« Si vous n'avanciez pas ces faits aussi positivement, on ne pourrait y croire, surtout en lisant les rapports du général Lasalcette du 31 mars transmis par une lettre du général Dessaix du 1er avril, et en outre l'imagination ne peut pas se représenter des généraux français allumant la guerre civile dans notre patrie et marchant sous les étendards d'un Bourbon, dont la famille depuis vingt-quatre ans n'a fait que provoquer des guerres étrangères et civiles en France. Quoi qu'il en soit, il est important de faire échouer ces tentatives dès leur principe ; en conséquence la division Girard part demain à la pointe du jour en poste pour Lyon, où elle arrivera en quatre jours ; le général Girard vous préviendra de la marche de ses colonnes pour que vous puissiez envoyer au-devant.

Je donne l'ordre également à un bataillon d'artillerie du 4ᵉ régiment et à un bataillon de sapeurs, qui sont partis ce matin pour Lyon, de prendre la poste pour vous rejoindre plus vite.

« J'ai donné également l'ordre au général Morand de presser sa marche sur Nîmes par sa colonne de gauche.

« L'Empereur envoie le général Brayer pour commander à Lyon, parce que ce général connaît les dispositions de cette ville. Vous pourrez alors disposer du général Dessaix pour le porter en avant.

« Je vous envoie également, en poste, le major du 4ᵉ de hussards qui est un homme sûr, pour se mettre à la tête des escadrons que vous avez à Lyon.

« L'Empereur vous prescrit de faire mettre pied à terre aux gardes d'honneur de Lyon pour procurer des chevaux aux hommes à pied du 4ᵉ hussards et de la partie du 13ᵉ de chasseurs qui est à Lyon.

« Si mon aide de camp est trop fatigué, envoyez un officier au général Lasalcette pour lui donner l'ordre de manœuvrer pour garantir Lyon.

« Je suppose que le général Dessaix a pris des mesures pour se procurer des munitions, — il pouvait en tirer de Grenoble et même de la Franche-Comté, — et qu'il s'est organisé de pièces de campagne.

« Il ne faut pas laisser d'embarcation aux insurgés sur le Rhône; il faut qu'on ne laisse qu'un cordon du côté de Chambéry. Faites replier sur Grenoble les troupes qui y sont, alors les insurgés n'oseront pas laisser cette place sur leurs derrières.

« Au surplus ce n'est pas à la distance où je suis qu'on peut donner des ordres ; vous avez tous les pouvoirs, faites les dispositions.

« L'Empereur ne peut pas croire que le général Loverdo, qui a de l'honneur, après avoir reconnu l'erreur dans laquelle on le tenait, ait faussé la parole qu'il a donnée. »

Le 4 avril, à midi, Grouchy reçut la dépêche télégraphique ci-dessous, partie de Paris à dix heures du matin :

« La division Girard, composée de trois régiments, est partie en poste et arrivera à Lyon dans quatre jours. Ordonnez au général Schwitter de partir pour Paris. Pourvoyez à son remplacement. »

Cette dépêche se croisa avec celle-ci, expédiée à quatre heures du matin, par le général de Grouchy au ministre :

« Le général Piré ne sera probablement pas arrivé à temps pour défendre l'Isère, les troupes du général Debelle ayant été prises ou détruites à Valence. Envoyez des forces en toute hâte sur Lyon, notamment de la cavalerie ; indiquez par quelle route elles arriveront, afin que je puisse leur donner des ordres. »

Faisons connaître maintenant les ordres expédiés et les mesures prises par le général de Grouchy, dans la journée du 4 avril.



Lyon, 4 avril, 2 heures du matin.

GROUCHY AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« Je fais partir à l'instant en poste deux caissons de cartouches, des fusils. Dès hier, mon cher général, il était déjà parti un caisson de cartouches et le 6e régiment en avait emporté quarante par homme dans la giberne.

« Je serais bien peiné que vous ne fussiez pas arrive à temps pour disputer le passage de l'Isère, car quelque célérité que l'on mette à exécuter mes ordres, les troupes de Grenoble et de Chambéry ne peuvent pas m'arriver ici avant plusieurs jours, faites donc tout au monde pour retarder la marche de l'ennemi; il ne faut pas sans doute vous engager avec des forces par trop disproportionnées; mais cependant vous devez prendre position là où le terrain vous en offre les moyens : il me semble qu'à Saint-Vallier vous pouvez tenir derrière la Galaure pendant quelque temps; enfin, je vous le répète, il faut retarder le plus possible l'ennemi pour que je puisse réunir des moyens.

« Voici deux cartes départementales. J'ai envoyé l'adjudant commandant Fabre à Vienne; le général Dessaix m'assure que c'est un bon officier. Vous pourrez faire sonner le tocsin, si vous croyez que cette mesure ait quelque utilité.

« J'ai écrit hier à l'Empereur de la manière la plus pressante. Je vais lui envoyer votre lettre. Donnez-

moi fréquemment de vos nouvelles. Aussitôt qu'il va m'être arrivé quelque peu de monde, je vous échelonnerai à Vienne.

Lyon, 4 avril 1815, 6 heures du matin.

GROUCHY AU GÉNÉRAL DESSAIX.

« Veuillez, mon cher général, organiser sur-le-champ la garde nationale, il faut que cette opération soit achevée dans la journée; les nouvelles deviennent de plus en plus graves. Hâtons-nous. Nommez commandant le général Piston, si vous le croyez meilleur que M. de Courcelles pour être à la tête de la garde nationale; je m'en rapporte à vous quant au choix.

« Faites renouveler de suite par le préfet la municipalité, à l'exception de M. de Vauxonne et du maire.

« Stimulez la rentrée des chevaux d'artillerie afin que nos pièces soient attelées dans le jour.

« Faites donner des cartouches aux troupes que le général Mouton (1) organise dans ce moment. »

Lyon, 4 avril 1815, à 6 heures.

GROUCHY AU PRÉFET DE LYON.

« Les circonstances devenant d'instant en instant plus graves, la réorganisation de la garde nationale, Monsieur le préfet, est une mesure qui doit être achevée

(1) Le général Mouton-Duvernet venait d'être envoyé à Lyon.

dans le jour. Veuillez donc l'effectuer et nommer pour commandant soit M. le général Piston, soit M. de Courcelles. Je m'en remets quant à ce choix à vos lumières combinées avec celles du général Dessaix, avec lequel je vous prie de vous entendre pour cet objet.

« Je vous demande aussi de changer les membres de la municipalité et notamment le maire et les adjoints du faubourg de la Guillotière. Le maire de Lyon et M. de Vauxonne me semblent devoir être seuls conservés. Vous sentez qu'il ne faut choisir que des hommes également actifs, patriotes et dévoués à Sa Majesté.

« Enfin je vous réitère la demande de chevaux d'artillerie que je vous ai prié de procurer. Ma responsabilité et surtout la situation des choses me forcent, Monsieur le préfet, de requérir l'exécution instantanée des trois mesures indiquées dans ces lignes. »

Le 4 avril, 6 heures du matin.

ORDRE.

« Il est ordonné au général Sénécal de se rendre sur-le-champ à Vienne. Il y prendra le commandement de toutes les forces qui s'y trouvent réunies. Il sera sous les ordres du général Piré, qui est sur la route de Vienne à Valence, et avec lequel il se mettra sur-le-champ en communication. Il aura sous lui l'adjudant commandant Fabre.

« Il requerra toutes les gardes nationales des environs de voler à la défense de Vienne, et électrisera, par tous les moyens, les habitants de cette ville.

« Il remplacera le maire de Vienne par un patriote bien prononcé et fera, au besoin, sonner le tocsin pour ramasser le plus de gens armés possible. Il fera confectionner, à Vienne, des vivres, tant pour les troupes qui y sont que pour celles qui vont y arriver.

« Il fera filer, aussitôt son arrivée à Vienne, les caissons de cartouches et l'artillerie qui s'y trouveraient encore, les dirigeant par la route de Valence et sur les points occupés par M. le général Piré.

« Il ordonnera à l'officier commandant ces caissons d'employer les moyens les plus sûrs pour arriver jusqu'au général Piré. »

Lyon, le 4 avril 1815, 10 heures du matin.

GROUCHY AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« J'ai reçu avec une nouvelle satisfaction vos divers rapports, mon cher général; le dernier est sous le n° 3, à quatre heures du soir. Il me tarde bien de savoir la direction dans laquelle se sont portés les insurgés; j'attends donc avec une vive impatience votre première dépêche. Il est d'autant plus important que vous éclairiez soigneusement la marche de l'ennemi qu'il peut arriver directement sur Vienne et s'y trouver avant vous, ce qui vous couperait de Lyon; cependant, comme j'ai donné ordre au général Lasalcette d'occuper Saint-

Marcellin et d'inquiéter le flanc de l'ennemi, je doute qu'il s'avance par la route directe de Romans à Vienne, avant d'avoir reployé ce qu'il a sur son flanc droit. Tâchez, au moyen de paysans, de vous mettre en communication avec Saint-Marcellin et, je vous le répète, soyez en constante surveillance sur un mouvement direct des insurgés sur Vienne. J'ai envoyé passablement de gendarmerie à Vienne : appelez-la à vous, et donnez des ordres au général Sénécal qui commande dans cette ville. J'organise ici avec succès des moyens de défense ; il m'y arrive aujourd'hui deux bataillons du 58ᵉ régiment, et l'Empereur m'annonce sous deux jours l'arriver de la division Girard, venant en poste de Paris ; j'espère donc que bientôt nous serons à même de reprendre l'offensive. Si la manœuvre du général Morand sur Nîmes est rapide, j'espère que nous verrons bientôt la fin de tout ceci. Répandez la nouvelle de l'arrivée du corps du général Girard et des proclamations que je vous envoie.

« *P. S.* On me dit que le colonel du 6ᵉ est cousin du duc de Feltre et qu'un de ses chefs de bataillon est un vrai chouan ; s'il en est ainsi, surveillez le premier et renvoyez le second ici. »

Lyon, ce 4 avril 1815, 9 heures et demie du matin.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, quoique je n'aie pas encore la certitude que l'ennemi ait franchi l'Isère, le rapport

du général Piré que j'ai reçu dans la nuit me fait craindre qu'il n'ait pu arriver à temps, avec le 6[e] léger, pour défendre le passage de cette rivière. Tout le corps du général Debelle est, à ce qu'il paraît, détruit ou pris; on n'a aucune nouvelle de cet officier général; le bataillon du 39[e] qui faisait sa principale force a été fait prisonnier; les insurgés, forts de six mille hommes et huit ou dix bouches à feu, ont avec eux le 10[e] de ligne et le 1[er] étranger. Le 10[e] est arrivé sur les troupes du général Debelle en criant *Vive l'Empereur!* les ont cernées et écrasées ensuite. Les insurgés sont commandés par le comte Descars; ils se grossissent chaque jour par des levées qu'ils font dans le Midi.

« Il n'y avait rien de préparé ici pour parer aux événements qui se passent. On y était à mon arrivée dans une fatale sécurité; je n'ai aucun moyen réel de défense. Les dépôts me fournissent à peine cinq cents hommes en état de faire le coup de fusil.

« Les neuf bouches à feu qui me restent ne sont pas encore attelées aujourd'hui, malgré mes réquisitions et ordres au préfet et au maire : ni l'un ni l'autre ne sont les hommes qu'il faudrait, et je n'ose les remplacer, ayant été nommés tous deux ou confirmés par Sa Majesté. Il eût fallu que j'eusse été envoyé ici huit jours plus tôt; aujourd'hui les mesures que je peux prendre sont trop tardives.

« J'ai appelé ici un bataillon du régiment qui est à Chambéry et le 58[e] régiment qui est à Grenoble.

« J'ai écrit au commandant de la 6[e] division de Besançon de m'envoyer tout ce qu'il aurait de dispo-

nible. J'ai également prévenu le général Morand; mais rien n'arrivera à temps; je le répète, les insurgés profitent de ces premiers succès que je ne suis point en mesure de paralyser. L'esprit des campagnes est bon et les gardes nationales bien disposées. Je les fais lever partout; mais il ne faut pas se faire illusion sur ce qu'elles peuvent valoir contre un corps organisé et considérable.

« Il n'y a donc pas un moment à perdre pour que l'Empereur envoie une armée de ces côtés. Je ferai tout pour sauver Lyon; la garde nationale n'avait point été réorganisée, elle est mal commandée. J'en change le commandant, et la réorganise aujourd'hui. Malheureusement elle est plutôt propre à maintenir l'ordre qu'à se battre. Veuillez donc, Monsieur le maréchal, ne point taire à Sa Majesté l'état vrai des choses et les difficultés de ma position. Ma bonne volonté, mon dévouement et mon zèle ne peuvent me donner des moyens.

« Je rouvre cette lettre pour vous prévenir que je reçois l'annonce de la marche de l'ennemi sur Lyon; il a passé l'Isère à Saint-Romans, abandonné par le général Debelle, et est déjà à Tain. Une autre colonne remonte la rive droite du Rhône se portant également sur Lyon.

« Le général Piré est à Saint-Rambert, disputant le terrain. »

A midi et demi, le général de Grouchy expédia la dépêche ci-dessous au ministre à Paris :

« Les insurgés sont en marche sur Lyon par les

deux rives du Rhône; leur tête de colonne est à Saint-Vallier. Le général Piré occupe Saint-Rambert; il se repliera disputant le terrain sur Vienne. J'attends après-demain deux bataillons du 58e régiment venant de Grenoble; s'ils m'arrivent à temps, je défendrai Lyon jusqu'à la dernière extrémité. Il ne me vient de troupes ni de Chambéry ni d'ailleurs; mes moyens sont insuffisants, surtout à raison de la marche d'une colonne par la rive droite du Rhône. Si j'étais forcé dans Lyon, dans quelle direction devrais-je me retirer? »

Lyon, ce 4 avril 1815, 9 heures du soir.

GROUCHY AU GÉNÉRAL SAINT-CLAIR A BESANÇON.

« Je vous expédie, général, l'officier de votre état-major qui est venu apporter une dépêche au général Dessaix, et vous réitère la demande que je faisais hier au général commandant la 6e division des troupes et notamment d'artillerie.

« Vous rendrez un important service à la chose publique en m'envoyant en poste, à Lyon, une cinquantaine de canonniers, et en dirigeant en outre sur cette ville quelques bouches à feu et le plus de chevaux d'artillerie dont vous pourrez disposer; faites-les rapidement arriver, et qu'ils viennent à grandes journées. »

En apprenant la défection de la majeure partie des troupes de ligne qui avaient d'abord suivi ses drapeaux,

le duc d'Angoulême renonça à sa tentative sur Lyon, mais il ne crut pas pour cela tout désespéré. Les volontaires, les gardes nationaux et les troupes qui lui restaient paraissaient pleines d'ardeur. Les Provençaux et les Marseillais surtout manifestaient un zèle et un dévouement sans bornes. Masséna renouvelait ses assurances de fidélité au roi ; les commissaires royaux à Toulouse s'efforçaient d'étendre l'autorité du prince dans les départements limitrophes. Le duc d'Angoulême comptait donc se maintenir sur l'Isère assez de temps pour attendre l'ouverture des hostilités à l'extérieur, et la réalisation du congrès de Vienne. Sur la rive droite du Rhône, le colonel Magnier avait occupé Viviers sans résistance, puis s'était emparé de Saint-Percy et de Privas.

Malheureusement pour la cause royale, un orage auquel le duc d'Angoulême ne s'attendait pas se formait sur les derrières de sa petite armée.

Le 4 avril, le prince apprit que les villes de Nîmes et de Montpellier, entraînées par leurs garnisons, avaient reconnu le gouvernement impérial ; que les 13ᵉ, 73ᵉ de ligne, le 10ᵉ de chasseur à cheval, le 3ᵉ d'artillerie avaient arrêté leurs propres généraux, Briche et Pélisser ; que la Corrèze, la Haute-Loire, Avignon, le Lot, la Lozère avaient imité Nîmes et arboré le drapeau tricolore ; que, du côté de Lyon, tout était en armes, et que la troupe de ligne comprimait l'élan des royalistes ; que le général Piré, envoyé par le général de Grouchy, descendait le Rhône avec le 6ᵉ léger, prêt à être rejoint par le commandant supé-

rieur des 7e, 8e, 19e divisions, sur le point d'être rallié lui-même par une division tout entière dont le chef, le général Girard, était connu pour ses opinions impérialistes, et pour son indomptable énergie.

Le 4 avril, en effet, le général Piré débusqua à Turin. Le duc d'Angoulême prit la résolution de rétrograder. Le lendemain, il fit en personne dans la matinée une reconnaissance sur la rive gauche du Rhône et sur celle de l'Isère, puis donna l'ordre d'évacuer Romans occupé par le vicomte d'Escars, à la tête de mille cinq cents gardes nationaux, du 10e de ligne et de six bouches à feu. Le pont sur l'Isère fut brûlé et le major Montferré laissé avec un bataillon pour former l'arrière-garde et tenir un instant dans la partie de la ville située sur la rive gauche.

Donnons les ordres et les documents relatifs à cette journée du 5 avril 1815.

Dépêche télégraphique du ministre de la guerre à Grouchy :

« Ordonnez à la garde nationale de Lyon et à celle du faubourg de la Guillotière de s'armer et de se défendre, puisque des troupes arrivent de toute part. Le général Brayer les commandera. S. Exc. le duc d'Albuféra est parti pour Lyon cette nuit; annoncez partout son arrivée et prévenez-en les insurgés. Son Excellence passera par Auxonne, Avallon, Dijon, Châlon-sur-Saône et Mâcon; envoyez-lui toutes les nouvelles par des officiers ou des courriers. »

Grouchy reçut à deux heures et un quart cette dépêche partie de Paris à dix heures du matin. Il fut

fort peu satisfait de la nouvelle qu'on lui annonçait de l'arrivée de Suchet. Était-ce une marque de défiance de l'Empereur? voulait-on lui donner un surveillant? peu importe, l'envoi d'un maréchal lui semblait une mesure blessante pour lui.

Deux autres dépêches parvinrent le même jour à Grouchy ; toutes les deux lui faisant connaître que Bordeaux avait arboré le drapeau tricolore et que la duchesse d'Angoulême s'était embarquée à Pouillac.

Puis le ministre écrivit la lettre ci-dessous, qui ne parvint à Lyon que le 8 avril :

Paris, le 5 avril 1815, une heure du matin.

« Monsieur le lieutenant général, vous aurez déjà appris par le télégraphe le départ du duc d'Albuféra pour Lyon. Deux régiments de cavalerie sont partis aujourd'hui, deux autres partiront également après-demain. Le général Boyer sera à Dijon pour, de concert avec le général Vaux, réunir des gardes nationales et des troupes de ligne, et les porter sur Châlon.

« Le général Saint-Clair, qui est à Besançon, reçoit en même temps l'ordre de réunir aussi des gardes nationales et des troupes, et de les porter sur Lons-le-Saulnier. Ces troupes seront à la disposition du duc d'Albuféra.

« Le télégraphe a dû vous transmettre l'ordre de faire armer la garde nationale de Lyon, et du faubourg la Guillotière pour sa défense, puisque des troupes arrivent de tous côtés. Si le général Brayer est arrivé

vous lui donnerez le commandement de la garde nationale.

« Il est nécessaire que vous informiez le maréchal Suchet des événements qui pourraient arriver, afin qu'il donne des ordres aux troupes qui se portent sur Lyon et dont il a les itinéraires.

« Le télégraphe a dû vous donner la route que tient ce maréchal, je vous l'envoie en outre ci-joint. Il n'y a plus maintenant que ce seul point en France où l'autorité de l'Empereur soit méconnue. J'ai reçu cette nuit un rapport du général Clausel, qui est entré à Bordeaux le 2 avril, aux acclamations de toute la population et de la troupe.

« La duchesse d'Angoulême s'est embarquée le 1er avril, avec l'ancien maire de Bordeaux Linch, Laisné et quelques autres agitateurs. Le général Daricau a rendu compte qu'il avait arboré le drapeau national à Perpignan. Toutes ces nouvelles sont d'une grande importance.

« L'affaire de Bordeaux étant terminée, le général Morand reçoit l'ordre de se porter à marches forcées sur Nîmes : ainsi, la retraite des insurgés sera coupée. Il sera fait justice des chefs.

« Je suppose que le général Lasalcette aura fait venir la majeure partie des troupes qui étaient sur Chambéry, à Grenoble, et les gardes nationales, et qu'il manœuvrera sur le flanc et les derrières des insurgés, qui s'approcheraient de Lyon par la rive gauche du Rhône.

« *P. S.* Le comte d'Albon, ex-maire de Lyon et

M. de Laurencin, qui étaient à la municipalité de Lyon, sont partis de Paris; faites-les arrêter aussitôt leur arrivée à Lyon, et en général prenez des mesures pour vous assurer des agitateurs.

« Le duc d'Albuféra passera par Villefranche, Mâcon, Châlon, Dijon, Avallon, Auxonne, etc.; il compte être rendu à Lyon le 7 au soir ou le 8 au matin. »

Lyon, 5 avril 1815, à 7 heures du matin.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Les insurgés ont peu fait de progrès dans la journée d'hier. La position du général Piré et l'occupation de Saint-Marcellin par des troupes de Grenoble les fait se concentrer à Romans; ils attendent des renforts. J'organise avec succès des moyens de défense à Lyon, que j'ai mis en état de siége. J'attends aujourd'hui le 58e, qui n'a que trois cent quarante hommes. Envoyez-moi de la cavalerie. Le 83e et le général Loverdo sont décidément passés aux insurgés. »

5 avril 1815, 7 heures du matin.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Les insurgés n'ont pas fait grands progrès pendant la journée d'hier; j'ai même réoccupé Tain, et le général Lasalcette, auquel j'avais donné ordre d'inquiéter le flanc de l'ennemi, doit tenir encore à Saint-

Marcellin. Les insurgés attendent des renforts considérables ; ils ont dû leur arriver hier à Valence, et ils veulent probablement, avant d'agir, rallier le 83e et le général Loverdo, qui était du côté de Gap. Le duc d'Angoulême a couché à Valence le 3 avril. Je joins ici une correspondance et des pièces saisies sur un de ses émissaires.

« J'aurai aujourd'hui le 58e, qui ne compte que cinq cent quarante baïonnettes. J'ai organisé les hommes des dépôts, qui me fournissent environ huit cents combattants tant bons que mauvais : telles sont les seules forces de ligne que j'ai ici. Vous jugez donc avec quelle impatience j'attends la division Girard, que vous m'annoncez pouvoir être à Lyon dans quatre jours.

« J'ai réorganisé la garde nationale, à laquelle j'ai donné pour chef M. de Courcelles, homme sûr et prononcé. J'ai mis la ville en état de siége, armé les habitants de la Guillotière, formé des compagnies de volontaires pris parmi les gens de bonne volonté, appelé les gardes nationales des campagnes, remplacé quelques fonctionnaires, rehaussé l'esprit public et le dévouement à l'Empereur, que les menées des royalistes et l'étonnante sécurité où l'on demeurait ici paralysaient de toute manière.

« Il me faudrait absolument un régiment de cavalerie n'ayant que de la gendarmerie, venue des départements voisins et encore en petit nombre, car il ne faut pas dégarnir totalement tout le pays. Les insurgés ont avec eux le 14e chasseurs. Je vous demande avec

instance des troupes à cheval et de l'artillerie. Le général Dessaix est malade et ne sort pas du lit.

« Le général Mouton pouvant aller remplir la mission dont vous le chargez, je l'ai provisoirement nommé commandant supérieur de Lyon et le général Paraleti chef d'état-major. Je n'ai point assez d'officiers généraux ; ceux que j'ai se conduisent parfaitement. Je ne puis assez me louer du général Piré, du général Mouton, du général Radet ; mais ils ne sauraient suffire à tout. Je ne suis point encore fixé en ce moment sur les projets ultérieurs des ennemis. Leur stagnation d'hier et leur marche sur Romans sembleraient annoncer le dessein de se porter sur Grenoble et de se joindre aux Piémontais. La journée d'aujourd'hui me mettra à même de savoir à quoi m'en tenir.

« Mais quoi qu'il en soit, Monseigneur, je ne puis que vous répéter la prière d'engager Sa Majesté à organiser une armée sous Lyon. Les mouvements coïncidant avec ceux du général Morand, doivent amener la destruction de l'insurrection, d'autant que quelques généraux et régiments qui se trouvent dans les pays insurgés, se prononceront pour eux dès qu'ils le pourront, j'en ai la certitude.

« Je n'ai point encore de nouvelles du général Morand, auquel j'ai envoyé en toute hâte un courrier à mon arrivée, pour l'instruire de l'état des choses ; de la célérité de sa marche dépendent de réels succès.

« *P. S.* La rive droite du Rhône est tranquille ; les insurgés de ces côtés n'ont pas encore pénétré jusqu'à Tournon. »

5 avril 1815, dix heures.

GROUCHY AU GÉNÉRAL LASALCETTE A GRENOBLE.

« J'ai reçu, général, vos diverses dépêches. Les dispositions que vous avez prises ont toutes mon assentiment; je regrette seulement que vous ne m'ayez point envoyé la totalité du 58e régiment, ce qui en arrive aujourd'hui étant au-dessous, de beaucoup, de ce que j'espérais. Si les insurgés marchent sur Lyon, de Romans qu'ils occupent, il faut les fortement inquiéter sur leurs flancs, soit qu'ils attendent des renforts ou qu'ils soient incertains sur leurs mouvements ultérieurs, tant il y a, ils n'ont rien fait hier contre le général Piré, qui réoccupe Tain. Dès que vous pourrez me renvoyer le bataillon du 58e qui vous reste, ne manquez pas de le faire. Vous garderez le bataillon du 5e, qui, s'il était forcé à Saint-Marcellin, se repliera sur Grenoble, et, avec vos autres moyens, vous formerez une garnison suffisante pour défendre cette ville si importante contre un corps aussi peu outillé que celui des insurgés.

« J'attends sous deux jours des troupes de Paris qui me mettront, j'espère, bientôt à même de prendre l'offensive.

« Veuillez, général, correspondre bien fréquemment avec moi et tâchez d'avoir des renseignements précis sur les positions des troupes sardes et les intentions de la cour de Turin. »

Le 5 avril 1815.

GROUCHY AU GÉNÉRAL MOUTON-DUVERNET.

« Je vous prie, mon cher général, de ne pas manquer de faire distribuer des armes aux élèves de l'École de chirurgie, de les organiser en compagnie, de les faire commander par des officiers à demi-solde et de les passer en revue, aussitôt que la multiplicité de vos occupations vous le permettra.

« Il est également urgent que vous convoquiez, sans délai, près de vous, les divers commissaires de police et que, vous concertant avec le général Radet (1), vous organisiez d'une manière vigoureuse et active cette partie si importante pour la sûreté publique. »

Le 5 avril 1815.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, M. le général Gardanne, qui a ramené le 58e régiment à Grenoble, l'a conduit ici ; se trouvant sans fonctions, il reçoit de moi l'ordre de se rendre près de vous. Cet officier général donne quelque espoir que le général Loverdo pourra aussi rentrer, et vous recevrez de lui des renseignements toujours utiles à recueillir sur l'état des choses dans le

(1) Le général Radet commandait la gendarmerie.

Midi. Je vous prie de l'accueillir avec bonté et d'utiliser ses services dans les armées qui s'organisent sur les frontières. »

Les ordres et les lettres expédiés, Grouchy adressa aux habitants des département sous ses ordres la proclamation suivante :

Lyon, le 5 avril 1815.

FRANÇAIS !

Des troupes nombreuses s'avancent de tous côtés pour repousser les malveillants. Le maréchal Suchet marche à leur tête, il sera demain dans les murs de Lyon. Ces secours n'étaient pas nécessaires à votre sûreté, mais ils vont hâter le complet anéantissement des révoltés.... Rendez donc grâce au Père de la patrie, dont les sollicitudes savent étouffer dans leur germe les discordes civiles. »

Il écrivit ensuite à son camarade le maréchal Suchet, duc d'Albuféra :

« Informé de ton arrivée, par une dépêche télégraphique de ce matin, je m'empresse de t'envoyer, mon cher maréchal, un de mes aides de camp, pour te mettre au fait de tout ce qui s'est passé ici, des mesures que j'ai prises et du point satisfaisant où en sont momentanément les choses ; c'est-à-dire, en mesure non-seulement de défense, mais aussi de pousser les insurgés, et puisque je ne suis pas destiné à mettre la dernière main à l'œuvre, je me félicite que ce soit

toi qui en sois chargé et que les moyens que j'ai improvisés soient confiés à qui les emploiera aussi bien. »

Cette lettre expédiée par un de ses aides de camp, Grouchy écrivit le soir de 9 à 10 h. les lettres ci-dessous : il venait d'apprendre que le duc d'Angoulême avait évacué Romans.

AU GÉNÉRAL DESSAIX.

« Je suis informé, général, qu'un parti d'insurgés a dû passer le Rhône et se porter sur Saint-Etienne pour y détruire ses manufactures d'armes et emporter les fusils. Faites partir sur-le-champ et en poste le plus actif et vigoureux de vos officiers pour Saint-Etienne, afin d'y armer les ouvriers et les habitants de bonne volonté, se mettre à la tête du détachement d'infanterie qui s'y trouve et déjouer le projet des ennemis. Ne perdez pas une minute, mon cher général, à exécuter les mesures que j'indique. »

AU GÉNÉRAL DEBELLE.

« Veuillez, général, partir au reçu du présent ordre de Saint-Marcellin, et vous porter avec toutes vos troupes, gardes nationales et artillerie à Romans, où vous prendrez position occupant la rive de l'Isère et vous mettant en communication avec le général divisionnaire Piré, sous le commandement duquel vous passez. Il n'y aurait que le seul cas où vous auriez

reçu des ordres du général Lasalcette qui vous rappellerait à lui à raison d'un mouvement des royalistes sur Grenoble, qui vous autoriserait à ne pas mettre à exécution le mouvement que je vous prescris ici.

« Prenez communication des ordres du général Lasalcette avant de les lui envoyer. »

AU GÉNÉRAL SÉNÉCAL.

« Veuillez, mon cher général, partir demain à la pointe du jour de Vienne avec toute la gendarmerie et tout ce que vous avez de gardes nationales organisées, et vous porter à Saint-Vallier, où vous prendrez position et vous tiendrez de manière à soutenir le général Piré, auquel je donne ordre de se porter à Tain. Vous laisserez le commandement de Vienne à l'adjudant commandant Favre. Faites-vous suivre par des vivres, du pain pour vos troupes et celles du général Piré, sous les ordres duquel vous vous trouvez. »

AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« Je reçois, mon cher général, vos dépêches sous les nos 6 et 7. Ne perdez pas un moment pour vous porter sur l'Isère si, comme je le crois, le rapport de l'évacuation de Romans est positif. Vous pouvez occuper Tain avec votre masse et avoir vos avant-postes au bord de la rivière. Mettez vous en mouvement à la réception de la présente. Je donne ordre au général Sénécal de faire partir pour vous soutenir tout ce qu'il a d'organisé et

de le placer à Saint-Vallier. Je lui prescris aussi de vous envoyer toute la gendarmerie qu'il peut avoir. Des ordres au général Debelle lui enjoignent de se porter avec son corps qui se compose d'un bataillon et demi d'infanterie de ligne, de deux compagnies, de quatre mille gardes nationales et de trois bouches à feu, de Saint-Marcellin sur Romans, d'où il se mettra en communication avec vous. Cet officier général est prévenu, dans ma dépêche, qu'il passe sous vos ordres. Vous avez donc à lui en donner directement à l'avenir. Le général Sénécal se rendra à Saint-Vallier et sera aussi sous votre commandement. Il ne m'est encore arrivé ici que 940 hommes composant les deux bataillons du 58ᵉ. Dès que la tête des régiments du général Girard arrivera, j'embarquerai le 58ᵉ sur le Rhône, j'irai vous joindre et nous prendrons une vigoureuse offensive. D'ici là il faut que nous soyons maîtres de la rive droite de l'Isère, occupation qui doit avoir lieu demain dans la journée. L'arrivée du maréchal Suchet m'est annoncée. Répandez quelques-unes des proclamations que je viens de faire afficher ici.

« Ecrivez-moi au bord de l'Isère. »

La dernière dépêche du général Piré à Grouchy contenait une pièce importante, que ce dernier s'empressa d'envoyer au ministre de la guerre.

Voici ce document :

Le 5 avril, à midi.

DÉCLARATION DE M. GANIÈRE, DOCTEUR-MÉDECIN, DEMEURANT A SAINT-VALLIER, FAITE A M. LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMTE DE PIRÉ, A SON QUARTIER GÉNÉRAL A SAINT-RAMBERT.

« M. Ganière est sorti de Valence le 4 entre onze heures et midi ; il a été témoin de l'entrée du duc d'Angoulême dans cette ville, qui a eu lieu de la manière suivante :

« Ont paru, le 3 à sept heures du matin, aux dernières maisons du faubourg Saulnier, un officier suivi d'un chasseur du 14e ; quelques minutes après, trois officiers ; puis M. le comte de Damas, accompagné de deux aides de camp. Il est revenu un moment après avec le maire et le corps municipal. Le prince était précédé de 15 à 20 gardes d'honneur ; de quelques gendarmes; de 3 à 400 gardes nationaux environ ; du 1er régiment étranger fort de 2 à 300 hommes ; d'une compagnie de voltigeurs et de grenadiers du 10e de ligne. Derrière sa compagnie de grenadiers était l'état-major du prince ; à sa suite, les compagnies du centre du bataillon, dont deux précédaient son état-major ; puis un corps d'environ 1200 gardes nationaux ; une compagnie de canonniers, huit pièces d'artillerie et une dizaine de caissons ; encore un corps de 3 ou 400 gardes nationaux, enfin les deux autres bataillons du 10e de ligne ; en tout quatre à cinq mille hommes. Le prince était accompagné d'un général espagnol, qui a

péroré le peuple et lui a dit qu'une armée espagnole était déjà entrée en France pour soutenir la cause des Bourbons. On a aussi affiché une lettre du comte d'Osmond, ambassadeur du roi en Piémont, qui annonce avoir reçu une lettre du congrès par laquelle on lui fait connaître que trois armées vont entrer en France pour rétablir le roi : l'une par les Pays-Bas sous les ordres de Wellington ; la seconde par le duché de Luxembourg sous les ordres du Blücher, et la troisième par la Suisse sous les ordres du prince de Schwarzemberg. Toutes ces nouvelles débitées avec confiance ne causent cependant pas beaucoup d'enthousiasme, mais elles inquiètent et mettent de l'hésitation parmi les personnes les plus dévouées à l'Empereur.

« Il est certain que le duc d'Angoulême n'a en ce moment avec lui que les habitants du Languedoc et environ 400 Provençaux seulement ; les Marseillais doivent avoir pris la route de Grenoble par Gap, et le duc d'Angoulême, prenant un air de satisfaction, a déclaré hier que Grenoble était en son pouvoir. Le maire et les habitants de Valence ont reçu le prince froidement et avec inquiétude ; en général, les gens riches paraissent craindre le peuple et n'osent se prononcer dans un sens, dans la crainte d'en être victimes le lendemain.

« Le duc d'Angoulême fait répandre qu'il y a une armée de réserve ; mais le fait est qu'on n'a pas connaissance qu'il lui arrive prochainement de nouvelles troupes.

« On dit que le général Monnier accompagne le prince.

« Le duc d'Angoulême a nommé préfet de Valence M. de Laboissière, qui était sous-préfet de Montélimart, et le baron de Damas gouverneur du département de la Drôme. »

Autre déclaration.

« Le nommé Bernard Gilbert et un employé des droits réunis, venant de Nîmes et de Marseille, ont été dirigés ce matin sur Lyon avec ordre de se présenter à leur arrivée devant le comte de Grouchy. Ils s'accordent tous les deux à dire qu'ils n'ont point connaissance qu'il arrive des renforts à M. le duc d'Angoulême, derrière lequel ils ont marché, et dans la plus grande partie du Midi on semble attendre les événements et des troupes pour se décider. L'employé déclara avoir quitté Marseille le 22, quoique son passeport porte la date du 17. Le prince d'Essling était dans la ville, il paraissait ne se mêler de rien ainsi que le régiment d'infanterie sous ses ordres. Le duc d'Angoulême avait été à Toulon et était revenu ; on promenait tous les jours une espèce de mannequin représentant Louis XVIII dans les rues de Marseille et on faisait crier Vive le roi ! à toute la populace. Il partait tous les jours des compagnies de volontaires royaux, composées de gens de la plus basse classe et que l'on dirigeait sur Grenoble par la route de Gap. »

Revenu à Valence le 6 avril 1815, le duc d'Angoulême apprit dans cette ville que Carcassonne et Perpi-

gnan avaient abandonné la cause du roi, que des colonnes marchaient sur le Pont Saint-Esprit de Nîmes et de Montpellier; que le général Merle, chargé d'occuper ce point important, ne pouvant plus le conserver, se repliait sur Avignon, y laissant le comte de Vogüé.

Le prince assembla un conseil de guerre, pour discuter le projet d'une retraite derrière la Durance et l'occupation par l'armée royale, de la province. Cet avis fut adopté et l'ordre donné pour le lendemain. Les troupes du duc (2e corps) durent adopter l'ordre de marche suivant :

Départ de Valence à deux heures du matin, pour se porter sur Montélimart de la manière suivante : le 2e escadron du 14e de chasseurs à cheval ; le 2e bataillon du 10e de ligne ; la trésorerie, l'artillerie, le 1er bataillon du 10e de ligne ; les 5e, 3e, 2e bataillon du Gard ; le 1er bataillon de l'Hérault, 2 pièces de quatre ; 1er et 2e bataillons de Vaucluse. A l'arrière-garde, le 1er étranger et le 1er escadron du 14e de chasseurs. Cet ordre de marche en retraite signé du général d'Aultanne, chef d'état-major du prince, tomba aux mains du général Piré et fut envoyé à Grouchy.

Ce dernier expédia dans cette journée du 6 avril les dépêches suivantes :

GROUCHY A M. CORCELLES, COMMANDANT LA GARDE NATIONALE DE LYON.

« Veuillez, Monsieur le commandant, faire partir, demain 7 avril, pour Valence, le bataillon de la garde

nationale volontaire, fort de huit cents hommes d'élite, bien armés, que je vous ai prévenu ce matin que j'étais dans l'intention d'emmener avec moi. Vous leur ferez prendre 40 cartouches par homme, et demain pour deux jours. Pour plus de célérité il faut les embarquer sur le Rhône, les dirigeant sur Valence ; mais ils s'arrêteront quelques instants à Tain, pour savoir si quelques dispositions qui leur sont relatives n'y auraient pas été laissées par moi. Mes ordres seront chez le maire ou chez le commandant de la place.

« Je compte sur le zèle et le dévouement de ces braves, et vous prie de leur témoigner d'avance toute la confiance que je mets en eux.

« Si vous étiez à même de m'envoyer un bataillon après-demain, ce serait rendre un bien réel service à la chose publique. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL DESSAIX.

« Mon cher général, le mouvement rétrograde que les dispositions que j'ai prises font faire aux rebelles, à la suite desquels je mets le général Piré, rend nécessaire de le soutenir ; en conséquence je donne ordre au général Mouton de partir avec le 58e, le bataillon du 39e et le détachement du 20e pour Tain. Je compte m'y rendre ce soir.

« Je laisse ici le général Paraleti, pour commander la place, et espère que votre santé vous permettra de vous occuper avec votre zèle et activité ordinaires, tant de votre division que de la ville de Lyon, et

que vous achèverez l'exécution des mesures que j'ai ordonnées pour l'organisation de la garde nationale, l'armement et l'organisation du faubourg de la Guillotière, les bataillons ou compagnies de volontaires, etc.

« Je vous adresserai les demandes des divers objets dont j'aurai besoin, et vous prierai de me les faire parvenir avec une grande célérité.

« Comme il est possible que l'ennemi passe le Rhône et se porte sur la rive droite de ce fleuve, je vous recommande de placer la majeure partie des moyens de défense que je vous laisse en observation de ce côté. Vous n'avez rien à craindre dans la direction de Valence et Lyon ; mais, je le répète, la rive droite est d'autant plus à surveiller que des partis royalistes occupaient Tournon hier matin et qu'il est possible que les insurgés fassent maintenant de l'Ardèche le théâtre de leurs opérations.

« Ne négligez pas non plus Saint-Etienne ; envoyez-y une centaine d'hommes pris dans ce qui vous reste des dépôts.

« Enfin envoyez en hâte dans l'Ardèche et dans le département de Saône-et-Loire l'ordre aux gardes nationales de se lever et de se porter vers le Rhône, afin de s'opposer aux progrès des royalistes, s'ils opèrent vers la rive droite du fleuve.

« La division Girard doit arriver demain, d'après l'annonce télégraphique que j'ai reçue de l'époque du départ de Paris. Je vous enverrai des ordes pour elle.

« Je laisse l'adjudant général Favre pour commander à Vienne ; on n'y a pas envoyé de Grenoble les

fusils que j'avais dit d'y expédier ; veuillez en faire partir sur-le-champ quelques centaines, pour y armer les braves gardes nationales qui y affluent de toutes parts. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL LASALCETTE.

« Veuillez, mon cher général, m'envoyer en toute hâte le bataillon du 58ᵉ que vous avez gardé à Grenoble et le bataillon du 83ᵉ, ou au moins les compagnies d'élite de ce régiment, si un seul bataillon de ce corps ne suffit point à votre garnison. Vous dirigerez ces troupes en poste, de Grenoble sur Valence, par Romans. Faites-moi aussi en toute hâte l'envoi, à Valence, de plusieurs caissons d'infanterie, et que chaque soldat des 58ᵉ et 83ᵉ qui se rend à Valence emporte avec lui quarante cartouches. S'il vous reste des chevaux d'artillerie harnachés, envoyez-m'en quelques-uns à Valence.

« Veuillez me répondre à cette lettre par estafette à Valence. J'ai reçu vos diverses dépêches et ne puis qu'applaudir à toutes les bonnes dispositions que vous avez prises et qui ont puissamment concouru au mouvement rétrograde des insurgés.

« Ne perdez pas une minute à faire partir les troupes dont j'ordonne le mouvement.

« *P. S.* Si, contre toute apparence, l'ennemi marchait en force sur Grenoble, vous ne m'enverriez que le seul bataillon du 58ᵉ. »

Au moment où Grouchy expédiait la lettre ci-dessus,

le général Corbineau, aide de camp de l'Empereur, envoyé pour rendre compte *de visu* de ce qui se passait à Lyon, arrivait chez le général, qui aussitôt répondit au ministre de la guerre :

« Monsieur le maréchal, un des officiers de votre état-major vient de me remettre votre lettre du 3 avril, onze heures du soir. L'étonnement que vous me témoignez des dépêches télégraphiques que j'ai fait parvenir m'est pénible. Dire la vérité tout entière, dût-elle déplaire, est à mes yeux un devoir dont je ne me départs jamais. L'état des affaires était tel ici, que si j'y fusse arrivé vingt-quatre heures plus tard, Lyon eût été occupé par les royalistes, et M. le duc d'Angoulême maître de la ville. Les mesures que j'ai prises ont prévenu ce malheur, et si je ne vous ai point rendu compte avec autant de détail que je l'aurais désiré, c'est que, dans un pareil moment de crise, il valait mieux agir qu'écrire. Au reste, le général Corbineau qui arrive ici à l'instant vous mettra au fait, ainsi que Sa Majesté, de ce que j'ai fait pour improviser une défense, faire arriver à tire d'aile le peu de troupes et de munitions existant à vingt lieues à l'entour, réparer les faux effets de la coupable sécurité dans laquelle on était, enfin remonter l'esprit public et électriser et armer toute la population.

« J'ai à ajouter à ma lettre de ce matin, Monsieur le maréchal, que la colonne ennemie qui occupait *Tournon* est repassée sur la rive gauche du Rhône ; que l'artillerie royaliste a été embarquée sur le fleuve ; qu'à moins que le duc d'Angoulême ne veuille tenter contre Gre-

noble ce qui ne lui a pas réussi pour Lyon, et se rejoindre à cet effet à la colonne des Marseillais, qui sont à sa gauche lors de sa marche sur Valence, il se retire en ce moment sur Avignon.

« Que s'il se porte sur Grenoble, il trouvera cette ville en état de lui résister, tous les ordres ayant été donnés à cet égard au général Lasalcette, qui est dévoué. C'est avec zèle que je suivrai les royalistes, et les attaquerai dans leur mouvement sur Grenoble dans le cas où ils s'y porteront; mais, je le répète, je pense qu'ils se retirent.

« Non-seulement ils ont avec eux le général *Loverdo*, mais les généraux d'Aultanne, Briche, Monnier, Ernouf et quelques autres. Les pièces que je vous ai fait passer vous en offrent la preuve.

« J'ai besoin, Monsieur le maréchal, d'un officier pour commander l'artillerie pour laquelle j'ai requis des chevaux (ainsi que pour monter quelques hussards et dragons) et qui se composera de douze bouches à feu lors de la réunion de tous mes moyens à Valence.

« Dès que j'aurai rallié la division Girard, j'agirai offensivement et avec autant de vigueur que de rapidité. Avant cette réunion de forces, je ne puis m'avancer beaucoup à raison de mon peu de monde. Des échecs partiels doubleraient le moral des insurgés et de leurs partisans.

« N'écrivant point directement à Sa Majesté, je vous prie, Monsieur le maréchal, de lui communiquer toutes mes lettres, et de l'assurer que mes sollicitudes et mon zèle pour le bien de son service ne sauraient être plus

actifs et plus complets qu'elles ne viennent de l'être. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL DE PIRÉ.

« Je reçois votre dépêche, mon cher général, au moment où arrive le général Corbineau, et qui me force de retarder quelques instants mon départ ; je ne pense donc me rendre que demain soir à Valence d'autant que je ne vois pas bien clairement que l'état des ponts permette d'y être aussitôt que je l'avais espéré.

« Ralliez à vous, ainsi que je vous l'ai déjà marqué, les troupes aux ordres du général Debelle. Vous prescrirez à cet officier de se rendre de suite à Lyon près du général Corbineau. Vous organiserez une avant-garde dont vous donnerez le commandement au général Letellier et le reste des troupes, avec celles que j'ai fait partir aujourd'hui, formera notre petite armée ; elle ne sera pas nombreuse, mais bonne ; d'ailleurs le général Girard nous joindra à Valence, et ce n'est qu'après sa réunion à moi que je prendrai la grande offensive. Avec votre avant-garde, faites suivre les royalistes. J'attends encore des troupes de Grenoble, qui nous joindront : envoyez au-devant d'elles pour hâter leur marche. Enfin organisons-nous bien à Valence, et ne frappons le grand coup que quand nous serons avec tous nos moyens. Je ne veux pas d'échecs particuliers ; que Letellier ne s'aventure pas et ne prenne pas position trop loin de Valence.

« Envoyez-moi, d'ici à demain au soir, de fréquents rapports. Adieu ; à demain au soir ou dans la nuit. »

Six heures du soir.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Les positions que j'ai fait prendre aux troupes parties de Lyon et de Grenoble ont déterminé la retraite des rebelles. Ils ont repassé l'Isère; le général Piré les suit. J'espère réoccuper Valence ce soir. Je m'y porte avec le 58e, six bouches à feu, et laisse ici l'ordre à la division Girard de me suivre. Le 83e revient enfin de son égarement, il reçoit à Gap la cocarde nationale. »

Ces dépêches expédiées, ces dispositions prises, Grouchy lança la proclamation suivante :

« LYONNAIS !

Les positions prises par les troupes qui de Lyon et de Grenoble ont marché contre les rebelles, les ont forcés à repasser l'Isère. Le lieutenant général Piré les poursuit. Valence sera occupé ce soir. Le 83e régiment est enfin revenu de sa longue erreur : il reçoit à Gap la cocarde nationale des mains du général Chabert. Je mets en marche de nouvelles troupes de Lyon. Elles seront remplacées par la division Girard. Le drapeau tricolore flotte à Perpignan et sur toute la frontière.

« Je vous remercie de l'énergie et des sentiments que vous avez montrés quand vos murs semblaient menacés.

« VIVE L'EMPEREUR ! »

Les événements se pressaient dans le Midi. Par suite des habiles et vigoureuses dispositions prises par le général de Grouchy, le mouvement offensif du duc d'Angoulême avait été arrêté le 5 avril. Deux jours plus tard, le 7, la petite armée royaliste, réduite aux troupes que nous avons énumérées et dans l'ordre de marche en retraite, était menacée d'être enveloppée de toute part. Au 2e corps de l'armée du prince, commandée directement par lui, nous devons cependant ajouter encore l'aile droite du général Ernouf, qui eut ordre de se replier également derrière la Durance. A la réception des instructions du prince, Ernouf occupait la position du Poët et gardait la vallée d'Aspres. Le général s'empressa d'envoyer un de ses officiers à Avignon qui tenait encore pour le roi, et fit prier le général Leclerc, qui y commandait, de garder et de défendre le pont de Bompas, à l'est de la ville sur lequel il pouvait avec ses troupes franchir la Durance en opérant sa retraite. Le général Leclerc dut aussi s'assurer des passages de Mirabeau, de Pertuis et de Lescalles, au-dessous d'Apt, sur la rive droite de la Durance. La colonne du général de Loverdo fut laissée à Sisteron, pour conserver ce point intermédiaire sur la nouvelle ligne de défense adoptée.

Malgré ces dispositions, la situation paraissait tellement critique aux chefs de la petite armée royale, qu'ils supplièrent le duc d'Angoulême de s'éloigner à l'insu des troupes. Le prince refusa avec noblesse et dignité d'abandonner ses compagnons d'armes. Alors le général d'Aultanne proposa d'embarquer sur le

Rhône un bataillon du fidèle et dévoué 10e de ligne pour qu'il occupât le poste important du Pont-Saint-Esprit et s'y maintînt de façon à assurer une retraite au prince par le Rhône. Mais le duc d'Angoulême ne voulut pas se séparer de ce régiment, le seul sur lequel il pût compter en cas d'engagement sérieux.

Le 7 avril, le prince quitta Valence, repassa le pont de la Drôme, à Livron, fit halte à Loriol, tandis que les troupes impériales occupaient Valence, précédant de peu d'instants les colonnes du général de Grouchy.

Ce dernier, le même jour, 7 avril, recevait de grand matin, par dépêche télégraphique, l'ordre d'envoyer le 83e de ligne sur les derrières de l'armée royale et de prescrire à toutes les forces de la 9e division (Montpellier) de couper aux royalistes les communications avec l'Espagne et la Méditerranée.

Le général Grouchy expédia les dépêches suivantes, ce jour-là :

7 avril 1815.

GROUCHY AU GÉNÉRAL COMMANDANT A MACON.

« Général, les mesures que j'ai prescrites ici ont déjoué les projets des royalistes sur Lyon, qui, menacé un moment, voit aujourd'hui les insurgés rejetés de l'autre côté de l'Isère. D'après les ordres que j'ai donnés, les troupes impériales doivent occuper en cet instant Valence. — Les journaux de ce département et les récits des voyageurs ont pu vous instruire de

l'énergie et des sentiments patriotiques qu'ont fait naître à Lyon et dans tout le Dauphiné les circonstances devenues plus rassurantes. Je ne puis que remercier la garde nationale du zèle qu'elle témoigne; mais je pense qu'il convient d'attendre pour user de sa bonne volonté que ses services soient plus nécessaires.

« Le maréchal Suchet va d'ailleurs passer dans vos murs et vous transmettre, soit à son passage, soit à son arrivée ici, des ordres ultérieurs.

« Veuillez communiquer cette lettre à M. le secrétaire général de la préfecture. »

Lyon, le 7 avril 1815.

GROUCHY AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« Mon cher général, si, comme je l'espère, vous réussissez dans votre mouvement sur Valence, *alors faites seulement poursuivre par Le Pelletier*, *et*, *ainsi que je vous l'ai marqué*, *ne compromettez rien dans ce moment où des forces imposantes nous arrivent*, *et en attendant deux ou trois jours encore nous sommes sûrs du succès positif et suivi.*

« Je regrette que vous ayez opéré le passage de *l'Isère* avant mon arrivée, et je n'entendais que vous occupassiez *Valence* que dans l'hypothèse présumable (d'après vos rapports) du mouvement de retraite des insurgés.

« Au reste, les bonnes dispositions que vous prendrez et votre valeur me font espérer que vous réussirez. Croyez que l'Empereur saura tout ce que

vous allez faire de brillant, et qu'il ne dépendra pas de moi que vous ne soyez récompensé comme vous le méritez.

« Un bataillon du 58° venant de Grenoble vous eût encore joint si vous eussiez tardé à faire votre mouvement.

« En cas d'insuccès, gardez bien Romans et les autres passages de l'Isère.

« *P. S.* Ménagez les munitions pour l'avenir, à raison de la difficulté du remplacement.

« L'arrivée du maréchal Suchet, qui probablement va me remplacer, est cause que je n'ai pas été vous rejoindre; vous me verrez dès que je saurai à quoi m'en tenir. — Ecrivez-moi plus souvent. »

Cette lettre de Grouchy au général Piré a une grande importance pour son histoire personnelle et mérite qu'on s'y arrête.

Le général, bien qu'ayant reçu de Napoléon lui-même, avant de partir de Paris, l'assurance formelle que nulle violence ne serait faite au duc d'Angoulême, craignait encore que, par suite de l'influence de quelques personnes de l'entourage impérial, ou bien en apprenant la décision du congrès à son égard, l'Empereur ne changeât d'avis sur le prince. La mort du duc d'Enghien était toujours présente à la mémoire de Grouchy, qui, tout en désirant servir fidèlement Napoléon, rejetait loin de sa pensée toute idée de participation à une affaire semblable à celle d'Ettenheim. Le rôle de Rovigo lui paraissait odieux. Il était donc parfaitement décidé, si l'ordre lui arrivait d'envoyer à

Paris le duc d'Angoulême, à faire évader le prince à ses risques et périls.

Ce qui mettait Grouchy en méfiance contre les projets ultérieurs de Napoléon, c'est que l'Empereur lui avait envoyé Corbineau, un de ses aides de camp, lequel ne le quittait pas et était expédié, selon toute évidence, pour le surveiller, et au besoin diriger par ordre supérieur ses actions. En outre Suchet lui était annoncé.

Grouchy, pour éviter au duc d'Angoulême et à lui-même les inconvénients qui pouvaient résulter de la capture du prince, voulut donner à ce dernier la faculté de quitter la France. Et comme ni le prince ni son armée toute disloquée n'étaient plus à craindre, il lui laissa vingt-quatre heures d'avance. Voilà pourquoi le général s'efforça de retarder le mouvement du général Piré. Les combinaisons bienveillantes du commandant en chef furent déjouées, ainsi qu'on va le voir. Le prince ne comprit pas, ne sut pas profiter du temps d'arrêt, et force fut au général de retenir prisonnier le neveu du roi et d'attendre les ordres de Napoléon.

On comprend que nous n'avançons pas de pareils faits sans preuves. Ces preuves résultent non-seulement de la lettre ci-dessus, mais aussi de la note que l'on va lire :

« Des troubles éclatèrent dans le Midi. Napoléon me donna ordre de m'y rendre pour les apaiser et y faire déployer les couleurs arborées alors dans le reste de la France. Je témoignai de la répugnance à me charger

de cette mission, sachant que M. le duc d'Angoulême était encore dans cette partie du royaume. Napoléon exigea que je partisse, et je ne le fis que lorsqu'il m'eut donné l'assurance que si le sort des armes me mettait à même d'empêcher M. le duc d'Angoulême de s'embarquer, il le renverrait, et qu'il m'eût dit que son intention était de faire contraster la générosité de sa conduite envers ce prince avec le sort que les alliés annonçaient vouloir lui réserver ; il ajouta seulement que peut-être il le garderait comme otage du retour de l'impératrice Marie-Louise. Je partis le cœur navré ; mais il fallait ou renoncer à mon état ou obéir. Les ordres successifs que m'adressa Napoléon réitéraient tous l'injonction d'empêcher le prince de sortir de France, et il envoya près de moi un de ses aides de camp pour assurer l'exécution de ses ordres, si je balançais à y obtempérer. Le lieutenant général Gilly ayant conclu sans ma participation avec M. le duc d'Angoulême la capitulation de la Palud, j'en fus informé en entrant au village de la Donzière, distant de 3 lieues de la Palud. Mes instructions ne me permettant pas de ratifier la principale clause de cette capitulation, qui était le départ du prince, je me vis obligé de me rendre au Saint-Esprit où il devait passer, afin de m'opposer à son départ. Mais, au lieu d'y aller directement par terre, je m'embarquai sur le Rhône avec un vent contraire, afin que le prince eût le temps de partir pour Cette, avant que je fusse au Saint-Esprit. J'arrivai dans cette ville dix heures plus tard que je n'aurais dû y être. Malheureusement le prince avait tardé à se mettre en

marche : il était encore à la Palud quand j'arrivai au Saint-Esprit. J'étais accompagné de l'aide de camp de Napoléon (Corbineau), qui ne me quittait pas et qui eût rompu la capitulation si je l'eusse ratifiée. Je fus donc, malgré moi, forcé de retenir le prince jusqu'à ce que j'eusse reçu l'autorisation de le laisser aller, autorisation que je demandai avec instance et en rappelant ce qui avait été dit à cet égard ; en outre, je donnai à M. de Damas, aide de camp du prince, la positive assurance que si, contre toutes les apparences, la politique de Napoléon pouvait être changée, je ferais moi-même évader le prince, et j'ajoutai que je dévouerais ma tête pour sauver la sienne. M. de Damas, avec lequel je m'abouchai tous les jours, pendant le temps que je passai au Saint-Esprit, fut témoin de ce que je souffrais, fut dépositaire de mes résolutions, connut tous mes sentiments : j'invoque avec confiance son témoignage. Je quittai le Saint-Esprit pour marcher contre Marseille. Pendant la durée de ma mission dans le Midi, pas une arrestation ne fut faite par mes ordres, pas une goutte de sang ne fut versée. »

Cette affaire du duc d'Angoulême donna lieu par la suite à une singulière accusation. Un individu, en fouillant les cartons du ministère de la guerre, trouva une lettre adressée par Grouchy au duc d'Angoulême et en tira la conclusion que le général, en 1815, trahissait l'Empereur. Il fit proposer à Grouchy de lui vendre cette lettre. Grouchy, indigné, refusa et signala le fait au ministre. Il publia ensuite par la voie de la presse une lettre adressée aux principaux journaux de Paris.

écrite par Grouchy lui-même et résumant sa conduite en 1815 à l'égard du duc d'Angoulême. Dans cette note, le général invoque le témoignage de M. de Damas qui était alors aide de camp auprès du prince. Le doute ne saurait donc être permis ; cette note du général de Grouchy, que l'on trouvera plus loin, explique parfaitement les recommandations assez singulières contenues dans la lettre au général Piré.

Ne compromettez rien, faites seulement poursuivre par Le Pelletier. — Je regrette que vous ayez opéré le passage de l'Isère avant mon arrivée. — J'entendais que vous n'occupassiez Valence que dans l'hypothèse du mouvement de retraite des insurgés, etc.

Voici maintenant la note de Grouchy exposant sa conduite :

« Monsieur le rédacteur, un abus de confiance de la part d'un homme que le besoin d'argent a sans doute fait agir, livre à une publicité prématurée une pièce dont j'avais moi-même annoncé la prochaine impression, et qui devait enfin figurer dans les Mémoires dont j'achève le travail.

« Là, ce document relatif à ma campagne du Midi contre le duc d'Angoulême doit être accompagné des explications qui en font pour moi un titre honorable, et de ma correspondance à cette époque, avec l'Empereur, dont j'avais si bien rempli les vues en appréciant sur les lieux ses véritables intérêts politiques, que sa dernière lettre contient l'envoi du bâton de maréchal.

« Placé plus tard sur la liste de proscription et de mort du 24 juillet 1815, et caché dans une chaumière

de Normandie, j'écrivis à Louis XVIII pour lui faire connaître que l'homme qu'il proscrivait avait sauvé peut-être la vie du duc d'Augoulême, en perdant volontairement une journée qui suffisait pour la dispersion des corps après un échec, et empêchait la rencontre des soldats aveuglés par leur fanatisme politique, et à l'animation desquels il eût été impossible de soustraire un prince que l'Empereur voulait faire prisonnier, mais seulement pour donner au monde une nouvelle preuve de sa magnanimité en le traitant avec tous les égards dus à son rang, jusqu'au moment de le rendre à la liberté.

« J'écris encore dans cette lettre à Louis XVIII que ma démission du commandement de l'armée du Nord était une des principales causes de son avénement au trône; en effet, après la néfaste journée de Waterloo, resté seul chargé du commandement en chef de toute l'armée, je fus assez heureux pour dirriger en face de l'ennemi la mémorable retraite qui ramena ces glorieux débris jusque sous les murs de Paris, où je m'arrêtai pour supplier le gouvernement provisoire de livrer à l'Europe entière une dernière bataille, où notre généreuse population serait venue joindre ses efforts à ceux de nos braves et malheureux soldats; mais ma prière fut rejetée : l'intrigue, l'égoïsme, la trahison avaient pénétré partout : la cause impériale était perdue sans retour; l'anarchie la plus effrayante menaçait ma patrie, que je ne pouvais plus défendre comme autrefois en versant mon sang, et le monstre devait triompher ou disparaître devant une dynastie nouvelle; mais moi,

vieux soldat de la révolution et de l'empire, je ne devais pas mettre mon épée au service des partis qui n'étaient plus le mien. Louis XVIII régnait : j'exhortai mes soldats à l'obéissance, au respect des lois, je me démis de mon commandement en chef et me retirai dans mes terres. Le roi aurait dû me savoir gré de n'avoir pas, dans l'intérêt des factions, ensanglanté le pays sur lequel il venait régner ; mais je n'avais pas, comme tant d'autres, agi sous sa direction. Il ne put oublier qu'avant de quitter Waterloo j'avais, à la tête de mon corps d'armée, proclamé Napoléon II empereur des Français, et je ne sauvai ma vie qu'en la cachant pendant cinq années sur la terre d'exil.

« Voilà, Monsieur le rédacteur, l'homme que cherchent à diffamer des gens qui vivent du mal qu'ils font, en égarant l'opinion publique, et que l'appât de quelque gain attache aux traces des personnages élevés. Cette nouvelle et honteuse industrie qui échappe, quant à présent, aux termes trop généraux de nos lois, doit être flétrie par l'opinion publique, dont la presse quotidienne est l'organe, et je ne saurais mieux m'adresser qu'à vous, Monsieur le rédacteur, afin de faire parvenir aux abonnés de votre estimable journal cette explication préparatoire, en attendant que mes Mémoires y donnent tout le developpement possible et fassent connaître tous les détails de la vie politique et militaire de celui qui depuis cinquante-sept ans porte une épée qui a été si souvent tirée contre les ennemis de la France. »

Cette dernière lettre était envoyée aux journaux par Grouchy en 1840.

A la même époque, le maréchal écrivait au général Alphonse de Grouchy, son fils, qui lui avait demandé quelques explications relativement à cette soustraction du dépôt de la guerre de sa lettre au duc d'Angoulême (18 juin) :

« Je dois à la vérité de dire que je désirais fort que le prince fût arrivé et reparti du Saint-Esprit avant que j'y fusse arrivé, car la mission dont m'avait chargé l'Empereur me répugnait fort à remplir. La mesure de l'arrestation du duc d'Angoulême ne m'avait point été prescrite d'une manière tellement positive qu'on puisse m'accuser de trahison à l'occasion de cette lettre.

« Peut-être encore voudra-t-on me reprocher d'avoir dit et écrit que, si j'avais eu l'injonction de faire conduire le prince à Paris, et qu'il fût à ma connaissance que son sort dût être semblable à celui du duc d'Enghien, je le ferais échapper et disposerais à cet effet un régiment de chasseurs que commandait le chef d'escadron Houssin.

« C'est une chose abominable que le général Pelet et le ministre de la guerre tolèrent ou autorisent les recherches que des tiers, dans leurs calculs personnels, vont faire dans les cartons du ministère pour y chercher des moyens diffamatoires.

« Si on avait une Chambre libérale et courageuse et que de tels abus de pouvoir lui fussent dénoncés, il en résulterait de graves débats, tellement graves même,

que le gouvernement et ses infidèles agents seraient flétris dans l'opinion, peut-être poursuivis comme prévaricateurs. »

Ainsi il est évident, d'après cela, que Grouchy avait été peu flatté de la mission dont l'Empereur l'avait chargé ; qu'il était décidé à sauver par tous les moyens le duc d'Angoulême, si la vie de ce prince était menacée; que ce qu'il avait écrit à cet égard lui était imputé, sous le gouvernement de Juillet, à crime de trahison; qu'on avait voulu exercer vis-à-vis de lui un infâme chantage, qu'il avait repoussé, et qu'en fait son crime était de n'avoir pas voulu doubler le duc de Rovigo dans le rôle qu'avait joué ce dernier en 1804.

Revenons maintenant à la campagne contre le duc d'Angoulême.

Le 7 avril 1815.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, le rapport de M. le général Piré, de ce matin, m'annonce qu'hier l'ennemi occupait encore la rive gauche de l'Isère au parc la Roche, et qu'il a échangé avec lui quelques coups de canon et de fusil. (J'en ai été d'autant plus étonné que son précédent rapport annonçait, ainsi que je vous l'ai marqué, le mouvement rétrograde.) Le général Piré effectuera le passage de la rivière à Romans, d'où les royalistes se sont éloignés, et marchera sur Valence, où il espère rentrer à midi.

« Je suis parvenu à former au général Piré, par la réunion des troupes tirées de Grenoble ou envoyées d'ici, une avant-garde de deux mille cinq cents hommes de troupes de ligne et quelques milliers de gardes nationales. L'ennemi doit donc être poussé facilement s'il n'a pas effectué sa retraite dans la nuit. Je dirige toutes les gardes nationales que j'ai mobilisées à Lyon, ainsi que celles venues des campagnes et que j'ai fait armer, sur Tain, sur Saint-Vallier et sur Vienne. Elles formeraient au besoin des échelons au général Piré; toutes sont animées du meilleur esprit.

« J'ai donné ordre d'arrêter M. Dalbon, et M. de (*nom illisible*); mais on ne les croit pas dans Lyon.

« Le général Brayer arrive et prendra demain le commandement de la ville en remplacement du général Mouton-Duvernet, qui se rendra dans le département du Puy-de-Dôme pour y remplir la mission dont vous l'avez chargé, et dont les circonstances n'avaient pas permis jusqu'à ce jour qu'il s'occupât.

« Aussitôt l'arrivée de la division Girard, je compte toujours la réunir à l'avant-garde du général Piré, à moins que le maréchal Suchet ne soit destiné à la commander. J'attends donc avec une extrême impatience, pour me porter sur Avignon et Marseille, ce maréchal, afin de savoir à quoi m'en tenir sur ce qui me reste personnellement à faire ; je lui ai envoyé un de mes officiers pour l'instruire de l'état des choses.

Le Cantal a arboré le drapeau tricolore, et il n'y a rien de nouveau dans le Puy-de-Dôme, qui est tranquille. Le préfet de l'Ain, dont le département est

animé des meilleurs sentiments, annonce que la diète suisse a ordonné une levée extraordinaire d'hommes et que déjà quinze mille sont sur pied. »

Le duc d'Angoulême arriva le 7 au matin à Montélimart. Là, il apprit que le comte de Vogüé, abandonné par ses canonniers et resté avec une poignée de volontaires, avait été contraint de se retirer, après une courte fusillade, du Pont-Saint-Esprit. Le prince allait donc se trouver entouré de toute part.

Il ne lui restait plus qu'une ressource, c'était de rallier le général Ernouf par la vallée d'Aspres, de se placer au milieu des Provençaux et de gagner avec eux les côtes de Provence ou le Piémont; mais pour effectuer ce projet il lui fallait abandonner les débris de la petite armée qui s'était dévouée pour la cause royale : une fois encore, il refusa d'agir ainsi et de séparer sa fortune de celle de ses compagnons d'armes.

Il se décida alors à autoriser le général d'Aultanne, son chef d'état-major, à entrer en pourparlers avec le commandant des troupes impérialistes au Pont-Saint-Esprit.

Le quartier général du duc était ce jour-là, 8 avril, à Pierrelatte, à quelques lieues au nord du Pont-Saint-Esprit.

Avant de faire connaître les deux conventions du Pont Saint-Esprit et de la Palud, donnons la correspondance du général de Grouchy les 8 et 9 avril 1815 :

Lyon, le 8 avril 1815, six heures du matin.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE. — GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« La retraite de l'ennemi est prononcée. Le duc d'Angoulême, après la canonnade qui a précédé le passage de l'Isère, a quitté Valence et se retire sur la Drôme; je l'y fais poursuivre. Le maréchal n'arrivant point, je rejoins mes avant-gardes, ma présence n'étant plus nécessaire ici, où il ne reste rien à faire. Je laisse l'ordre à la division Girard de me venir joindre, et j'envoie ceux qui m'ont été donnés hier par le télégraphe, dans la 9e division.

Lyon, le 8 avril.

GROUCHY AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, les mesures que j'ai prises ici, l'élan donné à l'esprit public, la formation des gardes nationales, la formation des corps de volontaires et l'attitude imposante de tout le Dauphiné ont déjoué les espérances des royalistes. Le duc d'Angoulême a su de bonne heure mon arrivée à Lyon, et a bientôt renoncé à ses projets sur cette ville. Les mouvements que j'ai fait faire au petit corps du général Piré et aux troupes que j'ai fait marcher de Grenoble sur Saint-Marcellin et Romans, ont rejeté les royalistes de l'autre côté de

l'Isère. Ils évacuent Valence, le général Piré les poursuit et je le soutiens avec mes 540 hommes du 53ᵉ régiment et un petit bataillon du 39ᵉ des gardes nationales et six bouches à feu que je suis parvenu à faire atteler. Pour plus de célérité, les troupes de ligne que j'envoie d'ici sont embarquées sur le Rhône et j'espère que le général Piré occupera ce soir Valence; j'y compléterai l'organisation de mes moyens, et pousserai l'ennemi dès que j'aurai la certitude de la direction qu'il aura prise en quittant Valence. S'il se jette dans l'Ardèche, où une de ses colonnes occupait hier Tournon, je ferai passer la division Girard par la rive droite, la dirigeant sur Privas, et je m'y porterai moi-même. Si au contraire il se joint à ses Marseillais, dès les Basses-Alpes, j'appellerai le général Girard à moi par Valence.

« Le général Corbineau va rester ici, et rendra à l'Empereur un compte plus détaillé que je ne puis le faire en cet instant de ce que j'ai fait à Lyon depuis mon arrivée, et de ce qui s'y est passé.

« Je désire que Sa Majesté approuve ma conduite. Voici quelques renseignements sur la rentrée du duc d'Angoulême à Valence. Le côté de Grenoble va bien. Le 38ᵉ régiment rentre enfin au sein de la grande famille militaire ; ainsi que je l'ai marqué télégraphiquement ce matin, il se rend à Grenoble. Cette ville est suffisamment garnie de troupes, ainsi que les autres places des Alpes.

« *P. S.* Permettez, Monsieur le maréchal, que je vous prie de demander à l'Empereur, dans le cas où le maré-

chal Suchet serait destiné à commander en chef de ces côtés, que Sa Majesté trouve bon que je ne voie pas cueillir par d'autres mains que les miennes les fruits de mes travaux, et qu'elle daigne me permettre de retourner près d'elle. »

9 avril 1815, trois heures du matin.

GROUCHY AU GÉNÉRAL GILLY.

« Chargé par l'Empereur, mon cher général, du commandement en chef des troupes destinées à terminer les troubles, j'ai appris sans étonnement, mais avec bien du plaisir, tout ce que vous avez déjà fait pour coopérer à ce but important.

« Pour achever ce qui est si bien commencé, faites sur-le-champ passer le Rhône à vos troupes et allez prendre position à Mornas (entre Avignon et le Pont-Saint-Esprit), afin de couper la route aux insurgés, qui se trouveront pris entre vous et la colonne que je conduis.

« Si déjà l'ennemi avait dépassé Mornas, mettez-vous en toute hâte à sa poursuite et donnez-m'en avis sur la route de Montélimart, afin que j'aille vous joindre de ma personne, me faisant suivre par les troupes du général Piré.

« *P. S.* Que le Saint-Esprit demeure toujours bien gardé ; laissez-y assez de monde pour cela. »

Lorsque Grouchy écrivait cette lettre, il ignorait encore que le prince avait envoyé le général d'Aultanne au Pont-Saint-Esprit pour traiter.

9 avril 1815.

GROUCHY A SA MAJESTÉ L'EMPEREUR.

« Sire, je m'empresse d'annoncer à Votre Majesté l'heureuse tournure des affaires. Les troupes qui accompagnaient le duc d'Angoulême le quittent. Le 14e régiment de chasseurs a envoyé sa soumission : je la joins ici. L'adjudant-major qui l'a apportée a déclaré que cette soumission se faisait du consentement même du duc d'Angoulême, qui allait s'embarquer à Marseille ; toute son armée se débande; le 10e de ligne va aussi envoyer sa soumission.

« Ma cavalerie passe aujourd'hui à Montélimart, et j'embarquerai ce soir à Valence mon infanterie et mon artillerie pour gagner le plus rapidement possible le Pont-Saint-Esprit, d'où j'aurai l'honneur d'écrire à Votre Majesté.

« Nîmes et Montpellier ont arboré le drapeau tricolore. J'espère que Votre Majesté n'aura bientôt plus d'ennemis dans le Midi, et que sous peu j'aurai l'honneur de lui écrire de Marseille.

« *P. S.* Ci-joint les dépêches importantes interceptées par ma cavalerie. »

9 avril 1815.

GROUCHY A S. E. LE MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, Valence a été occupé hier et l'ennemi se retire en désordre. Les déserteurs commencent à

nous venir ; le général Piré est à sa poursuite. Divers avis m'annoncent que le général Gilly, aidé du 63e régiment, a fait arborer à Nîmes le drapeau tricolore; qu'on s'est assuré de la personne des généraux Briche et Solignac, et que le général Gilly se porte sur Avignon. Je me hâte de vous transmettre ces nouvelles et pars pour Valence.

« Ci-joint les pièces publiées par les insurgés pendant leur séjour à Valence. »

Le colonel du 10e des chasseurs à cheval, M. de Saint-Laurent, commandait au Pont-Saint-Esprit lorsque le général d'Aultanne s'y présenta de la part du prince. Il signa une première convention en vertu de laquelle :

1° Le prince et ses officiers étaient autorisés à se retirer sur Marseille, sans que sa marche fût inquiétée. 2° Le 10e de ligne était chargé de servir d'escorte. 3° Le général Berge avec le matériel rentreraient, le surlendemain, au Pont-Saint-Esprit et les gardes nationales de la rive droite du Rhône recevraient des feuilles de route pour revenir dans leurs départements respectifs. Celles de Vaucluse seraient licenciées. 4° Les administrations de l'armée royale recevraient également au Pont-Saint-Esprit, des feuilles de route. 5° Le 10e de ligne de Marseille rétrograderait sur Aix, et le prince s'embarquerait à Marseille, où il serait accompagné par un officier de l'état-major du général de Gilly.

Le duc d'Angoulême ayant consulté ses généraux sur cette convention passée par le général d'Aultanne, tous furent d'avis de la ratifier. Le prince fit donc

porter par le baron de Damas son adhésion, avec les modifications suivantes : Pas d'officier du général de Gilly, la parole d'un fils de France devant suffire. Les troupes marchant par étapes. Le 14[e] de chasseurs et le 10[e] de ligne accompagnant le prince à Marseille. Le 10[e] de ligne ne quittant Marseille qu'après le départ du duc.

Mais la convention faite entre le général d'Aultanne et le colonel de Saint-Laurent n'avait été soumise ni au général Gilly, qui occupait avec une forte colonne la route d'Avignon et talonnait la petite armée royale, ni au général de Grouchy, commandant en chef.

Si M. d'Aultanne avait les pouvoirs du prince, M. de Saint-Laurent n'avait ceux de personne; aussi arrivé à la Palud; à quelques lieues au nord de Pont-Saint-Esprit, le général Gilly, commandant en chef le 1[er] corps de l'armée impériale et les 8[e] et 9[e] divisions militaires, ayant pour instructions de laisser garnison au Pont-Saint-Esprit et de franchir le Rhône pour prendre position de manière à rendre impossible la retraite du prince, le général de Gilly naturellement refusa la convention d'Aultanne. Toutefois il en fit une autre à peu de chose près semblable à celle du Pont-Saint-Esprit, et dont la clause principale, différente de l'autre, était l'embarquement du duc d'Angoulême à Cette au lieu de Marseille.

Cette convention dite de la Palud fut acceptée par le prince et par le général de Gilly; mais ce dernier ayant rendu compte au général de Grouchy, le général prévint l'Empereur et en référa au duc d'Albuféra arrivé à Lyon. . . . .

La journée du 9 se passa ainsi. Le général de Grouchy ne se hâtant pas de se rendre au Pont-Saint-Esprit afin de laisser le temps au duc d'Angoulême de gagner Cette, il arriva le 10 au matin. Il eut ce jour-là avec le maréchal Suchet et avec l'Empereur la correspondance ci-dessous :

10 avril 1815.

GROUCHY AU MARÉCHAL SUCHET.

« Mon cher maréchal, j'ai arrêté ici M. le duc d'Angoulême et me suis refusé à ratifier la capitulation faite par le général Gilly, avant de savoir les intentions de l'Empereur. Fais-les-moi connaître par le retour de l'estafette, si tes instructions, sans doute plus étendues que les miennes, prévoient le cas qui arrive. Ne perds pas un instant, je te prie, à me tracer la marche que je dois suivre, et envoie-moi le général Radet, qui m'est indispensable, dans la situation actuelle des choses. Je t'embrasse et attends bien impatiemment ta réponse. Marseille est toujours aux royalistes, et les intentions de Masséna ne sont pas encore connues. »

Lyon, le 10 avril 1815, sept heures et demie du soir.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, j'étais très-éloigné de croire, en recevant votre lettre de Montélimart, que le duc

d'Angoulême, ayant traité sur la rive droite du Rhône, ne profitât pas de tous les moments pour s'éloigner, et s'aveuglât au point de vous attendre; puisqu'il a commis cette faute, il n'y a pas le moindre doute que vous le reteniez, jusqu'à ce que vous receviez des ordres de l'Empereur; j'espère pouvoir vous les transmettre sous vingt-quatre heures.

« Le général Radet est parti.

« Les intentions de Masséna ne sont point douteuses : il s'est retiré à Toulon, et depuis longtemps le peuple et la garnison auraient arboré le pavillon tricolore, s'ils n'avaient dans le prince d'Essling la plus grande confiance.

« Mon aide de camp a dû vous remettre des ordres pour pousser jusqu'à Marseille votre mouvement, il est temps d'en finir et de porter le dernier coup au soulèvement du Midi. Je pense que vous devez pousser votre avant-garde jusqu'à Avignon, elle ne sera pas rendue dans cette ville que vous serez fixé pour ce qu'il faudra faire à l'égard du duc d'Angoulême.

« Le télégraphe d'aujourd'hui m'apprend que les 9e et 10e divisions sont dans le plus grand enthousiasme.

« Je vous renouvelle l'assurance de ma considération très-distinguée et de mon attachement. »

10 avril 1815.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, la guerre civile du Midi est terminée : le duc d'Angoulême, poussé par mes troupes qui le talonnent

depuis Valence et occupent Donzère, et ayant derrière lui le général Gilly au Saint-Esprit, a conclu avec ce dernier la capitulation ci-jointe, en vertu de laquelle il va s'embarquer à Cette et licencier son armée, qui ne se composait plus que du 10e léger, dix bouches à feu et 1500 gardes nationaux. Incertain s'il entre dans la volonté de Votre Majesté de laisser sortir de France le duc d'Angoulême, je ne ratifie point cette capitulation, et me rends en toute hâte au Saint-Esprit pour suivre le duc et être à même de le faire arrêter si vous l'ordonnez, ce que je vous prie de me faire savoir télégraphiquement. J'espère que j'arriverai encore à temps pour remplir ce but. Le licenciement de son armée va s'effectuer, et je m'estime heureux d'avoir pu donner à Votre Majesté quelques preuves de mon zèle et de mon dévouement dans cette importante circonstance. »

ORDRE.

« Les mouvements des corps aux ordres des lieutenants généraux Piré et Gilly ont amené l'heureux résultat qu'on en attendait.

« M. le duc d'Angoulême a été forcé de signer une capitulation par suite de laquelle ses troupes ont mis bas les armes, et tous les rassemblements formés dans le Midi doivent se dissoudre à l'instant. Cette capitulation attend la ratification de l'Empereur quant à la personne de M. le duc d'Angoulême, qui demeure provisoirement au Pont-Saint-Esprit. Elle est déjà exécutée ou s'exécute dans tous les autres.

« Recevez, braves camarades, au nom de l'Empereur, l'expression de sa satisfaction de ce que vous avez si dignement concouru à faire, et accompli le vœu le plus cher de son cœur, en assurant la paix intérieure de la France, tandis qu'il travaille lui-même à la consolider au dehors. »

GROUCHY AU MARÉCHAL SUCHET.

« Mon cher maréchal, je dirige sur Lyon le régiment étranger, qui précédemment faisait partie de l'armée royaliste. J'ai envoyé à Grenoble le 10e régiment, qui a fait sa soumission dans une adresse que j'ai fait parvenir à l'Empereur de concert avec Corbineau; et j'ai nommé de nouveaux chefs à l'un et à l'autre de ces régiments. M. Roussel, chef de bataillon au 6e léger, commande le 10e, et M. Lafond, ancien aide de camp de Moreau, commande le régiment étranger.

« J'attends aujourd'hui les directions, quant à ma conduite ultérieure relativement au duc d'Angoulême, que je garde soigneusement.

« Des lettres interceptées de Masséna, que Corbineau a envoyées à l'Empereur, prouvent l'état de rebellion de l'une et l'autre de ces villes.

« Je me suis hâté d'écrire à Masséna et de le prévenir des événements qui viennent de se passer, événements qui doivent rendre la tranquillité au Midi.

« Une colonne de Marseillais menaçait hier Tarascon; une autre colonne, avec deux canons, a attaqué

Château-Renard près Avignon. Je n'ai point encore de détails, mais les événements qui ont lieu ralentiront, je pense, les mouvements des Marseillais, et nous irons à eux dès que nous aurons fini avec le duc. »

L'Empereur fit venir le 10e de ligne à Paris, le plaça à une revue du Carrousel derrière sa garde, l'arme au pied. La garde ayant défilé, Napoléon s'approcha du régiment et lui dit : « Soldats du 10e de ligne, je ne suis pas content de vous; vous avez combattu votre Empereur. Nous allons entrer en campagne, vous marcherez à l'avant-garde et n'aurez pas de cartouches. »

Le régiment répondit par un cri d'enthousiasme « Vive l'Empereur! nous combattrons à la baïonnette! »

Arrivé au Pont-Saint-Esprit le 10 mars dans la journée, Grouchy écrivit de nouveau à l'Empereur :

« M. le duc d'Angoulême m'ayant demandé de faire passer à M. et à Mme la duchesse d'Angoulême deux lettres, j'ai l'honneur de vous les transmettre ainsi que celle que m'écrit M. de Damas; cette dernière indiquera à Votre Majesté le point où s'est retirée la duchesse d'Angoulême.

« Une colonne de Marseillais menaçait Tarascon; hier d'autres bandes de ces insurgés ont attaqué Château-Renard, près Avignon; ils ont une pièce de canon avec eux; ils ont été repoussés.

« La connaissance des événements aura sans doute fait rétrograder ces brigands, dont j'ai donné connaissance à Masséna et à tous les préfets. Dès que Votre Majesté aura statué sur le sort du prince, que je fais soigneusement garder ici, je marcherai sur Marseille:

Les côtés de Nîmes et de Montpellier vont parfaitement. »

10 avril 1815.

ORDRE AUX PRÉFETS DE FAIRE RENTRER LES ARMES.

« Messieurs les préfets des départements des 8e et 9e divisions territoriales sont invités à prendre toutes les mesures les plus efficaces pour faire rentrer les armes de guerre, qui avaient été délivrées pour l'armement des gardes nationales. M. le capitaine ayant le commandement de l'artillerie de la place de Saint-Esprit est chargé de les recevoir et MM. les préfets pourront s'adresser à lui pour le versement de ces armes. »

10 avril 1815.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les actes de soumission du 10e régiment d'infanterie de ligne et du 14e régiment de chasseurs. J'ose croire que la tranquillité du midi de la France sera bientôt complète.

« Il reste encore des rassemblements dans l'Ardèche et la situation de Marseille est toujours affligeante, mais je ne doute pas que mes lettres au maréchal Masséna ne le fassent se bien prononcer, et que les bandes royalistes qui sont sorties de cette ville n'y rentrent à la nouvelle des événements du Pont-Saint-Esprit. Je suis

également informé qu'il existe des rassemblements du côté d'Apt. En me portant sur Avignon et Marseille, dès que j'aurai reçu les ordres de Votre Majesté quant au duc d'Angoulême, je balayerai le département de Vaucluse.

« Les services éminents que m'a rendus le général Piré dans cette courte campagne, le zèle infatigable et le dévouement sans bornes dont il a donné de nouvelles preuves, me font bien désirer, Sire, que vous daigniez lui accorder une marque particulière de vos bontés.

« J'ose prendre aussi la liberté de vous demander de l'avancement pour mes aides de camp, qui m'ont parfaitement secondé et dont les sentiments envers Votre Majesté ne se sont jamais démentis depuis un an. »

Le 10 avril, vers le milieu de la journée, le général de Grouchy entra au Pont-Saint-Esprit et fut fort contrarié d'y trouver le duc d'Angoulême qui n'avait pas voulu, avec beaucoup de dignité, profiter de l'espèce d'échappatoire qu'on lui laissait.

Le général ne vit pas le prince, mais s'aboucha avec son premier aide de camp, le baron de Damas, qu'il rassura complétement sur le sort du duc et qui lui écrivit dans la journée les trois lettres qu'on trouvera plus loin.

Inutile de dire que le général se hâta de condescendre à tout ce que lui demanda M. de Damas de la part du duc.

Saint-Esprit, le 10 avril 1815.

LE BARON DE DAMAS AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Monsieur le général, Son Altesse Royale Monseigneur duc d'Angoulême désirerait écrire à MONSIEUR et à MADAME, duchesse d'Angoulême. Son Altesse Royale m'a chargé de vous demander si vous voudrez vous charger de ces deux lettres ?

« Monseigneur duc d'Angoulême désire également savoir si vous savez quels sont les endroits habités par Monseigneur et par Madame. »

Grouchy envoya les lettres du prince, mais en prévenant qu'il devait d'abord les soumettre à l'Empereur.

AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Monsieur le général, le capitaine de gendarmerie Peltaire vient de se rendre par un ordre du général Corbineau près de Monseigneur duc d'Angoulême, avec ordre, dit-il, de ne point perdre Son Altesse Royale de vue.

« Il en résulte que Son Altesse Royale ne peut pas même rester seule dans sa chambre, ce qui est aussi incommode que contraire aux conditions sans lesquelles Son Altesse Royale ne serait point rendue au Pont-Saint-Esprit. Monseigneur duc d'Angoulême espère,

Monsieur le général, que vous voudrez bien faire révoquer sur-le-champ l'ordre qui vient d'être donné.

« *P.S.* Son Altesse Royale désire que j'aie l'honneur de causer avec vous : veuillez me faire savoir l'heure à laquelle vous pourrez me recevoir. »

Grouchy s'empressa de faire cesser cette surveillance, et le prince lui envoya le mot ci-dessous :

« Son Altesse Royale Monseigneur duc d'Angoulême donne sa parole d'honneur de ne point s'absenter sans l'autorisation de Monsieur le général en chef de l'armée du Midi. »

Pont-Saint-Esprit, 10 avril 1815.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté diverses lettres interceptées, notamment une du maréchal Masséna, qui offre d'utiles renseignements sur la situation des choses à Marseille.

« Je retiens ici le duc d'Angoulême, et le fais soigneusement garder en attendant vos ordres.

« Mes moyens se réunissent ; je suis en mesure d'exécuter les mouvements que Votre Majesté voudra m'ordonner. »

Le 11 avril, le général Grouchy expédia du Pont-Saint-Esprit au maréchal Suchet, aux généraux Gilly et Lasalcette et à l'Empereur les dépêches télégraphiques et les lettres suivantes :

Quatre heures du matin.

GROUCHY AU MARÉCHAL SUCHET.

« Mon cher maréchal, l'ignorance absolue des événements et des dispositions libérales adoptées par Sa Majesté pour le bonheur de la France doit être placée au rang des causes qui ont amené l'orage que nous venons de dissiper. Pour qu'il ne se rallume pas, il est indispensable de faire connaître sans délai tout ce qu'a déjà fait et se propose de faire l'Empereur, les déclarations des ministres, du conseil d'Etat, de la cour de cassation, et autres pièces de ce genre. Je te prie donc de faire imprimer toutes ces pièces, ainsi que celles que tu croiras utile de propager, et de les faire passer rapidement et abondamment dans tous les départements du Midi.

« Le général Corbineau se joint à moi pour te demander de ne pas perdre un instant à rendre ce service à la chose publique et aux intérêts de l'Empereur. »

GROUCHY AU GÉNÉRAL LASALCETTE.

« Mon cher général, je m'empresse de vous annoncer que, par l'effet des mouvements que je viens de faire, M. le duc d'Angoulême a été contraint à licencier son armée, à ordonner la dissolution de tous rassemble-

ments de royalistes par lui ordonnés, et attend ici les les ordres de l'Empereur.

« Le 10e régiment et le régiment étranger ont envoyé leur soumission à Sa Majesté. Je dirige le premier sur Grenoble et le second sur Lyon. Le drapeau tricolore flotte dans tout le Midi, et j'y regarde la guerre civile comme au moment d'être entièrement terminée. Marseille n'a pas encore arboré la cocarde nationale; mais la connaissance des événements du Saint-Esprit ou une marche sur cette ville la contiendront bientôt.

« Publiez sans délai ces heureuses nouvelles, mon cher général; recevez mes remercîments du zèle que vous avez mis à me seconder dans l'exactitude des mesures qui ont conjuré l'orage qui menaçait d'allumer les flambeaux de la guerre civile.

« Le chef du 10e régiment a été changé, il lui en a été donné un dévoué à l'Empereur; néanmoins, prenez toutes les mesures que nécessite la prudence pour vous assurer de la conduite de ce corps, sur le sort duquel j'ignore quel parti prendra l'Empereur. »

Transmise de Lyon le 11 avril, à dix heures trente et une minutes.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« La guerre civile est terminée.

« Le duc d'Angoulême, poussé par nos troupes qui le poursuivaient depuis Valence et ayant derrière lui le général Gilly, a capitulé avec ce général.

« La condition de la capitulation est qu'il s'em-

barquera le plus promptement possible à Cette.

« Depuis que les 58ᵉ et 83ᵉ régiments de ligne et le 14ᵉ de chasseurs qui se sont joints à nos troupes, ont marché contre lui, son armée a été réduite à une partie du 10ᵉ régiment d'infanterie, dix bouches à feu et mille six cents hommes de différents pays. »

Transmise de Lyon le 11 avril, après midi.

LE GÉNÉRAL GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Ne sachant pas si l'intention de Votre Majesté est de laisser sortir le duc d'Angoulême, je ne ratifierai pas cette capitulation.

« Je me rends de suite au Pont-Saint-Esprit pour le suivre et pour être à même de le faire arrêter dans le cas où Votre Majesté m'en donnerait l'ordre. J'espère être arrivé à temps.

« Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses intentions par le télégraphe. »

Datée de Lyon, le 11 avril après midi.

LE DUC D'ALBUFÉRA AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Le général Grouchy m'écrit, le 9 au soir, de la Palud, ce qui suit :

« J'ai fait arrêter le duc d'Angoulême, et je ne veux « point ratifier la capitulation faite par le général « Gilly avant de connaître les intentions de l'Empe- « reur. »

11 avril 1815.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, le maréchal Suchet, sous le commandement duquel je ne savais pas être, me donne des ordres de Lyon. Son éloignement du théâtre des opérations les rend intempestifs ; il me les adresse comme au commandant des 7e et 19e divisions du territoire dans lequel je suis.

« Le bien du service de Votre Majesté ne permet pas, Sire, que des mains différentes dirigent l'armée agissant dans le Midi, et les divisions territoriales. Les circonstances nécessitent des dispositions militaires et politiques que ne peut prescrire à temps utile celui qui n'est pas sur les lieux.

« D'un autre côté, en préservant Lyon, en improvisant des moyens de défense et d'agir, en mettant à votre disposition le duc d'Angoulême, je crois avoir terminé les principaux troubles du Midi : je dois avouer à Votre Majesté qu'elle m'imposerait un sacrifice d'amour-propre au-dessus de mes forces en m'enployant comme lieutenant du maréchal Suchet : il attacherait son nom à un succès dont je suis le mobile.

« J'ai eu l'honneur de commander en chef la cavalerie de votre grande armée, Sire ; permettez donc que, si je ne dois pas être employé en chef sur les bords de la Méditerranée, je me rende près de Votre Majesté en

la priant d'utiliser de toute autre manière celui dont le dévouement à sa personne et à ses devoirs ne connaît pas de bornes. »

Nous terminerons l'historique complet de la campagne contre le duc d'Angoulême dans le midi de la France par quelques faits postérieurs à la capitulation de la Palud et par plusieurs documents historiques se rattachant à cette courte campagne.

En apprenant la convention accordée par le général Gilly au prince, le général de Grouchy arrivant par le Rhône au Pont-Saint-Esprit avec le général Corbineau et voyant que le duc d'Angoulême n'avait pas su tirer parti de la latitude qu'il lui avait laissée, arrêta le courrier qui portait à l'Empereur la dépêche du général Gilly, et, se rendant au quartier général de ce dernier, fit inviter le baron de Damas à une conférence. Là, il lui déclara qu'il ne pouvait prendre sur lui de ratifier la convention, le général de Gilly n'étant pas en droit de la signer, puisqu'il n'avait pas les instructions nécessaires; que le prince devait donc rester prisonnier en attendant les ordres de Paris. Grouchy remit au baron de Damas l'écrit suivant:

« Monseigneur le duc d'Angoulême ayant capitulé avec le général Gilly, et le général en chef, qui arrive à l'instant au Pont-Saint-Esprit, n'ayant point eu de part à cette capitulation, le général est forcé de ne l'approuver qu'après avoir pris les ordres de Sa Majesté. Son Altesse Royale est priée, ou de s'arrêter au Pont-Saint-Esprit, ou de se rendre à petites journées à Cette. Les ordres de Sa Majesté arriveront avant

que Son Altesse Royale, voyageant ainsi, puisse être rendue à destination. »

Le prince fut alors conduit à la maison du maire et prit le premier parti qui lui était proposé. Seul le baron de Damas put communiquer à l'extérieur.

Le colonel Magnier, avec sa colonne, sur la rive droite du Rhône, refusait de poser les armes. Le prince lui en intima l'ordre.

La dépêche télégraphique du général Gilly étant parvenue au secrétaire d'État duc de Bassano, fut portée immédiatement à l'Empereur, qui fit répondre par le télégraphe qu'il approuvait la convention. Mais un instant après la dépêche de Grouchy disant qu'il n'avait pas cru devoir approuver la capitulation de la Palud et que le prince s'était constitué prisonnier, arriva également au duc de Bassano. Ce dernier se hâta de transmettre les premiers ordres de Napoléon et ne l'instruisit que le soir de l'annulation de la convention, lorsque la nuit ne permit plus la transmission d'une nouvelle dépêche. L'Empereur sut bon gré au duc de ce qu'il avait fait et écrivit à Grouchy le 11 avril :

« Monsieur le comte de Grouchy, l'ordonnance du roi en date du 6 mars et la déclaration signée à Vienne le 13 par ses ministres pourraient m'autoriser à traiter le duc d'Angoulême comme cette ordonnance et cette déclaration voulaient qu'on traitât moi et ma famille. Mais, constant dans les dispositions qui m'avaient porté à ordonner que tout membre de la famille des Bourbons pût sortir librement de France, mon intention est que vous donniez des ordres pour

que le duc d'Angoulême soit conduit à Cette, où il sera embarqué, et que vous veilliez à sa sûreté et à écarter de lui tous mauvais traitements.

« Vous aurez soin seulement de retirer les fonds qui ont été enlevés des caisses publiques, et de demander au duc d'Angoulême qu'il s'oblige à la restitution des diamants de la couronne, qui sont la propriété de la nation.

« Vous lui ferez connaître en même temps les dispositions des lois des assemblées nationales, qui ont été renouvelées, et qui s'appliquent aux membres de la famille des Bourbons qui entreraient sur le territoire français. Vous remercierez en mon nom les gardes nationales du patriotisme et du zèle qu'elles ont fait éclater, et de l'attachement qu'elle m'ont montré dans ces circonstances importantes. »

La dépêche qui faisait connaître l'acceptation, par l'Empereur, de la convention de la Palud, n'arriva au Pont-Saint-Esprit que le 14 avril. Dans l'intervalle, Grouchy, qui s'était mis en route pour soumettre Marseille, eut une correspondance dont nous allons faire connaître les pièces importantes :

12 avril 1815.

GROUCHY A SUCHET.

« J'ai reçu en même temps et hier, mon cher maréchal, tes dépêches des 9 et 10 avril, dont l'une était portée par ton aide de camp. Je ne t'ai point écrit dans le premier instant de mon mouvement, parce que je n'avais pas un moment à perdre et qu'il valait mieux faire que dire.

« Je n'avais pas attendu ta lettre pour commencer à porter mes troupes sur Marseille : un bataillon et deux pièces de canon arrivent aujourd'hui sur la Durance ; le 6ᵉ léger et un bataillon du 39ᵉ partent pour Avignon.

« Dès que je saurai les intentions de Sa Majesté quant au duc d'Angoulême, je me porterai avec le reste de ma petite armée sur Marseille. Il ne paraît pas que le marquis de Rivière, qui y commande, soit disposé à exécuter les dispositions de la capitulation qu'il regarde comme nulle, sachant que M. le duc d'Angoulême n'est point embarqué à Cette et qu'il est ici.

« Tu donnes l'ordre à Gilly à mille cinq cents hommes et trois cents chevaux de rester au Pont Saint-Esprit : ce serait presque la moitié de ma petite armée et qui serait à peine suffisante, si on était dans le cas d'agir militairement contre Marseille.

« Il est indispensable, mon cher maréchal, que tu viennes ici prendre le commandement des troupes agissantes ; dans l'éloignement où tu es, tes ordres peuvent être intempestifs, d'une exécution impossible, et d'ailleurs je t'ai dit que je ne me souciais point de commander en second. Je t'engage donc à te rendre sans délai à Avignon, où probablement je serai quand tu pourras y arriver.

« Masséna n'a point encore fait connaître ses intentions ; seulement je suis informé qu'il a quitté Marseille et qu'il est à Toulon avec sa troupe de ligne.

« Dans l'hypothèse que Sa Majesté ordonne d'envoyer à Paris M. le duc d'Angoulême, j'ai dirigé sur

Grenoble le 10e régiment, afin qu'il ne se rencontre pas en route avec le prince. Le régiment étranger n'a qu'une poignée d'hommes, de sorte que je l'envoie à Lyon.

« Ci-joint le tableau des forces que le duc d'Angoulême a avec lui sur l'Isère ; envoie-le, je te prie, à l'Empereur.

« Adieu, je t'embrasse et n'attends que ton arrivée pour partir.

« Je t'engage à envoyer quelques troupes à Valence ; car je crois et je me persuade que les Marseillais n'opposeraient point de résistance. Un échelon entre Lyon et Marseille est indispensable, d'autant que je n'ai pas encore de nouvelles de la colonne d'Ernouf, et ne sais si elle est dissoute ni ce qui se passe, dans les Basses-Alpes.

« J'aimerais même bien mieux que ce fût ici que tu envoies ma réponse. »

12 avril 1815.

GROUCHY AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE D'AVIGNON.

« J'ai reçu avec beaucoup de plaisir de vos nouvelles, Monsieur, et vous remercie des sentiments que vous m'exprimez. Il m'est doux de penser qu'on me conserve d'honorables souvenirs à Avignon.

« Je compte me rendre dans vos murs dans deux fois vingt-quatre heures ; j'ai déjà envoyé quelques

troupes dont je vous prie d'avoir soin et qui sont la première avant-garde de l'armée que je porterai sur Marseille, si cette ville n'arbore pas la cocarde nationale.

« Vous devez remplir les fonctions de préfet, en attendant que Sa Majesté ait pourvu au remplacement du vôtre. Employez tous les moyens pour prévenir l'anarchie ; la présence des troupes vous le rendra facile. Envoyez, je vous prie, du côté d'Apt pour savoir ce qui s'y passe.

« Tâchez aussi de savoir ce qu'est devenu le général Ernouf et M. de Saint-Priest, avec les Marseillais qui s'étaient portés sur Grenoble ; je désire trouver de positifs renseignements à cet égard à mon arrivée à Avignon.

« Faites circuler partout le bruit de la dissolution de l'armée royale ; mais ne dites point que M. le duc d'Angoulême soit encore ici. »

12 avril 1815.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, l'officier que j'ai envoyé à Marseille et à Toulon a fixé enfin les déterminations du maréchal Masséna, qui est dans cette dernière ville : il a fait prendre la cocarde nationale, tirer le canon et publier une proclamation exprimant des sentiments analogues à ceux du reste de la France.

« A Marseille l'état de rébellion est toujours le

même : l'exaspération est à son comble : mon officier a failli être assassiné. Le marquis de Rivière y commande; hier encore il a fait un appel à toute la jeunesse marseillaise pour qu'elle ait à prendre les armes ; il m'a écrit une lettre impertinente en me menaçant de trente mille Marseillais, et disant que le duc d'Angoulême étant retenu, il n'est pas lié par la capitulation et va appeler les Anglais. Je ne lui réponds pas, mais je marche. Mon avant-garde arrivera aujourd'hui au pont de la Durance ; je m'y rends pour réunir mes moyens et agir.

« M. de la Tour du Pin est arrivé à Marseille; il a apporté la nouvelle de Vienne, d'où il est parti le 24 mars, que Sa Majesté l'impératrice Marie-Louise avait été séparée du roi de Rome, que Mme de Montesquiou avait été envoyée en France; que les princes coalisés dirigeaient des forces considérables contre Votre Majesté. Elle est plus à même que moi de juger de la véracité de ces nouvelles ; néanmoins j'ai cru devoir les lui transmettre en hâte.

« Le général Corbineau reste ici avec deux cents hommes et six bouches à feu, à l'effet d'exécuter les ordres de Votre Majesté quant au duc d'Angoulême, regardant la réduction de Marseille comme l'objet le plus important.

« En ce moment j'ai pensé que je ne devais pas différer de me mettre en mesure et en finir avec cette ville égarée.

« J'appellerai à moi les troupes que je laisse ici dès que le duc d'Angoulême sera parti.

« Je prie Votre Majesté d'ordonner que le maréchal Suchet y envoie de Lyon, où il est, un régiment. »

Avant de quitter le Pont-Saint-Esprit, le général de Grouchy, voyant la campagne contre le duc d'Angoulême terminée, rédigea et envoya à l'Empereur son rapport d'ensemble que nous ferons suivre de celui du général Debelle sur les événements qui eurent lieu dans la Drôme.

Voici les deux documents historiques :

Au quartier général du Pont Saint-Esprit, le 12 avril 1815.

Sire,

« La rapidité des événements et les mouvements continuels que j'ai été dans le cas de faire, n'ont pas permis, jusqu'à ce jour, que j'eusse l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport détaillé de mes diverses opérations. Je profite de ce premier moment de repos, pour remplir ce devoir.

« L'ordre de me rendre à Lyon, pour prendre le commandement en chef des 19e et 7e divisions militaires, me fut donné à Paris le 1er avril. Je quittai Votre Majesté à midi ; j'arrivai à Lyon, muni de pouvoirs spéciaux analogues aux circonstances, le lundi 3 avril à deux heures du matin.

« Le général Dessaix, malade et alité, y avait fait publier, le 31 mars, une proclamation annonçant que les troubles du Midi n'avaient plus aucune consistance; que le 83e régiment et le 58e avaient quitté les insurgés;

et que le général Debelle avait obtenu sur eux un notable succès à Montélimart. L'esprit public, à Lyon, était cependant bien différent de ce qu'il s'était montré à l'époque du passage de Votre Majesté, les menées sourdes mais constantes des royalistes, l'état de désorganisation de la garde nationale, les sentiments équivoques de plusieurs agents du gouvernement, avaient refroidi l'élan patriotique; des cris de Vive le roi! s'étaient plusieurs fois fait entendre dans les rues.

« Le 3 avril à neuf heures du matin, la nouvelle se répandit que le général Debelle avait été complétement défait à Loriol par les royalistes, que son artillerie et toutes ses troupes avaient été prises ou tuées, qu'on ignorait ce qu'il était devenu, que l'ennemi était maître de Valence, et poursuivait ses avantages... Des témoins de l'affaire et des échappés de Valence ne permettaient pas de douter de la véracité de ces bruits; on n'avait aucune nouvelle du général Debelle.

« A l'instant j'envoyai des officiers sur les bords de l'Isère, pour y rallier les fuyards et faire couper le pont de Romans, occuper le port Saint-Jacques, où se trouve le bac, sur la route de Lyon à Valence, faire lever les gardes nationales de l'Isère, en garnir la rive droite de cette rivière, et faire couler à fond toutes les embarcations qui s'y trouveraient.

« Il n'y avait pour toute garnison à Lyon que des dépôts de régiments, qui ne fournissaient que trois cents baïonnettes, et quelques dragons à pied du 13e; en artillerie, douze pièces, sans chevaux pour les conduire, sans canonniers pour les servir.

« Le 6ᵉ régiment d'infanterie légère, fort de huit cent quarante hommes venant de Lons-le-Saulnier, d'où le général Dessaix l'avait appelé, y arrivait. J'avais devancé les généraux que Sa Majesté envoyait dans le Midi. Le général Dessaix était hors d'état d'agir, et le commandant de la place, le général Schwister, mutilé, ne pouvait avoir l'activité nécessaire. Je courus passer la revue du 6ᵉ régiment, l'électrisai par des paroles analogues aux circonstances, l'embarquai sur le Rhône et lui ordonnai d'aller prendre position à l'embranchement des routes de Valence à Lyon, par Romans, et d'occuper les bords de l'Isère par ses avant-postes. Trois bouches à feu partirent avec cette petite colonne.

« Je publiai une première proclamation aux Lyonnais; je l'ai déjà transmise à Votre Majesté; elle est sous la date du 5 avril. Je portai à Tain le peu de gendarmerie que j'avais à Lyon, et le général Piré, arrivant de Paris, s'y rendit lui-même.

« J'écrivis au général Lasalcette d'envoyer en poste occuper Romans par tout ce qu'il avait de troupes disponibles, en gardant cependant le monde qui lui était nécessaire pour pouvoir défendre Grenoble, s'il était attaqué.

« Un rapport du général Debelle arrivait enfin : il confirmait le récit de son désastre de Loriol, il l'aggravait même, en annonçant qu'il n'avait pas eu le temps de faire couper le pont de Romans ni pu prendre aucune mesure pour s'opposer au passage de l'Isère, n'ayant plus personne avec lui, ce qui l'obligeait à se retirer sur Grenoble.

« En réponse à mes ordres, le général Lasalcette me marquait ses embarras résultant de la nouvelle défection du 83e régiment, qui, après avoir annoncé son intention de prendre la cocarde nationale, était retourné aux insurgés, conduit par le général Loverdo, et que le 58e régiment n'était pas encore arrivé à Grenoble, bien qu'il sût qu'il avait quitté les insurgés.

« Qu'en conséquence il ne pouvait envoyer à Romans qu'un faible détachement...Dans la nuit du 4 avril, j'appris par les officiers dépêchés sur l'Isère que les insurgés étaient maîtres de Romans, qu'ils occupaient en force, et qu'ils avaient passé la rivière au bac du port Saint-Jacques et marchaient sur Tain ; que, sur la rive droite du Rhône, à Tournon, on voyait flotter le drapeau blanc, et on apercevait la tête d'une colonne de royalistes. Le général Piré prit en conséquence position à Saint-Rambert.

« Les forces des insurgés commandés par M. le duc d'Angoulême étaient de six à huit mille hommes et dix bouches à feu. Le 10e de ligne, le 1er étranger et le 14e de chasseurs à cheval faisaient l'élite de ce corps; le reste se composait de bataillons régulièrement organisés de gardes nationales des départements du Midi. Ci-joint le tableau officiel de la composition de la colonne du duc d'Angoulême, lors de sa retraite ; il a été pris dans ses papiers.

« La colonne de la rive droite arrivée à Tournon était forte de mille hommes et formée de bandes royalistes; elle était commandée par le colonel Magnier. Une troisième colonne aux ordres des généraux Saint-Priest

et Ernouf, composée du 83e régiment et de Marseillais, menaçait Grenoble...

« L'Isère forcée, l'ennemi en pleine marche sur Lyon, n'ayant à lui opposer au dehors que les huit cents hommes d'infanterie placés à Saint-Rambert, et au dedans que quelques centaines de soldats, je crus devoir mettre la ville en état de siége, faire un appel aux populations environnantes, armer les faubourgs, soutenir par des proclamations énergiques l'esprit public, en même temps que de comprimer les malveillants par des mesures de vigueur et des destitutions nécessaires.

« J'écrivis au général Lasalcette de m'envoyer en poste le 58e régiment et de mettre Grenoble dans le meilleur état possible.

« Enfin j'enjoignis au petit corps envoyé sur Romans, et qui n'avait pas pu dépasser Saint-Marcellin, de harceler le flanc droit de la colonne ennemie qui débouchait de Romans et de retarder sa marche par de constantes démonstrations offensives...

« Je prescrivis au général Piré de ne se retirer qu'en disputant le terrain, afin de donner à mes moyens le temps de m'arriver.

« L'ensemble des mesures que je prenais fut bientôt connu du duc d'Angoulême. Il apprit par ses nombreux partisans l'exaltation des classes agissantes de Lyon et des habitants du faubourg; que de toute part des compagnies de gardes nationales, des bataillons de volontaires, des officiers réformés organisés en compagnie affluaient dans la ville; que je m'y étais procuré des chevaux pour l'artillerie, monté des dragons, pré-

paré des ouvrages pour défendre les portes ; enfin que la population entière de l'Isère se levait contre lui.

« Les insurrections de Nîmes et de Montpellier lui donnant de l'inquiétude, il devint incertain et resta stationnaire un jour..... Les bataillons du 58e régiment m'arrivaient ; les bataillons d'élite de la garde nationale lyonnaise furent portés à Vienne, où j'avais armé et organisé les gardes nationales des campagnes, et où se trouvait par ce moyen une réunion de plus de deux mille gardes nationaux animés du meilleur esprit. J'en donnai le commandement au général Sénécal et l'envoyai occuper Saint-Vallier avec ces forces, et six autres bouches à feu furent ajoutées aux trois qu'avait déjà le général Piré.

« Un bataillon du 39e régiment qui était à Grenoble, où le 83e régiment s'était enfin rendu, abandonnant les bannières blanches, fut envoyé par le général Lasalcette à Saint-Marcellin avec trois bouches à feu ; j'eus alors une réunion de plus de mille deux cents hommes, gardes nationales comprises, sur le flanc de l'ennemi.

« Je me déterminai à prendre l'offensive. J'ordonnai au général Piré de faire la démonstration d'un passage au port Saint-Jacques et par une marche de nuit, de passer à Romans et de se porter sur Valence, réunissant les troupes qui étaient à Saint-Marcellin, et agissant rapidement.

« La fausse attaque a eu lieu le 5 avril : le général Piré a canonné vivement et a engagé une fusillade avec des insurgés, et, se portant sur la rive, l'aigle du 6e léger à la main, a fait retentir de toute part les cris

de Vive l'Empereur ! Une grêle de balles dont il a été assailli n'a atteint que ses habits, et le duc d'Angoulême a été à même d'apprécier l'enthousiasme de l'armée pour son auguste chef... Un bateau propre à effectuer le passage, amené malgré le feu de l'ennemi, ne lui permit pas de douter qu'on ne le passât de vive force sur ce point. Cependant le pont de Romans était réparé, les troupes venant de Saint-Marcellin passaient en toute hâte; dès qu'elles furent sur la rive gauche et réunies à celles du général Piré, qui, par une marche rapide et pendant la nuit, les rejoignit, ne laissant à Port Saint-Jacques que quelques hommes pour entretenir des feux et faire du bruit, on se porta sur Valence. Prévenu sans doute du passage à Romans, M. le duc d'Angoulême s'était retiré en toute hâte de Valence, où l'on n'a trouvé que des blessés; ma cavalerie s'est mise à l'instant à sa poursuite, sous les ordres du général Letellier.

« Le passage de l'Isère a coûté quatre hommes tués et dix-sept blessés. Quelque diligence qu'ait faite le général Letellier, il n'a pu joindre que des traînards; arrivé à Loriol, le 14e régiment de chasseurs a envoyé sa soumission à Sa Majesté, et est venu nous joindre; je l'ai passé en revue; il s'est réuni à la grande famille militaire aux cris de Vive l'Empereur! et a marché avec nous. Arrivé à Montélimart et mon avant-garde occupant déjà Donzère, je sus que l'ennemi était réuni à la Palud, je fis mes dispositions pour attaquer de suite. J'avais envoyé par le Rhône au général Gilly, qui était au Saint-Esprit, l'ordre de déboucher avec le 63e

et le 10e de chasseurs sur le flanc des royalistes.

« Le général Leclerc, avec le régiment qui est à Avignon, devait se porter à la position de Mornas pour couper la retraite au duc d'Angoulême, que je me proposais d'assaillir de front par ma principale colonne, tandis qu'une plus faible eût agi sur son flanc, s'y portant par la petite route de Saint-Paul et Bollène.

« Ces dispositions n'étaient déjà plus nécessaires : dès que le duc d'Angoulême avait su que le Saint-Esprit était occupé, et que le général Gilly eut échangé quelques coups de fusils avec son avant-garde, il s'était reployé à la Palud et n'avait songé qu'à s'assurer, avant que je pusse l'assaillir, des moyens de sortir de France : il avait conclu en toute hâte avec le général Gilly une capitulation que j'ai eu l'honneur de transmettre à Votre Majesté, et par suite de laquelle il licenciait son armée, ordonnait la dissolution de tous les rassemblements de royalistes du Midi et devait s'embarquer à Cette.

« Je n'ai pas cru devoir ratifier cette capitulation qui se trouvait en opposition avec mes instructions. En me rendant donc en toute hâte au Saint-Esprit, j'y ai retenu le duc d'Angoulême jusqu'à ce que Votre Majesté ait prononcé sur son sort. Le licenciement de son armée ne s'en opère pas moins ; le 10e régiment et 1er régiment étranger, auxquels j'ai donné de nouveaux chefs, rougissent de leur coupable conduite et sont dirigés sur Lyon et Grenoble ; ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à les soustraire aux effets de l'indignation des troupes impériales... les bataillons de

gardes nationales du Gard, de l'Hérault et de Vaucluse jettent leurs armes et retournent dans leurs foyers ; il en est de même des corps du général Ernouf et du colonel Magnier : l'artillerie, la caisse militaire, l'ambulance, les papiers de l'armée royale, sont en notre pouvoir, et un tel événement coupe tous les fils de toutes les trames qui s'ourdissaient pour organiser la guerre civile du Midi.

« Marseille et le département des Bouches-du-Rhône sont encore dans l'égarement. Mon avant-garde part pour Avignon et je m'y porte moi-même, laissant ici le général Corbineau, avec M. le duc d'Angoulême et des forces suffisantes pour répondre de sa sûreté. »

RAPPORT DE M. LE MARÉCHAL DE CAMP BARON DEBELLE AU MARÉCHAL PRINCE D'ECKMÜHL, MINISTRE DE LA GUERRE, SUR LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT EU LIEU DEPUIS LE 9 MARS 1815, DANS LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME SOUS SON COMMANDEMENT.

« Monseigneur, par mes rapports des 11, 26, 31 mars, 3 et 8 avril, j'ai eu l'honneur d'instruire Votre Excellence des événements malheureux qui se passaient dans le département de la Drôme, et de la position pénible dans laquelle je me trouvais à l'approche d'un ennemi auquel je n'avais aucune force à opposer. Copies de ces rapports furent également transmises à MM. les lieutenants généraux Lasalcette et Dessaix, commandant les 7e et 19e divisions militaires,

avec lesquels je correspondais journellement; je ne présumais donc point qu'il fût possible qu'on pût chercher à ternir ma conduite et attaquer mon honneur comme on l'a fait, soit en me blâmant de ne pas avoir informé les généraux sous les ordres desquels je me trouvais des mouvements de l'ennemi, soit en m'accusant de m'être retiré sur Grenoble, soit peut-être encore par d'autres calomnies; ces inculpations, sensibles à un officier qui n'a rien de plus cher que son honneur et son épée, m'engagent aujourd'hui à présenter à Votre Excellence et à rendre publics les détails de mes opérations militaires depuis le 9 mars, époque à laquelle l'Empereur me confia le commandement du département de la Drôme; que ma conduite soit ensuite jugée; que Votre Excellence même ordonne, si elle le juge convenable, un conseil d'enquête et je suis prêt a y paraître avec ce cœur pur que trente ans de services et plusieurs blessures acquises au champ d'honneur mettent à l'abri de tout reproche.

« L'Empereur, à son passage à Grenoble, m'ayant donné le commandement de la Drôme et enjoint de partir sous 30 minutes, je pris la poste à midi et me dirigeai sur Valence. Je rencontrai en route un officier d'ordonnance de Sa Majesté qui en revenait; il m'engagea de rétrograder en m'exposant les dangers qu'il avait courus et ajoutant que mes jours n'y seraient point en sûreté; mais j'avais une mission, je devais la remplir à quelque prix que ce fût. Je n'hésitai donc pas et me rendis à ma destination, où j'arrivai le 10 à cinq heures du matin.

« A peine eus-je mis le pied à terre, disposé à m'occuper sur-le-champ de l'exécution des ordres de Sa Majesté, que le capitaine de gendarmerie et le colonel de la garde nationale de la ville entrèrent chez moi, en me demandant mes papiers et les motifs qui m'amenaient à Valence. Je leur répondis que j'y arrivais par ordre de l'Empereur pour prendre le commandement du département. Ils me répliquèrent qu'ils ne connaissaient point d'empereur et que Louis XVIII était leur seul souverain; au même instant je fus mis en état d'arrestation et gardé dans ma chambre avec mon aide de camp, sans pouvoir communiquer avec qui que ce soit.

« Une heure après arrivèrent chez moi les autorités civiles et militaires, dont faisaient partie M. le préfet et le général commandant le département. Même demande me fut faite de leur part, même réponse de la mienne. Elles ajoutèrent qu'étant liées par un serment à Louis XVIII, elles mourraient à leur poste pour le servir; qu'il était bien surprenant que j'osasse me présenter de la part de l'empereur Napoléon, et que, si je persistais à l'exécution de mes ordres, il serait pris sur ma personne et sur celle de mon aide de camp des mesures qui nous seraient funestes.

« Dans cette circonstance, sans force en main, ni aucun moyen de faire exécuter les ordres de Sa Majesté, je crus donc devoir employer les moyens de douceur pour me sortir de ma position. Je demandai, dans un pareil état de choses, qu'on me laissât repartir, ce qui me fut accordé, mais après un conseil de plu-

sieurs heures, où il fut discuté pendant quelque temps si on me ferait traduire à Nîmes par-devant le duc d'Angoulême.

« Je partis, après six heures de détention, escorté jusqu'à Romans par la gendarmerie, d'où je me rendis à Lyon, où, par de nouveaux ordres de l'Empereur, je revins à Valence, le 15 mars : les esprits y étaient totalement changés. Je pris le commandement du département et y fis publier sur-le-champ les proclamations et décrets de l'Empereur, qui reçurent leur entière exécution.

« Instruit, à mon arrivée, de l'insurrection du Midi, qui prenait un caractère important, et des levées en masse que faisait le duc d'Angoulême, j'en informai par ma lettre du 15 Son Excellence Mgr le grand maréchal comte Bertrand, en lui faisant part de ma position embarrassante, sans troupe dans le département.

« Le 17, je fus prévenu que le duc d'Angoulême avait donné l'ordre à M. le capitaine de gendarmerie de Lampinet de m'arrêter et de me faire conduire lié et garrotté à Nîmes, à son quartier général, où je devais être fusillé. M. le préfet Descorhes avait aussi reçu du ministre de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou, celui de me faire traduire à Paris pour y être jugé par une commission militaire ; mais personne n'osa les mettre à exécution.

« Les rapports qui me parvinrent du 20 au 25 mars m'instruisirent de la marche de l'ennemi, qui paraissait indubitablement menacer mon département. J'en fis

part à M. le général Lasalcette par mes lettres des 20, 21, 22, 23 et 24 mars, en lui demandant des troupes ; mais rien n'arriva et je fis venir de Crest à Valence une compagnie de vétérans qui était toute ma force militaire. Ayant à l'arsenal deux pièces de 8 délaissées depuis longtemps, je les fis mettre en état ; je fis déterrer des boulets du polygone, je fis moi-même confectionner des gargousses à mes frais et je donnai le commandement de cette artillerie à M. Aveyros, capitaine du 4e régiment d'artillerie à cheval, officier distingué, qui m'a parfaitement secondé dans mes opérations. Je fis un appel aux officiers, sous-officiers et soldats en demi-solde, retraités, en congé, etc..... dont je formai un bataillon, que je fis armer sous la dénomination de bataillon d'élite. J'organisai en même temps un bataillon de gardes nationales des braves de Valence animés d'un très-bon esprit et je me mis ainsi en mesure de repousser l'agression des rebelles.

« Par mes lettres des 26, 28 et 29 mars matin, j'informai M. le général Lasalcette que l'ennemi était maître de Pierrelate et menaçait en force Montélimart. Je le suppliai de m'envoyer quelques troupes pour m'opposer à l'invasion de mon département. Mais je restai toujours dans une attente infructueuse, et le 29 mars à midi j'appris que l'ennemi y était entré à dix heures du matin, et que le duc d'Angoulême y était paru, mais qu'il en était reparti une heure après.

« Au moment où la nouvelle m'en parvint, je fis rassembler toutes les gardes nationales disponibles, je réunis mon bataillon d'élite et je partis avec une force

de quatre cents hommes environ et mes deux pièces pour me porter au pont de la Drôme, où j'arrivai à quatre heures et où je pris position.

« Le lendemain, 30 du courant, à cinq heures du matin, je me portai sur Montélimart, avec ma petite troupe. Arrivé à la hauteur de la ville et voulant éviter toute effusion de sang en recourant aux voies de modération, qui sont dans mon caractère, surtout entre Français, j'envoyai un parlementaire au commandant des troupes insurgées (Damas-Cruz, aide-de-camp du duc d'Angoulême); je lui représentai que l'intention de Sa Majesté l'Empereur n'étant point de faire verser le sang de ses sujets, j'espérais qu'il ne me contraindrait pas à en venir à une pareille extrémité; que je le sommais, en conséquence, d'évacuer la place dans deux heures, le rendant responsable des malheurs qu'occasionnerait la résistance. J'écrivis également au maire pour lui faire entrevoir combien il était essentiel pour le bien de sa ville qu'il engageât les insurgés à se retirer; mais jugez, Monseigneur, de ma surprise: non-seulement on refusa de me donner une réponse, mais on se permit, contre toute espèce de droit de la guerre et de droit des gens, de tirer sur mon parlementaire avant qu'il eût passé leurs avant-postes. Immédiatement après je fus attaqué de toute part; il a bien fallu me défendre. C'est ici le lieu de rendre justice aux gardes nationales qui composaient pour ainsi dire toute ma troupe, et qui se sont conduites avec un courage, une bravoure remarquables; chacun a fait son devoir; mais mes moyens n'étant pas au niveau de leur

excellente disposition, et instruit que dans le moment de l'action l'ennemi recevait un renfort de troupes et d'artillerie, je pris le parti d'effectuer ma retraite, qui fut faite dans le meilleur ordre possible et sans que l'ennemi osât sortir de la ville pour me poursuivre. Je suis revenu à Loriol après quatre heures de combat et je repris ma position.

« Je fus atteint, dans cette affaire, d'une balle morte dans le côté et d'une forte contusion à l'épaule gauche, dont je ne suis pas encore entièrement rétabli.

« Tels sont, Monseigneur, les détails d'une affaire que je regarde comme glorieuse puisque avec quatre cents hommes de gardes nationales et deux pièces de 8, j'ai eu à combattre trois mille hommes au moins, défendus par huit pièces de canon, des positions inexpugnables et des munitions abondantes. J'ai eu seulement trois hommes tués et cinq blessés et les insurgés ont perdu, d'après les rapports, soixante à quatre-vingts hommes en tués et blessés ; j'ai regardé, dis-je, cette affaire comme d'autant plus glorieuse qu'elle a facilité dans le moment à un détachement de soixante hommes du 14e à cheval de s'échapper des rangs de ces rebelles et de se joindre à moi sous les étendards de l'Empereur.

« A mon retour à Loriol il y arrivait un détachement des gardes d'honneur à cheval de Valence composé de jeunes gens tous dévoués à Sa Majesté et donnant les plus belles espérances.

« Le lendemain 31 mars, je reçus de Lyon un bataillon du 39e de ligne fort de deux cent cinquante hommes, que

M. le général Dessaix avait envoyé à mon secours, je le fis placer de suite au pont de la Drôme pour garder cette position et défendre mes deux pièces ; je rendis compte de mes opérations à MM. Lasalcette et Dessaix.

« Les levées de gardes nationales que j'avais ordonnées ne s'activant pas aussi promptement que je le désirais et selon l'urgence des circonstances, je me rendis le 1er avril à Valence en laissant le commandement du pont de la Drôme à M. le colonel d'artillerie Noël. A mon arrivée je dirigeai sur son poste deux cents hommes environ des gardes nationales, et je fis partir pour Crest la garde nationale de Romans, cette position étant fortement menacée par l'ennemi.

« Le 2, Monseigneur, à 10 heures du matin, tous mes postes du pont de la Drôme furent attaqués. Prévenu qu'une de ces colonnes se dirigeait en force sur la route de Crest pour me déborder, je me portai sur ce point avec des gardes nationales. Le feu s'engagea de toutes parts. M. le colonel Noël défendit avec acharnement le pont de la Drôme; mais, se voyant forcé par le nombre, il était prêt à effectuer sa retraite en règle, lorsque un événement funeste dont l'histoire n'a jamais peut-être présenté d'exemple, mit au pouvoir de l'ennemi mes deux pièces et les troupes qui défendaient cette position, au nombre de cinq cent cinquante hommes dont une grande partie fut massacrée.

« Deux bataillons du 10e régiment d'infanterie qui avaient rejoint les insurgés à Montélimart et marchant à leur tête, arrivés à cent pas de mes batteries gardées par le 39e, haussent par un mouvement spontané la

crosse des fusils en l'air et arborent un pavillon tricolore en criant Vive l'Empereur ! Au même instant le feu cesse de part et d'autre, on les laisse approcher, nous les croyons à nous ; mais, Monseigneur, ces traîtres avaient prémédité une perfidie qui devait porter la mort dans nos rangs ; arrivés à quatre pas de ma troupe, au lieu de fraterniser ils se sont mis à crier Vive le Roi ! en remplaçant leur pavillon tricolore par un blanc et en faisant une décharge affreuse de mousqueterie sur leurs braves camarades, qui en a tué la moitié et fait faire prisonnier le reste.

« Dans cette fatale affaire, Monseigneur, mes troupes se sont battues avec une bravoure et un acharnement inconcevables ; le brave 39ᵉ a soutenu pendant plusieurs heures le choc d'un ennemi dix fois plus fort ; l'artillerie, sous le commandement de M. le capitaine Avezol, s'est bien conduite ; les gardes nationales tant à pied qu'à cheval, de la ville de Valence et arrondissements voisins, se sont battues comme de vieilles troupes ; la gendarmerie et le bataillon d'élite formé d'anciens militaires ont fait leur devoir et répondu à mon attente, chacun est resté à son poste, mais malheureusement victimes de leur dévouement par l'action la plus noire dont un ennemi puisse se servir.

« Il en coûte à mon cœur de faire un pareil rapport à Votre Excellence, mais la sincérité qui a toujours été ma première loi me recommande de vous instruire des faits tels qu'ils se sont passés ; si on les révoque en doute, daignez, Monseigneur, faire prendre des ren-

seignements des officiers, sous-officiers et soldats du 39ᵉ qui se trouvaient à cette affaire, du chef de bataillon qui a eu son fils tué sous ses yeux, ainsi que des gardes nationales de Valence, Loriol, Livron, etc...

« Ce malheur me força à une retraite précipitée sur Romans, n'ayant pu défendre Valence vu le peu de troupes qu'il me restait, réduites à 50 vétérans, 50 chasseurs à cheval, 30 gendarmes sans artillerie : j'y arrivai le 2 à onze heures du soir et je pris position jusqu'au lendemain à midi.

« J'en instruisis de suite MM. les généraux Lasalcette et Dessaix, en leur demandant des forces.

« Je me disposais à faire couper le pont sur l'Isère pour défendre la position de Romans ; mais les forces considérables de l'ennemi, qui cherchait à me déborder par mes flancs que mon peu de troupes ne me permettait pas de garder, me faisant entrevoir toute impossibilité de m'y maintenir, ces considérations jointes à celles des autorités de la ville de Romans, qui m'écrivirent en me représentant le danger auquel j'exposais leur ville si je faisais couper le pont sans avoir des forces pour le défendre, me déterminèrent à me diriger sur Saint-Marcellin, ce que j'exécutai le 3.

« Maintenant, il paraît qu'on me fait un crime, Monseigneur, de ne pas avoir fait couper ce pont; était-ce donc avec une force de 130 hommes, infanterie et cavalerie comprises, que je pouvais me défendre contre 7 à 8,000 hommes, 8 bouches à feu, 2 obusiers ? J'aurais pu, il est vrai, empêcher le passage vis-à-vis de Romans, mais je ne pouvais m'ex-

poser à ceux sur mes flancs dont l'ennemi me menaçait par deux colonnes qui se dirigeaient du côté de Tain et de Crest; je n'aurais donc pu faire qu'une résistance de quelques heures, exposé après à être enveloppé, et j'aurais fait retomber sur cette malheureuse ville de Romans le pillage et l'incendie, auxquels elle a été déjà exposée l'année passée et dont ma retraite en cette occasion l'a garantie.

« A mon passage dans toutes les communes sur la route de Saint-Marcellin, je fis réunir les gardes nationales disponibles au nombre de trois cents hommes, dont je donnai le commandement à M. le commandant des gardes nationales de Montélimart, Resmeynot, officier distingué et d'une bravoure à toute épreuve. Je le fis placer avec ce bataillon aux défilés des forges, distants de trois lieues de Romans et qui est une position des plus avantageuses couvrant Saint-Marcellin et Grenoble. Je me rendis après cette opération à Saint-Marcellin, où j'arrivai à 6 heures du soir.

« J'y trouvai toutes les têtes en fermentation ; chacun voulait des armes. Je fis de suite assembler ce que je pus trouver de la garde nationale; je calmai les esprits, et une demi-heure après tout fut rentré dans l'ordre. Je rendis compte à 4 heures du soir de cet état de choses à M. le général Lasalcette, en lui demandant des fusils. J'écrivis aussi à cet égard à M. le lieutenant général Dessaix, et j'envoyai la même nuit une estafette à M. Teste, commissaire extraordinaire de Sa Majesté l'Empereur, dont je venais d'être instruit de l'arrivée à Vienne, pour le prier de se rendre auprès de moi et

prendre de concert les mesures urgentes que nécessitaient les circonstances.

« Pendant les 4 et 5 avril je fis un appel aux gardes nationales et arrondissements voisins de Saint-Marcellin, qui toutes arrivèrent avec un enthousiasme sans pareil, ayant la plupart leur maire à la tête ; je les fis armer avec mille trois cents fusils que m'avait envoyés M. le général Lasalcette, et les mis en position sur les hauteurs en arrière des forges.

« Il m'arriva, le 4 au soir, un bataillon du 5e de ligne commandé par M. le major Rascosso, deux pièces de 6 et un obusier envoyés de Grenoble, et le 5 arrivèrent les gardes nationales de Moizans, Voiron, Rives, Tain, etc., qui avaient été armées dans leurs communes par les soins de M. le général Lasalcette.

« Le 5 au soir j'envoyai une reconnaissance sur Romans, avec l'ordre à cette troupe de prendre position sur les hauteurs de la ville et de m'y attendre, si toutefois l'ennemi l'avait évacuée, comme des rapports me l'annonçaient. Le 6, au matin, j'organisai en quatre bataillons les gardes nationales armées, au nombre de deux mille hommes. Chaque bataillon était commandé par un officier supérieur, et chaque compagnie par des officiers de la ligne qui m'avaient été envoyés, d'après ma demande, par M. le général Lasalcette ; après quoi je me portai sur Romans, où je reçus des ordres de M. le lieutenant général Piré, dont le quartier général était à Saint-Vallier.

« Je pris de suite des mesures pour le rétablissement du bac et du pont que les insurgés avaient coupé ; le

bac fut terminé avant la nuit, et je fis passer toutes mes troupes sur l'autre rive, le lendemain 7, à 2 heures du matin. Le pont ne put être rétabli que dans la journée.

« D'après les ordres de M. le lieutenant général Piré, je me mis en marche avec ma colonne, à 11 heures du matin, et j'arrivai à 3 heures après midi à Valence, où je repris le commandement du département de la Drôme.

« Tel est, Monseigneur, le détail de toutes mes opérations dans le commandement qui m'avait été confié, où j'ai fait, je puis dire tout ce qu'il est possible de faire à un officier général réduit avec peu de moyens à combattre un ennemi bien supérieur en nombre; jour et nuit, pendant un mois j'ai été sur pied; j'ai dû calmer et concilier les esprits, tâche bien difficile, mais à laquelle cependant je suis parvenu; j'ai maintenu la tranquillité publique dans les circonstances orageuses où je me trouvais; ainsi je crois avoir fait mon devoir. Ma conduite est irréprochable, j'en appelle à tous les habitants du département de la Drôme et particulièrement à ceux de la ville de Valence, dont le témoignage, j'espère, me rendra justice.

« J'ose supplier Votre Excellence de vouloir bien prendre ce rapport en considération et le soumettre à Sa Majesté l'Empereur. Mon honneur m'impose aussi l'obligation de vous prier, Monseigneur, pour ma justification, d'ordonner qu'il soit inséré dans le *Moniteur*.

« J'ai remis avant-hier à M. le maréchal de camp

Motte, porteur de lettres de service, le commandement du département de la Drôme. Etant remplacé sans en avoir été prévenu et sans avoir reçu de destination, je me rends à Grenoble, lieu de mon domicile, où je prie Votre Excellence de vouloir bien m'adresser des ordres.

« Sans les blessures que j'ai reçues à l'affaire de Montélimart et dont je ne suis pas encore guéri, je me serais rendu moi-même à Paris pour y réclamer la justice de Votre Excellence. »

Comme l'avait écrit le général de Grouchy à l'Empereur, la guerre civile dans le Midi, après la convention de la Palud, pouvait être considérée comme terminée ; cependant, Avignon et Marseille, au moment où le duc d'Angoulême s'embarqua à Cette (15 avril), avaient encore le drapeau blanc. Le duc de Rivière, à Marseille, investi des pleins pouvoirs du prince, prétendait n'avoir pas à exécuter la convention de la cessation des hostilités, puisque la convention de la Palud n'avait pas été reconnue. Il rendait Grouchy responsable des événements ultérieurs. Grouchy, pressé d'en finir avec les royalistes et avec le duc de Rivière, qui cherchait encore, par tous les moyens, à soulever le Midi, laissa au général Corbineau le soin de faire conduire du Pont-Saint-Esprit à Cette, et embarquer, le duc d'Angoulême, aussitôt qu'il eut reçu de l'Empereur la lettre qui lui notifiait l'acceptation des clauses de la capitulation.

« Corbineau, dit à propos de cet officier général le comte de Grouchy, dans une note écrite de sa main,

Corbineau, aide de camp de l'Empereur, avait été envoyé par lui pour surveiller ma conduite; car tel était l'esprit de défiance de Napoléon qu'il avait constamment des agents secrets près de ses généraux en chef, afin de s'assurer de la complète exécution de ses ordres et rendre des comptes journaliers et secrets de tout ce qui se passait. »

Ceci est exact; mais Napoléon avait-il bien tort d'agir ainsi? et, pour un homme comme Grouchy, prêt à exécuter loyalement ses ordres, combien n'eussent pas été disposés à les éluder et à les enfreindre sans la menace de cette police occulte par laquelle l'Empereur était si bien renseigné?

Quelques débris de l'armée royale s'étaient réfugiés à Aix : Grouchy s'y porta à marche forcée avec les troupes du général Piré et n'eut pas de peine à dissiper les rassemblements d'ailleurs peu nombreux qui s'étaient formés de ce côté. Ils se trouvaient sous les ordres des généraux de Loverdo et Ernouf. En apprenant que les restes du parti royal n'existaient plus, le duc de Rivière se hâta de s'embarquer pour la Turquie. A cette nouvelle, Grouchy espéra arriver, sans l'emploi de la force, à la soumission de Marseille. On lui affirmait que la ville voulait se défendre : il essaya la voie de la persuasion. Il savait que les Marseillais pouvaient difficilement avoir de l'affection pour le gouvernement impérial, qui avait ruiné leur commerce par le blocus continental, tandis que depuis la restauration ce commerce avait repris, les Bourbons leur ayant accordé la franchise de leur port et des avantages de

toute espèce. Quoi qu'on pût faire pour empêcher le général d'exécuter le projet qu'il avait conçu, malgré ce qu'on put lui dire des dangers personnels qu'il allait affronter, en se mettant pieds et poings liés au pouvoir d'une population pleine de fanatisme, il se rendit avec son seul état-major à Marseille, sans négliger toutefois de faire avancer ses troupes. Il les poussa à Orgon sur la Durance, entre Avignon et Marseille. Il fit si bien que les habitants comprirent qu'ils ne devaient point opposer une résistance dangereuse pour leur ville et inutile pour la famille royale qu'ils regrettaient.

La garde nationale consentit à quitter la cocarde blanche, et au bout de quelques jours le drapeau tricolore flotta sur tous les édifices publics.

Le Midi fut ainsi pacifié complétement et sans effusion de sang, sans arrestation, sans que personne eût été tourmenté et recherché pour ses opinions politiques, sans qu'aucune commission militaire ait eu à fonctionner.

A cette pacification de l'extrême sud du midi de la France se rapportent les documents suivants :

11 avril 1815.

CORBINEAU A GROUCHY.

« Mon général, rien de nouveau ; nous avons attendu le courrier de Paris vainement ; il paraît que Magnier a renvoyé les brigands. Le retard du courrier m'em-

pêche de partir ; très-probablement l'Empereur a voulu connaître la capitulation avant de décider.

« Je vous réitère, mon général, les expressions des sentiments que vous me connaissez. »

Paris, le 11 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le général, nous attendons à chaque instant la nouvelle de la soumission de Marseille et de Toulon ; aussitôt qu'elle parviendra, on tirera cent coups de canon dans toutes les places de guerre.

« L'Empereur a été extrêmement satisfait de la manière dont vous avez conduit vos opérations ; vous avez acquis de nouveaux droits à la confiance de Sa Majesté, et je me félicite d'avoir à vous annoncer que l'Empereur vient de vous en donner une preuve, en vous donnant le commandement d'un corps d'armée. J'envoie au duc d'Albuféra des ordres qui vous feront connaître sa composition et les mouvements que vous devez faire ; il reste encore des lieutenants généraux et des maréchaux de camp à désigner ; ils vont l'être et recevront l'ordre de vous rejoindre ; en attendant, utilisez ceux que vous avez sous la main. Etablissez vos troupes en cantonnements vis-à-vis des Piémontais, un peu en arrière et n'ayant que des avant-postes vis-à-vis d'eux.

« L'intention de l'Empereur est qu'on fasse publier sur toutes les frontières, du côté de Gênes, de Nice, etc.,

que tous les officiers, sous-officiers et soldats qui ont servi sous nos aigles seront admis à rentrer dans les mêmes régiments où ils ont été, ou dans ceux que l'on forme pour les recevoir. Il faut faire répandre ces avis par de petits billets imprimés, non signés, que l'on fera passer le plus avant possible dans le Piémont. Vous pourrez même faire connaître que c'est à Châlons que l'on forme ces régiments. Ces billets pourraient être faits comme venant de quelque Piémontais, et il ne faut pas qu'ils aient un caractère officiel. »

Paris, le 12 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le comte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 8 de ce mois, pour m'annoncer la retraite des insurgés du Midi et les progrès des troupes sous votre commandement.

« Les résultats des opérations que vous aurez ordonnées ont pleinement justifié le choix que Sa Majesté l'Empereur avait fait, en vous confiant une expédition aussi délicate et aussi importante. »

Avignon, 13 avril 1815, six heures du matin.

GROUCHY AU GÉNÉRAL CORBINEAU ; EN SON ABSENCE, AU GÉNÉRAL PIRÉ.

« Mon cher général, je trouve ici un esprit détestable, et les autorités bien molles, bien malintention-

nées. Je désire donc beaucoup que les circonstances vous permettent d'y venir, pour vous occuper des destitutions et remplacements à faire.

« L'arrestation du jeune Boudard, quels que soient les torts qu'il se soit donnés, a produit ici un mauvais effet.

« Marseille est toujours dans une extrême agitation, ce qui me fait pousser, dès aujourd'hui, mes avant-gardes jusqu'à Orgon. Il est nécessaire que vous m'envoyiez sans délai toutes les troupes que j'ai laissées en arrière, et dont je vous ai remis l'état ainsi que l'artillerie ; soyez assez bon pour donner des ordres en conséquence et pour leur faire doubler l'étape d'Orange. Je vous prie de faire occuper Valence par les cent cinquante hussards à pied restés à la Palud.

« Dans le cas où Sa Majesté n'aurait point encore fait connaître ses intentions relativement au duc d'Angoulême, je pense que vous songerez toujours à m'envoyer le 63e régiment, six bouches à feu et les quarante-cinq hussards du 4e et les vingt-cinq dragons du 13e restés en arrière.

« Dans cette hypothèse, vous rappelleriez à vous, pour la sûreté du prince au Pont-Saint-Esprit, le 49e régiment qui est à Bollaine; mais, je le répète, si le prince a quitté le Pont-Saint-Esprit, il est indispensable que toutes les troupes que j'ai laissées en arrière me joignent de suite.

« J'imagine que vous avez répondu à M. Teste, de sorte que je ne lui écris point.

« Je désire toujours que vous ayez la bonté de mar-

quer au maréchal Suchet qu'il convient qu'il envoie un ou deux régiments intermédiaires entre Valence et Avignon, et aussi un régiment de troupes à cheval.

« Mon cher général, j'attends bien impatiemment de vos nouvelles et vous embrasse de cœur.

« Je n'ai point assez de généraux, de sorte qu'il faut que Piré ou Gilly me viennent joindre. »

12 avril 1815, deux heures de l'après-midi.

GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que la ville de Marseille a arboré la cocarde nationale et qu'ainsi le drapeau tricolore flotte sur tout le territoire de l'Empire.

« Mon avant-garde est en marche d'Orgon sur Aix; je crois devoir arrêter son mouvement et me concerter avec M. le maréchal Masséna, sur ce qu'il convient de faire maintenant pour l'affermissement de la tranquillité publique. Je me rends en conséquence à Marseille, où je prie Votre Majesté de m'adresser ses ordres. Si j'ai été assez heureux, Sire, pour justifier la confiance dont vous m'avez honoré en me destinant à étouffer dans leur germe les troubles du Midi, daignez croire que la récompense que j'ambitionne le plus est d'être rappelé près de Votre Majesté, pour pouvoir lui offrir de nouvelles preuves de ma fidélité et de mon dévouement. »

Le 14 avril, le général Corbineau écrivit deux lettres

à Grouchy; dans la première il lui dit qu'il attendait la réponse de Paris, dans la seconde il le prévient du départ du duc d'Angoulême. Ce même jour le baron de Damas écrivait également.

Après avoir reçu la seconde de Corbineau, Grouchy fit afficher à Marseille une proclamation que l'on trouvera à la suite de ces trois lettres :

Saint-Esprit, 14 avril 1815, huit heures du matin.

CORBINEAU AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Mon général, j'ai l'honneur de vous envoyer copie d'une lettre qui vous a été adressée de Chambéry. J'en ai envoyé l'original à l'Empereur. On dit que Marseille vous a envoyé des commissaires; je vous en félicite bien sincèrement. Il y a sept ou huit lettres particulières pour vous, qui n'ont pas été décachetées et qui sont dirigées sur Avignon.

« J'attends avec bien de l'impatience la réponse de Paris, ou par le télégraphe ou par estafette.

14 avril 1815.

CORBINEAU AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Mon géneral, le prince part demain pour se rendre à *Cette*, d'après les ordres de l'Empereur. J'ai signé un article additionnel à la capitulation, relatif à la reddition des diamants et objets précieux qui appar-

tiennent à la couronne. Ainsi la ville de Marseille n'a plus aucun motif, aucune raison, pour vouloir se défendre.

« M. de Damas me promet d'écrire une lettre à M. de Rivière.

« Le général Radet escorte le prince. Je donne l'ordre à toutes les troupes qui sont ici, de se rendre à Avignon, excepté à cinquante hommes du 24e qui resteront ici pour garder la citadelle.

« Le général Radet doit envoyer à Avignon l'escorte du prince par Villeneuve.

« Je pars à minuit pour Paris. Je n'oublierai pas vos commissions, je vous assure; je désire bien vivement que vous ne soyez pas obligé de faire feu, sur ces malheureux Marseillais. »

Le duc d'Angoulême partit en effet accompagné des personnes suivantes :

Le duc de Guiche, maréchal de camp, son aide de camp et premier écuyer;

Le vicomte d'Escars, maréchal de camp et gentilhomme d'honneur ;

Le baron de Damas, lieutenant général, aide de camp, gentilhomme d'honneur ;

Le comte de Polignac, colonel, aide de camp;

Le vicomte de Lévis, capitaine, officier d'ordonnance ;

M. de la Beyrie, secrétaire.

M. Achis de Montgascon, huissier du cabinet.

Saint-Esprit, le 14 avril 1815.

LE BARON DE DAMAS AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Monsieur le marquis, j'ai l'honneur de vous adresser copie des articles qui viennent d'être ajoutés à la convention du 8 avril. En conséquence, Son Altesse royale doit quitter le Saint-Esprit demain 15 à 2 heures après midi pour se rendre à Cette.

« Agréez, Monsieur le marquis, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être... »

13 avril 1815.

LE GÉNÉRAL EN CHEF COMTE DE GROUCHY, COLONEL-GÉNÉRAL DES CHASSEURS, AUX HABITANTS DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

« Français, les événements qui, en rendant à l'empire son auguste chef, vous assurent pour jamais la jouissance des droits que vous avez glorieusement acquis par vingt ans de travaux, vous ont été inconnus jusques à ce jour. Ceux qui vous conduisaient vous laissaient ignorer, sans doute, qu'il n'est pas un point du territoire français qui n'ait repris avec transport les couleurs nationales, et qui ne confonde, dans son amour pour la patrie, celui qui seul peut lui rendre son éclat, assurer son bonheur, et dont le premier besoin, en remontant sur ce trône où vous l'aviez placé, a été

de proclamer de nouveau son respect pour les principes libéraux et les institutions consacrées par la révolution; institutions qui sont les seules bases solides du pouvoir légitime.

« Habitants du département des Bouches-du-Rhône, ouvrez les yeux sur vos vrais intérêts! Peuvent-ils être différents de ceux du reste de la France?

« Le roi et les princes ont, depuis du temps, quitté notre belle patrie! Voudraient-ils que des armées étrangères les y fissent rentrer, en la déchirant? je ne le saurais croire. Ils ont délié la nation et l'armée de ses engagements, licencié leur maison, déclaré qu'ils ne voulaient point la guerre civile.

« Dans le Midi, incertain de ce qui se passait au Nord, M. le duc d'Angoulême a essayé d'organiser une armée royale..... elle n'a fait que paraître..... elle n'existe déjà plus... Abandonné du petit nombre de soldats qui marchaient sous ses bannières, il a été forcé de mettre bas les armes, et d'ordonner à tous les rassemblements qu'il avait provoqués, de se dissoudre.

« Hâtez-vous donc de partager les sentiments de vos frères, et, revenus d'un moment d'incertitude, cessez de méconnaître ce que vous devez au grand homme dont toutes les pensées tendent à assurer l'indépendance et la prospérité de la patrie, l'honneur national et la paix intérieure et extérieure. »

Malgré tout ce qu'il avait fait pour rétablir l'ordre et la paix dans le Midi, le général de Grouchy fut dénoncé à l'Empereur par un de ses agents secrets de Marseille, le général Berton, qui acquit dans la seconde

Restauration une certaine célébrité à la suite d'une conspiration bonapartiste.

Ce général Berton accusa Grouchy de ménagements envers les royalistes du Midi, le blâmant de n'avoir pas vengé les *patriotes outragés*, et essayant d'organiser dans Marseille et dans le Midi une sorte de terreur révolutionnaire.

Berton reçut de Grouchy l'ordre de quitter Marseille dans le plus court délai. Il s'en vengea en calomniant le général et le poursuivit même après Waterloo. L'Empereur, alors juste appréciateur des services rendus par Grouchy, lui témoigna sa satisfaction en lui envoyant le bâton de maréchal. Un an auparavant, le soir de la bataille de Vauchamps, il lui avait annoncé son élévation à cette dignité; mais les derniers événements de guerre et la blessure de Grouchy à Craonne avaient empêché l'expédition du brevet. On trouvera à leurs dates les lettres d'avis du ministre et celles de l'Empereur.

Paris, le 19 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le comte, j'ai l'honneur de vous prévenir que, par un décret du 17 de ce mois, l'Empereur vous a nommé maréchal de France.

« Je me félicite d'avoir à vous transmettre ce témoignage éclatant de la satisfaction de Sa Majesté pour les services qui ont marqué votre carrière militaire et

pour les preuves que vous avez constamment données d'un entier dévouement à sa personne. »

aris, le 15 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le général, Sa Majesté a reçu votre lettre du 11 avril à 5 heures du matin, datée du Pont-Saint-Esprit ; elle voit avec plaisir que vous marchez sur Marseille, et elle espère apprendre ce soir ou demain par une dépêche télégraphique que vous êtes entré dans cette ville, qui est la seule en France qui ne soit pas ralliée. Je désire que vous soyez parvenu à faire arrêter M. de Rivière, qui a en horreur la France et qui depuis longtemps fait tout ce qu'il peut pour y fomenter la guerre civile. Il est un de ceux dont les conseils ont perdu les Bourbons. Si vous parvenez à l'arrêter, vous le ferez conduire sous bonne escorte à Paris. Faites saisir ses papiers. L'officier qui le conduira viendra prendre mes ordres.

« Le maréchal duc d'Albuféra a dû vous transmettre les ordres de l'Empereur sur la division que vous devez diriger sur Béfort, et sur l'organisation de votre corps d'armée. Il est important que vous mettiez promptement à exécution toutes ces dispositions, surtout l'envoi de cette division à Béfort.

« Vous pouvez, Monsieur le général, faire vos rapports à l'Empereur, mais vous n'en devez pas moins me les adresser aussi directement, parce que, outre que

c'est contre les convenances, cela fait perdre un temps considérable. »

Toulon, le 15 avril 1815.

MASSÉNA AU GÉNÉRAL GROUCHY.

« Mon cher général, je reçois votre lettre par laquelle vous me prévenez de votre arrivée à Aix.

« Je suis vraiment désolé de ce que vous n'avez pas arrêté votre mouvement à Avignon ou à Orgon.

« Je vous ai prévenu à trois reprises différentes que Marseille était tranquille; j'en ai rendu compte à l'Empereur et au ministre de la guerre, et en effet tous les rapports qui m'arrivent me confirment qu'on n'a pas eu l'occasion d'avoir la moindre inquiétude, que le drapeau tricolore flotte partout, et que la cocarde nationale est la seule qu'on porte.

« Pourquoi, alors, persister à amener vos troupes à Marseille? on croira que vous y avez été forcé, tandis que j'ai déjà rendu compte du contraire et que je continue de le faire.

« Demain je fais chanter le *Te Deum* à Toulon, et après-demain je serai à Marseille; vous ne devez pas douter, mon cher général, de tout le plaisir que j'aurai à vous embrasser. »

Paris, le 16 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le général, une dépêche télégraphique a annoncé que Marseille avait arboré la cocarde tricolore, et que les communications étaient libres dans toute la Provence : dans tout l'empire on va célébrer cette heureuse nouvelle, qui apprendra que le seul point sur lequel il y avait eu des insurgés, est soumis et sera bientôt aussi français que tout le reste de la France.

« Par ce courrier vous recevez des ordres que je vous invite à exécuter avec célérité.

« Le maréchal Brune part demain soir pour prendre le gouvernement de la 8e division militaire. En attendant son arrivée, chargez un officier général du commandement de Marseille. Je mande au général Dessaix de se rendre de suite à Chambéry.

« L'Empereur a confirmé le marché de la compagnie Doumerc. Prescrivez aux agents de cette compagnie d'assurer le service, et de prendre des mesures pour que la troupe ne soit pas à la charge du pays. Je vous invite, Monsieur le général, à tenir la main à ce que toutes vos troupes soient munies d'effets de campement, bidons, gamelles, etc.

« Connaissant vos principes, il est inutile de vous recommander de faire observer la meilleure discipline dans vos troupes.

« Je suppose que vous avez pris toutes les mesures,

pour faire verser dans les arsenaux toutes les armes, quelles que soient leur nature et leur origine, qui étaient dans les mains des gardes nationales ou volontaires royaux qui ont fait partie des rassemblements d'insurgés.

« Il y a des volontaires royaux des cavaliers qui se sont montés, ou qui l'ont été aux dépens du pays ; il faut faire rendre tous ces chevaux et les faire donner sur procès-verbaux estimatifs aux différents régiments de cavalerie.

« Faites tous les règlements pour éviter les abus, et pour que ces chevaux soient portés en compte aux corps.

« Adressez-moi des rapports et situations journalières sur la situation des corps.

« Il y a de très-grands reproches à faire à votre chef d'état-major, car il n'a envoyé aucun état.

« *P. S.* Ecrire au général Brayer, commandant la 19e division, et au général Lasalcette, pour qu'ils rendent compte des mesures qu'ils ont prises, et informent des résultats. »

Lyon, le 17 avril 1815.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, je reçois votre lettre d'Aix, du 15. Ce que j'avais prévu arrive, les troupes de la 9e division deviennent indispensables dans cette partie, puisque les Espagnols paraissent en grande force sur les Pyrénées. J'envoie donc directement l'ordre au 63e

et au 14e de chasseurs à cheval de rentrer à marches forcées dans cette division. J'envoie également l'ordre au bataillon du 49e, qui est au Pont-Saint-Esprit, de se rendre à Grenoble pour se rallier à son régiment et former de suite deux bataillons de guerre dont vous disposerez. Le 3e bataillon du 83e reçoit également l'ordre de se rendre à Belfort.

« J'ai enfin obtenu de nouveaux ordres de l'Empereur. Je partirai de Lyon le 19 ou le 20 pour visiter la frontière du Midi, et de là rentrer à Paris.

« J'ai envoyé la division Girard à Chambéry et à Grenoble, d'après les ordres de l'Empereur transmis télégraphiquement. Je vous laisse de belles troupes de mon ancienne armée d'Aragon. Je suis assuré que vous serez satisfait de leur valeur et de leur discipline.

« Le ministre de la guerre voudrait que je puisse lui donner avant mon départ l'itinéraire des cinq régiments qui ont ordre de se rendre à Strasbourg ou à Belfort. Je regarde la chose comme impossible; mais je vous prie de me faire un rapport et m'adresser l'itinéraire des 6e et 58e de ligne qui se trouvent à portée d'être mis en route sur-le-champ. Je préviens le ministre que vous l'instruirez maintenant du départ des 48e et 82e.

« A dater du 20, mon cher général, je cesserai de donner des ordres dans les 7e, 8e et 19e divisions militaires, qui font partie de votre commandement. Je vous souhaite beaucoup de bonheur dans la grande lutte qui semble devoir s'engager; vous avez de belles et bonnes

troupes et vous êtes heureusement placé pour acquérir beaucoup de gloire.

« *P. S.* Je vous prie de renvoyer dans la 9ᵉ division toute l'artillerie qui lui appartient.

« Voici une lettre que je reçois du ministre de la guerre à votre adresse. »

Lyon, le 18 avril 1815.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, je m'empresse de vous faire passer les dépêches que je reçois à l'instant par estafette extraordinaire du ministre de la guerre. Pour hâter l'exécution des ordres qu'elle renferme, je donne l'ordre au général Girard de se rendre à Grenoble, où il réunira d'abord le 14ᵉ et le 24ᵉ. Le 7ᵉ, qui est à Chambéry, peut le rejoindre aussitôt. Le 20ᵉ partira le 22 de Lyon, pour être rendu le 24 à Grenoble. Ainsi, le 24 toute la 22ᵉ division sera réunie sur ce point.

« Je donne l'ordre au général Dessaix de se rendre sur-le-champ à Chambéry pour y prendre le commandement de la 22ᵉ division d'infanterie. J'avais chargé le général Lasalcette de réunir deux bataillons de guerre du 119ᵉ à Briançon; je lui ordonne de les faire partir le plus tôt qu'il pourra pour Chambéry. Ces deux bataillons seront renforcés à Briançon par deux bataillons de la division Girard. Il vous restera donc à diriger sur Chambéry le 6ᵉ régiment et le 39ᵉ de ligne pour avoir sept régiments en ligne.

« La 10e division de cavalerie devant suivre le même mouvement, je donne quatre jours de repos au 13e de dragons, qui partira le 23 de Lyon pour être rendu le 25 à Chambéry. Le 4e de hussards couchera demain à Vienne, y restera quatre jours et partira le 24 pour arriver le 26 à Chambéry. Il ne vous restera donc à diriger sur ce point que le 10e de chasseurs pour avoir réuni toute la division de cavalerie. Je prescris au général Lallemand de se rendre avec la 13e à Chambéry.

« Par une nouvelle dépêche du 16, l'Empereur me presse de faire diriger sur Belfort les deux premiers bataillons des 6e, 48e, 58e et 83e régiments de ligne, destinés à former la 18e division d'infanterie sous les ordres du général Lecourbe, qui commande également les troupes qui sont déjà réunies dans cette place.

« Le ministre me répète également la nécessité de faire filer à marches forcées le 82e régiment pour Strasbourg. Comme je ne présume pas que vous puissiez me mettre prochainement à même d'informer le ministre de l'arrivée de ces troupes, je vous engage à le faire vous-même le plus prochainement que vous pourrez.

« Vous serez sans doute informé que le maréchal Brune est appelé au gouvernement de la 8e division militaire.

« J'ai remis le commandement de la 19e division militaire au lieutenant général Brayer, qui commencera à la commander dès demain 19.

« Je me propose toujours de partir le 20 pour effectuer ma tournée dans le Languedoc. »

Au commencement d'avril 1815, Napoléon, voyant la coalition européenne se reformer contre lui, et la France menacée de tous les côtés à la fois, organisa son armée de façon à s'opposer sur tous les points à l'invasion. Il créa un corps d'observation des Alpes et en destina le commandement en chef à Grouchy, qu'il avait l'intention d'élever à la dignité du maréchalat aussitôt que la mission dans le Midi de cet officier général serait terminée, ainsi qu'il le fit.

Le 13 avril, le ministre envoya de Paris au général Grouchy ses lettres de service. Deux jours auparavant, le 11, il lui avait fait transmettre par Suchet la longue instruction suivante :

Paris, le 11 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le comte, l'Empereur vous donne le commandement en chef du 7e corps ou corps d'observation des Alpes.

« Ce corps doit être composé des deux premiers bataillons des régiments ci-après désignés, complétés chacun, autant que possible, à cinq cents hommes armés, habillés, équipés et en état, savoir : des 6e léger, 39e et 49e régiments qui doivent être actuellement sous vos ordres ; des 16e et 87e qui doivent être à Toulon et Antibes ; des 14e léger, 9e et 34e de ligne, venant de l'île de Corse à Toulon, et des 7e, 14e, 20e et

24e de ligne, venant en poste avec le général Girard de Paris à Lyon.

« Cela fait douze régiments ou vingt-quatre bataillons, que vous organiserez en quatre divisions et huit brigades. Ces quatre divisions d'infanterie prendront les numéros 22, 23, 24 et 25.

« La 22e division d'infanterie est la division actuelle du général Girard, venue en poste de Paris à Lyon.

« Je joins ici les ordres que je donne aux généraux commandant les 7e, 8e et 9e divisions militaires pour qu'ils tiennent à votre disposition et fassent diriger suivant les indications que vous leur donnerez, les deux premiers bataillons et les trois premiers escadrons des douze régiments d'infanterie et des trois régiments de cavalerie désignés ci-dessus.

« L'intention de l'Empereur est que vous réunissiez vos divisions sur les points les plus convenables, tels que Grenoble, Chambéry et dans la Provence, tant pour la sûreté de la frontière des Alpes que pour le maintien de la tranquillité dans les 7e et 8e divisions militaires. Sa Majesté vous recommande de ne point laisser dans la Provence, dont l'esprit a été si mauvais, le 87e, le 39e, le 49e régiment de ligne et le 6e léger, mais de les réunir à Chambéry.

« Concertez-vous sur-le-champ avec les généraux commandant les 7e, 8e et 9e divisions militaires, pour qu'ils fassent procéder sans délai à la formation des bataillons et escadrons mis en activité, et entendez-vous avec eux sur la direction qu'ils doivent leur donner. Faites-moi connaître le plus tôt possible, afin que je

puisse en rendre compte à l'Empereur, les premières dispositions que vous aurez faites pour l'organisation de votre corps, la force et la marche des troupes, les points que vous aurez désignés pour l'emplacement de vos divisions.

« Je réitère mes ordres pour accélérer l'arrivée à Toulon des trois régiments venant de l'île de Corse. Je pense qu'ils ne peuvent tarder d'y être rendus, et leur arrivée rendra parfaitement disponibles les régiments tirés de Toulon, Marseille et Antibes.

« Ayez soin, pour les mouvements de troupes, que les commissaires de guerre donnent les avis de passage et prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer leur subsistance en route.

« Vous êtes instruit ainsi, Monsieur le comte, de l'ensemble des mouvements militaires que l'Empereur ordonne pour le Midi ; ne perdez pas un instant pour procéder à leur exécution ; combinez-le avec les généraux divisionnaires de manière à l'accélérer autant que possible, sans cependant rien compromettre, et adressez-moi journellement des rapports très-détaillés sur vos dispositions.

« Je vous écris particulièrement, pour vous faire connaître les généraux désignés pour commander vos divisions et brigades, les officiers d'état-major et d'administration qui seront attachés à votre corps, et les mesures prises pour donner à chaque division une batterie d'artillerie, des sapeurs et des officiers d'artillerie et du génie.

« J'ai fait connaître au ministre de l'intérieur la

nécessité de mettre de bons bataillons de gardes nationales dans les places, pour rendre disponibles les bataillons de troupes de ligne mis en activité. Vous aurez à vous concerter avec les préfets, pour en accélérer la formation, car il est bien important que les divisions actives du 7e corps d'observation soient organisées, réunies et en état d'agir le plus promptement possible.

« Un deuxième corps d'observation va se former sur la frontière des Pyrénées, sous les ordres du général Clausel ; s'il y avait encore dans les 7e et 8e divisions militaires quelques corps ou détachements appartenant aux 9e, 10e et 11e divisions militaires, tels que les 13e, 63e et 69e régiments de ligne, les 5e, 14e et 15e régiments de chasseurs, faites-les rentrer à Nîmes, afin que la formation du 8e corps d'observation, dont ils doivent faire partie, n'éprouve aucun retard. »

Le même jour, 13 avril, Davout envoya directement à Grouchy de son cabinet une instruction complète, et une autre instruction relative au duc d'Angoulême. Voici ces deux documents, et une troisième lettre concernant le prince d'Essling et plusieurs généraux alors dans le Midi.

Le 15 avril, le général reçut également du maréchal duc d'Albuféra les deux lettres qu'on trouvera à la suite.

Paris, le 13 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le lieutenant général, l'Empereur vous ayant répondu directement, je n'ai rien à vous dire.

« Vous avez dû déjà recevoir par le duc d'Albuféra l'organisation de votre corps d'armée. Faites mettre à exécution ces dispositions le plus tôt possible.

« Il y a beaucoup d'officiers émigrés dans les régiments qui étaient dans le Midi, notamment dans le 10ᵉ. Ce sont eux qui ont porté les soldats à une trahison sans exemple dans l'histoire. Il faut les faire arrêter et mettre en jugement. Il faut, en général, suspendre de leurs fonctions tous les officiers qui ont montré un mauvais esprit, et leur assigner une ville dont ils ne pourront pas sortir. Faites-moi un rapport sur eux, pour que je puisse prendre les ordres de l'Empereur à leur égard. Vous les ferez remplacer par des officiers et sous-officiers que vous nommerez provisoirement, et dont vous m'enverrez l'état nominatif afin que je demande à l'Empereur leur confirmation.

« Par la lettre du général Gilly, datée de Saint-Esprit du 8, et par tous les rapports, je vois que le duc d'Angoulême était parvenu à lever une grande quantité de volontaires royaux dans les départements du Midi. Il aura vidé une partie de nos arsenaux. Il est de la plus haute importance de recouvrer toutes ces armes, et de désarmer les volontaires royaux des gardes

nationales qui servaient pour le duc d'Angoulême. Quelle que soit l'origine de ces armes, faites-les transporter à Grenoble.

« Comme on a l'état nominatif de ces volontaires, il sera facile d'avoir ces armes, puisqu'on connaît la demeure des possesseurs. Prenez toutes les mesures pour l'exécution de ces dispositions, auxquelles l'Empereur tient beaucoup.

« Vous m'enverrez tous les quatre jours un état de la rentrée des armes. Je le mettrai sous les yeux de l'Empereur.

« Sa Majesté a été très-satisfaite de la conduite du général Gilly ; elle me charge de le lui faire connaître. Remettez-lui la lettre ci-jointe. »

Paris, le 18 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le général, depuis ma lettre écrite, j'en reçois une de l'Empereur, dont je vous communique le contenu :

« Ecrivez au général Grouchy, qui doit avoir reçu
« la lettre que je lui ai écrite par le télégraphe, et
« qui était dans le *Moniteur* d'hier (ci-joint ce *Moniteur*),
« qu'il doit faire signer au duc d'Angoulême la pro-
« messe de faire rendre les diamants de la couronne,
« et de ne jamais porter les armes contre la France;
« enfin, qu'il doit lui signifier les décrets qui le con-
« damnent à mort, comme membre de la famille des

« Bourbons, s'il rentrait en France. Le général « Grouchy doit lui reprendre l'argent qui aurait été « retiré des caisses publiques, et après, le laisser « partir. »

« Telles sont, Monsieur le général, les expressions de l'Empereur. Il est suffisant que vous les transmettiez littéralement pour être sûr de leur exécution.

« Le général d'Aultanne, le général Ernouf et le général Loverdo sont destitués. Je vous enverrai le décret de la destitution; mais, en attendant, vous le leur signifierez. J'ignore de quel pays est le général d'Aultanne, et s'il y a inconvénient à le renvoyer chez lui. Vous l'adresserez au général commandant à Lyon, qui lui assignera une commune où il y ait un bon maire, et où il sera sous la surveillance des autorités.

« Vous en agirez de même à l'égard du général Loverdo et du général Ernouf, en les mettant à une grande distance l'un de l'autre et dans de petites communes, où ils seront sous la surveillance des autorités et de la gendarmerie.

« Vous enverrez le général Monier au général Lasalcette à Grenoble, en lui donnant ordre de le mettre en surveillance dans une petite commune des environs.

« Les généraux Gilly et Merle, qui se sont on ne peut mieux comportés, sont mis à votre disposition.

« Faites sortir toutes les personnes que le duc d'Angoulême et ses agents ont incarcérées, et surtout les officiers de gendarmerie Rivaud et Morin.

« Le colonel Higonet, qui va commander le 10e régiment de ligne, est parti en poste. Vous dirigerez ce

régiment (après avoir mis à exécution les dispositions contenues dans ma lettre précédente relatives aux officiers de ce corps) sur Châlons-sur-Saône, ainsi que le 3e bataillon et le dépôt du régiment.

« Adressez-moi les deux itinéraires, pour que je sache le jour où le 10e régiment arrivera à Châlons, ainsi que le jour où le 3e bataillon et le dépôt y seront rendus, pour que je puisse prendre les ordres de l'Empereur. »

Paris, le 18 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Général, j'ai l'honneur de vous prévenir que l'intention de l'Empereur est que vous preniez le commandement en chef du 7e corps d'observation (corps des Alpes), et que vous ayez en même temps le commandement supérieur de la 8e division militaire.

« Je vous adresse ci-joint vos lettres de service.

« Sa Majesté a désigné pour le commandement particulier de la 8e division militaire, M. le lieutenant général Verdier.

« Cet officier général reçoit l'ordre de se rendre sur-le-champ, en poste, à Marseille.

« Je fais connaître à M. le maréchal prince d'Essling, qui avait le gouvernement de la 8e division militaire, que l'intention de Sa Majesté est qu'il vienne sur-le-champ, en poste, à Paris, pour y recevoir de nouveaux ordres.

« J'adresse le même avis à M. le lieutenant général Miollis, qui commandait la 1re subdivision de la 8e division militaire, et à M. le maréchal de camp Corsin, commandant l'arrondissement d'Antibes.

« M. le lieutenant général Abbé, qui commandait la 2e subdivision de la 8e division militaire, a été appelé au commandement d'une division active.

« Les officiers qui composent l'état-major de la place d'Antibes vont être changés ; de bons commandants d'armes seront envoyés à Marseille, Toulon, Antibes, et dans les autres postes de la 8e division.

« Ils porteront dans ces places un nouvel esprit.

« Déjà le colonel Fiéreck avait été nommé pour remplacer M. Cuneo d'Ornano, commandant d'armes d'Antibes, et cet officier était parti pour se rendre à sa destination au moment même où l'Empereur se dirigeait sur Paris. Il m'a été désigné comme un très-bon officier. Je vous invite à me faire connaître la conduite qu'il a tenue dans les dernières circonstances, afin que, si elle est irréprochable, je puisse maintenir la destination qui lui a été donnée ; dans le cas contraire, vous êtes autorisé à le faire remplacer provisoirement.

« En attendant que de nouveaux commandants d'armes soient envoyés dans les places de la 8e division, il est nécessaire de remplacer, aussi provisoirement, tous ceux des officiers attachés à ces places qui ne se seraient pas bien conduits dans les diverses circonstances. Je vous prie de donner des ordres à cet effet. Je vous invite également à me désigner ceux des mêmes officiers qui, ayant fait preuve de dévouement,

devront être maintenus dans les emplois qui leur ont été confiés. »

Lyon, le 13 avril 1815, à trois heures et demie.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, je vous remets ci-joint la résolution de l'Empereur à l'égard du duc d'Angoulême; elle a mis trois jours à me parvenir par le télégraphe.

« Tentez, s'il est possible, de faire ajouter à la capitulation un article par lequel le duc s'engage à faire restituer les diamants de la couronne ou à faire tout ce qu'il pourra pour obtenir leur renvoi. Prenez toutes les dispositions nécessaires pour que l'argent pris dans les caisses par le duc d'Angoulême, ainsi que les objets précieux appartenant à la France, ne soient pas emportés. Expédiez-les-moi immédiatement, afin que je les dirige sur Paris. Donnez ensuite des ordres pour que le duc d'Angoulême soit conduit avec l'escorte que vous jugerez convenable à Cette, lieu de son embarquement. Faites dans tous les cas exécuter la capitulation et prenez des précautions pour que son passage ne trouble point le pays qu'il aura à parcourir et qu'il soit respecté.

« Envoyez-moi copie de la capitulation et tous les papiers du général d'Aultanne. »

Lyon, le 18 avril 1815.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, tu me proposes d'aller prendre le commandement de tes troupes; tu ne veux pas commander en second; tu ne m'as point envoyé la capitulation avec M. le duc d'Angoulême, etc.; tu oublies que si nous sommes convenus que tu continuerais de correspondre directement avec le ministre, tu m'enverrais en même temps le double de cette correspondance; enfin tu disposes, sans mon aveu, des troupes de la 9e division, sans t'inquiéter de ce qui peut se passer, en ce moment, au delà des Alpes et des Pyrénées; tu portes sur Marseille plus de troupes qu'il n'en faut dans l'état actuel du Midi.

« Il me suffit, mon cher général, de mettre ces différentes choses sous tes yeux pour te faire sentir que tu oublies les devoirs de ton grade et les obligations que la nature de ton commandement t'impose envers moi; tandis que je me suis empressé de rendre un hommage public à tes succès et à ta conduite politique.

« Les affaires du Midi étant arrangées, je sollicite de nouveaux ordres pour moi. S'ils voulaient que tu restasses sous les miens, j'espère, mon cher général, que tu m'épargnerais de prendre à ton égard le ton et l'attitude que réclameraient mon rang et les instructions de l'Empereur.

« J'expédie un officier pour porter des ordres de l'Em-

pereur au maréchal Masséna à Toulon, car tu dois savoir que depuis le 9 il a fait arborer le drapeau national sur la flotte et les forts de cette place; il a parfaitement rempli les ordres que l'Empereur lui avait expédiés de Lyon.

« J'ai été informé qu'Avignon avait arboré la cocarde; il faut disposer de deux bataillons du 6e de ligne et laisser les cadres des 3e et 4e complets, afin qu'ils puissent réunir les recrues qui seront incessamment dirigées sur Avignon. Il convient également de renvoyer à leurs dépôts tous les cadres des 3es bataillons en faisant venir les soldats dans les deux premiers, afin de se conformer de suite aux dispositions du décret du 2 avril. »

Le 14, Masséna et Suchet écrivirent de nouveau à Grouchy :

Toulon, le 14 avril 1815.

MASSÉNA A GROUCHY.

« Mon cher général, j'ai reçu votre dépêche sous la date du 13. L'assurance que vous me renouvelez de votre attachement m'est bien précieuse; mon amitié, mon cher général, n'a point de bornes pour vous.

« J'ai eu le plaisir de vous écrire hier, pour vous dire que Marseille est rentré dans l'ordre, et que les couleurs nationales flottent partout. Sans sa soumission, j'étais bien disposé à marcher de Toulon sur cette ville, mes préparatifs étaient faits et je vous aurais prié

de m'aider de vos forces; elle a prévenu mes intentions sur ce point, j'y envoie des troupes et tout est tranquille.

« Je vous renouvelle, mon cher général, la prière que je vous ai faite hier de retourner dans des pays où il vous sera plus facile de faire vivre vos troupes; un séjour plus prolongé dans la 8e division la mettrait dans un état de désolation, je serai particulièrement reconnaissant de cette déférence de votre part. »

Lyon, le 14 avril 1815, à minuit.

SUCHET A GROUCHY.

« Mon cher général, votre aide de camp m'apporte des ordres de l'Empereur que je m'empresse de vous transmettre. Vous y apprendrez avec plaisir que l'Empereur vous nomme commandant en chef du 7e corps d'armée. Je vous adresse des instructions par lesquelles vous connaîtrez les troupes destinées à former le 7e corps et les régiments qu'il convient de mettre promptement en route pour former la 18e division à Béfort. L'Empereur me recommande de tenir la main à l'exécution de ces divers mouvements et d'en rendre compte au ministre. Mettez-moi à même de le faire en m'instruisant successivement des ordres de mouvements que vous aurez donnés.

« J'ai adressé directement au général commandant la 7e division, l'ordre de départ pour le 83e. Je vous envoie l'ordre de départ du 58e régiment que le mi-

nistre croyait dans la 7e division et qui est avec vous. Veuillez bien le mettre en marche le plus promptement possible.

« J'envoie également au général Aubert l'ordre direct pour que le 10e de chasseurs soit mis à votre disposition. Je vous fais passer différents ordres de mouvements pour le commandant de la 8e division militaire. Il est instant que je sache quel est le général qui la commande et que j'apprenne l'époque à laquelle il fera exécuter les ordres que je vous envoie.

« Depuis vingt-quatre heures, j'ai envoyé par estafette l'ordre de diriger sur Paris les cadres des 4e, 5e bataillons, et les dépôts des 9e, 34e, 48e de ligne et 14e léger qui, à l'exception du 48e, qui se rend à Béfort, ne doivent laisser dans le Midi que leurs deux premiers bataillons, complétés chacun à cinq cents hommes. J'ai donné ordre au 10e de se rendre directement à Paris. Veillez à l'exécution de ces dispositions.

« J'envoie le 7e de ligne à Chambéry, le 4e d'artillerie à Grenoble, et je me propose de faire partir très-incessamment une brigade de la division Girard pour la même ville.

« J'ai envoyé à Chambéry le lieutenant général Boyer, que le ministre de la guerre avait mis à ma disposition et dont l'activité peut être utile sur ce point.

« J'ai recommandé au commissaire extraordinaire à Grenoble de s'occuper de la formation de la garde nationale, afin que nous puissions disposer de toutes les troupes de ligne.

« D'après le dernier paragraphe de la dépêche du

ministre, vous verrez que vous devez renvoyer à Montpellier le 14[e] régiment de chasseurs à cheval.

« Vous devez être actuellement à Marseille ; organisez la 8[e] division de manière à pouvoir prochainement vous rapprocher des Alpes, et veillez à la sûreté comme aux détails du service dans les 7[e], 8[e] et 19[e] divisions, qui forment particulièrement l'arrondissement de votre corps d'armée.

« Je vous recommande de m'adresser de fréquents rapports sur les événements qui auront lieu dans l'étendue de votre commandement. Il est possible que je me rende prochainement à Toulouse; en cas de départ, j'aurai soin de vous en prévenir.

« Vous aurez vu sans doute le jeune Beaufremont, aide de camp du roi de Naples ; il vous aura fait part de ce qui se passe en Italie, et du besoin de presser nos mouvements pour être bientôt en mesure d'agir.

« Votre aide de camp m'a appris que j'aurais bientôt un nouveau compliment à vous faire ; croyez au plaisir j'en éprouverai.

« *P. S.* Je vous prie de faire passer au général Abbé les instructions ci-jointes.

« En relisant les ordres de l'Empereur, je m'aperçois de l'ordre qu'il me donne de presser le départ pour Strasbourg des deux bataillons du 82[e]. Mettez-moi à même de l'instruire bientôt qu'ils sont en marche. »

Le 17 avril, jour de l'élévation du général à la haute dignité du maréchalat, il reçut du ministre de la guerre la copie d'une lettre de Suchet prévenant des inten-

tions hostiles à la France du congrès de Vienne relativement à la Suisse; voici ces documents :

Lyon, le 14 avril 1815.

Copie d'une lettre de M. le duc d'Albuféra.

« Le lieutenant général comte Dessaix vient de me remettre deux lettres qu'il a reçues, d'après lesquelles il paraîtrait que le congrès de Vienne a pris une décision pour réunir au territoire de Genève diverses communes appartenant à la France. Je crois devoir les transmettre à Votre Excellence, ainsi que celle qui a été écrite à cet égard par le général Dessaix. »

Copie de la lettre du général Dessaix.

« J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence copie d'une lettre qui m'a été écrite par le frère du général Monfalcon, et celle d'une autre qui m'a été communiquée, par lesquelles on annonce une décision du congrès qui augmenterait le territoire de Genève aux dépens de l'ancienne Savoie, et qui de même enlèverait au territoire français, tel qu'il a été reconnu par le traité du 10 mai, de Paris, les communes de Grand-Sacconex, Chateleune et Pregny, qui dépendaient du pays de Gex, ce qui serait une infraction au susdit traité.

« La partie de la Savoie non cédée à la France

gémit en ce moment sous le poids du gouvernement sarde dont elle avait secoué le joug il y a vingt-trois ans. Ses habitants ont constamment été dévoués au gouvernement français et à Sa Majesté l'Empereur. Aussitôt que les militaires retirés chez eux comme étrangers ont appris l'arrivée de l'Empereur, ils ont quitté les montagnes pour rejoindre les aigles victorieuses. Plus de douze mille officiers en demi-solde, en retraite, en semestre, etc., sont de même partis pour Paris, etc. Ils attendent tous avec la plus vive impatience que Sa Majesté daigne jeter un coup d'œil favorable sur leur situation pénible. Ils espèrent que leurs vœux seront bientôt exaucés et qu'ils feront de nouveau partie de la grande nation dont ils sont dignes.

« Je prie Votre Excellence de vouloir bien devenir près de Sa Majesté le protecteur de mes braves et malheureux compatriotes, qui n'attendent qu'un signal pour briser leurs fers et jouir du bonheur de redevenir Français. »

Carouge, 11 avril 1815.

Copie de la lettre de M. le général Chaumontel.

« Je te prie de confirmer au général Dessaix que nous le regardons dans ce pays comme notre puissant protecteur près de Sa Majesté l'Empereur, et que nous avons plus que jamais besoin de sa protection afin de déjouer les projets de Genève, qui sont à la veille d'être exécutés. Voici ce qui se passe actuellement.

« M. Pictet de Rochemont, député génevois au congrès, est arrivé hier soir, apportant la nouvelle que le 13 mars, époque de la fameuse déclaration du congrès contre l'Empereur, ce congrès avait définitivement réuni Genève à la Suisse, en augmentant son territoire du canton de Carouge, d'une partie du canton de Chêne, de la commune du Grand-Sacconex, de Chateleune et de Pregny, de manière que leurs mandements seraient absolument désenclavés ; et le roi de Sardaigne garde le Chablais et le Faucigny, sous la protection de la Suisse. Voilà la nouvelle du jour, qui paraît d'autant plus vraisemblable que M. Pictet de Rochemont et deux autres magistrats ont eu une conférence de plusieurs heures aujourd'hui avec le commandant des troupes piémontaises.

« Aussitôt que nous connaîtrons officiellement cette réunion, nous sommes tous d'accord ici de protester contre, et de recourir à l'Empereur ; car nous ne pouvons pas croire qu'il laisse entamer la vieille France et qu'il nous abandonne. Tout ce pays lui tend les bras, et nulle autre part il n'existe des citoyens qui lui soient plus dévoués. Par le premier courrier, je t'informerai de ce qui se sera passé. »

Genève, le 11 avril.

Copie de la lettre du général Monfalcon.

« Il circule ici un bruit qui paraît prendre de la consistance et qui nous jette tous dans la plus profonde

consternation; on lui donne même un caractère officiel. M. Pictet arrive de Vienne, et donne pour certain que le congrès cède à Genève tout le canton de Carouge une partie du canton de Chêne, Thoux et Hermance. Les Genevois, plus insolents que jamais, répandent ces nouvelles avec orgueil et avec audace, et se moquent de toutes les dispositions que pourrait prendre l'Empereur pour s'opposer au démembrement de notre malheureux pays.

« Serait-il possible, mon cher général, que la France permît un tel partage, et qu'elle laissât ses frontières comme elles sont aujourd'hui? Non, l'Empereur ne peut oublier que le canton de Carouge lui est attaché, il ne souffrira pas que nous soyons séparés de son empire. Nous espérons que cette décision biscornue n'aura pas son exécution, et que nous rentrerons dans la grande famille d'où nous ne devions pas sortir. A l'instant où j'écris, arrivent MM. Pictet et Vernet, qui vont trouver le colonel de la garnison ; on assure qu'ils vont en donner la nouvelle. »

Le 16 avril, nouvelle instruction du ministre à Grouchy :

Paris, le 16 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le comte, je vous ai prévenu, le 11 de ce mois, que l'intention de l'Empereur était que vous réunissiez les divisions du 7e corps d'observation que vous

commandez, sur les points que vous jugeriez les plus convenables, pour la sûreté de la frontière des Alpes et pour le maintien de la tranquillité dans les 7e et 8e divisions militaires.

« L'Empereur ordonne : 1° que la 22e division d'infanterie, commandée par le général Girard, qui est composée des 7e, 14e, 20e et 24e régiments de ligne, se dirige sur Grenoble. Donnez-lui-en l'ordre ; j'écris de mon côté à M. le duc d'Albuféra, de la faire partir sur-le-champ pour Grenoble, si elle se trouve encore à Lyon.

« 2° Que la 23e division d'infanterie, composée des 6e léger, 39e et 49e régiments de ligne, se réunisse à Chambéry, et que le général Dessaix se rende à Chambéry pour prendre le commaudement de cette division. Donnez les ordres nécessaires pour que ceux de ces régiments qui doivent sortir de Provence pour cette division, se mettent en grande marche.

« La 24e division composée des 16e et 87e régiments de ligne, auxquels vous pourrez joindre postérieurement le 14e de ligne, restera provisoirement en Provence, jusqu'à ce que les trois régiments destinés à former la 25e division aient été ramenés de l'île de Corse.

« Cette 25e division formera la division de Provence et restera définitivement dans ce pays.

« Quant à la 10e division de cavalerie, qui est destinée à être attachée au 7e corps d'observation, l'intention de Sa Majesté est que vous la fassiez porter sur la ligne à Chambéry.

« L'Empereur pense que la prompte réunion à Chambéry de forces composées d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie est indispensable.

« Je vous prie, général, de donner sur-le-champ les ordres nécessaires pour l'exécution des dispositions prescrites par Sa Majesté, et de m'en informer en me faisant bien connaître la situation et la marche des troupes.

« L'intention de Sa Majesté est aussi que vous portiez, aussitôt qu'il vous sera possible, votre quartier général à Chambéry.

« Je donne des ordres pour qu'on prépare à Grenoble toute l'artillerie de votre corps d'armée; faites-vous rendre compte de l'état, de l'organisation de vos batteries, et activez, autant que possible, l'exécution des mesures que j'ai prescrites à cet égard.

« Le général Brayer reçoit l'ordre de prendre le commandement des gardes nationales de Lyon et de la 19e division, et je donne l'ordre à M. le maréchal Brune de se rendre sur-le-champ à Marseille, l'Empereur lui ayant confié le gouvernement de la Provence. »

Le général, ou plutôt le maréchal de Grouchy, ne perdit pas un instant pour organiser son 7e corps. Il établit son quartier général à Chambéry. Le 27, il donna sur la frontière des Alpes, dont il avait la garde, d'importants renseignements contenus dans la dépêche ci-après :

Chambéry, le 27 avril 1815.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, d'après divers renseignements qui me sont parvenus et des lettres arrivées en date du 15 et du 18, il paraît que les armées autrichienne et napolitaine ont été en présence pendant une huitaine de jours sans faire de mouvement, et que maintenant l'armée napolitaine se retire vers Remini, suivie par les Autrichiens; cette retraite s'effectue sans qu'on se soit battu, et sans que le roi de Naples ait éprouvé d'échecs. Les ennemis de la France répandent ici qu'il a été contraint à ce mouvement rétrograde par une défaite ; mais les lettres dont on m'a donné connaissance n'en parlent pas.

« Il n'y a rien de nouveau sur la frontière piémontaise en Savoie. Le désertion des régiments du roi de Sardaigne qui occupent la Maurienne et la Tarentaise continue et va s'accroître, soyez-en sûr, dès que les troupes du 7e corps seront en position et presque en contact avec elles.

« Tous les deserteurs sont dirigés sur Châlons, en conformité de vos ordres précédents.

« A mon passage sur la portion du territoire appartenant au roi de Sardaigne, que la détestable ligne de démarcation de notre frontière, vis-à-vis Montmel-

liard, rend impossible de ne pas trouver en venant de Grenoble à Chambéry, les troupes piémontaises ont pris les armes, et m'ont rendu les honneurs militaires. Ces troupes devaient, à raison de leur désertion, être remplacées dans la Maurienne et la Tarentaise par des régiments autrichiens; jusqu'à présent cette opération n'a pas eu lieu.

« Un régiment piémontais qui a était à Asti a été envoyé à Gênes. Le roi de Sardaigne était dernièrement dans cette ville.

« Ces renseignements sont les seuls que, pour ce moment, j'ai à vous transmettre sur le Piémont. »

Nous trouvons dans une autre lettre au ministre, également en date du 28 avril, un éloge mérité d'un homme que les armées du gouvernement de 1830 ont été à même d'apprécier, et que le général Girard et Grouchy avaient pour ainsi dire deviné. Cet homme, alors simple colonel du 14e de ligne, Bugeaud, devint en 1842 maréchal et duc d'Isly.

Voici cette lettre :

Chambéry, 28 avril 1815.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, le lieutenant général Girard, dans la division duquel se trouve le 14e régiment d'infanterie, m'a adressé, quant au remplacement du colonel Bugeaud par le colonel Jacquet, désigné pour prendre le commandement du 14e, des observations

auxquelles il me semble urgent que Votre Excellence veuille bien avoir égard. La conduite, le dévouement, les principes dont a fait preuve le colonel Bugeaud doivent le faire considérer comme un chef précieux pour le corps qu'il commande; il possède l'attachement légitime et la confiance de ses subordonnés ; le leur ôter, c'est douloureusement affecter un régiment distingué par son bon esprit, son instruction, sa tenue et son amour pour l'Empereur.

« Veuillez, Monsieur le maréchal, jeter les yeux sur la lettre du général Girard ; je ne puis que confirmer tout ce qu'il avance, et vous demande de trouver bon que je ne fasse reconnaître le colonel Jacquet, qui n'est d'ailleurs pas ici, que quand Votre Excellence m'aura marqué qu'elle persiste dans le remplacement du colonel Bugeaud. »

Les 3 et 4 mai, le maréchal, toujours à Chambéry, envoya les deux dépêches ci-dessous au ministre :

Chambéry, 3 mai 1815.

A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, les divers renseignements d'Italie annoncent que l'échec qu'a pu recevoir le roi de Naples a été moins considérable qu'on ne l'avait d'abord cru. L'armée napolitaine s'est repliée sur les Marches.

« Le roi de Sardaigne forme deux camps au Pié-

mont; l'un sur Pignerol, l'autre à Rivoli. Les troupes qui doivent les composer viennent de la partie d'Alexandrie. Le régiment des gardes est déjà rendu à Rivoli.

« La levée des régiments nationaux ordonnée depuis quelque temps par le roi s'effectue avec difficulté et lenteur. Les officiers et sous-officiers qui ont servi dans les armées françaises et qui ne veulent pas prendre du service sont arrêtés et mis en lieu de sûreté.

« Il n'est point entré de nouvelles troupes autrichiennes en Piémont; celles qui s'y trouvent consistent en deux mille hommes environ, stationnés à Alexandrie, et six à sept cents qui forment la garnison de Turin.

« Le roi de Sardaigne est à Gessen, et sa maison à Alexandrie.

« Il paraît que Marmont n'est point à Turin.

« L'occupation du pays de Gex, en exécution des ordres de Votre Excellence en date du 13, occupation dont je donnerai les détails à Votre Excellence dans une dépêche particulière, s'est faite sans obstacle; elle s'est opérée en même temps que je faisais prendre des cantonnements aux troupes de la division du général Dessaix, à Remilly, Frangy, Cruseille, Saint-Julien, Annecy Thoanes, etc., de sorte que les Génevois se sont crus au moment d'être attaqués et ont éprouvé l'effroi le plus complet; il a été accru pour la manifestation des dispositions bien prononcées du pays de Vaud en faveur de la France. Les magistrats de Ge-

nève ont fait venir en hâte par le lac beaucoup d'artillerie dont ils ont garni leurs remparts. Mille Suisses tiennent garnison dans la ville ; ils en ont envoyé chercher d'autres ; chaque jour six cents hommes sont de garde, et les postes doublés. L'artillerie que les Piémontais avaient à Carouge a été achetée par les Génevois ; ils élèvent une tête de pont en avant du pont de bois sur l'Arve.

« Il paraît que le Chablais doit être occupé par les Suisses génevois par suite des dernières décisions du congrès. La frayeur à l'approche des troupes françaises a été telle que la générale a été battue depuis Genève jusqu'à Lausanne.

« J'ai fait assurer que les intentions n'étaient rien moins que d'attaquer nos voisins, que la bonne harmonie qui existait ne serait pas troublée par nous.

« S'il faut en croire quelques rapports, la diète helvétique aurait annoncé l'intention que la Suisse servît de demeure neutre, et que les puissances alliées auraient reconnu cette neutralité.

« Toutefois les renseignements que j'ai à cet égard ne sont point encore tels que je puisse les donner comme positifs. »

Chambéry, le 4 mai 1815.

AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'aussitôt arrivé à Chambéry, je me

suis mis en mesure de faire occuper le pays de Gex par les troupes de Sa Majesté. J'y ai dirigé deux compagnies du 49e régiment et vingt-cinq hussards du 4e sous la conduite du chef de bataillon d'état-major Bella ; ses instructions ont été puisées dans la dépêche de Votre Excellence en date du 14 avril. Cet officier n'a point trouvé ce pays occupé par des troupes helvétiques et a établi des postes sur les principaux débouchés à Cressier, Divonne, Saverny, Argia, Verlix.

« Les Suisses sont en grande méfiance de nos intentions ; le chef de bataillon Bella les a assurés qu'on n'en avait d'autres que d'occuper un pays qui appartient à la France.

« Un événement arrivé à Victai légitime en quelque sorte leurs craintes : le poste suisse établi sur la Victai a été, à ce que prétendent les Suisses, attaqué par les habitants du pays, ou des douaniers, pendant la nuit du 30 avril au 1er mai ; des coups de fusil ont été tirés et la générale a été battue sur toute la ligne des troupes suisses jusqu'à Lausanne.

« L'inspecteur des douanes Saint-Crûx, près duquel des informations ont été prises, assure que ses préposés n'ont pas tiré un coup de fusil, mais que ce sont des contrebandiers qui se sont fusillés avec le poste suisse.

« Le chef de bataillon Bella a dû se transporter sur les lieux, recueillir de positifs renseignements sur les faits et aller s'en expliquer avec le chef de bataillon

qui commande à Coppet. Tant il y a que les troupes ne sont pour rien dans cet événement, sur lequel je donnerai d'ultérieurs détails à Votre Excellence quand ils me seront parvenus.

« Les Suisses exercent une rigoureuse surveillance sur tout ce qui vient de France; les sentiments bien prononcés des habitants du pays de Gex comme ceux des Vaudois les alarment.

« J'ai ordonné que tout Suisse ou Génevois qui passait sur notre territoire fût traité de la même manière que les Français qui traversent le leur.

« Les Suisses et les Génevois reclament le libre passage de leurs troupes et même des militaires voyageant isolément et armés; ils s'y disent fondés par l'article 4 du traité de paix du 10 mai. Jusqu'à des ordres ultérieurs de Sa Majesté, on ne s'opposera point à ce passage. Pour communiquer rapidement avec le pays de Gex, il conviendrait de rétablir sur le Rhône un pont volant qui existait autrefois entre Colloge et Collogny; il serait d'autant plus utile qu'il éviterait à l'artillerie un détour de 10 lieues, et à l'infanterie 10 lieues de marche dans une contrée souvent impraticable qu'on nomme la Seniève.

« Ce pont volant coûterait 800 francs. Si Votre Excellence juge qu'il doive être rétabli, je la prie de me le marquer ; on s'en occupera de suite.

« Le prince de Canino est établi au château de Bellevue, où il vit fort simplement ; il voit toutes les personnes du pays attachées à l'Empereur. — On as-

sure que Mme de Staël, qui habite Coppet, va souvent chez lui, qu'elle vient d'envoyer des fils à Paris, et qu'elle manifeste secrètement des sentiments envers Sa Majesté fort différents de ceux qu'elle a professés longtemps. »

Nous terminerons le livre relatif à la campagne du duc d'Angoulême dans le Midi par les rapports relatifs à l'affaire du 10e de ligne, parce que ces rapports jettent un certain jour sur les opérations.

Lyon, le 18 avril 1815.

LE DUC D'ALBUFÉRA AU PRINCE D'ECKMUHL,
MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, j'ai reçu la lettre de Votre Excellence en date du 13, renfermant deux rapports sur la conduite du 10e de ligne au pont de la Drôme. Je vois avec peine que l'on aggrave les torts de ce régiment. Tout ce que l'on dit sur sa trahison est faux et n'est rapporté que par des personnes qui ne se trouvaient pas à l'affaire. D'après tous les renseignements, les rapports des officiers du 39e et de quelques-uns du 10e qui s'étaient déclarés pour l'Empereur, il paraît certain qu'un petit détachement de voltigeurs, entouré par le 39e, s'était empressé de crier Vive l'Empereur, que le vent qui soufflait avec force et des tourbillons de poussière empêchaient les grenadiers de rien voir et de rien entendre, que la charge eut lieu dans ce moment et délivra les voltigeurs.

« Cette affaire a été contée de la même manière au général Brayer, et un de mes aides de camp, qui vient de passer sur les lieux, m'a rapporté à peu près les mêmes détails. Le 10ᵉ arrive demain à Lyon; je le verrai, je parlerai aux officiers, je chercherai à connaître la vérité. Je changerai ceux qui se sont mal conduits, par des sous-officiers. Déjà dix-huit ont demandé à se retirer, et partout j'ordonnerai une enquête qui pourra me fixer et éclairer Votre Excellence.

« Je crois pouvoir annoncer d'avance que quelques officiers seulement sont coupables, que des soldats ont été aveuglés, mais n'ont point commis le crime de trahison, et que le 10ᵉ de ligne, fidèle à l'honneur, se rendra encore digne des bontés et de l'estime de l'Empereur.

« Le colonel d'Ambrugeac est parti ce matin, en poste, avec le capitaine de gendarmerie Duvillers, qui a ordre de le conduire à Votre Excellence. J'ai reçu sa lettre du 13 qui ordonne son arrestation.

« Le général Corbineau avait donné l'ordre au chef de bataillon Roussel, du 6ᵉ léger, officier plein de valeur et d'expérience, de prendre le commandement du 10ᵉ de ligne. J'apprends que ce régiment est donné à un autre colonel, ce qui me met dans l'embarras. Je prie Votre Excellence de récompenser les bons services du commandant Roussel, en le confirmant dans le grade de colonel dont le commandement lui a été donné. »

Le 21 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A SES BUREAUX.

« Prévenir M. Besson, chargé de la police militaire, que j'ai fait venir M. d'Ambrugeac, colonel du 10e de ligne, qu'il a été conduit à la prison militaire.

« Faire un rapport sur la conduite de ce colonel; citer tous les faits et réunir toutes les preuves parvenues, pour le soumettre de suite à l'Empereur et prendre ses ordres.

Paris, 24 avril 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A L'EMPEREUR.

« Sire, le sieur d'Ambrugeac, ex-colonel au 10e de ligne, s'est présenté il y a deux ou trois jours chez moi. Je l'ai fait conduire à la prison militaire. Mon intention était de demander à Votre Majesté de le faire mettre en jugement; mais les rapports du duc d'Albuféra, du comte Grouchy et de votre aide de camp Corbineau, me font connaître que cet officier n'est pas plus coupable que ceux dont vous vous êtes contenté de prononcer la destitution.

« En conséquence, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je fais sortir de prison le sieur d'Ambrugeac et que je lui ordonne de se rendre dans sa propriété ou chez sa belle-mère, Mme de Marbœuf, où il sera mis en surveillance. »

Châlons-sur-Saône, le 24 avril 1815.

LE COLONEL DU 10e DE LIGNE HIGONET AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence que j'ai remis à M. le maréchal de camp commandant le département l'état des officiers qui ont quitté le régiment par démission, de ceux que M. le maréchal duc D'albuféra a envoyés au dépôt pour y attendre leur retraite et de ceux qui ont dû se retirer dans leurs foyers. Parmi ces derniers sont les trois capitaines de grenadiers MM. Mouton, Dupuy et Mauson, et le capitaine de voltigeurs Charbonneau. Ces quatre officiers ont été remplacés d'après les ordres de Votre Excellence que le général m'a communiqués, pour s'être trouvés avec leurs compagnies à l'affaire du pont de la Drôme. Ce sont néanmoins d'anciens militaires plébéiens du plus grand mérite, couverts d'honorables blessures toutes reçues au service de l'Empereur. Je supplie Votre Excellence de les réemployer avantageusement ; je puis garantir qu'ils ne tromperont point son attente. Elle peut compter absolument sur le dévouement que tous les officiers, qui restent au régiment, portent à Sa Majesté.

« L'esprit des soldats s'améliore tous les jours, et depuis que j'ai pris le commandement du régiment il n'en est point déserté un seul ; au contraire, il en rentre quelques-uns des trois cents que l'intrigue de quelques

nobles firent déserter armes et bagages au commencement du mois, après la capitulation de la Palud.

« Le duc d'Angoulême, pour les captiver, leur avait donné cent décorations et fait les plus belles promesses. Il importe, pour les ramener entièrement et leur donner l'élan qui anime tout le reste de l'armée, que Votre Excellence obtienne de Sa Majesté quelques décorations que j'aurai l'honneur de lui demander, le régiment n'en ayant point reçu depuis le siége de Valence. Qu'elle fasse entrer dans la garde impériale un certain nombre de grenadiers (il n'en est point dans l'armée ni de plus beaux ni de plus braves), et que Sa Majesté daigne passer la revue de ce corps, dont aucun soldat n'a le bonheur de la connaître. Il est aussi bien essentiel de le disculper aux yeux de la France et de l'armée de la trahison dont il a été accusé si faussement, et qui pèse sur lui d'une manière accablante. Je joins ici un ordre du jour que le maréchal duc d'Albuféra a fait publier à ce sujet, et qui, s'il était mis dans les journaux, nous éviterait mille désagréments et préviendrait des rixes très-fréquentes.

« Je réitère à Votre Excellence la demande que je lui ai adressée pour obtenir que M. Gruet, major provenant du 108e régiment, soit nommé major titulaire au 10e. C'est l'officier le plus capable que je connaisse de rétablir l'ordre dans les financss du dépôt, qui s'y trouvent dans l'état le plus déplorable, les officiers devant plus de 20,000 francs à la caisse et les masses étant presque entièrement obérées par l'achat de quantité

d'objets d'agrément que le prince de Condé avait promis de payer.

« La force des deux bataillons de guerre est de six cent soixante dix-huit hommes à l'effectif et de six cent ving-cinq présents sous les armes. La situation détaillée a été remise à M. le maréchal de camp.

« *P. S.* Les bataillons de guerre commencent à manquer de chaussures, et la masse des hommes qui les composent ayant été laissée au dépôt, à Perpignan, je me trouve dans le plus grand embarras. »

Lyon, 26 avril 1815.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL COMMANDANT LA 19e DIVISION MILITAIRE AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monseigneur, M. le major Monferré du 1er régiment étranger a été mis aux arrêts de rigueur par Son Excellence M. le maréchal duc d'Albuféra; cet officier est à Lyon : je demande à Votre Excellence des ordres ultérieurs à son sujet.

« A son passage à Villefranche, route de Châlon, le 10e régiment de ligne a manifesté son attachement aux Bourbons. Les rapports qui me sont parvenus au moment même disent qu'ils ont crié dans les rues Vive le roi, ce qui a indigné tous les habitants de cette ville, dont l'esprit est vraiment français. Je crois qu'il serait très-important d'éliminer une partie des officiers de ce corps, dont l'esprit est on ne peut plus mauvais. »

3 mai 1815.

AU MINISTRE DE LA GUERRE (*Lettre confidentielle*).

« Monseigneur, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence l'extrait d'une lettre que je reçois à l'instant d'une personne de confiance de Lyon :

« Le 10e régiment de ligne n'a pas démenti l'o-
« dieuse conduite qu'il avait eue au pont de la Drôme ;
« la municipalité avait eu soin de le loger en Bellecour,
« *ces messieurs* s'en sont emparés et l'ont bien régalé,
« tellement qu'en quittant Lyon, à trois heures du
« matin, ils lui ont fait la conduite et ont crié ensem-
« ble *Vive le roi!* On dit même qu'ils lui ont fait pro-
« mettre de tirer sur l'Empereur, sitôt qu'il en aurait
« l'occasion. »

« Lyon 24 avril. »

« J'ai cru devoir communiquer de suite cet avis à Votre Excellence. Ce régiment est dirigé sur Paris. »

(En marge) :

« *Le ministre désire que l'on envoie copie de cette lettre sans en indiquer l'origine, au colonel actuel du* 10e *et au ministre de la police.* »

RAPPORT FAIT AU MINISTRE DANS LES BUREAUX DE LA GUERRE.

« Un décret avait prononcé la destitution de M. d'Ambrugeac, colonel du 10e régiment de ligne, et ordonné son arrestation ; mais Votre Excellence

rendit compte à l'Empereur que, suivant les rapports du duc d'Albuféra, du maréchal de Grouchy et du général Corbineau, M. d'Ambrugeac n'était pas plus coupable que les autres officiers, qui n'avaient pas été destitués, et qu'en conséqnence elle faisait sortir de prison cet ex-colonel et lui ordonnait de se rendre dans sa propriété, où il serait mis en surveillance.

« Le bureau de la police militaire n'est pas intervenu dans l'exécution de cette décision de Monseigneur; seulement il a été chargé de rédiger une lettre prescrivant à M. d'Ambrugeac de rendre un compte exact de la conduite du 10° régiment dans ces dernières circonstances, parce que Sa Majesté avait ordonné qu'on l'interrogeât pour avoir sa déposition.

« M. d'Ambrugeac a envoyé en conséquence un rapport indiquant la marche et les mouvements du 10° régiment pendant tout le temps qu'il s'est trouvé sous les ordres du duc d'Angoulême. Les détails de ce rapport sur l'affaire du 2 avril au pont de la Drôme sont les seuls qui paraissent devoir fixer l'attention.

« Il est dit que l'avant-garde aux ordres du comte d'Escars, aide de camp du duc d'Angoulême, qui se dirigeait sur Loriol s'étant trouvée engagée, le colonel eut ordre de détacher deux compagnies de voltigeurs pour la renforcer; qu'on continua à marcher, et que le 10° régiment s'arrêta à une portée de canon du pont de la Drôme; qu'il faisait alors un veut impétueux du Midi qui soulevait des tourbillons de poussière; que le général Monnier avait fait placer les quatre pièces de la réserve sur la droite en face du pont et les deux com-

pagnies de grenadiers sur la gauche; que pendant ce temps-là les tirailleurs de droite avaientg agné les bords de la rivière, ce qui avait obligé les troupes et l'artillerie qui le défendaient à prendre une position en arrière; que les gardes nationales de la Drôme qui couvraient les hauteurs de Livron s'étaient mises en retraite; que les voltigeurs étant parvenus au pont, s'étaient mis à le traverser en courant, qu'aussitôt les grenadiers qui étaient sur la gauche marchèrent au pas de charge et la baïonnette croisée; qu'ils étaient arrivés sur les pièces dont une avait été prise ainsi que son caisson; que les militaires du 42e et les canonniers qui avaient été pris avaient été protégés par le 10e régiment contre les mauvais traitements des volontaires.

« M. le maréchal de camp Debelle a présenté cette affaire sans d'autres couleurs.

« Pendant qu'il était attaqué sur la route de Crest (c'est le résumé de son rapport), le colonel d'artillerie Noël défendait avec opiniâtreté le pont le la Drôme, et, à raison de son infériorité en nombre, se disposait à effectuer sa retraite en règle. Mais deux bataillons du 10e régiment ayant mis la crosse de leurs fusils en l'air et arboré le drapeau tricolore, les soldats du 39e régiment s'avancèrent avec confiance pour embrasser leurs camarades; mais tout à coup, par la plus noire trahison, le 10e régiment reprit le drapeau blanc, cria Vive le roi, fit une décharge sur les militaires du 39e qui en tua la moitié et fit faire prisonnier le reste.

« D'un autre côté, M. le maréchal duc d'Albuféra, qui a dû passer en revue le 10e régiment de ligne à Lyon le 19 avril, a annoncé à Monseigneur, le 18 du même mois, avoir fait prendre avec soin des renseignements, desquels il résultait que l'on avait exagéré les torts du 10e régiment; que ce que l'on en avait dit était faux et n'avait été rapporté que par des personnes qui ne s'étaient pas trouvées à l'affaire ; qu'il paraît seulement certain qu'un petit détachement de voltigeurs entouré par le 39e s'était empressé de crier Vive l'Empereur et que le vent et des tourbillons de poussière empêchant les grenadiers de rien voir et de rien entendre, ceux-ci firent une décharge et délivrèrent les voltigeurs.

« Cependant M. le maréchal a écrit depuis lors que le 10e régiment continuait de montrer un mauvais esprit, que d'après les promesses des officiers, il avait dû croire à leur sincère repentir, mais que les propos qu'ils ont tenus rendaient nécessaires le licenciement et l'incorporation de ce régiment.

« Ces détails donnent lieu aux réflexions suivantes :

« Il est certain que le 10e régiment a été animé d'un mauvais esprit. La conduite qu'il a tenue au pont de la Drôme n'est pas suffisamment connue. M. d'Ambrugeac ne dit rien de la perfidie imputée au régiment dans cette affaire. M. le maréchal de camp Debelle paraît n'en avoir pas été témoin oculaire.

« On ne voit non plus dans aucune pièce la part que M. d'Ambrugeac a prise dans la conduite tenue par son régiment.

« On pense qu'il convient de demander des éclaircissements à cet ex-colonel et qu'attendu qu'il peut avoir conservé des relations avec son ancien corps, il est à propos de prier S. Exc. le ministre de la police de faire surveiller sa conduite.

4 mai 1815.

RAPPORT DE M. D'AMBRUGEAC, COLONEL DU 10e DE LIGNE, SUR LA CONDUITE TENUE PENDANT LE MOIS DE MARS ET LES DIX PREMIERS JOURS D'AVRIL, PAR CE RÉGIMENT.

« Le 10e régiment d'infanterie de ligne était en garnison à Perpignan; aucune plainte n'a été portée contre ce corps et aucun désordre n'a eu lieu pendant tout l'hiver. M. le lieutenant général baron Darricau, commandant la subdivision, a toujours témoigné sa satisfaction de la bonne conduite, de l'instruction et de la tenue du régiment, qu'il passait en revue tous les dimanches et qu'il faisait souvent manœuvrer. Les officiers vivaient dans la meilleure intelligence; tous avaient servi dans l'armée, à l'exception d'un jeune homme de seize ans, M. de Théon, qui fut nommé sous-lieutenant au mois d'août. Par une faveur particulière, et sur la demande du colonel, plusieurs officiers du 10e, à demi-solde, avaient été remis en activité de service.

« Le 15 mars, le colonel reçut directement de S. Ém. le ministre de la guerre, l'ordre de former deux bataillons de cinq cents hommes chaque, comple-

tement armés, habillés et équipés, de se mettre à leur tête et de se rendre à Nîmes pour y servir sous les ordres de Mgr le duc d'Angoulême. La feuille de route était annexée à cette dépêche. M. le lieutenant général commandant la subdivision reçut le même jour le duplicata de cet ordre. Le colonel s'occupa de suite des arrangements nécessaires, et, pour compléter les deux bataillons de marche, il incorpora le troisième en presque totalité. Le 17 mars, M. le sous-inspecteur aux revues passa le matin la revue de départ, et à trois heures M. le lieutenant général inspecta les deux bataillons, les fit former en colonne serrée et retraça avec énergie aux soldats leur devoir; ce discours fut accueilli par les plus vives acclamations. Le lendemain, 18 mars, les deux bataillons se mirent en route; le colonel en confia le commandement au plus ancien chef de bataillon, M. Bernard, et il resta à Perpignan jusqu'au 20. Le soir de ce jour il arrriva à Narbonne. Partout, sur son passage, le régiment fut reçu avec transports; les habitants accueillaient les soldats et se disputaient le plaisir de les loger et nourrir; dans la plupart des villes d'étape, et quelquefois aux grandes haltes, les autorités faisaient distribuer du vin ou de l'eau-de-vie. Conformément à l'ordre de marche, le régiment arriva à Nîmes le 27 mars; M. le duc d'Angoulême le passa en revue, reçut chevaliers de Saint-Louis les deux chefs de bataillon, donna trois croix d'officier à des capitaines et vingt-six croix de légionnaires. Depuis le gouvernement royal, le régiment n'avait pas reçu une seule

décoration, malgré les demandes réitérées de l'inspecteur géneral et du colonel. On apprit le même jour l'entrée de S. M. l'Empereur à Paris ; ce journal fut le dernier qui parut dans le Midi ; les proclamations du prince et le *Moniteur* de Toulouse donnèrent seuls les nouvelles ultérieures. Les troupes stationnées à Béziers, Montpellier et Nîmes avaient envoyé des adresses au duc d'Angoulême ; les murs de Montpellier étaient tapissés de sa réponse au 13ᵉ de ligne.

« Le 10ᵉ régiment partit de Nîmes le 29 mars et fut coucher à Uzès, et le 30 au Saint-Esprit ; cette ville était encombrée de gardes nationales de l'Hérault et du Gard. On apprit le soir que les avant-postes qui occupaient Montélimart avaient été attaqués par M. le maréchal de camp Debelle, qui était retiré sur Loriol après un léger engagement ; le peu de vigueur de l'attaque fit connaître que ce général n'était point en force : il n'avait eu affaire qu'à un détachement du régiment étranger et à des volontaires. Le 10ᵉ se mit en marche le 31 avec quatre pièces d'artillerie, et arriva le soir à Montélimart, où il fut logé chez les habitants.

« Le 1ᵉʳ avril il eut séjour. L'ordre de marche pour le lendemain fut donné ; le 10ᵉ régiment dut former la réserve et fut placé sous les ordres de M. le général Monnier.

« Le 2 avril à quatre heures du matin, la colonne se mit en marche. Suivant les ordres donnés la veille, deux pièces de canon étaient placées à l'avant-garde, et le reste de l'artillerie entre les deux bataillons du

10e régiment. Un détachement de cinq cents hommes du département de l'Hérault était parti à minuit pour se porter à Crest, sur la Drôme, et s'emparer du pont. Il n'était pas présumable que M. le général Debelle voudrait défendre la Drôme, qui est guéable partout, tandis que derrière l'Isère il pouvait en toute sécurité attendre des renforts et empêcher le passage de cette rivière, qui est très-rapide et encaissée. La marche n'éprouva aucun obstacle jusqu'au delà des Herbières ; une lieue après ce village l'avant-garde tira un coup de canon sur un peloton de cavalerie ; peu après la fusillade s'engagea. On continuait à marcher ; le colonel du 10e reçut l'ordre de détacher deux compagnies de voltigeurs pour renforcer l'avant-garde, qui était sous le commandement de M. le colonel Descars, aide de camp du prince. Les hauteurs qui dominent Loriol, sur la droite, avaient été enlevées ; le régiment toujours en réserve arriva à l'entrée du village, où il fit halte et forma les faisceaux. Au bout de quelques minutes, il eut ordre de déboucher ; il resta formé en colonne à demi-distance sur la route à hauteur des premières maisons, environ à une portée de canon du pont de la Drôme. Il faisait un vent impétueux du Midi qui soulevait des tourbillons de poussière. Le général Monnier fit avancer les quatre pièces d'artillerie de la réserve ; elles furent placées en batterie sur la droite en face du pont ; il détacha en même temps les deux compagnies de grenadiers pour couvrir la gauche. Pendant ce temps, les tirailleurs de droite, favorisés par un pays montueux

et coupé, gagnèrent les bords de la rivière et occupèrent une grosse ferme près du pont, ce qui obligea les troupes qui le défendaient et l'artillerie à prendre une position en arrière. Les grenadiers du 10ᵉ, qui se trouvaient sur la gauche en colonne serrée, et exposés au feu des tirailleurs, furent se placer derrière une maison qui touchait la rampe gauche et la culée du pont. Les huit compagnies du centre étaient restées dans la même position. Rien n'indiquait la résolution de défendre vigoureusement le passage : la maison qui protége si efficacement le pont n'avait pas été occupée; les gardes nationales de la Drôme, qui couvraient les hauteurs de Livron, étaient en pleine retraite. Dans cette situation, aucun ordre ne se donnait; les voltigeurs, favorisés par une digue et une tranchée, atteignirent le pont et se mirent à le traverser en courant. Les capitaines de grenadiers, voyant les voltigeurs s'avancer, sortirent de suite de derrière la maison de gauche en battant la charge et la bayonnette croisée. Ils arrivèrent sur les pièces, dont une fut prise, ainsi que son caisson. Les officiers et soldats du 42ᵉ régiment et les canonniers pris furent traités par le 10ᵉ comme des camarades et protégés par lui contre les mauvais traitements des volontaires. Les officiers restèrent avec ceux du régiment, on leur laissa leurs armes; ils reçurent les vivres de campagne, et on leur fit tous les offres de service. Au reste, peu de prisonniers furent faits au pont; un détachement du 14ᵉ régiment de chasseurs à cheval en ramena beaucoup et s'empara de la seconde pièce de canon, de

son caisson, ainsi que du colonel Noël qui commandait les troupes en l'absence de M. le maréchal de camp Debelle. Une heure avant la nuit on prit position au village de la Paillasse.

« Le 3 avril on se mit en marche sur Valence, où on entra sans résistance, le 10e régiment toujours en réserve; le 1er bataillon, sous les ordres de M. le commandant Bernard, suivit la colonne dirigée sur Romans, et le second bivouaqua au polygone. M. le général Debelle, qui s'était retiré par Romans, avait négligé de couler le bac et de détruire le pont pour les piétons, ce qui permit au général Monnier de jeter sur la rive droite de l'Isère quelques bataillons de volontaires et deux pièces; le bataillon du 10e resta sur la rive gauche.

« Le 4 avril, il n'y eut aucun mouvement.

« Le 5 le 1er bataillon revint de Romans, et tout le régiment, à l'exception des compagnies d'élite, qui furent destinées à la police de Valence, campa en arrière de la ville sur la route de Montélimart.

« Le 6 avril à midi, il y eut quelques coups de canon tirés sur l'Isère, le régiment ne fit aucun mouvement et resta dans son camp. La discipline et le bon ordre ont toujours été maintenus; aucune plainte n'a été portée; il fut défendu de faire des baraques, et le régiment a reçu les distributions de paille et de bois selon le tarif des troupes en garnison.

« Le 7 avril, à deux heures du matin, on commença le mouvement rétrograde; le 10e ouvrait la marche, l'arrière-garde fut faite par le 14e de chasseurs à cheval,

qui était arrivé la veille. On prit position le soir à Montélimart, et la troupe logea chez l'habitant.

« Le 8 avril, avant le départ, le régiment fut prévenu que M. le lieutenant général d'Aultanne, chef d'état-major, était parti pour le Saint-Esprit, afin d'y négocier l'embarquement du prince et sa sortie de France. On se mit en marche à quatre heures du matin ; la colonne fit halte à Pierrelatte. Un aide de camp apporta une première convention conclue avec le colonel du 10ᵉ de chasseurs à cheval. M. le lieutenant général Gilly n'était pas encore arrivé au Saint-Esprit. On se mit en marche pour la Palud. A moitié chemin, les nouvelles conditions de M. le lieutenant général Gilly parvinrent au prince. Pendant cette halte il se répandit dans le 10ᵉ régiment le bruit qu'il devait être désarmé et pillé ; le colonel et les officiers eurent peine à dissuader les soldats ; plusieurs profitèrent du voisinage des bois et du Rhône pour quitter les rangs. Le prince ayant accepté le soir les conditions offertes, on entra à la Palud. Les troupes impériales qui marchaient de Montélimart ne parurent pas.

« Le 9 avril au matin, le prince fit donner communication au régiment de la capitulation. Le colonel assembla chez lui MM. les officiers, et on rédigea une adresse à S. M. l'Empereur, qui fut portée au Saint-Esprit par M. le chef de bataillon Bernard. Le prince partit à neuf heures du soir. Pendant la nuit, le colonel d'Hautefeuille porta au colonel du 10ᵉ l'ordre de partir le 10 avril à quatre heures du matin pour se rendre à 2 lieues de la Palud. En conséquence des

ordres de M. le maréchal comte de Grouchy, M. Roussel, chef de bataillon au 6e léger, prit le commandement du régiment, et le colonel se rendit au Saint-Esprit.

« Avant son départ le prince accorda une gratification de 5,000 francs au régiment, qui fut distribuée le lendemain. »

RAPPORT AU MINISTRE.

« Par décret du 10 avril, l'Empereur a prononcé la destitution et a ordonné l'arrestation de M. d'Ambrugeac, colonel du 10e de ligne.

« Une note de Votre Excellence fait connaître que M. Dambrugeac a été conduit ici en prison, et charge le bureau de la police militaire de présenter un rapport sur la conduite de ce colonel, après avoir réuni les pièces formant preuve.

« Il résulte des renseignements donnés par M. le général Debelle, que le 10e régiment d'infanterie de ligne, qui avait rejoint les insurgés à Montélimart le 1er avril, se serait rendu maître du pont de la Drôme par une perfidie sans exemple ; que l'ayant vu arborer le pavillon tricolore, crier Vive l'Empereur et marcher la crosse en l'air, le détachement du 39e régiment qui gardait le pont l'aurait laissé approcher avec confiance et sans opposer de défense ; mais que, parvenu à quatre pas des hommes de ce détachement, le 10e régiment, au lieu de fraterniser avec eux, aurait fait feu, en aurait tué la moitié et pris le reste en criant Vive le Roi

et en remplaçant le pavillon tricolore par le pavillon blanc.

« Voici ce qu'écrit à ce sujet M. le duc d'Albuféra de Lyon, le 15 avril : « Je n'avais pas attendu votre lettre pour faire arrêter le colonel d'Ambrugeac; cependant, les faits dont son régiment est accusé ne sont pas aussi graves qu'on les a dépeints. J'attends encore quelques renseignements pour vous faire un rapport sur ce corps. Des témoins oculaires m'ont assuré qu'il n'y avait que quatre cadavres sur le champ de bataille. »

Il n'existe pas d'autres renseignements au ministère.

Ainsi, on ne connaît pas la part que M. d'Ambrugeac a prise dans les faits imputés à son régiment et qui paraissent avoir donné lieu aux mesures ordonnées contre lui. On propose donc d'inviter M. le duc d'Albuféra à envoyer le plus tôt possible toutes les pièces et documents qu'il aura pu recueillir sur cette affaire, afin que Votre Excellence puisse prendre, ainsi qu'elle en a l'intention, les ordres ultérieurs de Sa Majesté.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE DUC D'ALBUFÉRA, DATÉE DE LYON LE 14 MAI, AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Les renseignements qui m'ont été donnés sur la conduite du 10e régiment de ligne me forcent d'appeler votre attention sur ce corps, qui paraît continuer de manifester un mauvais esprit. D'après les promesses que m'en avaient faites les officiers, j'étais fondé à croire à leur repentir et à leur sincère

attachement à l'Empereur ; mais, d'après tout ce qui m'a été rapporté de leurs propos, je pense que le licencement et l'incorporation de ce corps deviennent nécessaires.

« Me faire un rapportpour l'Empereur sur ce corps, retracer les différentes plaintes ou les avis lui ont été envoyés contre lui et soumettre à Sa-Majesté la proposition du duc d'Albuféra. »

Paris, 18 mai 1815.

LE MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE AU MINISTRE DE LA GUERRE.

« Monsieur le maréchal, la conduite du 10e régiment de ligne à son passage par Villefranche (Rhône) a donné lieu à des observations qu'il me paraît utile de vous communiquer. Elles sont extraites d'une lettre particulière dont voici les expressions :

« Il est passé ces jours-ci par Villefranche le 10e régiment de ligne, servant sous le duc d'Angoulême dans le Midi. Tout le monde connaît la conduite barbare de ce régiment envers ses frères d'armes ; l'esprit en est on ne peut plus mauvais et surtout effrayant. Enfin, je sais pertinemment que des soldats ont dit dans la maison où ils étaient logés, qu'à la revue que passerait l'Empereur, c'étaient eux qui l'assassineraient ; les officiers ne valent pas mieux ; ils entretiennent cet esprit d'insurbordination et de révolte. Ce régiment peut ajouter un second crime à celui qu'il

a déjà commis, et s'il n'a pas été retenu par l'honneur, en massacrant ses camarades, qui me répondra qu'il sera retenu par l'amour de la patrie, en respectant l'Empereur ! »

« Votre Excellence fera de ces renseignements l'usage que lui dictera sa sagesse.

22 mai 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A L'EMPEREUR.

« Sire, M. le maréchal, duc d'Albuféra m'annonce que les renseignements qui lui ont été donnés sur le 10ᵉ de ligne l'obligent à appeler mon attention sur ce corps, qui paraît continuer de manifester le plus mauvais esprit.

« Il fait observer que, d'après les promesses que les officiers lui avaient faites, il était fondé à croire à leur attachement à Votre Majesté, mais que les propos qui lui ont été rapportés lui paraissent de nature à provoquer le licenciement et l'incorporation de ce régiment.

« Il ne cite aucun fait ; mais d'après des avis qui m'ont été donnés par les généraux Dessaix et Brayer, par M. le comte de Bondy, préfet de la Seine, et par le ministre de la police générale, il paraît que ce régiment, qui a été logé à Lyon sur la place Bellecour, a été accueilli par des malveillants qui s'en sont emparés, l'ont régalé et l'ont conduit à trois heures du matin sur la route de Paris en criant ensemble : *Vive le roi !* On prétend même qu'ils lui ont fait promettre de tirer sur

Votre Majesté à la première occasion ; que plusieurs militaires de ce corps n'ont pas caché la conduite qu'ils avaient tenue dans le Midi et ont dit qu'elle n'était rien en comparaison de ce qu'ils se proposaient de faire à Paris ; enfin qu'à Villefranche ils ont crié Vive le roi dans les rues et ont dit, dans les maisons où ils étaient logés, qu'ils assassineraient Votre Majesté à la revue.

« Les mêmes renseignements portent que les officiers ne valent pas mieux que les soldats, dont ils entretien- l'esprit d'insubordination et de révolte.

« Je n'ai point négligé cet avis ; j'ai écrit en conséquence à M. le comte de Lobau et au ministre de la police générale pour les prier de faire surveiller avec soin la conduite de ce corps lorsqu'il serait à Paris. D'un autre côté, j'ai écrit en route au nouveau colonel pour lui faire part de ces avis et pour l'engager à découvrir les militaires qui auraient pu céder à la criminelle suggestion qui leur a été faite à Lyon.

« Cet officier supérieur m'a répondu qu'il n'avait rien découvert qui pût confirmer l'avis qui m'avait été donné sur la conduite de ce corps à Lyon, et qu'il n'était pas vrai que les habitants de la place Bellecour l'eussent conduit au cri de *Vive le roi ;* qu'à la vérité, deux lieutenants avaient tenu en route des propos répréhensibles, qu'il en informa le général en le priant de les renvoyer dans leurs foyers ; qu'il les avait fait remplacer dans les compagnies en attendant ; qu'il était faux qu'on eût crié Vive le roi à Villefranche ; que quelques voltigeurs, seulement, qu'on n'a pu lui désigner s'étaient permis des propos équivoques dans un

cabaret de cette ville, mais que le lendemain, à la halte, il réunit les officiers et les rendit responsables de la conduite des soldats; que depuis ce temps il n'a eu qu'à se louer du bon esprit du régiment, qui manifeste chaque jour le regret de s'être laissé tromper si longtemps.

« M. le général m'a répondu que, d'après l'expulsion des officiers qui se sont mal conduits, il croit que ceux qui restent sont entièrement dévoués à Votre Majesté.

« Dans ces circonstances, je prie Votre Majeste de me faire connaître si son intention est d'accueillir la proposition faite par M. le maréchal duc d'Albuféra deicencier et incorporer ce régiment. »

Nous avons dit plus haut comment, à la revue qu'il passa de ce régiment à Paris, l'Empereur se conduisit à son égard, se présentant seul et à pied devant le front de la ligne.

SUPPLÉMENT AU LIVRE QUATORZIÈME

Du 1er juin au 16 juin 1815.

Grouchy reçoit l'ordre de quitter le commandement du 7e corps pour prendre le commandement en chef de toute la cavalerie de l'armée du Nord. — Lettres et instructions qui lui sont envoyées (5 juin). — Force et composition des armées françaises et alliées. — État numérique du nombre des combattants mis sur pied par les puissances coalisées. — Blücher prend son commandement le 19 avril. — Emplacement des armées anglaises et prussiennes au commencement de juin. — Plan de campagne de Napoléon. — Marche des corps français de l'armée du Nord. — Position de cette armée le 14 juin. — Ordre de mouvement pour le 15. — Lettre de Grouchy à l'Empereur, au major général et à ses généraux le 14 juin. — Marche de l'armée le 15 juin. — Combat de Gilly. — Dans la nuit du 15 au 16, les Prussiens se concentrent. — Ney et les Quatre-Bras. — Bivouacs de l'armée française (nuit du 15 au 16).

Le maréchal de Grouchy ne resta pas longtemps à la tête du 7e corps, dit *d'observation des Alpes*. Aussitôt que l'Empereur vit se former l'orage du côté de la Belgique et qu'il eut créé l'armée du Nord, il y appela le nouveau maréchal et lui confia, comme à Friedland, comme en 1814, le commandement en chef de toute la cavalerie.

Au commencement de l'année 1815, le comte de Grouchy reçut ses lettres de service du prince d'Eckmühl, ministre de la guerre, et des instructions du duc de Dalmatie, ex-ministre de la Restauration, devenu major-général de celui qu'il avait appelé, deux mois auparavant, L'USURPATEUR.

Voici ces documents :

Paris, le 3 juin 1815.

LE MINISTRE DE LA GUERRE A GROUCHY.

« Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que Sa Majesté l'a nommée au commandement en chef de la cavalerie.

« J'adresse à Votre Excellence ses lettres de service et j'y joins l'état de la nouvelle composition du personnel des états-majors des divisions de cavalerie tel qu'il a été arrêté par l'Empereur.

« Je vais faire expédier les lettres de service des officiers généraux compris dans cette composition. »

Paris, le 3 juin 1815.

LE DUC DE DALMATIE A GROUCHY.

« Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que l'Empereur l'a nommée au commandement en chef de la cavalerie, dont il vient d'ordonner une nouvelle organisation.

« Je joins ici la lettre que le ministre écrit à ce sujet à Votre Excellence et qui renferme ses lettres de service, ainsi que les états de cette nouvelle organisation de la cavalerie, tant en personnel qu'en troupes.

« J'aurai l'honneur de faire connaître demain à Votre Excellence les dispositions que j'ai ordonnées pour l'exécution des intentions de l'Empereur ; Sa Majesté ordonne, Monsieur le maréchal, que vous partiez

au plus tard le 5, pour vous rendre à Laon, y organiser et passer la revue de tous vos régiments, les mettre en état d'entrer en campagne; écrire aux dépôts pour qu'ils se hâtent d'accroître les escadrons de guerre, vous assurer que tous les hommes sont armés et leur faire distribuer des cartouches. »

Paris, le 5 juin 1815.

LE MÊME AU MÊME.

« Monsieur le maréchal, l'Empereur, voulant effacer des distinctions établies par le dernier gouvernement et qui peuvent être entre les troupes le prétexte de rixes, comme cela a déjà eu lieu pour quelques corps, a décidé que les aiguillettes blanches données l'année dernière aux premiers régiments de chaque arme des troupes à cheval, cesseraient d'être portées. Mais l'intention de Sa Majesté est que cette mesure s'exécute avec ménagement et qu'elle soit provoquée par les corps eux-mêmes, autant que possible.

« Je vous prie, Monsieur le maréchal, de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les intentions de Sa Majesté soient remplies, et, en donnant vos instructions à cet égard aux généraux sous vos ordres, de leur recommander d'user de tous les ménagements convenables. »

L'armée française, son organisation effectuée, dans les premiers jours de juin, se trouva composée comme il suit :

Garde impériale. — *Vieille garde* (division Friant et Morand), 16 bataillons. *Jeune garde* (division Duhesme), 8 bataillons. *Cavalerie légère* (division Lefebvre-Desnouettes), 14 escadrons. *Cavalerie de réserve* (division Guyot), 13 escadrons; 12,500 fantassins, 4,100 cavaliers.

1er *corps* (d'Erlon) : infanterie (divisions Alix, Donzelot, Marcognet, Durutte); cavalerie (division Jacquinot); 32 bataillons, 11 escadrons; 16,200 fantassins; 1,500 cavaliers.

2e *corps* (Reille) : infanterie (divisions Bachelu, prince Jérôme, Girard, Foy); cavalerie (division Piré), 42 bataillons, 14 escadrons; 21,000 fantassins; 1,500 cavaliers.

3e *corps* (Vandamme) : infanterie (divisions Hubert, Berthezène, Lefol); cavalerie (division Domont), 31 bataillons, 19 escadrons; 13,000 fantassins, 1,500 cavaliers.

4e *corps* (Gérard) : infanterie (divisions Pécheux, Vichery, Hulot); cavalerie (division Morin), 22 bataillons, 12 escadrons; 12,000 fantassins, 1,500 cavaliers.

6e *corps* (Lobau) : infanterie (divisions Simmer, Jeannin, Teste); pas de cavalerie; 24 bataillons, 11,000 fantassins.

Réserve de cavalerie (maréchal Grouchy), quatre corps à deux divisions :

1er (Pajol), divisions Soult et Subervic; 18 escadrons, 2,500 cavaliers.

2e (Excelmans), divisions Strolz et Chastel; 24 escadrons, 2,600 cavaliers.

3e (comte de Valmy), divisions Lhéritier et Roussel; 24 escadrons, 2,600 cavaliers.

4e (Milhaud), divisions Wathiez et Delort; 20 escadrons, 2,600 cavaliers.

Total général de l'armée du Nord : 175 bataillons, 159 escadrons, 85,800 fantassins et 20,500 cavaliers.

Armée du Rhin. 5e *corps* (Rapp) : infanterie (divisions Rotteubourg, Albert, Grandjean), 24 bataillons; cavalerie (division Merlin), 12 escadrons, 15,000 fantassins, 1,800 cavaliers.

Armée des Alpes. 7e *corps* (Suchet) : infanterie (divisions Dessaix, Maransin), 24 bataillons dont 8 de gardes nationales; cavalerie (division Jeannet), 12 escadrons; 19,000 fantassins, 16,000 cavaliers.

Corps du Jura (Lecourbe) : infanterie (division Abbé), 8 bataillons; cavalerie (division Castex), 9 escadrons; 10,000 fantassins, 1,200 cavaliers.

Corps du Var (Brune) : infanterie (divisions Merle et d'Alton), 13 bataillons, 4 escadrons; 7,000 fantassins et 500 cavaliers.

Corps d'observation de Toulouse (général Decaen), 4 bataillons, 4 escadrons; 2,500 hommes.

Corps de Bordeaux (général Clausel), 4 bataillons, 4 escadrons, 2,500 hommes.

Armée de la Vendée (général Lamarque) : infanterie (divisions Travot, Brayer et 4 bataillons de jeune garde), 14 bataillons et escadrons de marche; 34 bataillons, 29 escadrons, 21,000 fantassins et 3,300 cavaliers.

Total général des armées françaises : 162,000 fantassins, 30,000 cavaliers.

Le maréchal de Grouchy se rendit, sans délai, à son nouveau poste.

Le 13 juin 1815, l'armée française était en position de la manière suivante :

Le grand quartier et la garde impériale à Avesnes, à quelques lieues de la frontière.

Les parcs et les équipages de pont, en avant de la ville, sur les glacis.

Les quatre corps de la réserve de cavalerie (Grouchy), à Beaumont et entre Beaumont et Avesnes, sur la route du Cateau-Cambrésis à Avesnes, à l'ouest de cette dernière ville.

Le 1er corps (d'Erlon), à Pont-sur-Sambre, à l'ouest d'Avesnes.

Le 2e (Reille), en arrière de Maubeuge, au nord d'Avesnes, en colonne sur la route de Thuin, à l'extrême frontière.

Le 3e (Vandamme), à Philippeville, sur la Meuse, à l'est d'Avesnes.

Le 6e (Gérard), à Beaumont.

Ainsi, deux jours avant l'ouverture des hostilités, la grande armée française du Nord, était groupée sur la Sambre et sur la Meuse, à quelques pas de la frontière belge.

Voyons maintenant quelles étaient, à la même époque, la force et la position des armées alliées.

Dès qu'on apprit le débarquement de Napoléon et son entrée à Paris, les souverains, au congrès de Vienne, l'ayant mis hors la loi, se préparèrent à une lutte définitive. On ne savait pas si l'Empereur, brus-

quant les choses, ne se porterait pas sur les frontières du Nord pour prendre l'offensive; mais Napoléon, voulant faire croire que le rétablissement de l'Empire n'était pas un *casus belli*, et que la paix pouvait encore être conservée, résolut de ne pas assumer sur sa tête l'odieux de l'initiative d'une gnerre décisive, tant qu'il y aurait apparence de pouvoir maintenir la paix. La France s'engageant dans cette guerre, sans alliés, ne pouvait manquer d'avoir sur les bras toutes les puissances de l'Europe.

Les forces ennemies destinées à agir sur les.frontières de la France furent divisées en trois grandes armées :

1° Celle de droite, dite des *Pays-Bas* (duc de Wellington). Troupes anglaises, hollandaises, hanovriennes, de Nassau, de Brunswick, des villes hanséatiques. Voici sa composition :

1er *corps* (prince d'Orange) : infanterie (divisions Cooke, Alten, *anglaises*, Perponcher Chassé, *hollandaises*) ; 37 bataillons, 30,000 fantassins.

2e *corps* (général Hill, prince Frédéric d'Orange) : infanterie (divisions Stedtmann, *hollandaise,* Clinton et Colville, *anglaises,* brigade Anthing, *indienne*) ; 39 bataillons, 30,000 hommes.

Réserve (sous Wellington) : infanterie (divisions Picton et Cole, *anglaises*, brigade Kruse *de Nassau*, brigade duc de Brunswick) ; 40 bataillons, 5 escadrons, 32,000 fantassins, 1,000 cavaliers; cavalerie (divisions Sommerset, Ponsomby, Vivian, Vandeleur, Grant, *anglaises*, sous le général Uxbridge); 64 escadrons, 9,000 cavaliers.

En outre, 128 bataillons de la légion allemande, hanovrienne, des généraux Dœrenberg, Abrenschild, Esdorf, Tripte, de Ghigni et van Merlen ; ces trois derniers sous les ordres du général Collaert; 16,000 fantassins.

Troupes *hors ligne* du général Deken (3 brigades *Hanovre*, du général Neil Campbell, *villes hanséatiques*, du prince Frédéric de Hesse, du Danemark). Total de la première armée : 112,000 fantassins et 20,000 cavaliers.

2° L'armée du centre ou du *Bas-Rhin* (prince Blücher Wahlstadt), comprenant les troupes de la Prusse, de la Hesse-Cassel, du Mecklenbourg et de la Saxe. Cette seconde armée était formée ainsi qu'il suit :

Garde (prince de Meklenburg), garde à pied, grenadiers, garde à cheval, 14 bataillons, 16 escadrons, 11,000 fantassins, 2,400 cavaliers.

1er *corps* (Ziethen) : infanterie (divisions Steinmetz, Pirch II, Jagow, Henckel); cavalerie (division Rœder); 34 bataillons, 32 escadrons; 27,000 fantassins, 5,000 cavaliers.

2e *corps* (Pirch Ier) : infanterie (divisions Pirch Ier, Kraft, Brause, Bose); cavalerie (division Jurgass); 36 bataillons, 36 escadrons; 29,000 fantassins, 5,500 cavaliers.

3e *corps* (Thielmann) : infanterie (divisions Borck et 10e, 11e, 12e); cavalerie (division Hobe); 33 bataillons, 32 escadrons ; 26,000 fantassins, 5,000 cavaliers.

4e *corps* (Bulow) : infanterie (divisions Haack, Ryssel, Losthin et 16e); cavalerie (division prince Guil-

laume); 36 bataillons, 48 escadrons; 29,000 fantassins, 7,000 cavaliers.

5e *corps* (York) : infanterie (divisions Ziclinsky, Thümen, Stutterheim, Lossow); cavalerie (division Katzler); 34 bataillons, 48 escadrons; 27,000 fantassins, 7,000 cavaliers.

6e *corps* (Tauenzien) : infanterie (divisions Klux, Lobenthal, Horn, Vrangel); cavalerie (division Oppen); 36 bataillons, 48 escadrons; 29,000 fantassins, 7,000 cavaliers.

Corps d'Allemagne (Kleist) : infanterie (divisions Engelhard, de Hesse-Cassel, Egloffstein, de la Thuringe); (division mixte du prince de Mecklenbourg); 30 bataillons, 12 escadrons.

Corps hors ligne : landwehr du Rhin, 24 bataillons, 8 escadrons; garnison du Rhin, 18 bataillons, 12 escadrons; de Mayence, 6 bataillons; de Luxembourg, 10 bataillons, 1 escadron. Total général de la 2e armée : 311 bataillons, 293 escadrons, 250,000 fantassins et 44,000 cavaliers.

3° L'armée du *Haut-Rhin* formée des contingents d'Autriche (prince de Schwartzenberg).

1er *corps* (Colloredo) : infanterie (division Marschel et Marziani); (division mixte, Lederer); 26 bataillons, 16 escadrons; 24,000 fantassins et 2,500 cavaliers.

2e *corps* (prince de Hohenzollern) : infanterie (divisions Klebelsberg, Mazzuchelli et Schœfer, cette dernière badoise et mixte); 25 bataillons, 26 escadrons; 21,500 fantassins, 4,000 cavaliers.

3e *corps* (prince royal de Wurtemberg) : division

mixte (prince Adam de Wurtemberg, général Franquemont); 20 bataillons, 20 escadrons; 16,000 fantassins, 3,000 cavaliers, plus la division autrichienne Pulombini, et la division de Darmstadt du prince Émile, sous les ordres du prince de Hesse-Hombourg, 24 bataillons et 12 escadrons, ce qui, pour le 3ᵉ corps, donnait 37,000 fantassins et 5,000 cavaliers.

4ᵉ *corps* (maréchal de Wrède) : infanterie (divisions Raylowich, Seckers, Lamotte, Zollern, Maillot); cavalerie (divisions prince Charles de Bavière, Preysing, Seidewitz); 46 bataillons, 66 escadrons; 46,000 fantassins et 10,000 cavaliers.

Corps de réserve (archiduc Ferdinand d'Este) : infanterie (divisions Wartensleben, Stutterheim, de Lichtenstein, archiduc Louis, archiduc Marc d'Este); 38 bataillons, 34 escadrons; 34,000 fantassins, 5,500 cavaliers.

Prince héréditaire de Hesse-Hombourg, corps de siéges, petits contingents, etc.

En récapitulant ce que l'Europe mettait de troupes contre nous, en 1815, on arrive à près d'un million de soldats, dont :

Autrichiens	230,000
Russes	158,000
Prussiens	267,000
Anglais	50,000
Hollandais	26,000
Bavarois	56,000
Danois	12,000
Wurtembergeois	22,000

Badois	18,000
Saxons	16,000
Sardes	12,000
Autres petits peuples	100,000

La Russie mettait ses masses en mouvement pour appuyer les trois armées. Ses nombreux contingents formaient une imposante réserve.

Lorsque Napoléon débarqua en France, il y avait peu de troupes alliées dans les provinces de la rive droite du Rhin. Ces troupes étaient sous les ordres des généraux Kleist et prince d'Orange. Elles formaient 22 faibles bataillons anglo-hanovriens.

L'armée prussienne fut immédiatement mobilisée. On la partagea en sept corps, dont les quatre premiers destinés à agir sur le Rhin. Les troupes de la Silésie furent envoyées à Coblentz, celles des Marches et de la Poméranie à Cologne; les 5e et 6e corps sur l'Elbe, le 7e (garde royale) dut être prêt au premier signal. Enfin on organisa un 8e corps dans les provinces nouvellement acquises.

Le 19 avril, le feld-maréchal prince Blücher vint prendre son commandement au quartier général de Liége. Au commencement de mai, il apprit que, selon toute apparence, l'armée française allait se concentrer sur la frontière, vers la Sambre près Maubeuge. Aussitôt, le généralissime prussien prit les dispositions suivantes : son 1er corps fut porté à Charleroi, sur la Sambre; le 2e à Namur, confluent du même cours d'eau et de la Meuse; le 3e sur Arlon et Bastogne. Le 4e vint de Coblentz s'établir à Liége. Kleist, avec le

corps d'Allemagne, se transporta de Neuvied à Trèves; les Bavarois commencèrent à franchir le Rhin pour se rapprocher de la frontière de France.

Au commencement de juin, les armées dites des Pays-Bas et du Bas-Rhin, c'est-à-dire les Anglais et les Prussiens, étaient en ligne, de Bruxelles, quartier général du duc de Wellington, à Namur, quartier général de Blücher.

Nous avons dit que Napoléon n'avait pas voulu commencer les hostilités dès son retour, d'abord parce qu'il fallait réorganiser l'armée française et la renforcer; ensuite parce qu'il était bien aise de laisser se propager dans la nation des espérances de paix, auxquelles lui-même était loin de croire. Lorsqu'il eut reconnu qu'il ne pouvait se maintenir qu'après une lutte contre l'Europe entière, dans laquelle il aurait le dessus, il combina et arrêta son plan d'opération offensif, préférant porter la guerre chez les autres à la subir chez lui.

Sans doute il eût pu attendre l'agression, attirer les armées alliées au centre de la France, armer la population, faire à l'ennemi une guerre cruelle de partisans, épuiser ses adversaires et rendre à l'Europe ce que l'Espagne avait fait à la France; mais il savait, par l'expérience de 1814, ce qu'un pays souffre d'une invasion étrangère.

Il se décida donc à se jeter sur chacune des deux principales armées alliées, à les battre l'une après l'autre, avant l'entrée en ligne des masses de l'Autriche et de la Russie.

Dans les premiers jours de juin, tous les corps français composant l'armée du Nord furent mis en mouvement. Les 1er et 2e se dirigèrent par Avesnes sur Maubeuge pour gagner Philippeville; le 3e prit la même direction par Mézières; le 6e se porta en seconde ligne sur Avesnes, et les quatre de la réserve de cavalerie sur la Sambre, au-dessous de Maubeuge. La garde gagna Avesnes. Ces mouvements furent masqués autant que possible; les débouchés furent occupés par de forts détachements. Napoléon, parti de Paris le 12 juin au matin, coucha à Laon. En arrivant le soir dans cette ville, l'Empereur fit demander le maréchal de Grouchy. La première question qu'il lui fit fut pour savoir si la cavalerie de l'armée était sur la Sambre, et quels étaient les cantonnements qu'elle occupait à partir du passage de la rivière.

Grouchy, qui se trouvait à Laon depuis huit jours et sans ordre du major général, lui rendit compte que sa cavalerie était toujours dans la position où elle se trouvait depuis le commencement du mois. Napoléon, étonné et fort contrarié de ce que les ordres qu'il avait donnés depuis plusieurs jours déjà ne fussent pas encore parvenus à Grouchy, dit au maréchal de faire partir à l'instant, en poste, tous les officiers qu'il avait autour de lui, officiers d'état-major, d'ordonnance, aides de camp, etc., pour porter l'ordre à tous les régiments de cavalerie de se mettre en mouvement.

Ce retard dans l'envoi des ordres relatifs au rassemblement de la cavalerie est d'autant plus singulier, d'autant moins explicable, qu'ils se trouvent parfaite-

ment inscrits sur le livre de correspondance du major général duc de Dalmatie. Il est donc incompréhensible, *si on les a envoyés*, qu'ils ne soient pas parvenus.

Il résulte de leur non-transmission, ou du moins de leur non-arrivée, que plusieurs régiments de cavalerie eurent à faire des journées de quinze et vingt lieues pour se trouver à temps à la frontière. Aussi, le 15 et le 16 juin, lorsqu'on entra en campagne, hommes et chevaux étaient très-fatigués.

Le 13 juin, Grouchy, comme les autres chefs de l'armée, reçut l'ordre suivant daté d'Avesnes et du même jour :

ORDRE DU JOUR.

Position de l'armée le 14.

« Le grand quartier général à *Beaumont*.

« L'infanterie de la garde impériale sera bivouaquée à un quart de lieue en avant de *Beaumont* et formera trois lignes : la jeune garde, les chasseurs et les grenadiers. M. le duc de Trévise reconnaîtra l'emplacement de ce camp ; il aura soin que tout soit à sa place, artillerie, ambulances, équipages, etc.

« Le 1er régiment de grenadiers à pied se rendra à *Beaumont*.

« La cavalerie de la garde impériale sera placée en arrière de *Beaumont ;* mais les corps les plus éloignés n'en doivent pas être à une lieue.

« Le 2e corps prendra position à *l'Aire*, c'est-à-dire

le plus près possible de la frontière, sans la dépasser; les quatre divisions de ce corps d'armée seront réunies et bivouaqueront sur deux ou quatre lignes : le quartier général au milieu, la cavalerie en avant éclairant tous les débouchés, mais aussi sans dépasser la frontière et la faisant respecter par les partisans ennemis qui voudraient la violer.

« Les bivouacs seront placés de manière que les feux ne puissent être aperçus de l'ennemi. Les généraux empêcheront que personne ne s'écarte du camp; ils s'assureront que la troupe est pourvue de cinquante cartouches par hommes, quatre jours de pain et une demi-livre de riz; que l'artillerie et les ambulances sont en bon état et les feront placer à leur ordre de bataille; ainsi le 2e corps sera disposé à se mettre en marche le 15 à 3 heures du matin, si l'ordre en est donné pour se porter sur *Charleroi* et y arriver avant 9 heures.

« Le 1er corps prendra position à *Sobre-sur-Sambre* et il bivouaquera aussi sur plusieurs lignes, observant, ainsi que le 2e corps, que ses feux ne puissent être aperçus de l'ennemi, que personne ne s'écarte du camp et que les généraux s'assurent de l'état des munitions, des vivres de la troupe, et que l'artillerie et les ambulances soient placées à leur ordre de bataille.

« Le 1er corps se tiendra également prêt à partir le 15 à 3 heures du matin, pour suivre le mouvement du 2e corps, de manière que dans la journée d'après-demain ces deux corps manœuvrent dans la même direction et se protégent.

« Le 3e corps prendra demain position à une lieue en avant de *Beaumont*, le plus près possible de la frontière, sans cependant la dépasser, ni souffrir qu'elle soit violée par aucuns partis ennemis. Le général Vandamme tiendra tout le monde à son poste, recommandera que les feux soient cachés et qu'ils ne puissent être aperçus de l'ennemi ; il se conformera d'ailleurs à ce qui est prescrit au 2e corps pour les munitions, les vivres, l'artillerie et les ambulances et pour être prêt à se mettre en mouvement le 15, à 3 heures du matin.

« Le 6e corps se portera en avant de *Beaumont* et sera bivouaqué sur deux lignes à un quart de lieue du 3e corps ; M. le comte de Lobau choisira l'emplacement et il fera observer les dispositions générales qui sont prescrites par le présent ordre.

« M. le maréchal de Grouchy portera les 1er, 2e, 3e et 4e corps de cavalerie en avant de *Beaumont* et les établira au bivouac entre cette ville et *Walcart*, faisant également respecter la frontière, empêchant que personne ne la dépasse et qu'on se laisse voir, ni que les feux puissent être aperçus de l'ennemi, et il se tiendra prêt à partir après-demain, à 3 heures du matin, s'il en reçoit l'ordre, pour se porter sur *Charleroi* et faire l'avant-garde de l'armée.

« Il recommandera aux généraux de s'assurer si tous les cavaliers sont pourvus de cartouches, si leurs armes sont en bon état et s'ils ont les quatre jours de pain et la demi-livre de riz qui ont été ordonnés. L'équipage de ponts sera bivouaqué derrière le 6e corps

et en avant de l'infanterie de la garde impériale; le parc central d'artillerie sera en arrière de *Beaumont.*

« L'armée de la Moselle prendra demain position en avant de Philippeville; M. le comte Gérard la disposera de manière à pouvoir partir après-demain 15, à 3 heures du matin, pour joindre le 3e corps et appuyer son mouvement sur *Charleroi*, suivant le nouvel ordre qui lui sera donné; mais le général Gérard aura soin de bien garder son flanc droit et en avant de lui sur toutes les directions de *Charleroi* et de *Namur*.

« Si l'armée de la Moselle a des pontons à sa suite, le général Gérard les fera avancer le plus possible, afin de pouvoir en disposer.

« Tous les corps d'armée feront marcher en tête les sapeurs et les moyens de passage que les généraux auront réunis.

« Les sapeurs de la garde impériale, les ouvriers de la marine et les sapeurs de la réserve marcheront après le 6e corps et en tête de la garde.

« Tous les corps marcheront dans le plus grand ordre et serrés; dans le mouvement sur Charleroi, on sera disposé à profiter de tous les passages pour écraser les corps ennemis qui voudraient attaquer l'armée ou qui manœuvreraient contre elle.

« Il n'y aura à *Beaumont* que le grand quartier général. Aucun autre ne devra y être établi, et la ville sera dégagée de tout embarras; les anciens règlements sur le quartier général et les équipages, sur l'ordre de marche, la police des voitures et bagages, et sur les blanchisseuses et vivandières seront remis en vigueur;

il sera fait à cet égard un ordre général ; mais en attendant, MM. les généraux commandant les corps d'armée prendront des dispositions en conséquence, et M. le général grand prévôt de l'armée fera exécuter ces règlements.

« L'Empereur ordonne que toutes les dispositions contenues dans le présent ordre soient tenues secrètes par les généraux. »

« Par ordre de l'Empereur ; le maréchal d'empire, major général, DUC DE DALMATIE. »

Le plan des alliés, avant que, le 13 juin au soir, l'armée française eût commencé à se faire entrevoir, était de pénétrer en France par Maubeuge, le 1er juillet. Le 13 juin, ils comprirent qu'ils avaient trop attendu, qu'ils étaient prévenus, qu'il leur fallait se mettre provisoirement sur la défensive.

Voici quelle était à ce moment la position des armées de Wellington et de Blücher :

La première, forte de cent mille combattants, avait son aile gauche (prince d'Orange) entre Braines-le-Comte et Nivelles (intersection des routes de Namur et de Bruxelles) ; son aile droite (lord Hill) à Ath, ayant ses points de concentration marqués sur Ath, Gand et Bruxelles. La cavalerie de lord Uxbridge cantonnait près de Grammont, sur la route de Termonde à Anvers. Enfin, la réserve, sous le commandement plus spécial de lord Wellington, était autour de Bruxelles.

Nous avons indiqué plus haut l'emplacement de

l'armée du Bas-Rhin. On voit que Wellingthon et Blücher se liaient mal, ne croyant pas sans doute à un mouvement en avant de l'armée française, aussi brusque que celui qui eut lieu.

Dans la nuit du 13 au 14, cependant, les avant-postes de Ziethen distinguèrent les feux de deux grands bivouacs paraissant placés près Beaumont et Sobre-sur-Sambre. On sut dans l'armée prussienne que Napoléon venait d'arriver à l'armée, que les villages sur la frontière étaient fortement occupés, enfin que l'attaque des Français porterait d'abord contre les Prussiens, selon toute apparence.

Le 14 juin, en effet, l'armée française reçut l'ordre de mouvement ci-dessous, que l'on peut donner comme modèle du genre par sa précision, sa lucidité et la façon dont tout y est embrassé et prévu :

Beaumont, le 14 juin 1815.

ORDRE DE MOUVEMENT.

« Demain 15, à deux heures et demie du matin, la division de cavalerie légère du général Vandamme montera à cheval et se portera sur la route de Charleroi ; elle enverra des partis dans toutes les directions pour éclairer le pays et enlever les postes ennemis ; mais chacun de ces partis sera au moins de cinquante hommes ; avant de mettre en marche la division, le général Vandamme s'assurera qu'elle est pourvue de cartouches.

« A la même heure, le lieutenant général Pajol réunira le 1er corps de cavalerie et suivra le mouvement de la division du général Domont, qui sera sous les ordres du général Pajol. Les divisions du 1er corps de cavalerie ne fourniront point de détachement ; ils seront pris dans la 3e division ; le général Domont laissera sa batterie d'artillerie, pour marcher après le 1er bataillon du 3e corps d'infanterie ; le lieutenant général Vandamme lui donnera des ordres en conséquence.

« Le lieutenant général Vandamme fera battre la diane, à deux heures et demie du matin ; à trois heures il mettra en marche son corps d'armée, et le dirigera sur Charleroi ; la totalité de ses bagages et embarras seront parqués en arrière, et ne se mettront en marche qu'après que le 6e corps et la garde impériale auront passé ; ils seront sous les ordres du vaguemestre général, qui les réunira à ceux du 6e corps, de la garde impériale et du grand quartier général, et leur donnera des ordres de mouvement.

« Chaque division du 3e corps d'armée aura avec elle sa batterie et ses ambulance ; toute autre voiture qui serait dans les rangs sera brûlée.

« M. le comte de Lobau fera battre la diane à trois heures et il mettra en marche le 6e corps d'armée à quatre heures, pour suivre le mouvement du général Vandamme et l'appuyer ; il fera observer le même ordre de marche pour les troupes, l'artillerie, les ambulances et les bagages qui est prescrit au 3e corps.

« Les bagages du 6e corps seront réunis à ceux du

3ᵉ sous les ordres du vaguemestre général, ainsi qu'il est dit.

« La jeune garde battra la diane à quatre heures et demie et se mettra en marche à cinq heures ; elle suivra le mouvement du 6ᵉ corps sur la route de Charleroi.

« Les chasseurs à pied de la garde battront la diane à cinq heures, et se mettront en marche à cinq heures et demie pour suivre le mouvement de la jeune garde.

« Les grenadiers à pied de la garde battront la diane à cinq heures et demie et partiront à six heures, pour suivre le mouvement des chasseurs à pied. Le même ordre de marche pour l'artillerie, les ambulances et les bagages, prescrit pour le 3ᵉ corps d'infanterie, sera observé dans la garde impériale.

« Les bagages de la garde seront réunis à ceux des 3ᵉ et 6ᵉ corps d'armée, sous les ordres du vaguemestre général, qui les fera mettre en mouvement.

« M. le maréchal Grouchy fera monter à cheval à cinq heures et demie du matin, celui des trois autres corps de cavalerie qui sera le plus près de la route, et lui fera suivre le mouvement sur Charleroi ; les deux autres corps partiront successivement à une heure d'intervalle l'un de l'autre ; mais M. le maréchal Grouchy aura soin de faire marcher la cavalerie sur les chemins latéraux de la route principale que la colonne d'infanterie suivra, afin d'éviter l'encombrement et aussi pour que sa cavalerie observe un meilleur ordre ; il prescrira que la totalité des bagages reste en arrière, parquée et réunie jusqu'au moment où le va-

guemestre général leur donnera l'ordre d'avancer.

« M. le comte Reille fera battre la diane à deux heures et demie du matin et il mettra en marche le 2e corps à trois heures ; il le dirigera sur *Marchiennes-au-Pont*, où il fera en sorte d'être rendu avant neuf heures du matin ; il fera garder tous les ponts de la Sambre, afin que personne ne passe ; les postes qu'il laissera seront successivement relevés par le 1er corps ; mais il doit tâcher de prévenir l'ennemi à ces ponts, pour qu'ils ne soient pas détruits. Surtout celui de Marchiennes, par lequel il sera probablement dans le cas de déboucher et qu'il faudrait faire aussitôt réparer s'il avait été endommagé.

« A Thuin et à Marchiennes, ainsi que dans tous les villages sur sa route, M. le comte de Reille interrogera les habitants afin d'avoir des nouvelles des positions et forces des armées ennemies ; il fera aussi prendre les lettres dans les bureaux de poste et les dépouillera pour faire aussitôt parvenir à l'Empereur les renseignements qu'il aura obtenus.

« M. le comte d'Erlon mettra en marche le 1er corps, à trois heures du matin, et il le dirigera aussi sur Charleroi, en suivant le mouvement du 2e corps, duquel il gagnera la gauche, le plus tôt possible, pour le soutenir et l'appuyer au besoin. Il tiendra une brigade de cavalerie en arrière pour se couvrir, et, pour maintenir par de petits détachements ses communications avec Maubeuge, il enverra des partis en avant de cette place dans les directions de *Mons* et de *Binch* jusqu'à la frontière, pour avoir des nouvelles des ennemis et en

rendre compte aussitôt; les partis auront soin de ne pas se compromettre et de ne point dépasser la frontière.

« M. le comte d'Erlon fera occuper Thuin par une division, et si le pont de cette ville était détruit, il le ferait aussitôt réparer, en même temps qu'il fera tracer et exécuter immédiatement une tête de pont sur la rive gauche. La division qui sera à *Thuin* gardera aussi le pont de l'abbaye d'*Alnes*, où M. le comte d'Erlon fera également construire une tête de pont sur la rive gauche.

« Le même ordre de marche prescrit au 3e corps pour l'artillerie, les ambulances et les bagages, sera observée au 2e et 1er corps, qui feront réunir leurs bagages et marcher à la gauche du 1er corps sous les ordres du vaguemestre le plus ancien.

« Le 4e corps (armée de la Moselle) a reçu ordre aujourd'hui de prendre position en avant de Philippeville; si son mouvement est opéré et si les divisions qui composent ce corps d'armée sont réunies, M. le lieutenant général Gérard les mettra en marche demain à trois heures du matin, et les dirigera sur Charleroi; il aura soin de se tenir à hauteur du 3e corps, avec lequel il communiquera, afin d'arriver à peu près en même temps devant Charleroi; mais le général Gérard fera éclairer sa droite et tous les débouchés qui vont sur Namur; il marchera serré en ordre de bataille, fera laisser à Philippeville tous ses bagages et embarras, afin que son corps d'armée, se trouvant plus léger, soit plus à même de manœuvrer.

« Le général Gérard donnera ordre à la 14ᵉ division de cavalerie, qui a dû aussi arriver aujourd'hui à Philippeville, de suivre le mouvement de son corps d'armée à Charleroi, où cette division joindra le 4ᵉ corps de cavalerie.

« Les lieutenants généraux, Reille, Vandamme, Gérard et Pajol se mettront en communication par de fréquents partis, et ils régleront leur marche de manière à arriver en masse et ensemble devant Charleroi; ils mettront autant que possible à l'avant-garde des officiers qui parlent flamand, pour interroger les habitants et en prendre des renseignements; mais ces officiers s'annonceront comme commandant des partis, sans dire que l'armée est en arrière.

« Les lieutenants généraux Reille, Vandamme et Gérard feront marcher tous les sapeurs de leur corps d'armée (ayant avec eux des moyens pour réparer les ponts), après le 1ᵉʳ régiment d'infanterie légère, et ils donneront ordres aux officiers du génie de faire réparer les passages mauvais, ouvrir des communications latérales et placer des ponts sur des courants d'eau où l'infanterie devrait se mouiller pour les franchir.

« Les marins, les sapeurs de la garde et les sapeurs de la réserve marcheront après le 1ᵉʳ régiment du 3ᵉ corps; les lieutenants généraux Rogniat et Haxo seront à leur tête; ils n'emmèneront avec eux que deux ou trois voitures; le surplus du parc du génie marchera à la gauche du 3ᵉ corps. Si on rencontre l'ennemi, les troupes ne seront point engagées, mais les généraux

Rogniat et Haxo les emploieront aux travaux de passage de rivières, de têtes de ponts, de réparations de chemins et d'ouverture de communications, etc.

« La cavalerie de la garde suivra le mouvement sur Charleroi et partira à huit heures.

« L'Empereur sera à l'avant-garde sur la route de Charleroi. MM. les lieutenants généraux auront soin d'envoyer à Sa Majesté de fréquents rapports sur leurs mouvements et les renseignements qu'ils auront recueillis ; ils sont prévenus que l'intention de Sa Majesté est d'avoir passé la Sambre avant midi et de porter l'armée à la rive gauche de cette rivière.

« L'équipage de ponts sera divisé en deux sections : la première section se subdivisera en trois parties, chacune de cinq pontons et de cinq bateaux d'avant-garde, pour jeter trois ponts sur la Sambre ; il y aura à chacune de ces subdivisions une compagnie de pontonniers ; la première section marchera à la suite du parc du génie après le 3e corps.

« La seconde section restera avec le parc de réserve d'artillerie à la colonne des bagages ; elle aura avec elle la 4e compagnie de pontonniers.

« Les équipages de l'Empereur et les bagages du grand quartier général seront réunis et se mettront en marche à dix heures ; aussitôt qu'ils seront passés, le vaguemestre général fera partir les équipages de la garde impériale, du 3e corps et du 6e corps ; en même temps il enverra ordre à la colonne d'équipages de la réserve de la cavalerie de se mettre en marche et de suivre la direction que la cavalerie aura prise.

« Les ambulances de l'armée suivront le quartier général, et marcheront en tête des bagages; mais dans aucun cas ces bagages, ainsi que les parcs de réserve de l'artillerie et la seconde section de l'équipage de ponts ne s'approcheront à plus de trois lieues de l'armée, à moins d'ordres du major général, et ils ne passeront la Sambre aussi que par ordre.

« Le vaguemestre général formera des divisions de ces bagages et il y mettra des officiers pour les commander, afin de pouvoir en détacher ce qui sera ensuite appelé au quartier général ou pour le service des officiers.

« L'intendant général fera réunir à cette colonne d'équipages la totalité des bagages et transports de l'administration, auxquels il sera assigné un rang dans la colonne. Les voitures qui seront en retard prendront la gauche et ne pourront sortir du rang qui leur sera donné, que par ordre du vaguemestre général.

« L'Empereur ordonne que toutes les voitures d'équipages qui seront trouvées dans les colonnes d'infanterie, de cavalerie ou d'artillerie soient brûlées, ainsi que les voitures de la colonne des équipages qui quitteront leur rang et intervertiront l'ordre de marche sans la permission expresse du vaguemestre général.

« A cet effet il sera mis un détachement de cinquante gendarmes à la disposition du vaguemestre général, qui est responsable, ainsi que tous les officiers de la gendarmerie et les gendarmes, de l'exécution de

ces dispositions, desquelles le succès de la campagne peut dépendre.

« Par ordre de l'Empereur, le maréchal d'empire major général,

« DUC DE DALMATIE. »

Dans l'armée prussienne, on commença à avoir l'éveil et à se tenir sur ses gardes. Blücher se prépara au combat. Les gros bagages furent envoyés sur les derrières, dans la direction de Gembloux, et des mesures furent prises pour une concentration sur Fleurus. Dans la nuit du 14 au 15, le 1er corps (Ziethen) eut ordre de tenir ferme, et les trois autres de se concentrer. Au même moment, le duc de Wellington fit connaître au feld-maréchal prussien que tout était prévu dans son armée et que vingt-quatre heures après le premier coup de canon tiré, toutes ses troupes seraient en ligne sur Nivelles ou aux Quatre-Bras, de façon à le soutenir.

Le maréchal de Grouchy, outre l'ordre général de mouvement pour le 15, reçut du major général la lettre ci-dessous :

Beaumont, le 14 juin 1815.

LE DUC DE DALMATIE A GROUCHY.

« Je vous envoie, Monsieur le maréchal, l'ordre de mouvement pour demain, que l'Empereur vient de donner; conformez-vous à ce qui vous est prescrit dans cet ordre.

« Plusieurs routes mènent à Charleroi, en partant de Beaumont : celle de droite passe à *Bossus, Fleurieux*, *Vogénes, Yves*, où elle joint la grand'route de Philippeville à Charleroi ; c'est cette route que vous devez prendre, afin de ne pas tomber dans les autres colonnes ; mais auparavant faites-la bien reconnaître et réglez votre mouvement de manière à être toujours à hauteur de la colonne de gauche, à la tête de laquelle le général Pajol doit marcher.

« Je préviens de la direction que vous prenez M. le lieutenant général Gérard, dont le corps est formé en avant de Philippeville, et qui doit aussi se porter sur Charleroi par la même direction.

« Je dois vous prévenir qu'il vient de m'être rendu compte qu'un corps de six mille Prussiens, infanterie, est établi à Jamignon ; si cela est vrai, l'Empereur veut que ce corps soit enlevé ; ainsi vous manœuvrerez en conséquence. J'écris dans le même sens aux lieutenants généraux Vandamme et Gérard.

« Envoyez-moi un officier au moment où vous vous mettrez en marche, et ensuite toutes les heures pendant le mouvement. »

Ce même jour, 14 juin, Grouchy écrivit à l'Empereur, au major général et au général Pajol les trois lettres suivantes :

LE MARÉCHAL GROUCHY A L'EMPEREUR.

« Sire, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Majesté la lettre par laquelle le général Pajol me fournit divers

renseignements sur l'ennemi, et sur les mouvements qu'il présume qu'il aurait pu faire sur Mons. Je joins en outre à ces lignes le rapport d'un lieutenant des douanes, que j'ai envoyé de l'autre côté de la frontière. Cet employé a précédemment servi dans les chasseurs de la garde. Le zèle et le dévouement dont il semble animé pourraient peut-être être utilisés.

« Je le charge donc de cette dépêche, pensant qu'il s'acquittera bien des missions dont Votre Majesté voudrait le charger. »

LE MARÉCHAL GROUCHY AU MAJOR GÉNÉRAL.

« Monsieur le maréchal, j'ai l'honneur de vous rendre compte que le 1er corps de cavalerie a bivouaqué à Fontenelle et à Valcourt, le 2e à Bossus, et les 3e et 4e corps à la lisière du bois de Gayolle.

« Je vous envoie un de mes officiers de Bossus, où j'ai établi mon quartier général, pour recevoir vos ordres pour demain.

« Je vous transmettrai, sous une couple d'heures, un rapport que j'attends de l'un des douaniers de cette partie de la frontière, qui promet de m'instruire de ce qui se passe en face de nous.

« Le bruit que nous devons attaquer demain 15, y est général depuis plusieurs jours. »

LE MARÉCHAL GROUCHY AU GÉNÉRAL PAJOL.

« Veuillez, général, vous mettre en marche aujour-

d'hui 14 juin, de manière à arriver avec votre corps, réuni, au village de Bossus.

« Vous y ferez une halte d'une heure, et y recevrez de nouveaux ordres sur la position définitive où le 1er corps devra bivouaquer ce soir.

« Vous vous assurerez si tous les hommes de votre corps d'armée sont pourvus de cartouches; si leurs armes sont en bon état, et si les quatre jours de pain et la demi-livre de riz, dont ils doivent être munis, leur ont été délivrés.

« Dans votre marche pour vous porter à la position provisoire de Bossus, vous veillerez à ce que personne ne s'écarte de la colonne et ne dépasse la frontière. Lorsqu'on sera établi au bivouac pour la nuit, bivouac que je vous indiquerai à Bossus, il faudra que vous fassiez placer vos feux de manière à ne pouvoir être aperçu de l'ennemi. On se mettra à cet effet, en arrière des bois et des hoqueteaux que je désignerai. Je serai, de ma personne, à Bossus; vous viendrez vous y aboucher avec moi, et il faudra y être rendu au plus tard, avec votre corps d'armée, à midi. »

Dans cette même journée du 14 juin, Grouchy écrivit encore : 1° de Beaumont, à deux heures de l'après-midi, une lettre *au maréchal Soult*, pour lui faire connaître quelques détails d'intérêt secondaire; réclamer les caissons d'infanterie manquant encore à l'artillerie du 1er corps; 2° de Bossus, *au général Kellermann* à Barbançon, pour lui dire que, n'ayant pas été informé par l'Empereur du point occupé par la garde impériale, il n'avait pu le lui faire connaître.

« Je vous ai textuellement transmis, ce matin, ajoute le maréchal, les ordres de Sa Majesté. Elle a voulu que toute l'armée bivouaquât aujourd'hui. Comme vous, je sais que les bivouacs, par un temps aussi affreux, font un tort réel à la cavalerie; mais je sais aussi qu'il ne m'appartient pas de modifier les ordres que je reçois; je dois les faire exécuter en m'en affligeant et en me bornant à en représenter les funestes effets. »

La lettre se termine par la recommandation d'avoir des nouvelles de la division Lhéritier et d'envoyer toujours un officier ou un sous-officier à son quartier général, à l'arrivée au bivouac, pour prendre ses ordres.

Le 15, à la pointe du jour, l'armée française se mit en marche sur trois colonnes, comme elle avait bivouaqué. La gauche se dirigea par Thuin sur Marchiennes, le centre sur Charleroi, la droite sur Chatelet, les trois colonnes devant passer la Sambre sur les ponts de ces trois villes. Vers les quatre heures du matin, le combat s'engagea. Les avant-postes prussiens furent repliés et le corps de Ziethen se trouvant en présence de forces considérables, le général prussien donna l'ordre à une brigade de se replier sur Gilly, à une autre sur Gosselies, et aux réserves de se porter sur Fleurus. Pendant ce temps-là, sur la gauche, deux bataillons de la division française Jérôme Bonaparte enlevèrent Thuin. Les Prussiens se mirent en retraite sur Marchiennes. Arrivé près de la ville, une charge brillante de la cavalerie française culbuta la cavalerie prussienne, l'infanterie de la brigade Pirch fut sabrée, et le pont de Marchiennes enlevé.

La colonne française du centre avait, à son avant-garde, la cavalerie Pajol. Le 2e corps (Vandamme) devait le suivre, puis le 6e (Gérard). L'Empereur, ne voyant pas déboucher le 3e corps, prit avec sa garde la tête de cette colonne du centre. A huit heures, Napoléon fit attaquer Charleroi du côté de Marcinelles, village séparé de la ville par une digue de 200 mètres et aboutissant à un pont palissadé. Une des brigades de la division Domont (4e et 9e de chasseurs), trouvant au village de Couillet à l'ouest, sur la Sambre, un parti prussien, lui fit mettre bas les armes. Le village de Macinelles fut ensuite emporté, la cavalerie française se hasarda sur la digue, dont les tirailleurs la chassèrent d'abord. Bientôt cette digue fut emportée également, puis le pont palissadé, puis enfin la ville elle-même. A onze heures, le centre de l'armée française était maître de Charleroi, de Marchiennes, et poursuivait l'ennemi qui se retirait sur Fleurus. Le général Clary se dirigea avec le 1er hussards sur Jumet, cherchant à couper une brigade ennemie qu'il allait atteindre, lorsque le colonel prussien de Lutzow, le fameux partisan, le chargea, et donna le temps à la brigade compromise de s'échapper.

L'Empereur envoya alors l'ordre au général Lefebvre-Desnouettes, de soutenir le général Clary avec la cavalerie légère de la garde et deux batteries. La division Duhesme de la jeune garde s'avança pour appuyer la cavalerie Pajol, qui opérait sur la route de Charleroi à Fleurus. Un régiment de cette division Duhesme fut détaché à Gosselies, pour agir avec le

général Lefebvre-Desnouettes. Pendant ce temps, toute la gauche de l'armée française passait la Sambre à Marchiennes et prenait la direction de Gosselies, afin de gagner la chaussée des Quatre-Bras, menant à Bruxelles. L'arrivée de ces troupes dégagea le général Clary et le 1er hussards.

Le général prussien Steinmetz (1re division du 1er corps) était en retraite sur Heppignies, à l'ouest ; il se porta à la hauteur de Fleurus, qu'il occupa avec deux régiments de cavalerie. La division Girard, du 2e corps français, chercha à lui enlever ce poste, après avoir occupé Ransart, entre Marchiennes et cette ville. Elle échoua et s'établit sur la route de Gosselies.

Cependant, sur la droite des Français, la division Pirch II, du 1er corps prussien, avait concentré une de ses brigades à Gilly, au-dessus de Charleroi. Le corps de Vandamme, arrivé à Charleroi à trois heures de l'après-midi, eut ordre de poursuivre l'ennemi, de concert avec la cavalerie Grouchy, sur la chaussée de Fleurus ; mais toutes les troupes françaises ne pouvant déboucher très-rapidement par un seul pont, le maréchal de Grouchy se porta en avant, pour reconnaître la position de Pirch II ; puis il retourna à Charleroi pour prendre les ordres de l'Empereur (1). Napoléon vint immédiatement à Gilly

(1) Beaucoup d'ouvrages écrits sur la campagne de 1815 disent que, lorsque le maréchal de Grouchy revint de sa reconnaissance, l'Empereur était avec le maréchal Ney, auquel il donnait des instructions pour se porter sur les Quatre-Bras. C'est là une erreur qu'il importe de rectifier. Il était alors quatre heures du soir et le prince de la Moscowa, auquel on a reproché fort à tort de ne pas s'être emparé des Quatre-Bras le 15 au

et donna l'ordre d'attaquer. Vandamme marcha droit au village avec son infanterie ; la cavalerie du général Exelmans, guidée par Grouchy, tourna la gauche des Prussiens pour tâcher d'arriver avant eux au défilé du bois de Fleurus.

Le combat fut engagé vers six heures du soir ; mais il cessa bientôt, Ziethen envoyant l'ordre à Pirch II de se replier. La retraite commençait à peine que la cavalerie française se précipita sur la brigade qui abandonnait Gilly. Le 1er dragons prussien se porta au-devant des dragons d'Exelmans et parvint à donner le temps à la brigade Pirch de gagner le bois de Fleurus, à l'exception d'un bataillon et d'un escadron, qui, atteints, perdirent le tiers de leur effectif.

Le général Letort, de la garde, étant venu seul sommer l'ennemi de mettre bas les armes, fut blessé mortellement. Un régiment de dragons de Brandebourg, envoyé par le général Ziethen, arrêta les progrès de l'armée française, en sorte que la brigade prussienne put gagner Lambusart entre Fleurus et Gilly, occupé déjà par une autre brigade. Le général Rœder (division de cavalerie du 1er corps prussien) s'y porta avec trois régiments et une batterie ; à son approche, la cavalerie de Grouchy se mit en bataille, et une canonnade assez vive termina cette journée du 15, pendant laquelle les lettres suivantes furent écrites par Grouchy :

soir ou le 16 au matin, ne rejoignit l'Empereur que le 15 juin, vers sept heures du soir. Nous reviendrons plus loin sur ce reproche injuste adressé au maréchal Ney.

1° *A l'Empereur*, du village de Campinaire (au-dessous de Fleurus) à dix heures du soir :

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le corps de cavalérie du général Exelmans, auquel j'avais donné l'ordre de déborder l'aile gauche du général Ziethen, en position au delà du village de Gilly, et couvert par un ravin profond et un ruisseau fangeux, a franchi les obstacles et culbuté la cavalerie prussienne, enfoncé quelques carrés d'infanterie, et fait bon nombre de prisonniers. La cavalerie ennemie s'étant ralliée, et protégée par le feu de son infanterie qui s'était reformée à la lisière du bois de Lambusart, a essayé de se reporter en avant, mais elle a été refoulée dans le plus grand désordre dans le chemin qui traverse le bois, et poursuivie au loin par les dragons, dont quelques compagnies ont mis pied à terre et contenu, à la lisière du bois de Ransart, l'infanterie ennemie, donnant ainsi le temps au corps du général Vandamme d'arriver.

« Le général Pajol, à la tête du 1er corps, a chassé l'ennemi de la route directe de Gilly à Fleurus, lui a fait bon nombre de prisonniers et s'est non moins distingué que celui du général Exelmans, dont je ne puis assez faire l'éloge à Votre Majesté.

« C'est aux cris de : Vive l'Empereur, et avec un véritable enthousiasme, que les troupes ont abordé l'ennemi. »

2° *Au général Milhaud*, de Bossus :

Ordre de faire monter son corps d'armée à cheval, à quatre heures et demie du matin, pour être rendu à

cinq heures et demie à Bossus, et de se trouver un peu avant cette heure de sa personne à Bossus, pour y recevoir les ordres de mouvement. Ordre de dégager son corps de tout bagage, de tout *impedimenta*. Envoi d'une proclamation de l'Empereur à l'armée pour être lue à la tête des corps avant la mise en marche.

3° *Au général Kellermann*, de Bossus :

Ordre à son corps d'armée d'être rendu à Bossus à six heures du matin, de s'y trouver de sa personne à cinq heures.

Lettre identique à celle de Milhaud, faisant connaître que lui-même, maréchal de Grouchy, doit se porter avec les 2ᵉ, 3ᵉ et 5ᵉ corps de cavalerie sur Charleroi, en passant par Bossus, Fleurieux, Vogènes et Yves, d'où on suivra la route de Philippeville à Charleroi.

5° *Au général Pajol* :

« Veuillez, mon cher général, faire monter votre corps d'armée à cheval à sept heures et demie du matin, et le réunir à la division Domont, qui passera sous vos ordres, et formera l'avant-garde de l'armée qui se porte sur Charleroi.

« La division Domont doit se trouver à la gauche du général Soult, du côté de Castillon.

« Ci-joint copie de l'ordre de mouvement. Marchant avec les trois autres corps de cavalerie par une direction différente de celle que vous suivez, c'est avec le général Vandamme que vous aurez à agir. Vous recevrez des ordres immédiats, soit du général Vandamme, soit de l'Empereur, qui marche lui-même à l'avant-garde.

« Il m'est prescrit de me porter sur Charleroi, en passant par Bossus, Fleurieux et Yves, où l'on m'écrit que se trouve la grande route de Philippeville à Charleroi.

« Comme il m'est prescrit de marcher à la hauteur de la colonne de gauche, à la tête de laquelle vous devez être, vous aurez soin de vous mettre en communication avec moi par l'envoi de fréquents partis. »

La nuit, les Prussiens se concentrèrent autour de Fleurus. La lettre de Grouchy à l'Empereur donnée plus haut fait connaître ce qui avait eu lieu au centre, où le 1er corps prussien avait perdu douze mille hommes. Sur la gauche, le maréchal Ney, arrivé à sept heures du soir auprès de l'Empereur, reçut le commandement de l'aile gauche (1er et 2e corps), division de cavalerie Lefebvre-Desnouettes et 3e corps de cavalerie (Kellermann), environ cinquante mille hommes. Le prince de la Moscowa eut ordre de pousser l'ennemi et de culbuter tout ce qui voudrait s'opposer à lui sur la route de Gosselies à Bruxelles.

La division Perponcher (néerlandaise, du 1er corps, prince d'Orange) cantonnait entre Nivelles et les Quatre-Bras. Elle apprit brusquement vers le soir, le 15 juin, que les Français se montraient en force sur la chaussée de Bruxelles, en avant de Gosselies. Le gégéral réunit sa première brigade à Nivelles et envoya la seconde aux Quatre-Bras. Le village de Frasne, attaqué, venait d'être enlevé. Là se trouvait un bataillon qui rétrograda jusqu'en avant des Quatre-Bras. Le prince de Saxe-Weimar, qui commandait la 2e brigade

de la division Perponcher, reçut l'ordre de défendre la position jusqu'à la dernière limite du possible. Le soir, à dix heures et demie, la division Perponcher fut rappelée par le duc de Wellington, qui lui prescrivait d'évacuer les Quatre-Bras et de se concentrer sur Nivelles; mais le général Perponcher, comprenant la haute importance du point où il avait placé sa seconde brigade, prit sur lui de ne pas exécuter l'ordre qu'on lui adressait, et, à deux heures de la nuit, il se porta lui-même aux Quatre-Bras avec sa 1re brigade.

Le maréchal Ney, cependant, s'était arrêté à Frasne. Ses troupes, en mouvement depuis trois heures du matin, ayant combattu, marché et manœuvré toute la journée, étaient tellement fatiguées qu'il crut devoir les établir au bivouac et leur faire faire la soupe, d'autant que les corps sous ses ordres, marchant par échelons à de grandes distances, étaient espacés de façon à ce que la tête de colonne ne pouvait déboucher avant neuf heures du soir sur les Quatre-Bras. En outre, le général Girard lui avait fait connaître que l'ennemi était en force dans la direction de Fleurus, en sorte que son flanc droit pouvait se trouver menacé d'un instant à l'autre. Disons néanmoins que le duc de Saxe-Weimar avait déclaré, dès neuf heures, que les Français étaient si nombreux en face de lui, qu'il se croyait incapable de résister à une attaque sérieuse. Il est donc très-fâcheux que l'Empereur n'ait pas donné, ainsi qu'on l'a prétendu à tort, l'ordre formel pour que cette attaque des Quatre-Bras eût lieu le soir même. Cette position, si importante, ainsi que

l'avait jugé l'Empereur, eût peut-être été occupée dès le 15, ce qui changeait bien la face des choses pour le lendemain.

Le général Ziethen, le 15 au matin, avait fait prévenir Blücher et Wellington de ce qui se passait et de la marche des colonnes françaises. Blücher avait expédié l'ordre à ses divers corps de se replier, et lui-même transporta dans la journée son quartier général à Sombref, à une lieue au nord de Fleurus. Un bataillon, deux escadrons furent laissés aux avant-postes au delà de la Meuse, du côté de Philippeville, et ne rejoignirent que le 20; un autre bataillon et deux escadrons restèrent également aux avant-postes, aux environs de Dinant, observant Givet, et rejoignirent le 17 au matin. Le corps de Bulow (4ᵉ) reçut, le 15 au matin, l'ordre de réunir ses troupes à Hannut, au nord de Fleurus, sur la route de Liége à Gembloux. Bulow ignorait le commencement des hostilités. Deux autres dépêches lui prescrivirent d'être avec le 5ᵉ corps à Sombref, le 16 à midi. Ces ordres ne lui parvinrent pas. Les deux bataillons, les quatre escadrons laissés aux avant-postes et le 5ᵉ corps ne se trouvèrent donc pas à la bataille de Ligny.

Blücher fit prévenir Wellington des attaques du 15 sur le corps de Ziethen. Le général anglais se levait de table, à Bruxelles, lorsqu'il reçut la dépêche. Il crut que l'Empereur faisait une fausse attaque pour porter ses forces contre lui, vers Mons; il jugea prudent d'attendre les rapports du général qui commandait les avant-postes de ce côté. Vers minuit le duc sut que les

troupes françaises avaient filé sur leur droite. Il se decida alors à faire expédier des ordres de marche.

Pendant la nuit du 15 au 16, l'armée française bivouaqua sur trois colonnes, de la manière suivante: l'avant-garde de la gauche (division Lefebvre-Desnouettes) à Frasne; en arrière d'elle le 2ᵉ corps (Reille) avec la division Piré, entre Mellet et Gosselies, ayant la division Girard sur la droite, à Wagnelée, au sud de Fleurus. — Le 1ᵉʳ corps (d'Erlon) entre Jumet et Marchiennes; — le 3ᵉ corps (Vandamme) et la cavalerie Grouchy dans le bois de Fleurus; — le 1ᵉʳ corps de la réserve à Lambrusart à droite, le 2ᵉ à gauche; le 3ᵉ et la garde en colonne, sur la route de Charleroi à Gilly. — Le 6ᵉ corps (Lobau) en arrière de Charleroi; — le 4ᵉ (Gérard) en avant du pont du Chatelet; — le quartier impérial à Charleroi; — le quartier général de Ney, à Gosselies.

Pendant la journée du 15, les 2ᵉ et 5ᵉ corps prussiens avaient marché pour se porter à Namur et à Mazy, et se diriger le 16 au matin sur Sombref, le point de concentration étant Fleurus, Ligny, Sombref.

Le 16 juin, l'Empereur, qui pouvait espérer que Ney était en position de maintenir les Anglais, résolut d'attaquer l'armée prussienne.

Dans l'ouvrage du général Gourgaud, attribué avec raison à l'Empereur, on prétend que ce prince *croyait* Ney en possession des Quatre-Bras, dès la veille au soir, 15 juin. Cela ne saurait être, puisque le prince de la Moscowa avait soupé à Charleroi avec Napoléon le 15, avait conféré avec lui une partie de la nuit du

15 au 16, et n'avait rejoint ses troupes et son quartier général à Gosselies, que le 16, sur les deux heures du matin. L'Empereur pouvait *espérer* que le 16 au matin Ney s'emparerait des Quatre-Bras, mais il savait bien que cette position n'était pas encore à nous lorsque le maréchal le quitta dans la nuit.

Or, dans la nuit du 15 au 16, comme nous l'avons dit plus haut, le général Perponcher avait fait occuper fortement les Quatre-Bras, dont il comprenait l'importance, et cela malgré l'ordre donné par son général en chef de l'évacuer et de se concentrer plus en arrière.

Admettre que Ney, le 15 au soir, pouvait être en possession des Quatre-Bras et que Napoléon le *croyait*, c'est le moyen le plus commode de rejeter une partie des fautes qui ont été faites le 16 sur la personne d'un des lieutenants de l'Empereur, en exonérant le dernier.

C'est ce qu'a voulu l'ouvrage venu de Sainte-Hélène et ce dont M. Thiers s'est emparé après lui.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE DIXIÈME

LIVRE ONZIÈME

LIVRE DOUZIÈME

LIVRE TREIZIÈME

LIVRE QUATORZIÈME

